This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

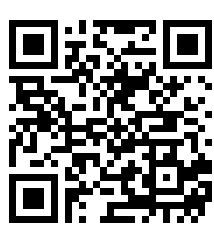

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,102,225

Digitized by Google

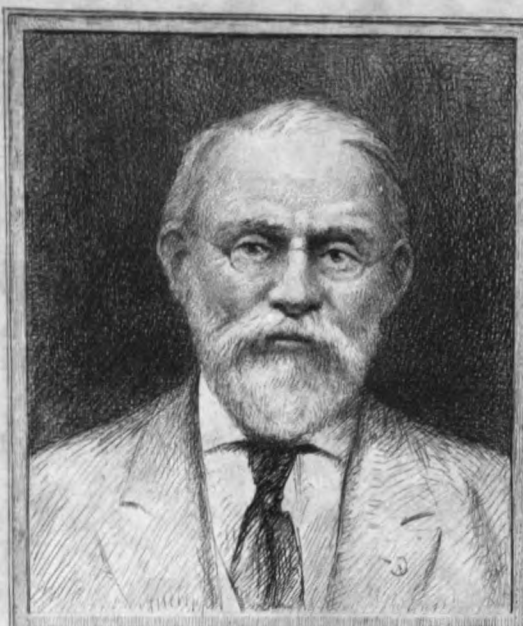

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

# MÉMOIRES

DE

# L'ACADÉMIE DE VAUCLUSE

DEUXIÈME SÉRIE

TOME XXVI — ANNÉE 1926

VAISON

MACABET FRÈRES, IMPRIMEURS-EDITEURS

1927

Digitized by Google

Digitized by Google

# MÉMOIRES

DE

# L'ACADÉMIE DE VAUCLUSE

DEUXIÈME SÉRIE

TOME XXVI — ANNÉE 1926

VAISON
MACABET FRÈRES, IMPRIMEURS-EDITEURS
1927

Digitized by Google

Digitized by Google

# ACADÉMIE DE VAUCLUSE

FONDÉE LE 20 Juillet 1801.

*Déclarée d'utilité publique par Décret du 7 mai* 1919.

---

*Président d'honneur*..... M. PALUN (Auguste).

## BUREAU POUR L'ANNÉE 1925

| | | |
|---|---|---|
| *Président*..... | MM. | AUROUZE (Abbé). |
| *Vice-Présidents*..... | | PANSIER (P.)<br>THÉODORE-AVBANEL (J.) |
| *Secrétaire général*..... | | IMBERT (Léo.) |
| *Présidents de section* ..... | | POINET (T.)<br>SICARD (A.)<br>DAUVERGNE (R.) |
| *Secrétaire* ..... | | SAUTEL (abbé Joseph.) |
| *Trésorier* ..... | | BOISSIN (P.) |
| *Bibliothécaire-Archiviste*..... | | MARCEL (Adrien.) |

---

## BIENFAITEURS DE L'ACADÉMIE DÉCÉDÉS

Dr A. DUFOSSÉ († 20 septembre 1877).
FAUCHER (Paul DE) († 23 septembre 1907).
Léon BRUNEL († 18 décembre 1912).
Marc DEYDIER († 3 avril 1920).
Mme Veuve JEANDET († 15 septembre 1921).

---

## ANCIENS PRÉSIDENTS DE L'ACADÉMIE

(*depuis la reconstitution de la Société en* 1882).

1882 † CERQUAND. — 1883-1884. † Dr Alfred PAMARD. — 1885-1886. † Commandant DUCOS. — 1887. † DE SEYNES. — 1888-1889. † A. SAGNIER. — 1890-1891. † ROCHETIN. — 1892. † TORCAPEL. — 1893. † Dr Alfred PAMARD. — 1894-1895. † MORDON. — 1896-1897. M. Alexis MOUZIN. — 1898-1899. † Dr Marius CARRE. — 1900-1901. Dr Victorin LAVAL. — 1902-1903. † Gabriel BOURGES. — 1904-1905. † Baron Marc

Digitized by Google

DE VISSAC. — 1906-1907. † A. JOLEAUD. — 1908-1909. † Baron Marc DE VISSAC. — 1910-1911. M. Alexis MOUZIN. — 1912-1913. Dr RÉMY-ROUX. — 1914-1915. † Capitaine REBOULET. — 1916-1917. † Baron Marc DE VISSAC. — 1918-1919. M. Alexis MOUZIN. — 1920-1921. M. Joseph GIRARD. — 1922-1923. M. Jean-Baptiste RIPERT. — 1924-1925. Dr REMY-ROUX.

## MEMBRES D'HONNEUR

MM.

LE PRÉFET de Vaucluse.

LE GÉNÉRAL commandant la 30e division militaire.

LE MAIRE de la ville d'Avignon.

L'ARCHEVÊQUE d'Avignon.

BELLEUDY (Jules), ✻, Q I, O. ✠, préfet honoraire, ancien trésorier payeur général, avenue du Maréchal-Foch, 35, à Nice.

DIDIÉE (Joseph), Q I., O. ✠, Méd. Guerre, ingénieur des Travaux Publics de l'Etat, rue Pétramale, 16, à Avignon.

GIRARD (Joseph), Q I, archiviste-paléographe, licencié en droit, conservateur de la bibliothèque et du musée Calvet, chemin de l'Arrosaire, 7, à Avignon.

JULLIAN (Camille), O. ✻, Q I., membre de l'Institut, professeur au Collège de France, rue du Luxembourg, 30, à, Paris (6e).

LABANDE (L.-H.), Q I., correspondant de l'Institut, conservateur des archives du Palais, rue du Tribunal, 10, à Monaco.

MOUZIN (Alexis), ✻, Q I., rue Bancasse, 30, à Avignon.

VILLARET (DE), G. O. ✻, général commandant d'armée.

*A titre étranger* :

PINCHIA (Comte Emilio), C. ✻, membre de la Chambre des députés d'Italie, à Rome.

### MEMBRES TITULAIRES AYANT PERPÉTUÉ LEUR COTISATION

MM.

CHANSIERGUES-ORNANO (Vicomte Amaury de), rue Saint-Etienne, 17, à Avignon (2 juin 1921).

Digitized by Google

CHOBAUT (Alfred), ✪ I., docteur en médecine, *bienfaiteur de l'Académie*, rue Chauffard, 4, à Avignon (5 avril 1889).

DAMPEINE (Edouard), représentant de commerce, boulevard Commandant-Dampeine, à Monteux (Vaucluse) (17 novembre 1923).

EYSSÉRIC (Joseph), ✪ I., artiste peintre, rue Duplessis, 14, à Carpentras (13 avril 1895).

MANTEYER (Georges de), archiviste-paléographe, au château de Manteyer, par la Roche-des-Arnauds (Hautes-Alpes) (7 janvier 1904).

PALUN (Madame Auguste), rue Banasterie, 13, à Avignon (7 février 1917).

PALUN (Auguste), *bienfaiteur de l'Académie*, rue Banasterie, 13, à Avignon (1882).

PANSIER (Pierre), docteur en médecine, chemin de la Violette, 38. Montfavet, à Avignon (3 février 1898).

---

## MEMBRES TITULAIRES

MM.

ABELLY, docteur en médecine, rue Bonneterie, 66, à Avignon (8 juillet 1920).

ABIT (Henri), ✻ ✪ I., inspecteur d'Académie, rue Joseph-Vernet, 85, à Avignon (12 janvier 1911).

ABRIC (Madame Ernest), impasse de l'Oratoire, 6, à Avignon (3 janvier 1924).

ABRIC (Ernest), ancien officier, impasse de l'Oratoire, 6, à Avignon (5 novembre 1908).

ACHARD (Antoine), avocat, rue Victor-Hugo, 10, Avignon. (Mars 1926).

ADHEMAR DE CRANSAC (Comtesse René d'), rue de Taulignan, 11, à Avignon (7 octobre 1909).

AILLARD (Sylvain), publiciste, boulev Jules-Ferry, Avignon. (Mars 1926).

ALAUZIER (Joseph de RIPERT d'), C. ✻, colonel commandant le 141e d'infanterie, rue Sylvabelle, 80, à Marseille (1er février 1923).

ALPHANT, O. ✻, docteur en médecine, place du Petit-Paradis, 27, a Avignon (1er juin 1895).

AMALBERT (Elisée), ✪, villa de l'Aube, à Golfe-Juan (Alpes-Maritimes) (7 juillet 1904).

AMIC (Joseph), avocat, place du Palais, 15, à Avignon (6 mars 1902).

Digitized by Google

ANDRÉ (Mlle Rose), rue Petite-Fusterie, 2, Avignon. (décembre 1925)

ARNAL, docteur en médecine, rue des Marchands, 36, à Avignon (5 juin 1913).

ARNAUD, notaire, ✻, ✪ I., à Arles (Bouches-du-Rhône) (1886).

AUROUZE (Abbé), ✪, docteur ès-lettres, rue Joseph-Vernet, 14, à Avignon (2 décembre 1897).

AZÉMAR, ✻, docteur en médecine, rue de la Croix, 9, à Avignon (2 décembre 1897).

BARBER (Maurice), rue du Gal, 7, à Avignon (8 novembre 1917).

BARRE (Léon), docteur en médecine, rue des Teinturiers, 4, à Avignon (3 avril 1924).

BASTIDE, rue Joseph-Vernet, 9, Avignon. (février 1926).

BAUDOUIN (E.), conservateur des hypothèques, place des Carmes, 27, à Avignon (7 mai 1914).

BEAULIEU (Roger de), notaire, rue Viala, 3, à Avignon (5 mai 1904).

BEC (Fortuné), ✻, docteur en médecine, rue Portail-Magnanen, 49, à Avignon (3 décembre 1903).

BENOIT (Fernand), ancien membre de l'École Française de Rome, bibliothécaire à Arles (B.-du-R.), à la Queyrelle, par Montfavet (Vaucluse) (5 juillet 1923).

BENOIT DE LONGCHAMP (Adolphe), rue Arnaud-de-Fabre, 11, à Avignon (7 janvier 1909).

BERROUD-BISCAREL (Mme), femme de lettres, à Courthezon (Vaucluse), (7 mai 1925).

BLANC (Alfred), ✪, professeur au Collège, à Carpentras (4 mars 1904).

BOCH, ✪, architecte, rue Mignard, 6, à Avignon (7 janvier 1904).

BOISSIÈRE-ROUMANILLE (Mme), rue Saint-Agricol, 19, à Avignon (7 octobre 1909).

BOISSIN (Pierre), contrôleur des P. T. T., rue d'Annanelle, 31, à Avignon (5 janvier 1920).

BOITELET (Pierre), rue Gambetta, 63, Cavaillon. (décembre 1925).

BOJÉRO (C.), ✪ I., pharmacien, avenue de la Gare, 9, Monaco (5 mars 1908).

BONAMOUR, sous-intendant militaire, à Alep (Syrie) (4 décembre 1924).

BONFILS (Marcel), rue Moricelly, 12, à Carpentras (juin 1909).

BONNET (Georges), ingénieur, rue de l'Hôpital, 14, à Avignon (8 mai 1919).

Digitized by Google

BOYER (Henri), O. ✻, colonel d'artillerie en retraite, rue de la Campane, 14, à Avignon (1er mars 1923).

BRÉCHET (Camille), propriétaire, place Madier-de-Monjau, 3, à Valence (Drôme) (6 juin 1918).

BRETON, C. ✻, général de division, commandant la 29e division d'infanterie, avenue de la Victoire, 31, à Nice (A.-M.) (3 février 1921).

BROCHE (E.-Gaston), Ω, Faculté des lettres, boulevard Joachim, 32, à Marseille (Vieille Chapelle) (6 décembre 1906).

BRUN (Auguste), chirurgien-dentiste, rue Saint-Pierre, 1, à Avignon (6 juillet 1911).

BRUNEAU (Benezet), villa des Roses, route de Monclar, 75, à Avignon (4 janvier 1912).

BRUSSET (Louis), avocat, à Orange (8 janvier 1920).

BUFFIÈRES (Jean), villa Laure, chemin de la Trillade, 14, à Avignon (6 juillet 1922).

CADE (Abbé Louis), rue Petite-Fusterie, 2, à Avignon (6 février 1919).

CAILLÉ (Robert), docteur en droit, bibliothécaire de la ville de Carpentras (9 octobre 1924).

CAMARET (Henri de), rue de Taulignan, 11, à Avignon (6 novembre 1919).

CAMBE (Paul), chef de district principal à la Compagnie P.-L.-M., Le Clos-Fleuri, chemin des Sources, à Avignon (12 avril 1923).

CAMMAN (Léon), ancien notaire, cours National, 14, à Tarascon (15 mars 1914).

CAPDEVILLA (Raymond), docteur en médecine, rue Thiers, 23, à Avignon (8 janvier 1920).

CAPEAU (Edmond), Ω, rue Pétramale, 14, à Avignon (6 janvier 1898).

CARIAS (Léon), secrétaire-adjoint de Rhodania, rue Louis-Blanc, 11, à Pézenas (Hérault) (6 novembre 1919).

CATELAN (Louis), Ω, à Buis-les Baronnies (Drôme), (2 mai 1912).

CHAILLARD (Léon), clos des Tourrettes, Champfleury, Avignon. (Mai 1926).

CHAMBON (Ange), Ω, O. ✠, conseiller d'arrondissement, boulevard Limbert, à Avignon (9 janvier 1908).

CHAMBRE DE COMMERCE d'Avignon (1892).

CHARAVIN (Emile), négociant, rue Victor-Hugo, 18, à Avignon (1er février 1923).

Digitized by Google

CHARLES (Edouard), professeur au Conservatoire de musique, rue Bancasse, 23, à Avignon (6 novembre 1924).

CHARLET (Louis), ✠, docteur en médecine, rue d'Annanelle, 4, à Avignon (6 mars 1913).

CHAUVIN (Paul), rue Consolat, 109, à Marseille (9 mars 1922).

CHEVALIER (Alexandre), Q, rue Tortorel, à Romans (Drôme) (8 janvier 1920).

CHOBAUT (Hyacinthe), archiviste-paléographe, archiviste départemental du Gard, rue des Chassaintes, 20, à Nîmes (3 mars 1910).

CLAMON (Joseph), agent des P. T. T., rue des Trois-Carreaux, 4, à Avignon (6 mars 1924).

COLLET, Q I., docteur en médecine, professeur à la Faculté de médecine, quai des Célestins, 5, à Lyon (6 mai 1920).

COLMET DE SANTERRE (Yves), étudiant en droit, rue des Marchands, 36, à Avignon (5 février 1925).

COLOMBE (Gabriel), Q, docteur en médecine, rue Petite-Fusterie, 25, à Avignon (6 janvier 1910).

COLOMBE (Georges), villa La Maison, route de Marseille, à Avignon (9 janvier 1919).

COSTE (Amédée), ✱, professeur au Lycée d'Avignon, villa des Tilleuls, chemin des Deux-Routes, à Saint-Ruf, Avignon (1er février 1923).

COTTE, notaire, place des Prêcheurs, 34, à Aix-en-Provence (6 juin 1912).

DASSAC (Louis), licencié en droit, ancien avoué, rue des Trois-Colombes, 23, à Avignon (12 avril 1923).

DAUVERGNE (René), avoué, place Saint-Didier, 16, à Avignon (2 juin 1898).

DESTANDAU, Q, pasteur de la religion réformée, avenue Plateforme, 3, à Nîmes (1892).

DIBON, Usine des Tramways, St-Véran, Avignon. (Juin 1926).

DONNAT, Q, ✠, docteur en médecine, rue des Fourbisseurs, 37, à Avignon (6 février 1910).

DOSSE (Alphonse), ingénieur, rue Félix-Faure, 7, à Paris (14e) (1er juin 1922).

DRAGON (Auguste), libraire-éditeur, place des Frères-Prêcheurs, 1, à Aix-en-Provence (8 novembre 1917).

Digitized by Google

DUBETTIER (Mlle), ✪ I., Directrice du Lycée de jeunes filles, à Avignon (5 juin 1913).

DUBOURGUIER, notaire, à Saint-Laurent-des-Arbres (Gard) (5 avril 1906).

DU LAURENS D'OISELAY (Vicomte Maurice), ✻, commandant en retraite, rue Saint-Etienne, 14, à Avignon (6 mai 1909).

DUMAS, agrégé des lettres, à Puyméras (Vaucluse), (février 1926).

DUNAND (Paul), rue Guillaume-Puy, 41, à Avignon (11 juin 1903).

DUPRAT (Eugène), ✪ I., professeur au Lycée, rue du Chêne, 5, à Marseille (16 janvier 1902).

EUVRARD (Frédéric), ✪, rue Saint-Charles, 11, Avignon, (février 1926).

EYRIÈS (Gabriel), ✻, vétérinaire-sanitaire, à Carpentras (7 nov. 1912).

FABRE (André), ✪, négociant, rue Laboureur, 5, à Avignon (25 juin 1914).

FABRE (Henri), ✻, ✪ I., secrétaire de la Chambre de Commerce, rue Victor-Hugo, 4, à Avignon (9 mars 1911).

FABRE (Ulysse), président du Conseil général, à Vaison (5 février 1914).

FATON (Auguste), ✪, contrôleur des P. T. T., à Châteaurenard (8 janvier 1920).

FAUCHIER (Paul), notaire honoraire, à Orange (5 juillet 1890).

FAVOT (Antonin), ✪, juge de paix du canton nord, villa Mouret, route de Marseille, à Avignon (4 janvier 1923).

FINIELZ (Albert), docteur en pharmacie, à Cavaillon (8 juillet 1920).

FLANDREYSY (Mme Jeanne de), hôtel du Roure, rue Collège-du-Roure, 3, à Avignon (6 avril 1916).

FONTAGNÈRES (François), rue des Marchands, 31, à Avignon (4 décembre 1919).

FORBIN DES ISSARTS (Marquis de), au château des Issarts (Gard) (11 avril 1907).

FOUSSON (Marius), homme de lettres, rue Carreterie, 177, à Avignon (5 mars 1925).

GAGNIÈRE (Sylvain), étudiant, rue Thiers, à Avignon (5 mars 1925).

GALLO-BOREL (Mme), boulevard de Melun, 7 *bis*, à Fontainebleau (Seine-et-Marne) (6 mai 1920).

GAP (Lucien), ✪ I., sous-bibliothécaire honoraire de la Bibliothèque

Digitized by Google

municipale d'Avignon, rue des Camélias, à Saint-Ruf, Avignon (1882).

GAUGLER (Jean), ingénieur, route de Monclar, 1, à Avignon (8 janvier 1920).

GEOFFROY (Armand), O. ✻, commandant en retraite, rue Victor-Hugo, 13, à Avignon (1er février 1923).

GEOFFROY (Mme), boulevard des Platanes, à Carpentras (6 novembre 1924).

GERMAN (Léon), sous-bibliothécaire au Musée Calvet, place Clemenceau, 19, à Avignon (5 mars 1925).

GILLES (Alphonse), rue du Chapeau-Rouge, 17, à Avignon (6 avril 1911).

GILLES (Jean-Marie), rue du Chapeau-Rouge, 21, à Avignon (3 mai 1923).

GILLES (Mme Joseph), rue de la Masse, 12 *bis*, à Avignon (1er mars 1917).

GIRARD (Pierre), ✻, docteur en médecine, rue de la Croix, 12, à Avignon (5 juin 1923).

GIRAUD (Hubert), président de la Chambre de Commerce de Marseille, cours Pierre-Puget, 24, à Marseille (9 novembre 1922).

GODLEWSKI (Charles), docteur en médecine, à Sorgues (Vaucluse) (3 avril 1924).

GODLEWSKI (Émile), docteur en médecine, rue Joseph-Vernet, 67, à Avignon (6 mai 1920).

GOUBERT (Gabriel), docteur en médecine, rue des Lices, 29, à Avignon (6 juillet 1922).

GOUBET, ✠, avocat, rue de la Bouquerie, 18, à Avignon (8 novembre 1900).

GOUIRAND, licencié ès sciences, inspecteur des pharmacies, chef du service départemental de la bactériologie, rue de la République, 26, à Avignon (6 avril 1905).

GUIGNOT (Félix), ✻, docteur en médecine, rue des Trois-Faucons, 25, à Avignon (6 février 1918).

GUIGUE (Julien), à l'Isle-sur-Sorgue (7 mars 1918).

GUILHERMIER (Pierre de), ✻, ancien officier, rue de la Bouquerie, 6, à Avignon (1er février 1923).

GUND (Mme), rue Cocagne, 11, à Avignon (5 juin 1913).

Digitized by Google

HEYRAUD (Charles), lauréat de l'Institut, rue Paradis, 295, à Marseille (8 juillet 1920).

HUC (Louis), villa Saint-Jean, clos des tramways, route du Pontet, à Avignon (5 juin 1913).

HUOT-SORDOT, ✪ I., ✠ E. A. B., professeur au Lycée d'Avignon, villa les Cigales, à Saint-Ruf, à Avignon (12 janvier 1911).

IGONET, ✱ docteur en médecine, inspecteur départemental d'hygiène, rue Saint-Charles, 10, Avignon (5 mars 1908).

IMBERT (J.), négociant, quai St-Lazare, 1, Avignon (13 février 1913).

IMBERT (Joseph), greffier de la justice de paix, à L'Isle-sur-Sorgue (Vaucluse) (4 juin 1925).

IMBERT (Léo), archiviste départemental, place du Palais, à Avignon (6 avril 1922).

JACOMET (H.), imprimeur, à Villedieu (Vaucluse), (6 novembre 1924).

JACQUEMIN (Mlle Louise), rue Victor-Hugo, 8, à Avignon (7 mars 1918).

JACQUET (Georges), ✱, docteur en médecine, rue Taulignan, 9, à Avignon (11 avril 1912).

JEAN (Hippolyte), ✪, ✠, rédacteur au *Petit Marseillais*, rue de la République, 10, à Avignon (6 juillet 1911).

JOUET-PASTRÉ (Mlle Aimée), château de Roberty, Le Pontet (Vaucluse) (10 janvier 1918).

JOUVE (Mlle Marie-Thérèse), à Cavaillon (6 mars 1902).

JULLIEN, pharmacien, à Orange (6 mars 1913).

JUSTER Jules, lieutenant colonel, rue des Infirmières, 3, Avignon. (mars 1626),

LABRELY (R.), archiviste de Bourg-St-Andéol (Ardèche) (8 mai 1913).

LAFFONT, ✪, docteur en médecine, villa Les Rubis, rue d'Antibes, 94, à Cannes (Alpes-Maritimes) (17 octobre 1901).

LAMY (Paul), instituteur aux Ecoles communales, rue Thiers, à Avignon (3 janvier 1924).

LAPUYADE (Fernand), juge suppléant au Tribunal Civil, Avignon. (décembre 1925).

LATASTE (Daniel), directeur des établissements Vinatié, à Cavaillon (8 juillet 1920).

LAUGIER (Vincent), ingénieur, rue des Vieilles-Etudes, 22, à Avignon (5 janvier 1922).

Digitized by Google

LAURENS (Jules), professeur au Lycée d'Avignon, rue Mignard, 8, à Avignon (8 avril 1920).

LAVAL (Victorin), O. ✻, ✪ I., médecin-major en retraite, rue de la Croix, 18, à Avignon (1880).

LAZARE (Isidore), avenue Clemenceau, 57, à Carpentras (4 novembre 1909).

LE GRAS (Charles), notaire, rue Petite-Saunerie, 10, à Avignon (2 juin (1898).

LE GRAS (Joseph), ✠, docteur en médecine, rue Bancasse, 30, à Avignon (5 mars 1908).

LESBROS (Alfred), artiste-peintre, rue des Fourbisseurs, 52, à Avignon (7 mars 1918).

LEYDET (Mme Victor), rue Petite-Fusterie, 17, à Avignon (7 mai 1914).

LOUSTAU (Henry), rue d'Alger, 4, à Marseille (7 novembre 1918).

LOYE (Joseph de), archiviste paléographe, conservateur de la bibliothèque municipale, à Nîmes (Gard) (11 octobre 1923).

LOYE (Paul de), ✻, chef de bataillon du génie en retraite, route de Monclar, 5, à Avignon (2 mars 1916).

LOYE (Pierre de), industriel, maire de Sérignan (Vaucluse). (juin 1926).

LULÉ-DEJARDIN, O. ✻, ✠, ancien officier, rue Joseph-Vernet, 71, à Avignon (3 mai 1917).

MAITROT DE VARENNE, O. ✻, préfet honoraire, Rue Léon Delhomme 12 bis, à Paris, (XV[e] Arrt) (6 novembre 1913).

MALBOIS (Abbé), rue de Vaugirard, 50, à Paris (6[e]) (3 juillet 1924).

MANIVET (Paul), ✪ I., juge de paix, à Bollène (Vaucluse), (1883).

MARCEL (Adrien), ✪ I., méd. de 1870, rue de l'Hôpital, 9, à Avignon (7 juillet 1910).

MARIE Augustin, ✪, ✠, ancien président du Tribunal de Commerce, place de Jérusalem, à Avignon (6 octobre 1904).

MARQUIS (Abbé), professeur au Petit-Séminaire, rue d'Annanelle, 35, à Avignon (8 avril 1920).

MARTIN (Joseph), notaire, rue Banasterie, 15, à Avignon (5 décembre 1912).

MAUCUER, notaire, à Sorgues (Vaucluse) (5 juin 1913).

MAUREAU (Jules), ✻, directeur des mines, à La Vernarède (Gard) (6 avril 1922).

Digitized by Google

MENALQUE (Marc), ex-administrateur des Colonies, à Puyméras, (Vaucluse), (1er mars 1923).

MÉRITAN (Abbé Jules), curé de Notre-Dame, à Orange (3 février 1898).

MEUNIER (Georges), ingénieur-chimiste, boulevard Raspail, 37, à Avignon (9 novembre 1922).

MÉVIL (André), rédacteur au *Journal des Débats*, château de Gallifet, par Sainte-Cécile (Vaucluse) (4 décembre 1924).

MICHEL-BÉCHET (Henri), ✻, ✠, docteur en médecine, rue Chauffard, 11, à Avignon (9 mars 1922).

MIELLY (Marc), château du Devès, par Noves (Bouches-du-Rhône) (6 novembre 1913).

MOIRENC (Albert), ✻, ✪, agent-voyer, à Apt (Vaucluse) (7 juillet 1909).

MONCHY (de), conservateur des Eaux et Forêts, rue La Croix, 3, Avignon. (février 1926.)

MONTAGARD (Victor), docteur en médecine, rue Théodore-Aubanel, 7, à Avignon (3 novembre 1921).

MONTAGNÉ (Louis), ✻, ✪, directeur de l'École des Beaux-Arts, place Saint-Pierre, 7, à Avignon (3 janvier 1924).

MONTILLET (vicomte Edouard de), ✻, ✠, rue des Trois-Faucons, 4, à Avignon (4 mars 1909).

MOREAU (Laurent), ✻, ✠, ✠, ✠, docteur en médecine, docteur ès sciences, rue Armand-de-Pontmartin, 22, à Avignon (4 décembre 1919).

MOURET (Mlle Marguerite), docteur en médecine, rue Arnaud-de-Fabre, 22, à Avignon (3 février 1921).

MOURRET (Charles), ✪ I., notaire, rue André-Perrot, 5, à Tarascon (Bouches-du-Rhône) (10 janvier 1907).

NICOLET (Abbé Eugène), curé du S. C. à Avignon (6 novembre 1924).

NIEL (Charles), ✻, ✠, docteur en médecine, médecin des troupes coloniales, rue Banasterie, 30, à Avignon (3 janvier 1924).

NOEL (Henri), ✪ I.,O. ✠, syndic du Syndicat des médecins de l'arrondissement de Nîmes, rue de France, 17, à Nîmes (3 mai 1923).

NOURRY (Marcel), grande-rue, 1, à Montélimar (Drôme) (7 décembre 1899).

NOUVEAU (Louis), négociant, maire d'Avignon, rue Migrenier, 1, à Avignon (4 avril 1918).

Digitized by Google

ODE (Pierre), propriétaire, domaine du Moine, à Chusclan, par Orsan (Gard) (4 mars 1920).

OLIVIER (Marcel), docteur en médecine, rue de la Masse, 7, à Avignon (3 avril 1924).

PAMARD (Mme Alfred), place de l'Amirande, 4, à Avignon (7 février 1924).

PAMARD (Mme Ernest), rue Saint-Thomas-d'Aquin, 1, à Avignon (6 mars 1924).

PAMARD (Paul), ✻, ⚜, docteur en médecine, rue Nicolas-Lescuier, 2, à Avignon (7 février 1912).

PASTRÉ (Paul), architecte, villa des Tilleuls, chemin de la Violette, 18, à Monclar, Avignon (6 janvier 1910).

PELAT (Henri), professeur, rue Chabran, 4, à Cavaillon (7 décembre 1922).

PENNE, docteur en médecine, rue Philonarde, 13, à Avignon (14 novembre 1901).

PERNOD (René), ✻, commandant au 2e zouaves, à Oudjda (Maroc) (9 février 1911).

PERNOD-RIPERT (Jules), rue Guillaume-Puy, 77, à Avignon (7 février 1907).

PERROT (Édouard), rue de l'Université, 16, Paris (7e arr.) (juin 1926).

PEYRON (Jules), chanoine, place du Palais, 19, à Avignon (12 avril 1917).

POINET (Émile), ✻, I., ⚜, ingénieur des Arts et Manufactures, place de la Principale, 4, à Avignon (3 avril 1919).

POIRSON (Mme Alexandre), à Cantarel, par Montfavet (Vaucluse) (6 décembre 1923).

POIRSON (Alexandre), ✻, ⚜, industriel, à Cantarel, par Montfavet (Vaucluse) (25 juin 1914).

PONS (Mme Joseph), rue Armand-de-Pontmartin, 11, à Avignon (8 novembre 1923).

PONS (René), directeur honoraire de la Banque de France, rue de la République, 12, à Avignon (3 novembre 1921).

RACHET (Mlle Adèle), compositeur de musique, rue des Camélias, à Saint-Ruf, Avignon (8 mai 1919).

RAMETTE (Gustave), professeur au Collège Saint-Joseph, rue des Griffons, 5, à Avignon (1er juin 1922).

Digitized by Google

RAPARÉ (Félix), professeur adjoint au Lycée, rue Thiers, 56, à Avignon (7 mai 1925).

RÉMY-ROUX (François), ✻, ✠, ✪ I., docteur en médecine, médecin radiologiste des hôpitaux, rue Arnaud-de-Fabre, 9, à Avignon (8 juillet 1897).

RENCUREL (Louis), ✪, ancien conseiller de préfecture, à Piolenc (Vaucluse) (1882).

REYMOND (Gabriel), agent général de la Compagnie l'*Abeille*, rue des Lices, 27, à Avignon (8 juin 1916).

RIEU (Mme Fernand), rue Victor-Hugo, 7, à Avignon (3 janvier 1924).

RIEU (Fernand), avocat, rue Victor-Hugo, 7, Avignon (11 avril 1912).

RIOUSSET (Jules), industriel, rue de la Campane, 31, à Avignon (8 janvier 1914).

RIPERT (Emile), ✻, ✪ I., professeur de l'Université, Cours Lieutaud, 43, à Marseille (7 novembre 1918).

RIPERT (Mme J.-B.), rue Banasterie, 30, à Avignon (8 novembre 1923).

RIPERT (Jean-Baptiste), organiste de Saint-Pierre, rue Banasterie, 30, à Avignon (2 décembre 1897).

ROLLAND (Joseph), licencié en droit, rue Buffon, 8, à Avignon (6 novembre 1924).

SAMUEL (Marcel), inspecteur de l'enregistrement au Maroc, villa Les Iris, rue des Camélias, à Saint-Ruf, Avignon (8 janvier 1920).

SAUTEL (Abbé), ✪, professeur au Collège Saint-Joseph, rue Saint-Thomas-d'Aquin, 6, à Avignon (9 janvier 1908).

SAUTEL (Louis), docteur en droit, rue Collège-de-la-Croix, 10, à Avignon (12 octobre 1922).

SAUTON (François), avenue Wilson, à Châteaurenard (Bouches-du-Rhône) (5 janvier 1922).

SAUVE (Fernand), ✪ I., archiviste aux Archives du Palais, à Monaco (1892).

SCHLŒSING, pasteur protestant, chemin de Monclar, Avignon. (1 mai 1926).

SEGUIN (François), imprimeur, rue de la Bouquerie, 13, à Avignon (3 novembre 1921).

SIAUD (Henri), industriel, rue Grivolas, 5, à Avignon (5 mars 1914).

SICARD (Auguste), directeur de la succursale de la Banque de France, à Avignon (8 novembre 1923).

Digitized by Google

SOUVET (Henri), entrepreneur de travaux publics, rue Thiers, 50, à Avignon (6 avril 1911).

SPEYR (Emile de), rue Banasterie, 25, à Avignon (mai 1921).

TALLAVIGNES (Henri), propriétaire, rue Collège de la Croix, 12, à Avignon (11 mai 1922).

TALLET, docteur en médecine, à l'Isle-sur-Sorgue (Vaucluse) (4 mars 1904).

TARTANSON, ✻, docteur en médecine, plan de Lunel, 4, à Avignon (5 juin 1913).

THÉODORE-AUBANEL (Jean), imprimeur-éditeur, impasse Saint-Pierre, 7, à Avignon (11 novembre 1907).

THÉODORE-AUBANEL (Mlle Marie), impasse Saint-Pierre, 7, à Avignon (3 juillet 1924).

THÉODORE-AUBANEL (Edouard), impasse Saint-Pierre, 7, Avignon (janvier 1926.)

THÉOLAS (Abbé), curé à Mornas (Vaucluse) (8 janvier 1920).

THOMAS (Pierre), rue Collège-de-la-Croix, 14, à Avignon (1er avril 1909).

THOMAS (René), pharmacien, à Saint-Igny-de-Vers (Rhône) (9 juillet 1903).

TROUILLET (Chanoine), Métropole, à Avignon (3 mai 1900).

VALABRÈGUE (André), ingénieur, rue Arnaud-de-Fabre, 16, à Avignon (1er décembre 1921).

VALABRÈGUE (Roger), avocat, rue de la Croix, 6, à Avignon (1er mars 1890).

VALAYER (Mme), rue de la Croix, 19, à Avignon (3 avril 1924).

VALLENTIN DU CHEYLARD (Roger), ✪, archéologue, rue Bouverie, à Montélimar (Drôme) (5 novembre 1887).

VAYSON DE PRADENNE (André), ingénieur des mines, conseiller général et maire à Murs (Vaucluse) et rue Alfred-de-Vigny, 8, à Paris (8e) (3 novembre 1921).

VAYSSIÈRE (A.), ✪ I., correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des sciences et directeur du Museum d'histoire naturelle, rue Croix-de-Régnier, 22, à Marseille (12 mars 1881).

VÉRAN (Auguste), ✪ I., architecte des monuments historiques du département des Bouches-du-Rhône, rue de la Rotonde, 13, à Arles-sur-Rhône (1883).

Digitized by Google

VERDET (Fernand), château de Pierrelante, à Villeneuve (Gard)(3 avril 1924).

VERDET-KLÉBER (Maurice), O. ✻, ⛵, rue Joseph-Vernet, 87, à Avignon (1913).

VERNEJOUL (Edgard de), ✪ I., château de Chanteyrie, à Nyons (Drôme) (10 janvier 1918).

VERNET (Honoré), industriel, rue Grivolas, 4, à Avignon (3 juillet 1913).

VERNET (Lucien), ✪ I., sculpteur, professeur honoraire de l'École des Beaux-Arts, rue Guillaume-Puy, 28, à Avignon (6 juin 1885).

VINCENTI (Alphonse), docteur en médecine, rue de la Masse, 6, à Avignon (14 novembre 1902).

VINCENTI (Henri), notaire, rue du Portail-Matheron, 4, à Avignon (2 mars 1905).

ZACHAREWICZ (Ed.), ✻, ✪ I., C. ✠, ancien directeur des Services agricoles du département de Vaucluse, chemin de l'Arrousaire, villa de l'Églantine, à Avignon (6 juin 1901).

*Les Sociétaires sont priés d'aviser le Secrétaire général de l'Académie des modifications qu'il pourrait y avoir lieu d'apporter à la liste ci-dessus dans leur nom, prénoms, qualités ou adresse.*

Digitized by Google

Digitized by Google

UN NOUVEL ATELIER NEOLITHIQUE DE VAUCLUSE

# Les Maillets du " Mourre de la Cabane "

## A CHATEAUNEUF-DU-PAPE

A environ 600 mètres à l'ouest de Chateauneuf-du-Pape, au bord de la route d'Orange et en face des fameuses stations microlithiques de « Peyrefiosc » (1), s'élève un petit mamelon de grès cénomaniens, appelé dans le pays « Mourre de la Cabane ». Ces grès sont recouverts par une sorte de conglomérat dans lequel apparaissent, avec des éléments gréseux, un grand nombre de rognons de silex.

Depuis longtemps déjà cette colline avait attiré l'attention des préhistoriens par ses nombreux éclats de silex, gisant, comme dans dans tous les ateliers vauclusiens, à coté de la matière première. Mais jusqu'à ce jour aucun maillet, à notre connaissance, n'avait été trouvé sur cette colline ; M. L. Granet, de Roquemaure, y avait cependant recueilli des éclats de silex et avait emporté la conviction qu'il s'agissait d'un atelier de débitage La découverte de plusieurs maillets que nous avons faite en 1924 est venue confirmer son assertion.

Ces maillets, ainsi que les nombreux éclats, ont été recueillis seu-

(1) De très intéressants *microlithes*, ainsi que de superbes flèches et une série d'instruments variés provenant de ces stations, figurent dans la collection de M. Léonce Granet, à Roquemaure (Gard).

Digitized by Google

lement sur les pentes orientales et sud-orientales de la colline, car on comprend facilement que les Néolithiques aient cherché, pendant leur travail, à se mettre à l'abri du vent du nord et du nord-ouest qui souffle dans ces parages avec une violence toute particulière.

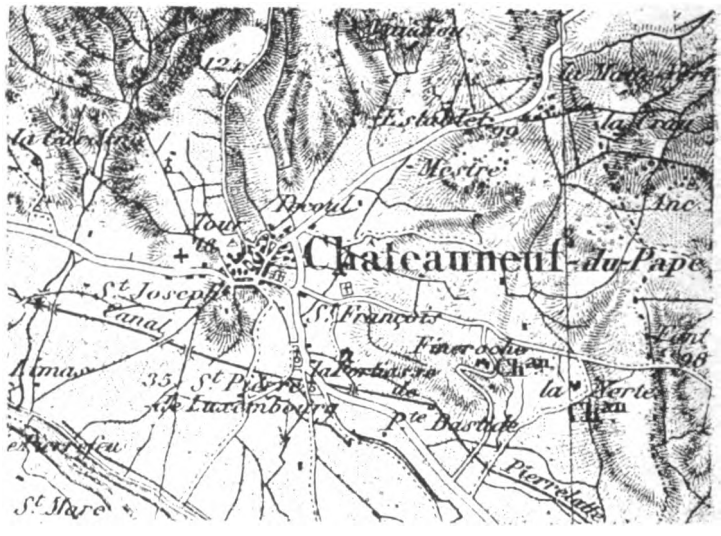


Carte de la région de Châteauneuf-du-Pape (feuille d'Avignon N. E. 1:50.000e)
La croix indique l'emplacement du gisement à maillets

Nous avons pu ramasser une quinzaine environ de ces instruments soit à la surface du sol, soit encastrés dans les petits murs de soutènement qui retiennent les terres d'un verger d'oliviers situé sur le versant Sud-Est. Ce sont des galets de quartzite jaune ou rose provenant des dépots du Sicilien qui recouvrent la plupart des champs et des collines des environs.

Ils sont tantôt ovoïdes et à extrémité pointue, tantôt rectangulaires, plats d'un côté et arrondis de l'autre ; leur poids varie de 1 kg. 300 à 4 kg. 350. La rainure de ces maillets n'est jamais complète ; elle forme sur les uns une gorge bien marquée et occupant la moitié (a) ou les trois quarts du pourtour de l'instrument. Sur d'autres elle consiste en deux encoches latérales obtenues soit régulièrement par étoilures (b), soit par un grossier martelage de la roche donnant deux échan-

Digitized by Google

crures irrégulières sur les côtés (c). La longueur de ces maillets est très variable : le plus long, en quartzite jaune, mesure 27 centimètres et le plus petit, en quartzite rose, qui n'est qu'un marteau avec encoches latérales à peine indiquées, mesure 12 centimètres et pèse 350 grammes.

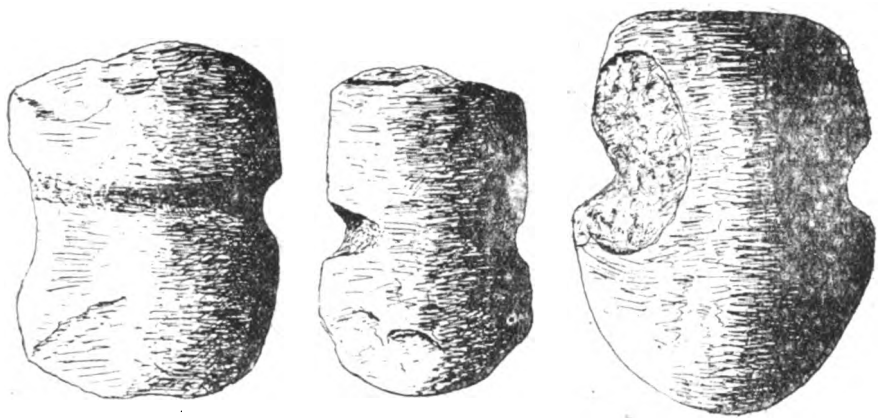

a b c

Les trois types principaux de maillets du Mourre de la Cabane. (1/4 de gr. nat.)

Tous ces instruments présentent de nombreuses traces d'utilisation ; la plupart ont une extrémité rongée par les chocs répétés ; sur certains cette usure s'observe indistinctement aux deux extrémités.

Sur les pentes du « Mourre de la Cabane » le nombre des éclats de silex est considérable, mais la plupart n'offrent aucune trace de travail ; on recueille surtout des nucleis de débitage, des lames brutes, en général très irrégulières, ou bien des morceaux informes, parfois vaguement discoïdes, portant sur une face le bulbe de percussion.

Quelques éclats cependant présentent de nombreuses retouches intentionnelles, soit sur les bords, soit seulement sur une extrémité ; certains d'entre eux ont un faciès paléolithique.

Les pièces vraiment finies sont très rares ; nous avons pu toutefois recueillir au milieu des éclats une sorte de tranchet allongé en silex violet clair, retouché sur les deux faces, et un perçoir en silex brun clair, d'un beau travail et d'une forme assez répandue dans les stations voisines de Peyrefiosc. Il convient aussi de signaler quelques pointes

Digitized by Google

de flèches et divers éclats exposés au *Congrès préhistorique de France* à Nîmes par M. L. Granet (1).

Jusqu'à présent les gisements à maillets du département de Vaucluse étaient uniquement représentés par les découvertes de Malaucène (2) et de Murs (3). Le nouveau gisement de Châteauneuf-du-Pape permet d'augmenter la liste de ces ateliers et de signaler, pour la première fois, une exploitation de silex néolithique dans cette partie du département.

SYLVAIN GAGNIÈRE.

---

(1) Voir « L'homme préhistorique » 1911, p. 270.: *Exposition locale du Congrès préh. de France à Nîmes.* — V. Cotte, *Stations néolith. et protohist.*, Dragon, Aix 1924, p. 9, n° 9.

(2) P. Raymond et Marc Deydier. *Les maillets de Malaucène*, Bulletin Soc. Préh. Fr. 1905 p. 17. — Fr. Moulin, *A propos du gisement de maillets de Malaucène.* Bull. Soc. Préh. Fr. 1905 p. 72. - Bulletin Soc. Archéol. de Prov., 1908, p. 37.

(3) Marc Deydier. *Les Maillets de Murs*, Bull. Soc. Préh. Fr., 1904, p. 170 et p. 190; 1905 p. 217. — L. Carias. *Sur un maillet en serpentine de Murs.* Rhodania, 1919, N° 64.

Digitized by Google

# La Baronnie de Sérignan

## LEGENDES ET SOUVENIRS

Dans la seconde moitié du XIVe siècle, Catherine des Baux, dont la famille régnait sur la principauté d'Orange, fit passer la baronnie de Sérignan dans la maison de Laudun en épousant Raimond seigneur de Laudun et de Rochefort. La dot était d'importance. Elle comprenait les châteaux et terroirs de Sérignan, Uchaux, Camaret, Travaillan, et on ne put jamais concevoir la raison qui incita leur fils Guillaume à se débarrasser d'un fief auquel on attribuait, même à cette époque, la première place dans la région.

L'acte de vente au profit de Nicolas *Ruffo*, seigneur napolitain, porte la date du 6 mars 1418 (1). Peu de temps après la baronnie changea encore de titulaire, Polixène Ruffo l'ayant à son tour apportée en dot à Louis de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier, descendant des comtes de Valentinois, une des plus illustres familles du Dauphiné. Polixène survécut à son mari, mais avant de mourir elle institua comme co-héritiers ses deux fils : Louis évêque de Valence et Jean de Poitiers 1er du nom (2) Jean de Poitiers ayant à son tour hérité de son frère et ne laissant derrière lui aucun enfant, fit, par testament, la donation de tous ses biens à son neveu Aimar de Poitiers qui était le dernier survivant des seigneurs de Saint-Vallier.

L'avènement d'Aimar peut-être considéré comme le prélude d'une

(1) Archives de Vaucluse, E. « Inventaire perpétuel des Titres de la Seigneurie de Sérignan », folio 6.

(2) Archives de Vaucluse, E. Notaires, Fonds de Beaulieu, reg. 720.

Digitized by Google

époque de prospérité et presque de splendeur. Grand sénéchal de Provence, juriste distingué, il sut malgré l'importance de ses fonctions donner un tel essor à sa baronnie au point de vue du rendement et de la puissance, qu'aucun groupement de seigneuries du Comtat ne put jamais lui être comparé. C'est Aimar de Poitiers qui établit l'usage de laisser pendant un an le fermier jouir de la terre sans exiger la moindre redevance. Grâce au pouvoir que lui avait conféré le roi de France, il étendit les prérogatives du seigneur dans son domaine et obtint pour lui et ses successeurs un droit de préséance dans les assemblées générales du Comtat. Par d'habiles concessions il s'attira la reconnaissance et le dévouement de ses vassaux, et, si en aucune circonstance il ne se montra tyrannique, il ne renonça jamais à aucun de ses privilèges. Parmi ceux-ci on peut citer celui de la recherche des truffes qui étaient déjà fort appréciées au temps de Louis XI.

Comme grand sénéchal de Provence Aimar de Poitiers avait été mêlé à des évènements qu'il serait fastidieux de reproduire ici malgré leur importance. Qu'il me suffise de dire que la concorde n'était pas toujours parfaite avec le Saint-Siège. Fidèle serviteur de son roi, exigeant dans ses revendications, le grand sénéchal ne transigeait guère avec le temporel. Il transigeait si peu qu'il fut même excommunié le 19 février 1485. (1)

Aimar de Poitiers séjournait de préférence à Sérignan. Jadis le château n'était qu'un simple rendez-vous de chasse. Le gibier abondait dans la région, et comme les grands bois des alentours servaient de repaires aux sangliers, voire même à des loups, les battues étaient fréquentes. Aujourd'hui, les loups ont disparu mais depuis une dizaine d'années les sangliers sont revenus. Les comtes et les princes d'Orange qui furent les premiers barons de Sérignan, n'y séjournaient jamais, et quand leurs successeurs, trouvant la demeure insuffisante, voulurent agrandir le rendez-vous de chasse, ils firent construire au nord de ce bâtiment un château d'une certaine importance. De hautes murailles existent encore. Relié au petit château — on l'appelait

(1) Labande, *Avignon au XVe siècle*, p. 412.

Digitized by Google

ainsi — par une tour au sommet de laquelle a été placée l'horloge communale, le grand château offrait suffisamment de résistance, mais sa position sur un terrain à peine surélevé rendait soucieux le grand sénéchal de Provence. Instruit par les évènements et appréhendant des jours sombres pour sa baronnie, il choisit dans les bois un emplacement propice pour la construction d'un véritable fort. Situé sur une colline dominant la plaine, entouré de fossés et de remparts, sa masse pierreuse donnait une telle impression de force et de puissance que ses épaisses murailles pouvaient, parait-il, abriter plus de trois cents hommes. Aujourd hui, ce n'est plus qu'un amas de décombres où s'enchevêtrent des buissons et des plantes épineuses. Des chênes-verts ont poussé dans les gravats, et quand des murs relativement intacts soutiennent une voûte éventrée, on est écœuré d'y relever des inscriptions ordurières. Seule, au milieu de toutes ces ruines, une petite fenêtre, dont les croisillons n'ont pas été atteints par la destruction, semble ne se trouver là que pour rappeler l'art gracieux de la Renaissance et l'origine du château. On l'appelait « Le Castelas ». Situé sur le terroir d'Uchaux, il était séparé de Sérignan par une distance qui peut être évaluée à vol d'oiseau à 3 km. Au N. O. du château et à mi-côte de la colline se trouve une grande chapelle, ancienne église d'Uchaux dédiée à Saint-Michel. L'extérieur est en bon état, mais quelle stupéfaction douloureuse éprouve-t-on quand on pénètre à l'intérieur. Tout a été dégradé, la chaire a été même arrachée du mur où elle était scellée, et ces actes de vandalisme relativement récents auraient été commis par des vagabonds. A plusieurs reprises ils enfoncèrent la porte de la chapelle, malheureusement éloignée de toute habitation, où ils venaient chercher un abri pour passer la nuit.

Avant la construction du « Castelas » il existait sûrement sur le terroir d'Uchaux un autre château puisque les hommages du XIIIe siècle en font mention (1) A-t-il été démoli ou considérablement agrandi pour faire place au « Castelas ». Faisait-il partie des habitations qui s'étaient groupées autour de l'église? Ne possédant aucune indi-

(1) Archives de Vaucluse, E. Inventaire perpétuel, folio 15.

Digitized by Google

cation précise à ce sujet, les deux suppositions peuvent être admises, car les habitants d'Uchaux s'éloignèrent de la montagne pour aller vers la plaine sans aucun souci de leurs premières maisons dont il ne reste plus trace aujourd'hui. D'ailleurs la commune d'Uchaux, qui ne dépasse guère 500 habitants, est formée par le groupement de plusieurs agglomérations dépendant de deux paroisses différentes : La Galle, où se trouvent la mairie et l'église de la première paroisse, Les Fargeons dont l'église est affectée aux exercices religieux de la deuxième paroisse, et Vincenti sont les plus importantes de ces agglomérations. On peut donc conclure que du premier village, il ne reste plus qu'une vieille chapelle datant du XIIe siècle et qui a été odieusement profanée.

Tous ces commentaires nous ont éloigné d'Aimar de Poitiers. La construction du « Castellas » pour laquelle il avait dépensé des sommes énormes fut la grande préoccupation de son existence. Il mourut en 1510 sans l'avoir achevée.

Aimar de Poitiers peut-être considéré comme le plus brillant des seigneurs de Sérignan et aucun de ses descendants ne s'employa, comme il l'avait fait lui-même, pour donner à sa baronnie tout l'éclat d'un fief important. Son fils Jean qui lui succéda, éloigné sans cesse du pays par une existence des plus agitées, donna néanmoins des ordres pour l'achèvement du « Castelas ». Capitaine français d'une grande bravoure, il fit les guerres d'Italie sous Charles VIII et Louis XII, se couvrit de gloire à Marignan, mais se compromit plus tard par son dévouement au connétable de Bourbon. Arrêté comme complice du prince félon, il fut condamné à mort. On dit que cette sentence lui produisit une telle impression que dans une nuit tous ses cheveux blanchirent. Légende peut-être et que devait suivre une infâme accusation contre sa fille Diane de Poitiers. Femme d'une grande beauté elle avait épousé Louis de Brézé, grand maréchal de France et sénéchal de Normandie. L'un et l'autre étaient reçus à la cour de François Ier et on prétendit que Diane obtint la liberté de son père par le sacrifice de son honneur. Affreuse calomnie qui parut longtemps suspecte et qui n'est plus admise aujourd'hui quand on pense que la situation prépondérante de Louis de Brézé était suffisante pour sol-

Digitized by Google

liciter la grâce du roi. Il est vrai que plus tard.... mais n'empiétons pas sur l'histoire de France.

Après sa libération, Jean de Poitiers se retira dans sa seigneurie de Saint-Vallier. Il fit aussi de longs séjours à Sérignan n'apparaissant que de loin en loin sur la scène du monde. S'occupant de ses terres et de ses châteaux, pendant quinze ans qu'il vécut encore, il sut tirer un large profit de ses revenus. Son testament rédigé le 26 août 1539 devant Me Pierre Boyer notaire (1), cité comme modèle par de Saint-Léger, établit dans sa famille une substitution à l'infini. Et c'est cette substitution qui donna lieu entre ses descendants à un procès énorme qui dura près d'un siècle et qui ne permit à aucun d'eux de se débarrasser de la baronnie de Sérignan au profit d'un tiers. A la mort de Jean de Poitiers, son fils Guillaume en devint titulaire. Il ne lui survécut que peu de temps et comme il ne laissait derrière lui aucun enfant, Diane de Poitiers hérita de tous ses biens.

Malgré une différence d'âge de 20 ans, Diane de Poitiers fut la grande passion de Henri II, mais si elle exerça une réelle influence sur son royal amant, disons-le à sa louange, ce ne fut jamais au détriment des intérêts nationaux. « Toustes les maistresses des roys ne sont pas pareilles » a écrit Brantôme en faisant allusion à sa loyauté. Elle était paraît-il essentiellement bonne et surtout très ordonnée. Mais que fit-elle pour sa baronnie de Sérignan? Rien ou presque rien. Elle parut même s'en désintéresser, abandonnant le soin de ses privilèges aux officiers de sa seigneurie. Ayant appris que ceux-ci abusaient de sa confiance au détriment de ses intérêts, elle délégua un de ses amis, M. de Guillomont, de Carpentras, avec les pouvoirs nécessaires pour les surveiller, les casser et prendre toutes les mesures qu'il jugerait utiles. — Tout en relevant des déprédations, l'enquête fit surtout ressortir la parfaite honnêteté de la population de Sérignan. Diane de Poitiers sut l'apprécier en se montrant généreuse. Aux syndics, aux habitants et à la communauté elle abandonna la moitié des coupes de la forêt de Renjarde, le fonds restant la propriété du seigneur

(1) Archives de Vaucluse, E. Inventaire perpétuel, folio 312.

Digitized by Google

L'acte faisant mention de cet accord fut passé le 19 janvier 1556 devant Me Jean Clément, notaire (1)

La guerre entre catholiques et protestants qui devait ensanglanter tout le Comtat fut fatale à Sérignan. Un dimanche de l'année 1563, une bande de partisans s'en empara pendant que les fidèles assistaient à la messe. Ce fut un véritable carnage. Un enfant du pays, un certain Almauric qui avait abjuré à Orange, se montra le plus ardent à la tuerie. Les prêtres furent égorgés sur l'autel et la horde n'eut de pitié ni pour l'âge ni pour le sexe (2). Redoutant la dure main de Serbelloni qui commandait les troupes pontificales, tous ces brigands s'enfuirent leur forfait accompli. Les protestants devaient malheureusement revenir bientôt et en plus grand nombre, mais après la prise de Camaret dont le siège fut opiniâtre, et craignant de succomber à leur tour, ils abandonnèrent Sérignan en grande hâte.

Les habitants qui avaient fui dans les bois, étaient à peine revenus que Crussol se présenta encore avec une armée composée de deux mille soldats et de six cents cavaliers. Il avait avec lui 8 pièces de canon. Prévenu de l'approche de cette armée, Serbelloni avait ordonné à la garnison laissée à Sérignan de se replier sur Orange. Aucun de ses soldats n'y consentit. Sainte-Jalle envoyé à son secours ne put soutenir la lutte et dut l'abandonner, malgré une heureuse sortie de la garnison qui prit deux canons aux protestants. Après la retraite de Sainte-Jalle, Crussol recommença à battre en brèche Sérignan avec les 6 pièces qui lui restaient. Tous les jours de nouvelles troupes venaient grossir le nombre des assiégeants apportant de Roquemaure des provisions de guerre et de bouche. La résistance devenant impossible, la garnison comptant sur le loyalisme de ses ennemis consentit à leur livrer la place. Les articles de la capitulation furent dressés et jurés le 22 mars 1563, mais les huguenots, au préjudice de leur parole et des lois de la guerre, passèrent au fil de l'épée la plus grande partie des soldats et des habitants (3).

(1) Archives de Vaucluse. E. Inventaire perpétuel, folio 312.
(2) Archives de Vaucluse, E. Morénas, notices sur le Comtat (Sérignan).
(3) Fornery, *Histoire du Comtat Venaissin*, T. II, p. 63.

Digitized by Google

Crussol qui avait succédé au baron des Adrets comme commandant en chef des protestants, était moins dur et moins sanguinaire que son prédécesseur. Il fut néanmoins impuissant et ne put arrêter les actes de brigandage et de vandalisme de ses soldats. Après s'être emparé du château, après avoir pillé le village, ils saccagèrent l'abbaye de Saint Marcel dont le souvenir se rattache à l'origine de Sérignan et dont il ne reste aujourd'hui qu'une vieille chapelle tombant presque en ruines et servant de grange. Ils incendièrent aussi le « Castellas » qu'aucun catholique ne défendait. Et tout cela fut fait en haine de Diane de Poitiers à qui les protestants reprochaient, bien injustement d'ailleurs, son influence néfaste sur Henri-II.

Diane de Poitiers qui avait prêté hommage au pape comme baronne de Sérignan le 10 février 1549 par l'intermédiaire du vice-légat et de Me Magnoti notaire (1), ne vint visiter qu'une seule fois ses terres du Comtat. Le château d'Anet avait pour elle d'autres agréments et le séjour de Saint-Vallier lui plaisait d'autant plus qu'elle était duchesse de Valentinois. Au déclin de sa vie, profitant d'une accalmie dans la lutte entre catholiques et protestants, elle voulut voir sa seigneurie. Vers la même époque, le marquis de Longiano, ancien gouverneur de Carpentras, qui avait succédé à Serbelloni comme général en chef des troupes pontificales, faisait une tournée d'inspection dans la région. Le 27 juin 1565, il avait couché à Bollène. Ayant appris que la duchesse de Valentinois était arrivée le jour précédent à Sérignan avec sa fille la duchesse de Bouillon, l'archevêque d'Embrun et l'évêque de Meaux, il se déplaça en grande hâte pour venir lui présenter ses hommages (2). Il fut reçu avec beaucoup de politesse et s'en retourna ravi de sa visite. Le 6 juillet, Diane de Poitiers s'acheminait sur Avignon où elle acceptait une gracieuse hospitalité à l'hôtel de Javon.

Le 20 du même mois elle quittait définitivement le Comtat (3). Il lui tardait paraît-il de retourner au château d'Anet où elle mourut le 29 avril de l'année suivante, à l'âge de 66 ans.

(1) Archives de Vaucluse E. Inventaire perpétuel, folio 16.

(2) Fornery *Histoire du Comtat Venaissin*, T. II, p. 107.

(3) Journal anonyme (1561-1582), publié par de Barthélémy. *Bull. du Com. des travaux historiques*, Section d'histoire et de philologie, 1884, p. 47.

Digitized by Google

L'existence de nos grandes amoureuses est toujours entourée d'anecdotes plus ou moins fantaisistes Avec le temps elles prennent une telle consistance que le grand public est persuadé de leur véracité. Combien de fois ai-je entendu dire que le « Castelas » avait été construit par Diane de Poitiers, qu'elle y séjournait souvent, et que le « Camin reiaou » — chemin royal — avait été appelé ainsi en souvenir de Henri II qui le prenait fréquemment pour venir voir sa bonne amie. La route existe bien sous ce nom, mais en réalité elle n'a fait qu'emprunter une ancienne voie romaine. Il est presque inutile d'ajouter que Henri II ne vint jamais dans la région et que sa favorite se soucia fort peu de son manoir. On dit aussi que Diane de Poitiers poursuivie par la femme légitime du roi, Catherine de Médicis, se cacha toute une nuit dans le château de Sérignan. La légende, qui prend ici une tournure romantique, est néanmoins basée sur un fait que l'imagination populaire a tout simplement controuvé. Henri II et la duchesse de Valentinois étaient morts depuis longtemps, lorsque la reine-mère, qui s'était réservée la gloire de pacifier la Provence, arriva en Avignon au commencement de juillet 1579. Elle y fut reçue avec les plus grands honneurs par le cardinal de Bourbon. Quelques jours après, Catherine de Médicis, le cardinal légat et toute la cour partirent d'Avignon et sa majesté alla coucher le 14 à Sérignan (1) Elle n'y trouva que la communauté pour lui souhaiter la bienvenue. Le lendemain elle se rendit à Suze.

Guillaume Robert de la Marck, duc de Bouillon, arrière petit-fils de Diane de Poitiers, était titulaire de la baronnie de Sérignan, mais ce jeune prince qu'avaient écœuré les massacres de la Saint Barthélémy abjura de très bonne heure la religion catholique. Appréhendant la persécution, il s'en fut à Genève où il vécut très retiré ne se préoccupant guère de ses terres du Comtat. Il mourut en 1588 sans s'être marié. Suivant ses dernières volontés sa jeune sœur Charlotte hérita de tous ses biens, mais, condition « sine qua non », elle devait épouser un prince protestant. Un an après Henri IV était roi de France, toujours indulgent, il ne mit aucun obstacle à cette restriction et favorisa presque

(1) Fornery, *Histoire du Comtat Venaissin*, T. II, p. 219.

Digitized by Google

le mariage de Charlotte de la Marck avec Henri de la Tour d'Auvergne vicomte de Turenne. Malgré une différence d'âge assez sensible ils paraissaient très unis, ils séjournèrent même à Sérignan, y donnèrent des fêtes et tout semblait présager pour eux le bonheur parfait quand Charlotte tomba malade. Elle mourut peu de temps après à l'âge de 21 ans en laissant à son mari tout ce qu'elle possédait. Elle n'avait jamais eu d'enfant. Interprétant à sa manière les avantages de cette donation, Henri de la Tour d'Auvergne s'empressa de prendre le titre de duc de Bouillon malgré les protestations de Charles Robert de la Marck qui considérait cette usurpation comme illégale, étant le seul à pouvoir revendiquer un titre qui lui appartenait depuis la mort de sa nièce. Le désaccord dura plusieurs années et ne prit fin que le 25 août à la suite d'une transaction passée devant Me François le Vasseur notaire à Paris (1). Charles Robert de la Marck renonçait en faveur de Henri de la Tour d'Auvergne maréchal de France, à tous les droits et prétentions qu'il pouvait avoir sur le duché de Bouillon, et comme dédommagement, Henri de la Tour d'Auvergne lui abandonnait la baronnie de Sérignan dont il ne pouvait guère lui contester la propriété grâce à la substitution établie par Jean de Poitiers. Il s'engageait en outre à payer 50.000 écus d'or à ses créanciers.

Un an après son veuvage, le nouveau duc de Bouillon s'était remarié avec Elisabeth de Nassau princesse d'Orange. De cette union naquirent deux enfants, dont le grand Turenne.

Plus d'un demi-siècle après ces évènements mourait, à l'âge de 77 ans, Henri de la Marck II, plus connu sous le nom de duc de Bouillon. Il laissait derrière lui plusieurs enfants et de nombreuses dettes. Sa fille Louise qui hérita de la baronnie de Sérignan avait épousé Maximilien d'Eschallart, marquis de la Boulaye. Secondée par son mari, elle eut le grand mérite de liquider la succession embarrassée que lui avait laissée son père et qui pesait lourdement sur sa baronnie. A sa mort son fils aîné en hérita. Il avait pris le titre du comte de la Marck et ne survécut que quelques années à sa mère. De son mariage avec

(1) Archives de Vaucluse, E. Inventaire perpétuel de Sérignan, folio 6.

Digitized by Google

L'existence de nos grandes amoureuses est toujours entourée d'anecdotes plus ou moins fantaisistes Avec le temps elles prennent une telle consistance que le grand public est persuadé de leur véracité. Combien de fois ai-je entendu dire que le « Castelas » avait été construit par Diane de Poitiers, qu'elle y séjournait souvent, et que le « Camin reiaou » — chemin royal — avait été appelé ainsi en souvenir de Henri II qui le prenait fréquemment pour venir voir sa bonne amie. La route existe bien sous ce nom, mais en réalité elle n'a fait qu'emprunter une ancienne voie romaine. Il est presque inutile d'ajouter que Henri II ne vint jamais dans la région et que sa favorite se soucia fort peu de son manoir. On dit aussi que Diane de Poitiers poursuivie par la femme légitime du roi, Catherine de Médicis, se cacha toute une nuit dans le château de Sérignan. La légende, qui prend ici une tournure romantique, est néanmoins basée sur un fait que l'imagination populaire a tout simplement controuvé. Henri II et la duchesse de Valentinois étaient morts depuis longtemps, lorsque la reine-mère, qui s'était réservée la gloire de pacifier la Provence, arriva en Avignon au commencement de juillet 1579. Elle y fut reçue avec les plus grands honneurs par le cardinal de Bourbon. Quelques jours après, Catherine de Médicis, le cardinal légat et toute la cour partirent d'Avignon et sa majesté alla coucher le 14 à Sérignan (1) Elle n'y trouva que la communauté pour lui souhaiter la bienvenue. Le lendemain elle se rendit à Suze.

Guillaume Robert de la Marck, duc de Bouillon, arrière petit-fils de Diane de Poitiers, était titulaire de la baronnie de Sérignan, mais ce jeune prince qu'avaient écœuré les massacres de la Saint Barthélémy abjura de très bonne heure la religion catholique. Appréhendant la persécution, il s'en fut à Genève où il vécut très retiré ne se préoccupant guère de ses terres du Comtat. Il mourut en 1588 sans s'être marié. Suivant ses dernières volontés sa jeune sœur Charlotte hérita de tous ses biens, mais, condition « sine qua non », elle devait épouser un prince protestant. Un an après Henri IV était roi de France, toujours indulgent, il ne mit aucun obstacle à cette restriction et favorisa presque

(1) Fornery, *Histoire du Comtat Venaissin*, T. II, p. 219.

Digitized by Google

le mariage de Charlotte de la Marck avec Henri de la Tour d'Auvergne vicomte de Turenne. Malgré une différence d'âge assez sensible ils paraissaient très unis, ils séjournèrent même à Sérignan, y donnèrent des fêtes et tout semblait présager pour eux le bonheur parfait quand Charlotte tomba malade. Elle mourut peu de temps après à l'âge de 21 ans en laissant à son mari tout ce qu'elle possédait. Elle n'avait jamais eu d'enfant. Interprétant à sa manière les avantages de cette donation, Henri de la Tour d'Auvergne s'empressa de prendre le titre de duc de Bouillon malgré les protestations de Charles Robert de la Marck qui considérait cette usurpation comme illégale, étant le seul à pouvoir revendiquer un titre qui lui appartenait depuis la mort de sa nièce. Le désaccord dura plusieurs années et ne prit fin que le 25 août à la suite d'une transaction passée devant Me François le Vasseur notaire à Paris (1). Charles Robert de la Marck renonçait en faveur de Henri de la Tour d'Auvergne maréchal de France, à tous les droits et prétentions qu'il pouvait avoir sur le duché de Bouillon, et comme dédommagement, Henri de la Tour d'Auvergne lui abandonnait la baronnie de Sérignan dont il ne pouvait guère lui contester la propriété grâce à la substitution établie par Jean de Poitiers. Il s'engageait en outre à payer 50.000 écus d'or à ses créanciers.

Un an après son veuvage, le nouveau duc de Bouillon s'était remarié avec Elisabeth de Nassau princesse d'Orange. De cette union naquirent deux enfants, dont le grand Turenne.

Plus d'un demi-siècle après ces évènements mourait, à l'âge de 77 ans, Henri de la Marck II, plus connu sous le nom de duc de Bouillon. Il laissait derrière lui plusieurs enfants et de nombreuses dettes. Sa fille Louise qui hérita de la baronnie de Sérignan avait épousé Maximilien d'Eschallart, marquis de la Boulaye. Secondée par son mari, elle eut le grand mérite de liquider la succession embarrassée que lui avait laissée son père et qui pesait lourdement sur sa baronnie. A sa mort son fils aîné en hérita. Il avait pris le titre du comte de la Marck et ne survécut que quelques années à sa mère. De son mariage avec

(1) Archives de Vaucluse, E. Inventaire perpétuel de Sérignan, folio 6.

Digitized by Google

Jeanne de Saveuse de Bouquainville il avait eu une fille qui épousa le 7 mars 1689 Jacques Henri de Durfort, duc de Duras, mestre de camp d'un régiment de cavalerie. Il était né dix-neuf ans plus tôt et mourut huit ans après son mariage emporté par la petite vérole. Il laissait derrière lui plusieurs enfants dont une fille Henriette Julie, née en 1696, qui épousa en novembre 1717, Procope Charles Bisaccia, comte d'Egmont, âgé seulement de 14 ans. Fils de Nicolas Pignatelli, duc de Bisaccia au royaume de Naples, il était aussi le petit neveu du pape Innocent XII qui condamna « les maximes de la vie des Saints » de Fénelon. Il avait hérité le comté d'Egmont de sa mère et ce titre lui donnait droit à la nationalité française. La duchesse de Duras qui était morte quelques mois avant le mariage de sa fille lui avait laissé la baronnie de Sérignan dont le revenu dépassait à cette époque 30.000 livres.

La comtesse d'Egmont a compté parmi les plus jolies femmes de son temps. Elle avait brillé à la cour du régent et fut même dame d'honneur de la reine. Coquette et fantasque, aimant le luxe et la représentation, elle mettait sans cesse à contribution la générosité de son mari qu'effrayaient ses dépenses excessives. Et dans ce foyer que troublait de loin en loin l'incompatibilité d'humeur grandirent quatre enfants :

Henriette Nicole, née le 10 avril 1719, qui fut mariée à l'âge de 19 ans à Marie Charles Louis d'Albert, duc de Luynes et de Chevreuse ;

Guy Félix, né le 5 novembre 1720, et qui mourut sans postérité le 3 juillet 1753. Un an après sa mort, sa veuve née Amable Angélique de Villars prit l'habit de religieuse aux filles du Calvaire ;

Thomas Victor, duc de Bisaccia, qui épousa sa cousine Marie Eléonore Caraccioli, princesse de la Villa, se fixa à Naples et mourut de la petite vérole dont il avait ressenti les atteintes le jour même de son mariage ;

Casimir, né le 6 novembre 1727, le futur comte d'Egmont.

A l'époque du mariage du duc de Bisaccia avec une princesse napolitaine, le comte d'Egmont qui accompagnait son fils en Italie s'arrêta à Sérignan. Le château qui n'était plus habité depuis longtemps commençait à se dégrader. En grande hâte on aménagea les salles qui paraissaient le plus intactes et le comte, son fils et leur suite furent dans l'obligation de loger au petit château qui est actuellement la propriété

Digitized by Google

du général de La Gardette-Favier. Pendant plus de 15 jours, ce ne fut qu'une série de fêtes et de réjouissances où tous, nobles, bourgeois, paysans participèrent. En partant le comte laissa non seulement le souvenir d'un grand seigneur, mais surtout celui d'un homme essentiellement bon et très abordable. A peine arrivé à Naples, il mourut presque subitement. Certains affirmèrent qu'il fut empoisonné et, coïncidence impressionnante, son fils était emporté un mois après par un mal implacable. Ces évènements se passaient en 1743.

A la mort de son frère aîné, Casimir, appelé successivement marquis de Renty, duc de Bisaccia, marquis de Pignatelli, devint comte d'Egmont. Il servait aux armées du Roi où après avoir été mestre de camp au régiment de dragons qui portait son nom, il parvint jusqu'au grade de lieutenant-général. A tous ses titres il joignait aussi celui de grand d'Espagne.

La comtesse douairière d'Egmont n'avait jamais voulu se dessaisir au profit d'un de ses enfants de la baronnie de Sérignan. Vieille coquette impénitente, parfois d'une générosité excessive, elle avait sans cesse des besoins d'argent et disait à qui voulait l'entendre que ses rentes qui dépassaient 100.000 livres étaient insuffisantes pour une dame de sa qualité. Son fils, sa fille, s'éloignaient d'elle le plus possible pour éviter ses doléances et surtout ses emprunts. Aussi venait-elle souvent à Sérignan avec l'espoir de se débarrasser d'une partie de ses terres. Malheureusement, la substitution établie par Jean de Poitiers était pour elle l'obstacle infranchissable qu'elle espérait toujours pouvoir tourner. Sans y voir le côté irrégulier, sans s'y attarder surtout, elle inféoda même des terres moyennant redevance (1). Elle vendit aussi ses privilèges, puisque en 1777 il se passa un évènement que l'histoire n'a pas suffisamment enregistré et dont l'importance semblait présager la grande évolution de 1789. C'est dans la seigneurie de Sérignan qu'a commencé le rachat des cens et droit de champart au moyen du versement d'une somme de 40 000 livres effectué par la communauté et qui affranchissait à jamais les habitants de toute servitude (2).

(1) Archives de Vaucluse, E. Inventaire perpétuel, folio 43.

(2) Archives de Vaucluse, E. Inventaire perpétuel, folio 94. L'acte relatif à ce rachat fut passé le 17 février 1777 devant Mes Gilles et d'Hugues, notaires.

Digitized by Google

Sérignan possédait à cette époque une véritable élite de gens de petite noblesse et de bourgeois. Ni les uns ni les autres n'étaient frondeurs mais exigeants dans leurs réclamations. Ayant le sens des réalités, ils comprenaient fort bien qu'un bouleversement était à la veille de se produire et leur grande loyauté s'offusquait de tout acte qui leur paraissait excessif. Leurs barons ne furent cependant jamais tyranniques, mais ils les connaissaient si peu que leur personnalité ne les préoccupait guère. Tous avaient lu les encyclopédistes, tous admiraient un peu J. J. Rousseau et tous n'avaient qu'un idéal : la liberté.

A la mort de sa mère survenue en 1779, le comte d'Egmont devint baron de Sérignan. Il en fut le dernier. Sa situation d'officier général ne lui permit que de rares déplacements. Plus tard il siégea comme député à l'Assemblée nationale, mais après les évènements qui furent le prélude de la Révolution, il émigra et mourut sans avoir revu la France. Sa fille unique, issue de son premier mariage avec Blanche de Saint Séverin, avait épousé le 21 juillet 1768 son cousin le prince de Pignatelli, fils du comte de Fuentès Pignatelli, ambassadeur du roi d'Espagne auprès du roi de France. De cette union naquirent deux enfants. Son fils aîné, qu'avait ébloui la gloire de Napoléon s'était rallié au parti de l'Empereur et fit la guerre contre ses compatriotes. Fait prisonnier et enfermé dans les casemates de Saragosse il n'en sortit qu'après la prise de la ville par les armées françaises. Il avait été sérieusement blessé et mourut peu de temps après. Son existence aventureuse ne lui avait pas permis de se marier. Son frère puiné le comte de Mora qui lui survécut disparut bientôt à son tour sans laisser de postérité. Et de cette famille qui portait un grand nom, il ne resta que des collatéraux : les petits-enfants de la duchesse de Luynes.

Après l'émigration du comte d'Egmont, toutes ses terres se vendirent comme bien nationaux. Les forêts réunies au domaine public en furent détachées par Napoléon, pour faire partie de la dotation de la Légion d'honneur, et quand Louis XVIII les rendit aux héritiers du comte d'Egmont, les petits-enfants de la duchesse de Luynes ne se dérangèrent même pas. Par l'intermédiaire des hommes d'affaires ils les vendirent à des particuliers sans s'en inquiéter davantage.

Digitized by Google

L'oubli, triste apanage du temps, a relégué bien loin le souvenir de ces évènements, et malgré le regain d'actualité que lui a laissé le grand entomologiste Fabre, Sérignan n'est aujourd hui qu'un modeste village sans beaucoup d'attrait. Les ruines y sont même peu intéressantes et l'église qui fut reconstruite une vingtaine d'années avant la Révolution n'offre aucun caractère artistique. Le panorama est néanmoins superbe. Du haut des collines boisées qui s'étendent bien au delà d'Uchaux la vue embrasse un cadre merveilleux. C'est la plaine luxuriante, la ligne sombre des Cévennes, les dentelles de Gigondas et, plus loin, le Ventoux dont la masse imposante semble avoir emprunté la couleur du ciel. Et quand le regard se pose sur les ruines du « Castelas », émouvant symbole d'une puissance lointaine, on pense que seule la nature demeure avec son charme et sa beauté.

Pierre BOISSIN.

Digitized by Google

Digitized by Google

# Le Peintre Philippe Sauvan

(1697-1792)

—:—

## I

**Les artistes arlésiens à Avignon. — Naissance et jeunesse de Sauvan. — L'atelier de Pierre Parrocel. — Voyage en Italie. — Retour et mariage.**

C'est un fait extrêmement remarquable que l'attraction exercée par la ville d'Avignon sur les artistes depuis l'arrivée des papes jusqu'à la veille de la Révolution.

Ce mouvement s'explique, au XIVe siècle, par l'édification du palais apostolique, des remparts et des livrées cardinalices, et par la reconstruction des églises, qui nécessitèrent le concours d'une foule de travailleurs de tout genre.

L'impulsion, bien que l'ère des grandes bâtisses fût close, se continua aux XVe et XVIe siècles. Dans les deux siècles qui suivirent et pendant lesquels la ville éleva ses hôtels, ses demeures bourgeoises, ses chapelles, le mouvement prit un nouvel essor, une nouvelle vie. Les artistes continuèrent à affluer, accourant de tous les points de l'horizon, et on les vit, soit se fixer à Avignon, soit y passer la meilleure partie de leur existence.

Les Guillaume Grève arrivèrent de la Frise, Quirin van Barcken de Leyde, les Mignard de Troyes, Jean Michel de Genève, les Parrocel de Brignoles, les Franque de Villeneuve, Reynaud Levieux de Nîmes, Thomas Lainée de Paris, etc. La ville d'Arles fut également

Digitized by Google

Digitized by Google

# Le Peintre Philippe Sauvan

(1697-1792)

—:—

## I

**Les artistes arlésiens à Avignon. — Naissance et jeunesse de Sauvan. — L'atelier de Pierre Parrocel. — Voyage en Italie. — Retour et mariage.**

C'est un fait extrêmement remarquable que l'attraction exercée par la ville d'Avignon sur les artistes depuis l'arrivée des papes jusqu'à la veille de la Révolution.

Ce mouvement s'explique, au XIVe siècle, par l'édification du palais apostolique, des remparts et des livrées cardinalices, et par la reconstruction des églises, qui nécessitèrent le concours d'une foule de travailleurs de tout genre.

L'impulsion, bien que l'ère des grandes bâtisses fût close, se continua aux XVe et XVIe siècles. Dans les deux siècles qui suivirent et pendant lesquels la ville éleva ses hôtels, ses demeures bourgeoises, ses chapelles, le mouvement prit un nouvel essor, une nouvelle vie. Les artistes continuèrent à affluer, accourant de tous les points de l'horizon, et on les vit, soit se fixer à Avignon, soit y passer la meilleure partie de leur existence.

Les Guillaume Grève arrivèrent de la Frise, Quirin van Barcken de Leyde, les Mignard de Troyes, Jean Michel de Genève, les Parrocel de Brignoles, les Franque de Villeneuve, Reynaud Levieux de Nîmes, Thomas Lainée de Paris, etc. La ville d'Arles fut également

Digitized by Google

entraînée par le courant ; elle envoya Jean Dedieu à l'atelier de Michel Peru, Joseph Balechou à celui de Jean Michel, Philippe Sauvan à celui de Pierre Parrocel. A la vérité, Dedieu ne passa dans Avignon que quelques années de sa jeunesse et Balechou ne revint que pour y mourir. Mais on peut dire de Sauvan qu'il en fit véritablement sa seconde patrie car il y vécut au moins soixante-dix-sept des quatre-vingt-quinze années que devait durer son *curriculum vitae*.

Malgré un séjour aussi long, sa biographie n'a guère été connue des historiens comtadins, et Barjavel, qui a été peut-être le premier à y songer, ne lui a consacré que deux ou trois lignes où, d'ailleurs, il y a autant d'erreurs que de mots : « Peintre distingué que l'on présume être né à Arles ; florissait à Avignon où il est mort avant 1789 » (1). Il faut avouer que les documents contemporains ne sont pas plus précis. Ainsi, son engagement d'apprentissage lui donne dix-huit ans en 1714, son contrat de mariage, vingt-un en 1718, et son mortuaire, quatre-vingt-quatorze en 1792 : ce qui laisse flotter entre 1696 et 1698 la date de son entrée dans la vie. Lui-même semble n'avoir pas été très bien fixé sur son âge. En effet, dans un acte notarié du 30 novembre 1753, il déclara sous serment qu'il était « originaire de la ville d'Arles et habitant de cette ville (d'Avignon) depuis environ trente ans, âgé comme il a dit d'environ cinquante ans » (2). Or, à cette époque, il avait cinquante-six-ans d'âge et trente-cinq d'habitation; c'était donc une erreur de cinq à six années.

Heureusement, toutes ces incertitudes et toutes ces difficultés sont aplanies par son baptistaire, retrouvé dans les anciens registres paroissiaux de sa ville natale et dont voici le texte : « *3 novembre 1697*. Dans l'église et paroisse Nostre Dame la Principalle de cette ville d'Ar-

(1) *Dictionnaire historique, biographique et bibliographique du département de Vaucluse*. Carpentras, 1841, t. II, p. 396 — Bellier de La Chavignerie et Auvray le font naître à Arles vers 1695 et mourir à Avignon en 1789 (*Dictionnaire général de l'Ecole française*, Paris 1885, t. II p. 471).

(2) Il s'agissait dans cet acte de reconnaitre qu'un certain Denis Villary, de Châteaurenard, tenait de lui en arrentement une maison depuis cinq années. Les témoins furent le tourneur Jean-Baptiste Cartailier et le fondeur Jérôme Alibert (Archives de Vaucluse, E. *Notaires*; M. Clavel, 1758, fol. 248; fonds Vincenti, reg. 794).

Digitized by Google

les (1) a esté baptizé Philippe Sauvan, né le mesme jour, fils à Honnoré peintre, et de Lucresse Bonnelle, mariés. Le parrain a esté Philippe Sauvan, son grand père, et la marraine Barthélemye Guest. Fait par nous soubsigné le père et le parrain. — Le Li Sauvain, Honoré Sauvan» (2).

Honoré Sauvan, peintre doreur, fut le premier maître de son fils. On a dit qu'il ne se borna point à ce que cet enfant reçût une éducation purement artistique et professionnelle, qu'il voulut aussi lui donner un enseignement général et que, dans ce but, il le mit au collège des Jésuites d Avignon. Augustin Canron le range, en effet, parmi les élèves les plus remarquables de cet établissement, à savoir les architectes Jean Baptiste Franque, Etienne Martellange, Royers de La Valfenière, Pierre Thibauld et Pierre Mignard, et les peintres Pierre et Joseph Parrocel et Joseph Vernet (3). Je voudrais bien l'en croire; mais comme Canron, suivant sa mauvaise habitude, a négligé d'indiquer à quelle source il avait puisé ce renseignement si plein d'intêrêt, je ne consentirai à en faire état que lorsque sa véracité aura été établie par autre chose que la simple affirmation d'un historien qui n'a pas toujours été très sûr.

Ce qui est autrement certain c'est que le jeune Philippe fit son apprentissage à Avignon, dans l'atelier de Pierre Parrocel. Ici nous avons pour garant le texte même du contrat qui fut passé entre les deux parties à la date du 27 novembre 1714. Ce document porte que M. Honoré Sauvan, peintre et doreur de la ville d'Arles, « a loué et loue la personne et œuvres du sieur Philippe Sauvan, âgé de dix huit ans ou environ, comme il a dit (4), à M. Pierre Parrossel, peintre de cette

(1) Cet édifice, qu'on appelait aussi l'église Sainte-Anne, devint en 1815 le Musée lapidaire d'Arles, place de l'Hotel-de-Ville.

(2) Archives d'Arles, GG. *Sainte-Anne*, baptêmes, fol 414, Renseignement dû à l'obligeance de M. Fernand Benoit, archiviste-bibliothécaire de la ville, lettre du 1er juillet 1925. — La signature *Le Li Sauvain* est évidemment celle de Philippe Sauvan. Quant au nom de la mère ( *Bonnelle*), il doit se lire *Bonnel* ; avant la Révolution, et particulièrement en Provence, les noms de femmes étaient fréquemment féminisés.

(3) *Les Jésuites à Avignon*; Avignon 1875, p. 94.-Le P. Marcel Chossat a reproduit cette liste en partie, sans songer à la contrôler (*Les Jésuites et leurs œuvres à Avignon* ; Avignon, 1896, p. 322).

(4) Il avait exactement dix-sept ans et vingt-cinq jours.

Digitized by Google

ville d'Avignon, pour apprendre l'art de la peinture pendant le temps et terme de deux années prochaines et sécutives qui commenceront ce jour dhuy et à tel et semblable jour finiront, estant lesquelles au préalable révolues et complètes. Pendant lesquelles le dit aprantif sera tenu de bien et fidèlement servir le dit sieur Parrossel aud. art de peinture et autres siennes affaires licites et honnestes, chercher son profit et évister son dommage de tout son pouvoir ; et cas advenant qu'il face le contraire ou commette choses sinistres, que Dieu ne veuille, luy et sond, père seront tenus des dommages et inthérets aud. sieur Parrossel au dire de deux m^es au dit art, sans forme ny figure de procès à peine de touts despans, dommages et inthérets ; et par contre led. sieur Parrossel [s'engage à ne] luy rien céler de son art, suivant le sçavoir et expériance que Dieu luy en a donné, pendant le temps dud. aprantissage, et sera tenu de fournir des alimens de bouche et lit nécessaires aud. aprantif suivant sa qualité, sans aucuns inthérets, à peine de touts despans. Avec pacte qu'en cas de maladie contagieuse dans la présente ville, que Dieu ne veuille, les parties seront en liberté, le maitre de congédier l'aprantif et led. aprantif pourra s'en aller illicentié dud. service, et la maladie finie led. aprantif sera tenu de retourner chez son maître pour y parrachever le temps dud. aprantissage ; comme aussy à la fin dud. aprantissage sera tenu de reffaire tout autre temps perdu, à peine de touts despans, dommages et inthérets »(1).

Philippe se trouva dans l'atelier de Parrocel avec les deux fils de ce maître, Pierre-Ignace, âgé de douze ans et Joseph-François, âgé de dix, et avec son neveu Etienne, qui en avait alors dix-huit. Dans un article paru dans le *Mercure de France* un quart de siècle après, nous avons un aperçu de l'enseignement et des tendances de Pierre Parrocel : « Sa manière de composer est ingénieuse, sa façon de dessiner paraît viser à celle de Pierre de Cortone ; c'est même un goût qu'il a communiqué à ses élèves, entre autres à son neveu de Rome et au sieur Philippe Sauvan, d'Avignon» (2). Ce dernier, très épris de son

(1) Archives de Vaucluse, E. *Notaires*; J. II Teyssier, 1714, fol. 353 v°; fonds Pradon, reg. 1128.

(2) *Mercure de France*, juillet 1739, p. 1490.

Digitized by Google

art et fier de s'y adonner sous la direction d'un peintre qui était à cette époque dans tont l'éclat de sa renommée, se mit à la besogne avec tant de zèle et s'y employa avec un si notable profit que, d'après le témoignage de Vincent Meynet, qui le connut beaucoup dans la dernière partie de sa longue existence, il devint « un excellent et savant artiste » (1). Comme son apprentissage ne devait durer que deux ans et qu'il est à peu près impossible, même à un homme de génie, d'acquérir l'excellence dans un temps si court, nous devons présumer que l'humble peintre doreur d'Arles était d'une certaine force et avait poussé assez avant les études premières de son fils. Parrocel n'eut donc qu'à compléter ces études et qu'à fortifier les bonnes dispositions de son jeune élève.

Au surplus, le maître et le disciple s'accommodèrent si bien l'un avec l'autre, que, d'un commun accord, l'apprentissage fut prolongé d'un peu plus d'une année. J'en trouve la preuve dans un acte que tous deux signèrent le 25 février 1717. Ce jour-là, en présence du notaire Teyssier et dans la salle basse de la maison de Parrocel, celui-ci et le jeune Sauvan se déclarèrent contents et satisfaits du temps qu'ils avaient passé ensemble en vertu du contrat du 27 novembre 1714 ils s'entr'acquittèrent et réclamèrent tous deux le barrement ou cancellation du dit acte : ce que Me Teyssier fit immédiatement devant eux (2).

Etant ainsi sorti de l'atelier de Parrocel, Philippe,très probablement sur les conseils des son professeur, partit pour l'Italie (3). Ce voyage était alors classique. Depuis près de deux siècles, on ne croyait point en France qu'un jeune homme qui se destinait à la carrière des arts pût s'y perfectionner autre part que dans la péninsule. Ce n'était pas cependant, surtout à l'heure où Sauvan s'y rendit, une bien merveilleuse éducatrice que l'Italie ; ses écoles étaient tombées, sauf peut-être

(1) *Notice historique des tableaux qui se trouvent au musée d'Avignon* ; an X, p. 95.

(2) Archives de Vaucluse, E. *Notaires*. J. H.Teyssier, 1717, fol 51; fonds; Pradon, reg. 1131.

(3) *Exposition des beaux-arts de Marseille*, 1861-livret p. 153;Adolphe Siret, *Dictionnaire historique et raisonné des peintres de toutes les écoles*; Braxelles-Paris, 1883, t. II p. 250.

Digitized by Google

celle de Venise, dans une décadence irrémédiable, et elles avaient été supplantées par la grande école française du XVII[e] siècle. Mais on s'était habitué au voyage ultramontain, c'était comme une sorte de routine, et les étudiants s'en allaient en Italie parce que leurs devanciers y étaient allés : ce qui d'ailleurs, n'a guère changé, même de nos jours.

Dans quelle partie de l'Italie, Philippe Sauvan s'arrêta-t-il? — La famille de Galéans de Gadagne possédait à Avignon au XVIIIe siècle, une copie de la célèbre fresque antique des *Noces Aldobrandines* qui a été attribuée à Sauvan dans un des nombreux inventaires dressés à l'époque révolutionnaire (1). Bien que cette attribution soit des plus contestables, il me semble néanmoins qu'à titre de simple indication elle puisse être utilisée pour insinuer une conjecture qui, sans prétendre s'imposer, concourrait d'une certaine façon à la découverte de la vérité. La fresque étant au musée du Vatican, la copie ne pouvait en être faite que dans cet établissement, et si vraiment elle a été peinte par Sauvan c'est que celui-ci s'était arrêté à Rome. Je ne me permets cette hypothèse que parce qu'ici la documentation fait absolument défaut. D'autre part, la copie du *Saint Michel* du Guide qui est dans notre église Saint-Agricol et est due, de l'avis unanime, à Sauvan, n'a pu, elle aussi, être exécutée que dans la Ville Eternelle.

L'absence du peintre arlésien ne fut d'ailleurs que d'une durée très courte. Sorti de l'atelier de Parrocel à la fin de février 1717, Philippe devait être de retour à Avignon au plus tard à la mi-août 1718. Cela fait donc un laps de temps d'une année et quatre ou cinq mois ; mais en tenant compte qu'il put ne pas partir tout de suite et qu'à la mi-août, époque de son mariage, il était rentré depuis un certain temps, on ne peut guère évaluer à plus d'un an la durée de son séjour en Italie, y compris le voyage de l'aller et celui du retour. (2)

Il avait sans doute connu avant son départ la jeune fille qu'il de-

(1) Archives de Vaucluse, T. *Musée et Bibliothèque d'Avignon*, carton 1791-1816. — Pour les ouvrages de Sauvan, voir le catalogue à la fin de cette étude.

(2) C'est donc à tort qu'E. Bénézit ne le fait se fixer à Avignon qu'en 1729. (*Dictionnaire critique et documentaire des peintres, sculpteurs, dessinateurs et graveurs de tous les temps et de tous les pays; Paris*, s. d. t. III, p. 726).

Digitized by Google

vait épouser et ne put se résigner à vivre longtemps loin d'elle ; en ce cas, il aurait suivi l'exemple de Nicolas Mignard qui, comme on sait, avait abrégé son séjour à Rome pour venir épouser Marguerite Avril à Avignon.

La Marguerite Avril de Sauvan se nommait Jeanne-Marie Benoit. Elle était fille du taffetassier Joseph Benoit et de Madeleine Boucard et avait dix-huit ans, c'est-à-dire trois ans de moins que son fiancé. Le contrat de mariage fut signé le 16 août 1718. Le père de Sauvan ne put assister à la passation de cet acte; mais il se fit représenter par le sieur Joseph Ricquier, dit Manoly (1). Le père de la jeune fille lui constitua une dot de 1.000 livres payable en cinq annuités et s'engagea à entretenir les deux jeunes mariés dans sa maison d'habitation, suivant leur condition et pendant trois années consécutives ; et, en cas de séparation provenant de son fait, il s'obligea à leur meubler une chambre et à pourvoir à leur alimentation ; il devait aussi leur fournir deux salmées de blé et un tonneau de vin. Philippe devait garder tout le gain provenant de la profession exercée par lui, à charge seulement de s'entretenir de linge, etc. La fiancée apporta aussi ses biens meubles et immeubles présents et à venir, ainsi qu'une somme de 400 livres. Si Philippe mourait avant elle, elle toucherait 200 livres à titre d'augment de dot, et, si elle mourait avant lui, il en toucherait 100 à prendre sur l'héritage du prédécédé ; les habits, bagues, joyaux, linge, etc. devaient appartenir de plein droit au survivant. (2)

La cérémonie nuptiale fut célébrée quatre jours après la signature du contrat, le 20 août, non pas à Saint-Didier, paroisse de la jeune fille, mais, par une faveur spéciale, dans la chapelle du palais des Papes (3).

(1) Il donna procuration à Ricquier le 8 août par devant Me Murayre, notaire à Arles. Le contrat nous fait connaître qu'à cette époque la mère de Philippe, Lucrèce Bonnel, était décédée et que son père s'était remarié.

(2) Archives de Vaucluse, E. *Notaires* : G. Roux 1718, fol 86 ; fonds Lapeyre, reg. 392, Le contrat fut insinué le 26 novembre(Id, B. 1190 : *Livre des insinuations des donations de cette ville d'Avignon*, fol 77 ve.)

(3) Archives d'Avignon, GG. *Saint Didier*, mariages 1703-34 fol. 91.

Digitized by Google

## II

**Le Logis des « Deux-Faucons ». — Les chevaux du roi René. — L'imprimeur Channey et le libraire Anequin — Les Palys — Pillage et incendie — Location de la maison par Sauvan — Acquisition.**

Philippe Sauvan demeura d'abord chez son beau-père ; mais ensuite, les enfants étant arrivés assez vite, il dut se préoccuper d'une habitation plus vaste. Par les baptistaires de ses trois premiers nés nous voyons qu'il était en 1719 sur la paroisse Saint-Didier et en 1721 sur la paroisse Saint-Agricol ; on le retrouve à Saint-Didier en 1722 et, quatre ans après, il acheta la maison où il devait passer le restant de sa vie.

Cette maison, dont l'historique demande qu'on s'y arrête un moment, se dressait à l'angle nord-ouest de la rue des Etudes, au coin de la rue des Trois-Faucons, vis- à- vis l'ancienne chapelle Saint-Eutrope, dont on voit encore la façade à l'angle sud-ouest. Elle fut d'abord le logis des *Deux-Faucons* dont le tenancier était au XV^e^ siècle Antonio Bartholini, de Florence, lequel reçut le 18 juillet 1441, l'ordre de refaire le pavage de la rue au-devant de son immeuble (1) ; trente-deux ans après, l'établissement était tenu par Jean Belli. René d'Anjou, roi de Sicile et comte de Provence, ayant envoyé trois chevaux en don au cardinal-légat Charles de Bourbon, ces animaux furent remisés aux *Deux-Faucons*, en attendant l'arrivée du prélat dont l'entrée solennelle eut lieu le 23 novembre 1473 (2).

Plus tard l'hôtellerie disparut et un imprimeur de Lyon, Jean de Channey, y installa ses presses en 1511, pour se transporter, neuf ans après, dans la rue de la Saunerie (3). La maison devenue libre reçut

(1) Jh. Girard, *Les maîtres des rues d'Avignon.* (*Annales d'Avignon et du Comtat Venaissin*, 1917-18, p. 57).

(2) Pierre Pansier, Les *rues d'Avignon au moyen âge*; 1911, p. 58-59, et *Entrée à Avignon de Charles de Bourbon* (*Annales*, etc, 1913. p. 193 et 204).

(3) Le même, *Histoire du livre et de l'imprimerie à Avignon du XIVe au XVIe siècle*; 1922 t. III, p. 65.

Digitized by Google

des étudiants de l'Université et, peu après, fut divisée en deux lots dont l'un appartint aux sœurs Marthe et Marguerite Barthélemy et l'autre à Sanctini Godeti, chanoine de Saint-Didier. Le 17 Mars 1523, les sœurs Barthélemy louèrent leur parcelle au libraire Antoine Anequin à la rente annuelle de 13 florins avec la jouissance des meubles qui s'y trouvaient, à savoir : une table de noyer, deux grands bancs de sapin et un banc de noyer à quatre pieds. Le libraire, dont la boutique était à proximité des bâtiments universitaires et par conséquent très achalandée, acheta trois ou quatre ans après, non-seulement la partie de la maison dont il était locataire, mais encore celle qui appartenait au chanoine de Saint-Didier. Il y mourut en 1534 et son frère et héritier Bernardin Anequin vendit le tout, le 25 juillet 1535, à un veloutier du nom de Claude de Blengeriis (1).

Un peu plus tard, quelques fragments de la maison ou de ses dépendances furent absorbés par le jardin de Fortia de Montréal (2), et le restant acquis par la famille de Palys; en 1655, les propriétaires étaient Antoine et Louis de Palys, ayant pour locataire leur oncle J.-B. des Achards de La Baume, qui avait été viguier d'Avignon l'année précédente. La maison fut pillée et en partie brûlée le 9 novembre 1655, pendant la guerre civile des Pévoulins et des Pessugaux (3). A la suite et à propos de cet évènement, une visite judiciaire fut faite le 13 janvier de l'année qui suivit, et les experts constatèrent que l'immeuble n'avait plus ni portes ni fenêtres et qu'il portait, visibles sur les murailles et les meubles, les traces du récent incendie ; les inventaires produits le 18 avril 1657, l'un par Antoine de Palys et sa mère et l'autre par Louis de Palys, s'élevèrent, le premier, à 4958 livres et le dernier, à 1475 écus (4). Les indemnités à eux octroyées leur permirent de réparer tant bien que mal les constructions ; plutôt mal, car dans le siècle suivant elles étaient encore en fort mauvais état.

(1) Archives de Vaucluse, E. *Notaires* : G. Savourey, 1525, fol 122 ; fonds de Beaulieu, reg. 1474.—P. Pansier, *Histoire du livre*, etc ; t. II, p. 33 et 35.

(2) Archives de Vaucluse, G. *Chapitre Saint Didier*, 12; fol. 26 v°.

(3) Bibliothèque d'Avignon, ms. 3357, fol. 115.

(4) J. Méritan, *Les troubles et émeutes d'Avignon. Pévoulins et Pessugaux.(Mémoires de l'Académie de Vaucluse)*, tirage à part, 1901, p. 49.

Digitized by Google

C'est pourtant sur cet immeuble délabré que Philippe Sauvan jeta les yeux pour s'y loger, lui, sa femme et quatre enfants qu'ils avaient déjà. En effet, le 19 février 1726, Louis de Palys, écuyer, arrenta à l'artiste la maison située au bout de la rue de la Place-Saint-Didier « vers la rue des Trois-Faulcons » et confrontant de deux parts les maisons de Balthazar Grégoire, menuisier, et des deux autres les rues publiques, à la réserve toutefois d'une boutique, d'une cuisine et de deux caves sur la grande rue occupées par le libraire Jean Hécard, et de deux membres habités par la veuve Bras. Cette location était consentie pour quatre ans commençant le 1er septembre prochain à la rente annuelle de 40 écus de 3 livres, monnaie de France, payable d'avance et par semestre (1).

Le propriétaire de Sauvan avait trois enfants: Etienne-Hyacinthe, Anne-Marie-Thérèse, celle-ci mariée au marchand Henry Roussel. Par testament, du 14 mars 1724 et codicille du 9 mars 1727, il légua à son fils aîné sa maison, qui menaçait « une prompte ruine », avec injonction de la vendre le plus tôt possible pour en employer le prix au paiement des dettes de sa succession ; mais cette vente devait être faite avec le consentement de Mme Roussel et de son mari. Etienne-Hyacinthe de Palys, ayant trouvé acquéreur, se heurta à la mauvaise volonté de ses beau-frère et sœur. Il fit visiter les bâtiments par des experts et reconnut que, pour les rendre habitables et mettre en état, il serait obligé d'employer une somme considérable qu'il n'est pas dans la succession de pouvoir fournir. C'est pourquoi il a cherché un acquéreur et l'a trouvé en la personne de M. Sauvan, peintre, demeurant rue de la Vieille-Boucherie, dans une partie de la dite maison, avec boutique, cuisine, caves, pour le prix de 3 000 livres monnaie de France, payables [illegible] et déclarant que le dit sieur de Palys [illegible] ne peut profiter cette occasion à cause [illegible] et [illegible] séparés pour [illegible] Sauvan que le contrat de [illegible] Didier notaire de cette

(1) [illegible] Sauvan [illegible] 204, fonds Vin-

Digitized by Google

des étudiants de l'Université et, peu après, fut divisée en deux lots dont l'un appartint aux sœurs Marthe et Marguerite Barthélemy et l'autre à Sanctini Godeti, chanoine de Saint-Didier. Le 17 Mars 1523, les sœurs Barthélemy louèrent leur parcelle au libraire Antoine Anequin à la rente annuelle de 13 florins avec la jouissance des meubles qui s'y trouvaient, à savoir : une table de noyer, deux grands bancs de sapin et un banc de noyer à quatre pieds. Le libraire, dont la boutique était à proximité des bâtiments universitaires et par conséquent très achalandée, acheta trois ou quatre ans après, non-seulement la partie de la maison dont il était locataire, mais encore celle qui appartenait au chanoine de Saint-Didier. Il y mourut en 1534 et son frère et héritier Bernardin Anequin vendit le tout, le 25 juillet 1535, à un veloutier du nom de Claude de Blengeriis (1).

Un peu plus tard, quelques fragments de la maison ou de ses dépendances furent absorbés par le jardin de Fortia de Montréal (2), et le restant acquis par la famille de Palys; en 1655, les propriétaires étaient Antoine et Louis de Palys, ayant pour locataire leur oncle J.-B. des Achards de La Baume, qui avait été viguier d'Avignon l'année précédente. La maison fut pillée et en partie brûlée le 9 novembre 1655, pendant la guerre civile des Pévoulins et des Pessugaux (3). A la suite et à propos de cet évènement, une visite judiciaire fut faite le 13 janvier de l'année qui suivit, et les experts constatèrent que l'immeuble n'avait plus ni portes ni fenêtres et qu'il portait, visibles sur les murailles et les meubles, les traces du récent incendie ; les inventaires produits le 18 avril 1657, l'un par Antoine de Palys et sa mère et l'autre par Louis de Palys, s'élevèrent, le premier, à 4958 livres et le dernier, à 1475 écus (4). Les indemnités à eux octroyées leur permirent de réparer tant bien que mal les constructions ; plutôt mal, car dans le siècle suivant elles étaient encore en fort mauvais état.

(1) Archives de Vaucluse, E. *Notaires* : G. Savourey, 1525, fol 122 ; fonds de Beaulieu, reg. 1474.--P. Pansier, *Histoire du livre*, etc ; t. II, p. 33 et 35.

(2) Archives de Vaucluse, G. *Chapitre Saint Didier*, 12; fol. 26 v°.

(3) Bibliothèque d'Avignon, ms. 3357, fol. 115.

(4) J. Méritan, *Les troubles et émeutes d'Avignon. Pévoulins et Pessugaux.(Mémoires de l'Académie de Vaucluse)*, tirage à part, 1901, p. 49.

Digitized by Google

C'est pourtant sur cet immeuble délabré que Philippe Sauvan jeta les yeux pour s'y loger, lui, sa femme et quatre enfants qu'ils avaient déjà. En effet, le 19 février 1726, Louis de Palys, écuyer, arrenta à l'artiste la maison située au bout de la rue de la Place-Saint-Didier appelée « la rue des Trois-Faulcons » et confrontant de deux parts les maisons de Balthazar Grégoire, menuisier, et des deux autres les rues publiques, à la réserve toutefois d'une boutique, d'une cuisine et de deux pièces sur la grande rue occupées par le libraire Jean Hécard, et de deux membres habités par la veuve Bras. Cette location était consentie pour quatre ans commençant le 1er septembre prochain à la rente annuelle de 40 écus de 3 livres, monnaie de France, payable d'avance et par semestre (1).

Le propriétaire de Sauvan avait trois enfants: Etienne-Hyacinthe, Antoine et Thérèse, celle-ci mariée au marchand Henry Roussel. Par testament du 14 mars 1724 et codicille du 9 mars 1727, il légua à son fils aîné sa maison, qui menaçait « une prompte ruine », avec injonction de la vendre le plus tôt possible pour en employer le prix au paiement des dettes de sa succession ; mais cette vente devait être faite avec l'intervention de Mme Roussel et de son mari. Etienne-Hyacinthe de Palys, ayant trouvé acquéreur, se heurta à la mauvaise volonté de son beau-frère. Il fit visiter les bâtiments par des experts et reconnut par là « que, pour les rendre habitables et mettre en état, il seroit obligé d'y employer une somme considérable qu'il n'est pas dans la situation de pouvoir fournir. C'est pourquoy il a cherché un acquéreur pour la dite maison et bâtiment, qui est M. Sauvan, peintre, demeurant en cette ville, locataire d'une partie de la dite maison, avec lequel il a convenu du prix de 3.000 livres, monoye de France, payable suivant l'indication qui luy en sera faite, et d'autant que le dit sieur de Palys, susdit principal, ne peut perdre cette occasion à cause du pressant besoin que lad. maison et bâtiment ont d'être réparés pour en empêcher la ruine, il a convenu avec led. Sauvan que le contrat de la dite vente luy seroit passé, écrivant le Sr. Fellon, notaire de cette

(1) Archives de Vaucluse. E. *Notaires*: J. Spinardy, 1726, fol 264; fonds Vincenti, reg. 1933

Digitized by Google

ville, dans la salle basse de la maison de M. de Chateaublanc, ancien trésorier de N. S. P. le Pape en cette légation, demain 27e du courant à deux heures et demye après midy. »

La veille, 26 février, la Cour temporelle de Saint-Pierre décida que notification de cette vente serait faite aux époux Roussel par le courrier Vital, aux fins qu'ils assistassent à la passation de l'acte si bon leur semblait et que du tout ils n'en prétendissent cause d'ignorance. (1)

L'acte fut donc passé le 27. Philippe Sauvan s'engagea à verser les 3.000 livres, savoir : à Marguerite Crivelly de Villegarde, mère du vendeur, 2.047 livres 10 sols ; au notaire Bilhon, 800 livres portant pension à 4 p. %, et 152 livres 10 sols à divers autres créanciers. Le 28 février, trois experts jurés : Etienne Lamy et Guillaume Alexandre, maçons, et Bénézet Granier, menuisier-charpentier, firent l'expertise de l'immeuble vendu et, attendu son état de délabrement, ne l'estimèrent qu'à la somme de 2.725 livres (2).

Sauvan mit la maison en état d'habitabilité et s'y installa définitivement. Les locaux étant trop vastes pour lui et son ménage, il en arrenta une partie (3). Cette maison porte actuellement le n° 21 de la rue des Trois-Faucons.

(1) Archives de Vaucluse, B. 1.000, fol. 179 v° à 181.

(2) Archives de Vaucluse, E. *Notaire*; A. Fellon, 1728. fol 114 v° et 131; fonds de Beaulieu, reg 1623) —Le 13 mars, Sauvan reconnut la directe de la Chartreue de Villeneuve-lez-Avignon sur cette maison, frappée d'une cense annuelle de 20 sols (Id. *ibid*, fol 158). C'est pour payer son acquisition que le peintre emprunta 1° le 2 mars 1728, à Jean-Pierre de Madon de Chateaublanc, ancien trésorier du pape. 1500 livres, dont il s'engagea à lui supporter une pension annuelle et perpétuelle de 75 livres, hypothéquée sur la maison qu'il venait d'acheter (id. *ibid*, fol 142 v°), 2° le 9 avril suivant, 600 livres à l'abbé Joseph Thomas, chanoine de Saint-Geniès, auquel il s'engagea à payer une pension de 36 livres par an; le chanoine céda cette pension, le 17 avril 1739, à Catherine Poulle, femme de Louis Desmarez, seigneur de Montdevergues. et Sauvan désintéressa cette dame le 18 février 1747 (Id. *ibid*, J. G. Imonier 1747, fol 69 v°, fond Charasse, reg. 341) —Le 10 avril 1728, il versa 2047 l. 10 s. à la veuve de Palys, et le 29 mai régla ses comptes avec Etienne-Hyacinthe (Id. *ibid* : A Fellon, 1728 fol 176 et 246; fonds de Beaulieu, reg. 1623) Le paiement de la maison fut achevé le 15 mars 1730 par le versement de 140 livres fait par Sauvan au marchand François Rousset pour extinction de tous les droits de celui-ci sur l'immeuble en question (Id. *ibid* : A Fellon 1730, fol 120; même fonds, reg, 1624).

(3) Le 22 mars 1731. il loua à Antoine Germain, maître de danse, pour trois ans, à la rente annuelle de 60 livres roi, une cuisine, un escalier et deux chambres au dessus, le tout ayant issue dans la rue des Etudes (Id. *ibid* G. Roux, 1734, fol. 125, fonds Lapeyre, reg. 407).

Digitized by Google

Maintenant que nous connaissons la naissance, la jeunesse et le mariage de Sauvan et que nous savons dans quel immeuble il demeurait à Avignon, je vais donner sur sa vie artistique tous les renseignements qu'il m'a été possible de recueillir.

## III

**Les premiers ouvrages de Sauvan. — Entrée de l'archevêque d'Avignon. — Plafond de l'Hôtel de Ville. — Voyage à Paris. — Travaux de 1758 à 1780. — Le tableau de *la Tour*. — La dernière œuvre.**

Le premier ouvrage que peignit Sauvan à Avignon lui fut commandé par l'aumône de la Petite-Fusterie. La confrérie des fustiers possédait un modeste oratoire situé dans la rue de la Petite-Fusterie, proche l'angle de la rue Saint-Agricol, vis-à-vis l'église de ce vocable, et encastré dans la maison d'Anglesy. Le 15 mai 1719, l'artiste reçut 50 livres, monnaie de roi, « pour avoir peint l'*Annonciation de la Sainte Vierge* sous le toict de la chapelle avec les armes qui sont au milieu, faisant la dite somme en patas 58 livres 6 sols 8 deniers », et, le même jour, le menuisier Jean Martin toucha 12 sols « pour avoir monté et démonté l'eschafeau pour le susdit peintre et pour avoir fourni des planches pour ledit eschafeau »(1). La même année, Sauvan peignit le *Saint Ignace de Loyola* du grand séminaire d'Avignon, et l'année suivante le *Saint Charles Borromée* du grand séminaire d'Aix-en-Provence (2).

En 1726, il reçut l'étrange commande de peindre « un habit » au portrait de Mgr de La Croix de Castries, archevêque d'Albi, et, le 26 mai, toucha pour cette besogne 16 livres (3). Il s'agissait très probablement d'un portrait dont la tête seule avait été achevée par l'artiste qui s'était chargé de cet ouvrage.

(1) Archives hospitalières d'Avignon, *Petite Fusterie*, E. 21, p. 796. — Bibliothèque d'Avignon, ms. 3231, fol. 103.

(2) Voir au catalogue.

(3) Henri Requin, *Notes manuscrites* (Biblioth. d'Avignon). Il donne pour référence : A. Gollier, 1726, fol. 254 ; fonds Vincenti, où cet acte ne se trouve pas.

Digitized by Google

Vers cette époque, les Pénitents blancs d'Avignon, qui avaient leur chapelle dans l'enclos des Dominicains, demandèrent à Sauvan un projet de décoration picturale pour la voûte en berceau de cet édifice ; le peintre en fit le dessin et dressa un devis dont le montant s'élevait à 800 livres. Sur ces entrefaites, on s'aperçut que le berceau en question menaçait de s'écrouler et qu'il était urgent de le faire raffermir le plus tôt possible. L'architecte Jean-Baptiste Franque se chargea de cette consolidation dont la dépense, qui n'avait pas été prévue, épuisa les ressources de la confrérie. Les Pénitents se virent obligés, dans leur délibération du 6 novembre 1727, de décider qu'ils se borneraient à faire « grizer » le susdit berceau « avec le moins de dépense qu'il se pourra ». Sauvan dut donc remettre son dessin à M. de Calvières, l'un des députés de la confrérie, et se contenter d'une indemnité de 15 livres en monnaie de roi (1).

Il fut certainement plus heureux pour le portrait de Mgr de Forbin de Janson, archevêque d'Arles, qu'il dut peindre peu après et qui fut gravé en 1735 par son concitoyen Balechou. Anne-Louise de La Queuille, épouse de Joseph-Louis-Dominique de Cambis, marquis de Velleron, l'occupa en 1738 ; mais la quittance qu'il délivra à cette dame ne nous apprend malheureusement rien sur le sujet du travail qu'il exécuta pour elle : « Jay receu de Mme la Marquise de Velleron la somme de 42 l. pour prix d'un tableau que je lui ai fait. A Avignon, ce second juillet 1738. **Sauvan** » (2).

En cette même année, le 5 décembre, les bailles de la confrérie du Saint-Sacrement de l'église Saint-Geniès, l'une des paroisses d'Avignon, donnèrent au doreur Etienne Gardereau le prix-fait de la dorure du retable du maître-autel et du boisage des deux ailes au-dessus des stalles des chanoines, ainsi que celle du tombeau en bois et des piédestaux à côté de la chapelle du saint dont l'église portait le nom, du cadre du grand tableau du maître-autel et de deux autres tableaux, au prix de 3.600 livres, monnaie de France. Gardereau avait quinze mois pour

(1) *Pénitents blancs d'Avignon*. Délibérations, 1679-1753, fol. 83 (Bibliothèque d'Avignon, ms. 1768).

(2) *Archives des Cambis*, fol 252. (Id, ms 3442).

Digitized by Google

conduire à bonne fin cet important ouvrage, et il fut convenu entre les parties que le travail, à son achèvement, serait examiné et reçu par Sauvan (1). On voit que la réputation de celui-ci était, à cette époque, solidement établie. Il travaillait beaucoup ; mais je ne puis citer dans sa biographie que les ouvrages dont la date est connue, et ceux-là ne sont guère nombreux ; nous les retrouverons, avec les non datés, dans le catalogue général de ses œuvres.

Parmi les toiles datées, je citerai : *Un vœu à Notre-Dame* qu'il peignit en 1740 pour l'église paroissiale de Richerenches (Vaucluse) et qui lui fut payé 30 livres ; le portrait de Joachim Levieux de Laverne, primicier de l'Université d'Avignon, exécuté en 1741, et les armes de cette Université dessinées en 1743 et dont la gravure sur bronze fut confiée à Jean Michel.

L'entrée solennelle de Joseph de Guyon de Crochans, archevêque d'Avignon, qui se fit le 17 décembre 1742, fut l'occasion de grandes décorations publiques dont on chargea Jean-Baptiste Franque et Philippe Sauvan. La vie du patriarche Joseph en fut le thème. Il y eut une salle aux harangues en dehors de la porte Saint-Lazare, un arc de triomphe en dedans, un second arc aux Visitandines de la rue Philonarde, un théâtre rue de la Bonneterie, vis-à-vis l'hôtel de Barbentane, un autre à la place du Change et enfin un troisième et dernier arc triomphal à l'entrée de la rue qui fait face à l'hôtel de ville. Le P. Charles, de la compagnie de Jésus, fut chargé d'écrire la relation de cette somptueuse fête ; mais comme Offray en fit une impression infidèle, l'auteur en publia une plus exacte chez Girard et Séguin. On lit dans cette dernière: « C'est M. Sauvan, fameux peintre de cette ville, qui a donné les desseins de tous ces monumens et qui les a exécutés en partie. Il a été charmé d'avoir cette occasion de témoigner son zèle pour la gloire de notre prélat. Il travaille à donner au public la gravure de tous les desseins qui ont servi à cette fête. M. Franque, architecte de la ville, et dont la réputation n'est pas bornée à cette province, a eu, de concert avec M. Sauvan, la direction de ce superbe appareil, et l'on peut dire qu'il a eu

(1) Archives de Vaucluse, E. *Notaires*. E. J. Coulombet, 1737—38, fol 449 ; fonds Lapeyre, reg. 179.

Digitized by Google

tout le succez que l'on pouvoit attendre de ces deux habiles maîtres ». Un des fils de Sauvan, Jean-Baptiste, alors en rhétorique, fut un des écoliers chargés de complimenter Mgr de Crochans (1).

Sauvan, sur la commande de la commune de Bédarrides (Vaucluse), peignit un tableau destiné à la chapelle Saint-François-de-Paule et pour lequel il reçut en 1744 une somme de 100 livres, acompte des 300 à lui dues (2).

Quelques années après, la ville d'Avignon voulut donner au pape Benoît XIV et au vice-légat Pascal d'Aquaviva un témoignage de sa reconnaissance pour les secours qu'elle avait reçus d'eux pendant une récente disette, et elle décida d'en commémorer le souvenir par une grande peinture. Le 5 décembre 1748, l'assemblée des consuls délibéra « de faire faire le plafond de la salle basse consulaire à la détrempe à M^r^ Sauvan, peintre, lequel se chargera de la fourniture des toilles, et de refaire toutes les frises pour assortir ledit plaffond suivant l'esciss (l'esquisse) qu'il en a fait pour le prix de 3.000 livres, monoye de France, à condition que le tout sera fait et parfait pour tout le mois d'avril prochain » (3). Le prix-fait fut baillé à l'artiste par le secrétaire de la ville le 7 décembre. L'ouvrage, terminé avant le terme convenu, fut mis en place en janvier 1749, et on régla Sauvan en trois paiements de 1.000 livres chacun, les 6 mai, 7 et 21 juin de la même année (4). Cette décoration, qui se compose de trois panneaux : la *Souveraineté*, le *Génie gouvernemental* et le *Génie consulaire*, est actuellement au Musée de la ville.

Grâce au journal manuscrit d'un des fils du grand architecte Franque, Jean-François, chanoine de Saint-Agricol, nous savons que Sauvan fit en 1753 un voyage à Paris (5). En raison de cette absence, il constitua sa femme, le 27 juin, procuratrice spéciale et générale pour

(1) *Entrée solennelle de Mgr. Joseph de Guyon de Crochans archevêque d'Avignon, faite le 17 décembre 1742*, Avignon, Girard et Seguin, 1743, p. 38 et 50.

(2) Archives de Bédarrides, CC. *Comptes*, 336.

(3) Archives d'Avignon, BB. *Assemblée consulaire*, 1748-59, à la date.

(4) Id. CC. *Comptes*, 1739-51, fol 475 v°, 481 v° et 483; pièces justificatives, mandats 279, 334 et 356.

(5) Chanoine Franque, *Journal* (Bibliothèque d'Avignon, ms, 1513, fol 90).

Digitized by Google

l'administration de ses biens et la gestion de ses affaires (1). Nous ne savons absolument rien de ce voyage. L'artiste était encore à Paris vers la fin de l'année suivante, puisque, le 3 septembre 1754, un acte notarié le signale comme absent ; son retour eut lieu peu après, et, le 6 novembre, on trouve sa signature dans un autre acte passé à Avignon (2).

Sauvan ne reculait point devant les plus modestes travaux. A la date du 30 septembre 1758, il est mentionné en ces termes dans les registres des Pénitents noirs de la Miséricorde : « A M. Sauvan, peintre, dix livres roy pour avoir donné à un Christ et croix de la chapelle une couleur d'yvoire » (3). Cela ne voulait point dire qu'on mésestimait sa valeur ; car après le décès de François-Marie-Xavier d'Honorati de Jonquerettes, qui eut lieu le 2 septembre 1767, nous voyons qu'il fut un des experts de l'inventaire des meubles et effets laissés par le défunt « pour ce qui regarde les tableaux et les estampes » (4).

Au mois de mars 1768, il obtint l'autorisation de voir dans sa prison l'assassin Langlade, qui avait été condamné à la peine capitale il dessina son portrait et le grava.

A la suite de différends entre la cour de Rome et la cour de France, le roi Louis XV crut devoir mettre la main sur le Comtat et, par lettres patentes du 1er juin 1768, chargea le marquis de Rochechouart d'occuper Avignon. Il envoya aux consuls de cette ville une copie de son beau portrait par Van Loo ; ce tableau arriva le 28 Avril 1769 et fut soigneusement déballé le lendemain par le sculpteur Joseph Sibut et le peintre Philippe Sauvan qui le placèrent dans la salle du conseil, où il fut solennellement inauguré le 8 mai (5) Le 15 juin, Sibut reçut

(1) Archives de Vaucluse, *E. Notaires* ; C. Terris, 1753, fol 113; fonds Pradon, reg. 1073

(2) Le 3 septembre. Forestier, Bertrandet, Trial et Gauger vendirent au profit de Sauvan « absent » une pension annuelle et perpétuelle de 17 livres 10 sols, à raison de 5 %, payable en l'habition du dit peintre à partir du 3 septembre 1755 et jusqu'à l'extinction de cette pension. Le 6 novembre, Sauvan vendit la dite pension à François-Hyacinthe Teyssier, du Pont-de-Sorgue (Id. *ibid* : C. Terris, 1754, fol 257 v° et 274 ; fonds Pradon, reg. 1073).

(3) Id. H. *Maison de santé* (Pénitents de la Miséricorde), 20, p. 7.

(4) Id. E. *notaires* : J. Poncet, 1767, fol 1974 : fonds de Beaulieu, reg 1841.

(5) Le chanoine Arnavon, *Journal*, p. 100 (Biblio. d'Avignon, ms 1520)

Digitized by Google

de la trésorerie municipale une somme de 21 livres, « pour avoir, dit le texte, encadré le portrait du Roy et conduit tous les ouvriers pour la décoration de l'emplacement dudit tableau ». Le nom de Sauvan ne figurant pas dans le libellé de cette dépense, il y a lieu de croire qu'il fut payé de ses soins sur les 21 livres comptées à Sibut (1).

Quelques années après, le marquis de Calvière, qui avait dans la rue Saint-Marc un fort bel hôtel, demanda à Sauvan un dessin pour le fronton de la façade. Il en fut si satisfait que, le 9 juillet 1775, il écrivit à son ami Esprit Calvet : « Le dessein pour le fronton de ma maison d'Avignon est une chose charmante. Je vous prie de le luy dire et de l'en remercier de ma part » (2).

L'artiste avait peint un *Saint Michel* d'après le Guide, et cette copie fut acquise par la marquise de Forbin, qui en fit don au chapitre de Saint-Agricol ; elle est encore dans l'église de ce vocable, où elle fut bénite en octobre 1777 (3).

Dans les quelques notes qu'il a consacrées à Sauvan, Vincent Meynet dit : « Ce savant peintre, à l'âge de quatre-vingts ans, fit un tableau pour l'église de Roquemaure. Il représente la *Sainte Vierge qui tient l'enfant Jésus, saint Jean-Baptiste et saint Charles* : il est d'un grand mérite » (4). L'âge de l'artiste fixe l'exécution de cette toile à l'année 1777. — Le 23 août de l'année suivante, Sauvan reçut de l'hôpital de l'Isle-sur-Sorgue 60 livres pour le tableau du maître-autel de la chapelle de cet établissement (5). — Le 13 août 1780, on plaça, au fond du chœur de l'église paroissiale Saint Symphorien d'Avignon, un grand ouvrage qui représentait *Saint Symphorien montant dans le ciel entouré d'anges* ; on le suspendit au-dessus d'une *Adoration des Roys*, qui était

(1) Archives d'Avignon, CC.*Comptes*, 1769; pièces justificatives, mandat 155

(2) Bibliothèque d'Avignon, ms 2356, fol 189. Cet hôtel a été démoli lors du percement de la rue de la République.

(3) J. Moutonnet, *Notice historique et artistique de l'église paroissiale de Saint-Agricol dans Avignon*; 1842, p. 145. - P. Achard, *Saint-Agricol d'Avignon, par un Paroissien* ; 1873, p. 40.

(4) *Notice historique des tableaux*, etc, p. 95.

(5) Archives hospitalières de l'Isle-sur-Sorgue, E. 28 (1765-83), fol. 146.

Digitized by Google

le principal tableau de cette église (1). Ce grand ouvrage, qui est de Sauvan, se trouve aujourd'hui dans l'église des Carmes.

A l'instigation de notre artiste, les consuls d'Avignon écrivirent, le 3 mai 1783, à l'abbé Nardi, agent de cette cité à Paris : « M. Sauvan, peintre et citoyen distingué de notre ville, avoit envoyé il y a quelque tems à M. Mazetty, sculpteur à Paris, un tableau représentant *la Tour* dans l'intention de le faire graver. Vous verrés par le mémoire cy-joint que le sieur Mazetty a été surpris per M. Villiers, orphèvre de cette ville, qui se trouve actuellement à Paris et qui, au moyen d'une lettre supposée, a retiré ledit tableau des mains du sieur Mazetty pour le faire graver lui-même à son profit. M. Sauvan, vieillard de quatre-vingt-six ans, qui jouit ici de l'estime publique et de la plus haute réputation est venu nous réclamer votre crédit et nous a prié de vous addresser ce mémoire, afin que vous vous inréressiés auprès de M. le Lieutenant général de police pour lui faire restituer son tableau et la planche qui a été faite d'après ce même tableau. Vous nous ferés un vrai plaisir de faire toutes les démarches convenables pour lui procurer la satisfaction qu'il est en droit d exiger. »

L'abbé Nardi répondit aux consuls, le 15 mai : « Messieurs, les papiers contenus dans la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'addresser le trois de ce mois m'ayant éclairé sur la conduite suspecte du nommé Veillet, orfèvre d'Avignon, j'ai cru cependant, avant de prendre un parti violent, qu'il étoit prudent d'interroger le sieur Mazetti pour m'assurer de toutes les particularités de cette affaire. Le procédé de Veillet étant très répréhensible, j'ai craint que M. le Lieutenant général de police ne se déterminât, malgré mes sollicitations, à le faire enfermer. J'ai recherché d'abord les moyens les plus sages et les moins violens pour retirer tout ce que M. Sauvan a droit de réclamer ; cependant si le sieur Veillet manque à se rendre chés moy au jour que je lui ai indiqué pour restituer les effets redemandés, je me verrai forcé à obtenir par l'autorité ce que je n'aurois voulu retrouver que par la

(1) R. de Véras, *Recueil des épitaphes et inscriptions des églises d'Avignon*, (Bibliothèque d'Avignon, ms 1738, fol. 90 v°) -- *L'Adoration des Rois* est de Guillaume Grève.

Digitized by Google

persuasion et la douceur. Vous pouvés, Messieurs, prévenir M. Sauvan que votre recommandation m'a déterminé à faire sur le champ toutes les démarches nécessaires, et que ses intérêts seront défendus avec toute la célérité qu'une affaire de cette nature peut exiger. J'espère pouvoir incessamment vous annoncer que tous les effets relatifs à la propriété de M. Sauvan seront déposés chez moy et qu'il pourra en disposer à sa volonté » (1).

Le roi de France ayant rendu Avignon et le Comtat au Saint-Siège en 1774, Philippe Sauvan, dix ans après, crut devoir commémorer cet évènement dans une toile qui paraît être la dernière qu'il peignit. Il l'offrit en ces termes aux consuls de la ville : « Messieurs, vous avés donné des éloges à la manière dont j'ai traité mon sujet, intéressant pour tout bon citoyen. Ces éloges en me donnant de l'estime pour mon ouvrage, m'ont engagé à le perfectionner et encouragé à l'offrir à la patrie : vous en êtes les pères. Joignés à la faveur d'agréer cet hommage celle de le recevoir comme une preuve de mes sentiments et du respect avec lequel je suis, Messieurs, votre très humble et très obéissant serviteur. **Sauvan**, peintre Avignon, le 17 juillet 1784 » (2).

L'assemblée consulaire, réunie le 5 août, délibéra d'accepter ce tableau, qui représentait la *Restitution de la ville d Avignon au Saint-Siège*, et laissa aux consuls la liberté de reconnaître ce don de la manière qu'ils trouveraient la plus honorable ; le Conseil de ville, saisi le lendemain de cette affaire, confirma la décision de l'Assemblée consulaire, et l'artiste reçut, le 12 août, une gratification de 480 livres (3).

(1) Archives d'Avignon, A. A. *Correspondance des consuls*, 32, fol 35 v°, et 134 à la date.

(2) Id. *ibid*, 135, à la date.

(3) Archives d'Avignon, BB, *Assemblée consulaire*, 1759-87, à la date, et *Conseil de ville*, 1782-84, fol 161 v° — CC. *comptes*, 1776-85, fol 170 v°; pièces justificatives, mandat 18.

Digitized by Google

## IV

**Vie privée de Sauvan. — Ses amis. — Actes de désintéressement et de charité. — Sa mort. — Ses élèves — Jugement sur lui. — Ses enfants.**

Je n'ai que peu de choses à dire sur la vie privée de Sauvan, sur ses habitudes, son caractère, ses relations. Il travailla beaucoup et son existence s'écoula sans incidents, sans fracas et presque sans anecdotes.

Il avait beaucoup d'amis et, bien qu'il ne fût pas d'Avignon, il ne cessa d'avoir avec ses confrères des rapports d'une très grande cordialité. Il faut — soit dit en passant — rendre aux artistes comtadins d'alors cette justice qu'ils vivaient entre eux dans une concorde qui fut rarement troublée, et qu'ils accueillaient les émules leur venant du dehors avec une sympathie qui, certainement, en incita beaucoup à se fixer dans un aussi aimable pays.

En revenant d'Italie, Sauvan retrouva dans Avignon son excellent maître Pierre Parrocel, lequel voulut bien tenir sur les fonts un de ses fils en 1721. Il se lia avec l'architecte Jean-Baptiste Franque et son fils François, avec l'orfèvre Pierre Germain, avec le décorateur Antoine Vernet. En 1732, le fils de ce dernier, le futur grand peintre de marines, qui sortait de l'atelier aixois de Viali, étudia la peinture d'histoire avec lui (1) ; et le 11 décembre de la même année, Sauvan fut le parrain de Philippe-Bénézet Vernet, frère de Joseph (2). François Franque lui envoya des pinceaux de Rome en 1733 et de Paris en 1734 (3).

Le 14 octobre 1734, Pierre Germain, alors dans la capitale, écrivit au vieux Franque, son oncle : « Je comptois dimanche dernier d'envoyer des esquisses à M. Sauvan avec les explications qu'il demande ; elles ne seront entièrement finies que dimanche prochain. Le hazard

(1) Léon Lagrange, *Joseph Vernet et la peinture au XVIII° siècle*; Paris, 1864 p. 7 et 232 — Adrien Marcel, *La jeunesse de Joseph Vernet* (*Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, 1915, p. 30).

(2) Archives d'Avignon, GG *Saint-Didier*, naissances, 1714-44, à la date.

(3) *Correspondance des Franque* (Bibliothèque d'Avignon, ms 1300, fol 90 et 146).

Digitized by Google

fait que c'est le fils à M. Parrocel qui est le plus versé dans le genre, et comme il me fut adressé sans que je fusse prévenu, voulant ménager M. Sauvan, je feignis que celuy qui avait la commande n'étoit pas venu; par ce moyen, j'eus le temps de composer une lettre pour un autre endroit, en lui ôtant toute connoissance et luy fit présenter led. mémoire instructif par un de ses amis. La chose a très bien réussy. C'est à M. votre compère à se ménager auprès du père et de me marquer son sentiment là-dessus»(1). Cette petite affaire paraît assez obscure, et je n'ai trouvé aucun autre texte qui me permette de l'élucider. Il s'agit sans doute des esquisses d'un travail que Germain avait promis à Sauvan de lui faire exécuter, et qu'il ne voulut pas ensuite donner au fils de Parrocel. Pierre Parrocel n'en garda aucune rancune à son ancien élève puisque, mourant cinq ans après, il lui légua ses esquisses et ses cartons (2).

Après la mort de son maître, Sauvan devint le peintre le plus en réputation de la ville d'Avignon : ce qui ne le rendit point orgueilleux et n'ôta rien à son esprit de camaraderie et de désintéressement. Il y avait en 1736 au noviciat des Jésuites, un frère nommé Jean-Denis Attiret, qui était d'origine franc-comtoise et peignait avec une certaine facilité. « Dans ce même temps, dit un biographe, M. Sauvan, peintre d'Avignon, étoit en pourparlers avec les Jésuites du noviciat pour l'embellissement de leur église. Soit que cet habile homme fût pressé par quelque grand ouvrage qui demandoit tout son temps, soit qu'il voulût user de déférence envers un artiste dont il avoit entrevu le mérite dans quelque bagatelle qu'on lui avait montrée de lui, M. Sauvan, dis-je, témoigna de sa surprise aux Jésuites de ce qu'ils vouloient employer un pinceau étranger, tandis qu'ils en avoient un à leur disposition, qui étoit peut-être plus brillant que le sien « Tout au plus, ajouta-t-il, ce seroit bien de la dépense épargnée pour vous. » Je n'oserois dire que ces dernières paroles firent impression. Quoi qu'il en soit, on se déter-

(1) *Correspondance des Franque*, (*ibid.* ms 1300, p. 175) — Adrien Marcel, *L'orfèvre Pierre Germain, dit le Romain* (*Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, 1916, p. 252-3.

(2) Prosper de Baudicourt, cité par Etienne Parrocel, *Annales de la peinture*, Paris-Marseille, 1862, p. 209.

Digitized by Google

mina à confier au F. Attiret ce dont on vouloit d'abord que M. Sauvan se chargeât » (1). Cette noble conduite valut probablement à notre artiste la commande que lui firent les Jésuites d'un *Saint Louis* qui décore encore l'église de leur ancien noviciat, devenu hospice des vieillards.

Il était fort charitable. En 1741, les Ursulines de Saint-André et Saint-Philippe de Néri, rue Annanelle à Avignon, s'étant fait construire un bâtiment par l'architecte Barriol, le maçon Robert et le menuisier Brunet, y érigèrent une chapelle dédiée au Sacré-Cœur. Comme elles étaient loin d'être riches, ces entrepreneurs s'accordèrent pour leur venir en aide : Brunet leur donna l'autel, Barriol les ornements de sculpture de cet autel et ceux des cadres de trois grands tableaux, et Robert leur fit le plafond à bon marché. Sauvan, à qui les religieuses s'étaient adressées pour l'exécution du tableau principal de cette chapelle, s'associa à la bonne œuvre des entrepreneurs, et on lit dans un registre du couvent : « M. Sauvan, fameux peintre de cette ville, fit le grand tableau pour un prix fort modéré, et peu de temps après il fit pour rien les camayeux du plat-fond » (2).

On mentionne de lui un autre trait de bienfaisance à l'égard d'un certain Joseph Reynaud, de Manosque, qui était revenu d'Espagne malade et sans le sou ; le frère récollet Victor Bermond le recommanda au peintre, lequel, « ému de charité », le fit soigner par le chirurgien Fortunet et lui donna 150 livres pour retourner à Manosque ; l'assisté voulut en faire lui-même la déclaration par devant notaire, le 10 août 1764 (3).

A une époque qui ne dépasse pas l'année 1742, Sauvan acheta des héritiers du chevalier Pierre Mignard une partie des dessins et planches des monuments antiques du midi de la France que cet architecte avait

(1) Le P. Amiot, *Lettre* (*Précis historique*; Bruxelles, 1856) et *Eloge du F. Attiret* (*Journal des Savants*, juin 1771) Attiret peignit les quatre *Evangélistes* de la coupole de l'église.

(2) *Livre des propositions et des délibérations capitulaires sur la réception et la profession des religieuses et autres affaires plus considérables du monastère des religieuses Ursulines de la Présentation N^ro^ Dame d'Avignon dit St-Endré* (sic) *à présent St-Philippe de Néri*, p. 100 (Bibliothèque d'Avignon, ms 1764).

(3) Archives de Vaucluse, E. *Notaires*: C. Terris, 1764, fol. 440 ; fonds Pradon reg. 1080.

Digitized by Google

exécutés sur la commande de l'Etat. Il ne se résigna à s'en dessaisir qu'en décembre 1761, date à laquelle, sur les sollicitations de François Franque, il les céda au comte de Caylus, qui les voulait faire graver (1). On voit que Sauvan avait des goûts de collectionneur. En 1745, en effet, nous le voyons se faire envoyer de Rome par Joseph Vernet, non-seulement des couleurs, mais aussi des estampes (2). Il ne perdit jamais de vue son ancien élève, et il lui procura en 1749 un client dont nous ignorons le nom, mais dont le célèbre mariniste prit note dans ses livres de comptes : « Pour M***, un tableau où il y aye du païsage et de la marine, de 4 pieds 8 poulces de hauteur sur 3 pieds 7 poulces de largeur. Ordonnez par M. Sauvan au mois de janvier 1749 ». Sauvan lui en commanda même un autre pour lui-même : « Pour M. Sauvan, un tableau paysage et marine, 60 [écus romains] » (3).

En cette même année 1749, notre artiste, dont la fortune s'était arrondie, acheta, le 20 janvier, au cordonnier Jean-Pierre Ripert et à sa femme Marguerite Garagnon une maison située dans la rue tirant de l'église Saint-Eutrope aux Corps-Saints, qui est la rue des Trois-Faucons ; cet immeuble, qui touchait à celui des graveurs Arnavon, se trouvait sur la même voie publique que la maison déjà possédée par Sauvan, mais du côté opposé ; elle coûta 760 livres (4).

(1) Bibliothèque d'Avignon, ms 2366,fol 21. — Pour ces ouvrages de Pierre Mignard, voir J. Guiffrey, *Comptes des bâtiments du Roi pendant le règne de Louis XIV*, t. I, p. 366.—Mariette, *Abecedario*, t. III, p. 389. - L.-H. Labande, *Notice sur les dessins des antiquités de la France méridonale exécutés par P. Mignard*; Nimes, 1900. - Etc.

(2) Comptes de Vernet:« Ce que j'ay dépensé pour M. Sauvan — pour six onces de lacque fine à 7 pauls l'once, 4 : 20 ; pour 15 estampes de frey, 4 : 95. » (Lagrange, *Joseph Vernet*, p. 375.)

(3) Lagrange, *ibid*, p. 329 et 360. – M. et Mme Vanel, rue de la Petite-Fusterie. n° 2, à Avignon, ont hérité de M. Horace Gineston, descendant de Sauvan par Mme Moricelly, sa fille, d'une partie de sa collection, entre autres trois Joseph Vernet: *Vue d'Avignon* et deux *Marines* (tempête et calme), ces deux dernières très tournées au noir.

(4) Ripert tenait cette maison de son père Joseph, qui l'avait acquise le 20 mars 1703 de Joseph-François-de-Sainte-Marie de Gérente. Sauvan en reçut l'investiture par le chapitre de Saint-Pierre le 21 janvier 1749. Le 12 mai 1752, il versa aux époux Ripert 100 livres, en acompte de 200 qu'il restait leur devoir(Arch. de Vaucluse, E. *Notaires* : J.-G. Imonier, 1749, fol. 31 v°, et 1752, fol 204;fonds Charasse, reg. 343 et 346.- Id, G. *Chapitre Saint-Pierre*, 12, fol, 340 v°). J-B. Franque, qui expertisa cette maison, marque dans son rapport du 30 janvier 1751, qu'elle attenait à l'arc de la maison Arnavon, ancienne porte de la ville qui, par son épaisseur, prenait et couvrait 7 pans sur la maison acquise. Celle-

Digitized by Google

Sauvan maria sa fille Marie-Gabrielle en 1764 (1). Il perdit sa femme Jeanne-Marie Benoit le 2 décembre 1775 et elle fut inhumée le lendemain dans le cimetière paroissial de Saint-Didier, qui longeait alors cette église au sud et n'existe plus (2). Il lui survécut dix-sept ans (3).

ci avait trois étages, au dernier desquels on montait par une échelle ; elle n'était pas en très bon état pour la toiture, les bois et les serrures, et le carrelage manquait par endroits ; les cheminées du rez-de-chaussée étaient « mal placées et évidemment dangereuses de mettre le feu. »La façade, en vieux plâtres crevassés, demandait à être refaite ; les murailles latérales se trouvaient crevassées aussi. Franque estimait à 700 livres la valeur de l'immeuble. Son rapport fut passé en acte notarié le 10 mai 1756 seulement (J.-G. Imonier, 1756, fol. 198 v°.; fonds Charasse, reg. 350) Sauvan arrenta cette maison le 2 novembre 1752, à deux tailleurs, Pierre Lagier et Louis Perrot, pour cinq ans, au loyer annuel de 150 livres (C. Terris, 1752, fol. 196 ; fonds Pradon, reg. 1072).

(1) Avec Jean-Joseph Moricelly, notaire à l'Isle-sur-Sorgues, qui, pendant l'occupation française, fut procureur en la sénéchaussée d'Avignon. Par contrat du 10 février 1764, Sauvan constitua à sa fille une dot comportant une somme de 1200 livres qui fut versée séance tenante en louis d'or et d'argent au coin de France; une maison dans la rue des Trois-Faucons, contiguë à celle des Arnavon, graveurs en taille douce, franche de toute dette à l'exception d'un capital de 100 livres portant pension au denier 20 et procédant du prix d'achat de cet immeuble, et la garde-robe où la jeune fille serrait ses nippes et hardes. Les témoins furent Jean-Joseph-Marie Gualteri, auditeur de la rote, et Julien-Antoine Giffon, chanoine de l'église d'Arles (Arch. de Vaucluse, E. *Notaires* : G. Roux, 1764, fol. 100; fonds Lapeyre, reg. 437). La cérémonie nuptiale fut célébrée le 15 février, en l'église Saint-Didier (Arch. d'Avignon, GG. *Saint-Didier*, mariages 1763-90, fol. 14 v°) — Marie-Gabrielle, veuve en 1772, avait deux enfants : Philippe et Marie-Eulalie. En qualité d'héritière usufruitière du défunt, elle eut à soutenir un procès avec son beau-frère François Moricelly, notaire à l'Isle, pour avoir contre lui le recouvrement des droits et prétentions qui compétaient à l'héritage susdit, et au sujet duquel recouvrement elle avait obtenu plusieurs sentences de l'auditeur-général d'Avignon et à Rome. Pour soutenir ce procès, elle dut emprunter, le 11 juin 1781, 600 livres à la Dlle Antoinette Dame, au profit de qui Marie-Gabrielle et son père constituèrent une pension annuelle et perpétuelle de 30 livres, hypothéquée sur les deux maisons qu'ils possédaient dans la rue des Trois-Faucons (FF. Ralcour, 1770-81, fol. 447 ; fonds Charasse, reg. 408) A la mort de son père, Marie-Gabrielle hérita d'une partie de la maison de celui-ci, même rue (Arch. de Vaucluse, q. 22, *Mutations par décès*, 5, à la date du 14 messidor an VII).

(2) Arch. d'Avignon, GG. *Saint-Didier*, décès, 1768-84, n° 87 de 1775. — Elle avait testé le 17 Avril 1764, léguant à son fils Pierre, alors à Valence en Espagne, et à ses filles Gabrielle, Suzanne et Marie-Gabrielle leurs droits de légitime et à chacun de ses parents 5 sols, et nommant héritier universel son « cher mary », et, après le décès de celui-ci, ses deux filles aînées ; elle demandait cent messes pour le repos de son âme (Arch. de Vaucluse, *E. Notaires* : C. Terris, 1764, fol. 216 ; fonds Pradon, reg. 1080). Le 22 septembre 1769, elle modifia ses dispositions et fit donation à sa plus jeune fille, Mme Moricelly, d'une portion de tous ses biens acquis ou à acquérir égale à celle de ses autres enfants, pour en jouir après le décès de son mari Philippe Sauvan, laquelle portion devra être réglée, non d'après le nombre d'enfants actuellement existants, mais d'après le nombre de ceux qui lui survivront. Cet acte fut enregistré le 6 juin 1775 (Arch. de Vaucluse, B. 1194, *Livre des insinuations des donations*, fol. 2).

(3) Le 22 juillet 1783, par une nuit orageuse, Sauvan aperçut, pendant trois quarts d'heure, une couronne de lumière autour de la voûte du clocher des Grands-Augustins d'Avignon (François Arago, *Notices scientifiques* ; Paris 1854, T. I, p. 152). Ce Sauvan était-il le peintre ?

Digitized by Google

A son décès, qui eut lieu le 8 janvier 1792, il était âgé de quatre-vingt-quinze ans, et on l'enterra dans le même cimetière (1).

Il avait formé beaucoup d'élèves ; mais peut-être lui en a-t-on donné plus qu'il n'en eut en réalité. Le 5 mai 1727, il reçut comme apprenti Louis Martelly, d'Aix-en-Provence, pour deux ans ; tous les tableaux peints par l'élève devaient appartenir au maître ; si l'élève quittait l'atelier avant l'expiration des deux années, il devait rembourser 300 livres pour aliments à lui fournis ; le contrat fut cancellé, non pas deux ans après, mais un an et demi, le 24 novembre 1728 (2). Le 26 avril 1756, Etienne Boissier, fils d'un marchand d'Avignon, entra dans l'atelier de Sauvan pour deux ans et au prix de 300 livres (3). — Nous avons vu qu'en 1732 le maître avait donné des leçons à Joseph Vernet. — Etienne Parrocel assure qu'il en donna aussi à Balechou et il ajoute : « N'ayant pas connu dans celui-ci les qualités nécessaires pour faire un bon peintre, il lui conseilla de s'adonner à la gravure. Balechou suivit ses conseils, devint fort habile et, par la suite, il grava d'après son maître une *Adoration du Sacré-Cœur de Jésus*, le portrait de Jacques de Forbin de Janson et celui de Joseph-François de Salvador, supérieur du séminaire d'Avignon » (4). La source de ces renseignements n'étant pas indiquée, il convient de ne les accueillir qu'avec une certaine réserve. Ce qui n'est pas douteux, c'est que Balechou entra en apprentissage chez le graveur Jean Michel, à Avignon, par contrat du 22 septembre 1731 (5).

Voici les autres artistes que le même Etienne Parrocel a fait passer par l'atelier de Sauvan : Jean-Pierre-Xavier Bidauld, né à Carpentras en 1743, décédé à Lyon en 1813 ; — Pierre Chevalier, qui traita le 3 février 1780 avec les Etats du Comtat pour la décoration de la grande salle du palais épiscopal de Carpentras dans laquelle ces Etats se réu-

(1) Arch. d'Avignon, *Décès*, 1790-92, fol. 17 v°.

(2) Arch. de Vaucluse, E. *Notaires* : J.-F. Mantillery, 1726-27, fol. 424 v° ; fonds de Terris, 2e versement, reg. 42.

(3) *Id.*, *ibid.* : G. Roux, 1756, fol. 223 ; fonds Lapeyre, reg. 429.

(4) *Annales de la peinture*, p. 209.

(5) J. Belleudy, *J.-J. Balechou, graveur du roi* (*Mémoires de l'Académie de Vaucluse*) ; tirage à part, 1908, p. 44.

Digitized by Google

nissaient ; — Duval (Petermann) (1), serrurier releveur d'Avignon, à qui l'on doit la belle porte de l'hôtel des Monnaies de Paris ; — les frères Fontaine, graveurs, qui s'établirent à Paris et ont notamment gravé les œuvres des Van Loo ; — Lacroix, mentionné dans l'*Almanach des Artistes* en 1776 et 1777, et dont les marines sont comme un écho et un reflet de celles de Joseph Vernet, dont il s'est inspiré ; — les frères Raspay ; — Michon ; — et enfin le P. Joseph Albouin, de Villeneuve-lez-Avignon, paysagiste, également élève de Vernet et du F. Imbert (2).

Les contemporains faisaient grand cas du talent de Philippe Sauvan. « Son *Saint Michel*, copie d'après le Guide, et le plafond qui existe encore dans la commune d'Avignon, peint à la détrempe, feront toujours son éloge », a écrit Meynet, le premier conservateur du musée d'Avignon (3). Aujourd'hui Sauvan est un peu oublié, peut-être même dédaigné. C'est un tort. Sans être, certes, un maître de premier ordre, il avait de grandes qualités et on ne saurait lui contester de la finesse dans l'expression et de la pureté dans le trait. Malheureusement, il ne se soutenait pas toujours ; il était inégal et tombait parfois dans le médiocre. Un critique a dit : « Le coloris de Sauvan, dans une gamme un peu trop grise, s'éloigne de celui de Pierre Parrocel, son maître, pour se rapprocher de la peinture peu consistante de Carle Van Loo, sans arriver à la fraicheur et à l'éclat de sa couleur » (4). Il faut se défier de ces sortes de comparaisons ; n'avons-nous pas vu le *Mercure de France* de 1739 assurer que Pierre Parrocel avait communiqué à son élève son goût pour Pierre de Cortone? — Sauvan a peint de bons portraits et de jolis pastels. C'était un dessinateur de mérite, et il y a de lui au musée du Vieil-Avignon des dessins dont certains sont peut-être plus intéressants que ses peintures mêmes.

On connaissait son portrait peint par lui-même, que possédait M. de Blanchetti et qui a malheureusement disparu dans l'incendie de sa

(1) Jacques Duval (1744-1813) ne s'appelait pas Petermann ; il était le gendre du serrurier d'Avignon Balthazar Peterman et habitait avec lui une maison de la place du Palais.

(2) *Annales de la peinture*, p. 209 pour Balechou, et p. 302 pour les autres.

(3) *Notice historique des tableaux*, etc., p. 95.

(4) Et. Parrocel, *Annales de la peinture*, p. 208.

Digitized by Google

maison de Morières en 1915, avec quelques autres toiles du maître. Le musée d'Avignon a reçu en 1920 de M. Auguste Palun, rue de la Banasterie, 13, un dessin à la sanguine avec cette inscription à l'encre : *Portrait de Philippe Sauvan, peintre, né à Arles en* 1698, *décédé à Avignon le* 8 *janvier* 1792, *à midi, âgé de* 94 *ans* (H. 0, 14 ; L. 0,14). (1) Belle tête au visage arrondi, avec une expression de douceur et de bonté que n'illumine plus le regard à jamais éteint.

Philippe Sauvan eut onze enfants (2).

1— Gabrielle, née le 21 juillet 1719 (3)

2— Pierre, né le 21 janvier 1721 (4)

3— Antoinette-Yolande, née le 14 décembre 1722.

4— Pierre-Philippe, né le 29 décembre 1723.

5— Jean-Baptiste-Philippe, né le 19 septembre 1726.

C'est lui qui complimenta l'archevêque d'Avignon à son entrée dans cette ville en 1746.

6— Paul, né le 27 octobre 1728.

7— Suzanne, née le 18 décembre 1729 et décédée le 4 avril 1808 (5)

8— Marie-Catherine, née le 17 janvier 1732,

9— Jean-Joseph, né le 18 février 1733.

10— Marie-Gabrielle, née le 9 octobre 1734 et décédée le 5 mars 1818 (6).

11— Marie-Claire-Laurence, née le 12 août 1736.

(1) Jh. Girard, *Catalogue illustré du musée Calvet à Avignon* ; 1924, p. 752.

(2) Archives d'Avignon, GG. *Saint-Didier*, naissances, 1717-44, fol. 21 ; *Saint-Agricol*, 1718-34, p. 60 ; *Saint-Didier*, 1717-44, fol. 49 v°, 57, 80 v°, 97 v°, 110, 135 v°, 149 v°, 166 v° et 185 v°.

(3) Voir l'appendice.

(4) Voir l'appendice.

(5) Archives d'Avignon, E. *Décès*, 1808, à la date.

(6) *Id., ibid.*, 1818, n° 155. — Elle épousa le 15 février 1764 Jean-Joseph Moricelly, notaire de l'Isle-sur-Sorgue, décédé à Avignon le 11 juin 1772 (Id., GG. *Saint-Didier*, mariages, 1763-90, fol. 14 v° ; décès, 1768-84, n° 35 de 1772).

Digitized by Google

# CATALOGUE

## I. PORTRAITS

1. **Calvet** (Esprit-Claude-François), docteur en médecine et fondateur de la Bibliothèque d'Avignon dite *Museum Calvet*; né et mort à Avignon, 1728-1810: A mi-corps, trois quarts de grandeur naturelle, âge avancé. H. 0.80 ; L. 0.61. Provient de l'ancienne collection Calvet. — Musée d'Avignon Aug. Deloye, *Notice des tableaux du Museum Calvet*, 1879, n° 248. J. Girard *Catalogue du Musée Calvet*, 1909, n° 366, et *Catalogue illustré*, 1924, n° 681 (1).

2. **Cardinal inconnu**. — Cabinet du Dr Pamard, place de la Mirande 4, à Avignon.

3. **Chantal** (Jeanne-Françoise Frémyot, veuve de Christophe de Rabutin baron de), fondatrice de l'ordre de la Visitation, 1572-1641. – Ancienne église de la Visitation, rue Philonarde, à Avignon. Ce portrait, transporté en 1792 dans le dépôt national de l'ex-archevêché, figure dans l'inventaire de l'an II, n° 165 (2) ; on ignore ce qu'il est devenu.

4. **Forbin de Janson** (Jacques de) archevêque d'Arles de 1711 à 1741.— Etienne Parrocel, *Annales de la peinture*, 1862, p. 209 — Gravé par Balechou, 1735 : H. 0.207 L. 0.159 (Jules Belleudy, J. J. *Balechou, graveur du roi*. Avignon 1908, p. 63).

5. **La Croix de Castries** (Armand-Pierre de) archevêque d'Albi de 1719 à 1747 — Sauvan ne peignit que « l'habit », en 1726 (voir la biographie, III).

6. **Levieux de la Verne** (Joachim), primicier de l'Université d'Avignon (1670-1747). Figure à mi-corps, de trois quarts,grandeur naturelle. H. 0,87: L. 0.67 *Phus Sauvan pinx anno*. 1741. Au revers de la toile: *Joachimus de Veteris aliter Levieux de La Verne, legum comes, tertium primicerius, juris gall'antecessor ppetuus, actatis suae* 71. «On a essayé, dit Deloye, de changer cette inscription en substituant les noms suivants à ceux de la première ligne : *F. Ostervals de Vettchâtel*, et en effaçant les deux lignes qui suivent. Mais cette double altération n'empêche pas de lire la légende primitive, qui trouve, du reste, sa confirmation dans les annales de l'Université d'Avi-

(1) Ce tableau et les suivants doivent être considérés comme peints à l'huile et sur toile, sauf indication contraire.

(2) Cet inventaire et tous ceux qui ont été faits pendant la période révolutionnaire se trouvent aux archives du département de Vaucluse, sous la cote T. *Musée et Bibliothèque d'Avignon*, carton 1791-1816. Ceci est dit une fois pour toutes, afin d'éviter des répétitions.

Digitized by Google

gnon « Levieux de la Verne fut, en effet ,trois fois primicier en 1718, 1724 et 1740. — Acquis par le Musée d'Avignon du marchand Bancilhon en 1855, — Deloye, n° 840 ; Girard, n° 367, et *Catalogue illustré*, n° 713 — Musée, galerie Vauclusienne ; mauvais état, désencadré.

7. **Reboulet** (Simon), historien, primicier de l'Université d'Avignon et auditeur de rote (1687-1752). Buste de trois quarts, grandeur naturelle. H. : 0.75; L. 0.61. — Donné au musée d'Avignon en 1840, par M. d'Athénosy, petit-fils de Reboulet. (*Dons faits au musée Calvet pendant les années* 1840 *à* 1845, *p.* 6). — Deloye, n° 251 ; Girard, n° 369, et *Catalogue illustré*, n° 743. — Musée, galerie Vauclusienne.

8. **Salvador** (Joseph-François de), l'un des fondateurs de la Communauté des missionnaires de Notre-Dame de Sainte-Garde, à Avignon (1668-1745). A mi-corps et de trois quarts, grandeur naturelle, tenant un crucifix de la main droite. H. : 0, 96 ; L. : 0, 72. — Donné par M. de Salvador, en 1837. — Musée, galerie Vauclusienne,— Deloye, n° 250; Girard,n° 368, et *Catalogue illustré*, n° 751. — Gravé par Balechou : H. : 0, 341 ; L. : 0, 241 ; on lit au bas : *Tel il parut* (E. Parrocel, *Annales de la peinture*, p. 210 ; J. Belleudy, *Balechou*, p. 67).

9. **Sauvan** (Philippe). Portrait de l'artiste par lui-même. — Cabinet de M. de Blanchetti, rue de la Croix 3, à Avignon. Ce tableau a péri dans l'incendie de la maison de M. de Blanchetti à Morières (Vaucluse), le 22 Décembre 1915.

## II. PEINTURE RELIGIEUSE

—:—

### A. Christ et Sainte Famille.

—:—

10. **Immaculée Conception**. — Eglise Saint-Trophime, ancienne cathédrale d'Arles. Il y était avant la Révolution (L. Paulet, *La primatiale de Saint-Trophime* : Bergerac, 1910, p. 115) et s'y trouve encore, dans le transept, mais à une hauteur qui ne permet pas de voir s'il est signé, « dans un magnifique cadre avec cartouche *sine macula* » (F. Benoit, bibliothécaire-archiviste de la ville d'Arles, Lettre du 28 avril 1926).

11. **Éducation de la Vierge** ou **Sainte Anne et la Vierge**. — Eglise Saint-Geniès, ancienne paroisse d'Avignon. Tableau transféré en 1792 au dépôt national de l'ex-archevêché de cette ville ; cadre demi-cintré. — Inventaires de 1792, n° 65, et de l'an II, n° 141. — Destinée ignorée.

12. **Présentation de la Vierge**. — « Bonne toile ». Eglise Saint-Didier, à Avignon, chapelle du Sacré-Cœur. Amédée Chaillot, *Les œuvres d'art dans les églises et chapelles d'Avignon* ; 1894, p. 38.

13. **Annonciation**. — Peinture de la voûte de l'oratoire de la confrérie de

Digitized by Google

la Petite-Fusterie, rue de ce nom, vers l'angle de la rue Saint-Agricol, accompagnée des armes de la corporation des menuisiers d'Avignon ; 1719. Cet ouvrage disparut avec l'oratoire, qui fut abattu en 1787. — Voir la biographie, III.

14. **Annonciation**. — Marie agenouillée à droite ; l'ange Gabriel, à gauche, descendant dans une gloire ; le Saint-Esprit et des anges dans le ciel. — H. : 1 m. environ ; L. : 0, 70 environ. — Musée du Vieil-Avignon (palais des Papes) ; donné par M. Emile de Speyr, en 1925.

15. **Visitation**. — Ce tableau, de provenance inconnue, entra au dépôt national de l'archevêché d'Avignon, en 1792. Inventaire de 1792, n° 8. — On ignore ce qu'il est devenu.

16. **Purification de la Vierge**. — « Bonne toile ». Eglise Saint-Didier d'Avignon, chapelle du Sacré-Cœur. Amédée Chaillot, *Les œuvres d'art*, etc ; p. 38.

17. **L'Enfant Jésus**. — Dépôt national de l'Archevêché d'Avignon, en 1792, sans cadre. Inventaire de l'an VIII, n° 19. — Provenance et destinée inconnues.

18. **La Vierge et saint Joseph**. — « Médiocre ». Œuvre provenant de l'église Saint-Pierre d'Avignon ; au dépôt national de l'archevêché, en 1792. Inventaire de l'an II, n° 17. — Destinée inconnue.

19. **Sainte Famille**, dite **à la Pomme**. — La Vierge assise tient l'enfant Jésus sur ses genoux ; saint Joseph, à droite, présente une pomme à celui-ci qui avance la main pour la saisir ; dans le haut, deux jeunes anges soutiennent une draperie. H. : 1, 894 ; L. : 1, 515 ; tableau carré, cadre doré ; figures de grandeur naturelle. — Provient de Notre-Dame -la-Principale, ancienne paroisse d'Avignon. Confisqué en 1792 au profit du dépôt national de l'archevêché et conservé au musée d'Avignon, sous le n° 58 ; donné à l'église Saint-Didier en 1816, où il est encore dans le côté droit du chœur, paroi de l'arc triomphal. Monument historique par arrêté du 28 février 1907. — Meynet, *Notice historique des tableaux qui se trouvent au musée d'Avignon* ; an X. *Ce que sont devenus les 77 tableaux du catalogue de Meynet*, 1816 (Archives de Vaucluse, T. *Musée et bibliothèque d'Avignon*, carton 1791-1816). *Annuaire du département de Vaucluse*, 1836, p. 207. *Etat descriptif des tableaux de Saint-Didier*, 11 mai 1839, n° 2. Deloye, p. 264.

20. **Sainte Famille**. — La Vierge tenant l'enfant sur ses genoux et saint Joseph sont soutenus par des nuages, avec quelques têtes d'anges à ailerons volant dans le ciel. Au bas, à droite, un moine (saint François de Paule?) est en extase ; à gauche, des religieuses sont agenouillées. Le costume de celles-ci, qui était originairement brun, a été repeint en noir sous la Restauration. Tous les personnages sont à la même échelle. H. : 3, 50 environ ; L. : 2 m. environ. Non signé ; médiocre ; très beau cadre du temps. — Hôpital de l'Isle-sur-Sorgue (Vaucluse). — C'est très probablement le tableau qui fut payé 60 livres à Sauvan, le 23 Août 1778. Voir la biographie, III.

Digitized by Google

21. **Sainte Famille.** — Collection du Dr Pamard, place de la Mirande, 4, à Avignon.

22. **Christ.** — Provenant des « Savoyards » (collège Saint-Nicolas d'Annecy, à Avignon) ; au dépôt national de l'archevêché en 1792. Inventaires de 1792, n° 66, et de l'an II, n° 138. Sort ignoré.

23. **Christ en croix.** — Provenant de Saint-Geniès, ancienne paroisse d'Avignon ; au dépôt de l'archevêché en 1792, sans cadre. Inventaires de 1792, n° 98 ; de l'an II, n° 140, et de l'an VIII, n° 98. — Destinée inconnue.

24. **Résurrection.** — Peinture à la détrempe sur toile. — H. : 0, 40 ; L. : 0, 30 ; figures 0, 19. Musée d'Avignon, legs Sagnier, 1904. Joli ouvrage dont les couleurs se sont conservées dans un état de grande fraîcheur — Girard, n° 302, et *Catalogue illustré*, n° 361.

25. **Sacré-Cœur.** — Peint en 1741 pour la chapelle des Ursulines de la rue Annanelle, à Avignon (Biographie, IV). Confisqué en 1792 et disparu depuis.

26. **Sacré-Cœur.** — Eglise et chapelle Saint Didier d'Avignon. (Am. Chaillot, *Les œuvres d'art*, etc., p. 40) ; cinquième chapelle, à gauche (Joanne, *Avignon* ; Paris, 1914, p. 16).

27. **Sacré-Cœur dans une gloire**, ou **Adoration du Sacré-Cœur de Jésus** (Etienne Parrocel, *Annales de la peinture*, p. 209). — Gravé par Balechou, H. : 0, 36 ; L. : 0,21, avec ce titre : « Prière au Sacré-Cœur au collège des Jésuites d'Avignon ». J.-F. Cerquand, *L'imagerie populaire à Avignon et dans le Comtat, XVIIe et XVIIIe siècles* (*Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, 1883, p. 68) ; J. Belleudy, *Balechou*, p. 68.

28. **Assomption.** — Eglise Saint-Trophime, ancienne cathédrale d'Arles. Il y était avant la Révolution (L. Paulet, *La primatiale de Saint-Trophime* ; Bergerac, 1910, p. 115) et s'y trouve toujours (J.-M. Trichaud, *Itinéraire du visiteur des principaux monuments d'Arles et de ses environs* ; Arles, 1885, p. 51) ; mais placé à une hauteur qui ne permet pas de voir s'il est signé (Lettre de M. F. Benoit, bibliothécaire-archiviste d'Arles, du 28 avril 1926).

29. **La Vierge tenant l'Enfant Jésus, saint Jean-Baptiste et saint Charles.** — Peint vers 1777 pour l'église de Roquemaure (Gard). « Il est d'un grand mérite » (Meynet, p. 95).

30 **La Vierge, saint Jean et saint Ruf.** — Provenance : Notre-Dame-des-Doms, cathédrale d'Avignon. Tableau carré long, transporté au dépôt national de l'archevêché de cette ville en 1792, avec son grand cadre doré et alors démonté. Inventaires de 1792, n° 39, de l'an II, n° 63, et de l'an VIII, n° 60. — Destinée inconnue.

31. **Apparition de la Vierge.** — Musée d'Avignon, où il ne figure point dans les catalogues. Don du Dr Arnaud de Fabre, en 1909. *Dons faits au Musée Calvet de 1886 à 1910*, p. 6.

32. **Un vœu à Notre-Dame.** — Peint en 1740 pour l'église de Richerenches (Vaucluse). Archives de Richerenches, CC. Comptes, 13.

Digitized by Google

## B. SAINTS.

33. **Anges adorant l'Agneau.**—Eglise Sainte-Marthe de Tarascon(Bouches-du-Rhône). Provenant de l'hôtel de Baroncelli de Javon, rue du Collège-du-Roure, 3, à Avignon. Exposition des Beaux-Arts de Marseille 1861 n° 941.

34. **Sainte Catherine.** Scène du martyre. — Ancienne paroisse Saint-Geniés d'Avignon, transféré en 1792 au dépôt national de l'archevêché, cadre doré. Inventaires de l'an II, n° 3, et de l'an VIII, non numéroté. — Destinée inconnue.

35. **Saint Charles Borromée, saint François-Xavier et autres saints implorant la Vierge.** Au premier plan, saint Charles en soutane rouge et les autres saints et religieux en vêtements noirs ; la Vierge sur des nuages. P^e SAVVAN 1780. Tableau cintré H. 3^m. L. 1,91 — Chapelle du grand séminaire d'Aix-en-Provence. Honoré Gibert, *Monuments religieux de la ville d'Aix* (*Inventaire général des richesses d'art de la France. Province Monuments religieux.* Paris, 1911, t. III, p. 195).

36. **Saint Dominique.** Eglise Sainte-Marthe de Tarascon (Bouches-du-Rhône). Provenant de l'abbé Bondon, de la même ville — Exposition des Beaux-Arts de Marseille, 1861, n° 942.

37. **Saint Dominique recevant le rosaire des mains de la Vierge.** – Monument historique par arrêté du 5 décembre 1908.— Eglise de L'Isle (Vaucluse), Abbé Jalat, *Monographie de l'église paroissiale de l'Isle-sur-Sorgues.* Avignon 1877, p. 163 A. Aubert, *Les Vauclusiens*; Avignon, 1890-92, t. II, p. 200. Joanne, *Avignon* ; Paris 1914, p. 27.

38. **Sainte Elisabeth.** Apothéose de la sainte. Tableau signé, mais non daté. H. 2,42; L. 1,58. — Autrefois dans le couvent des Ursulines de l'Isle-sur-Sorgues et actuellement dans l'église paroissiale. Jalat, *Monographie*, etc., p. 61, Joanne *Avignon*, p. 27. — Monument historique par arrêté du 5 décembre 1908.

39. **Saint François de Paule.** — Tableau peint sur prix-fait en 1744 pour la chapelle de ce nom à Bédarrides (Vaucluse) ; l'artiste était alors réputé le meilleur peintre d'Avignon (Arch. de Bédarrides, DD. 32). En cette même année, Sauvan toucha un acompte de 100 livres sur les 300 qui lui étaient dues pour cet ouvrage (Id., C C. 336). Deux ans après, la commune paya 435 livres, 7 sols, pour la fourniture et façon du cadre de ce tableau, ainsi que pour celle des tabernacle, exposition et gradin au dessus de l'autel de ladite chapelle et pour la sculpture et dorure de la plupart de ces objets (Id., C C. 339).

40. **Saint François-Régis dans le temps de la peste.**—«Original médiocre»; cadre cintré, sculpté et doré. Provenant de l'ancien couvent des Jésuites d'Avignon et entré dans le dépôt national de l'archevêché en 1792. Inventaires de 1792. n° 42 ; de l'an II, n^os 23 et 60 ; de l'an VIII, n° 30. et de l'an IX, n° 91. — Destinée inconnue.

Digitized by Google

41. **Saint Ignace de Loyola**. Le saint, debout, grandeur naturelle, porte de la main droite le cœur de Jésus et de la gauche tient, ouvert sur sa poitrine, le livre des *Exercices spirituels* ; deux têtes d'anges dans l'angle supérieur gauche. P^rvs SAVVAN PINGEBAT ANNO MDCC XVIIII. Cadre sculpté et doré. H. 2,12 L. 1,24, cadre non compris. Imitation du *Saint Ignace* de Nicolas Mignard de la chapelle des Pénitents gris d'Avignon. Provenance inconnue. *Annuaire du département de Vaucluse*, 1836, p 208. Barjavel, *Dictionnaire historique, biographique et bibliographique du département de Vaucluse* ; Carpentras, 1841, t. II, p. 396. Deloye, p. 275 — Grand séminaire d'Avignon.

42. **Saint Ignace, saint François-Xavier et saint François de Borgia aux pieds du Christ**. Provenant des dames de Sainte-Praxède qui occupèrent en 1769 l'ancien noviciat des Jésuites (aujourd'hui hospice Saint-Louis), rue des Vieilles-Etudes, et y avaient sans doute trouvé ce tableau. Transporté en 1792 au dépôt national de l'archevêché d'Avignon, et disparu depuis. — « Bon » ; sans cadre. Inventaires de 1792, n° 41, et de l'an II, n° 38 — Destinée ignorée.

43. **Saint Jean-Baptiste**. Tableau en hauteur sans cadre, et « médiocre ». Au dépot national de l'ancien archevêché d'Avignon en 1792. Inventaire de 1792. n° 60 — Provenance et destinée inconnues.

44. **Saint Joseph**. Cadre cintré et doré. Transféré de Saint-Geniés d'Avignon au dépôt national de l'archevêché en 1792; disparu depuis. Inventaires de 1792, n° 64, et de l'an II, n° 142.

45. **Saint Joseph**. — Appartenant à M. de Blanchetti et détruit dans l'incendie de sa maison de Morières (Vaucluse) le 22 décembre 1915.

46. **Saint Jude**. — Au dépôt national de l'archevêché d'Avignon en 1792. Inventaire de l'an II, n° 177. — Provenance et destinée inconnues.

47. **Saint Lambert**. — En costume épiscopal. — Eglise de Vence (Alpes-Maritimes), ancienne cathédrale. Edm. Blanc, *La cathédrale de Vence* (*Bulletin monumental*, 1877-78, p. 30),

48. **Saint Louis portant la couronne d'épines**. Le prince, un peu plus grand que nature, en manteau bleu fleurdelisé, se prosterne devant une grande Madone et soutient dans ses mains un linge sur lequel sont la couronne d'épines et les trois clous de la crucifiction; des anges autour de lui.- Peinture à la détrempe sur toile; cadre cintré, sculpté et doré. H. 3,979 ; L. 2,517. Ce tableau, exécuté probablement vers 1736 pour la chapelle du noviciat des Jésuites d'Avignon, rue des Vieilles-Etudes (voir la biographie IV), se trouvait en 1792 au dépôt national du ci-devant archevêché et entra ensuite au premier musée de la ville. Inventaires de 1792, n° 53 ; de l'an II, n° 28 ; de l'an VIII, n° 6 ,et de l'an IX, n° 100. Meynet, n° 4. Le 12 septembre 1810, il fut placé dans la chapelle des Pénitents noirs de la Miséricorde, rue de la Banasterie. *Ce que sont devenus les 77 tableaux du catalogue de Meynet*, 1816. *Annuaire du département de Vaucluse*, 1836, p. 210. *Etat descriptif* des ta-

Digitized by Google

bleaux des susdits Pénitents, 1er juin 1839, n° 9. Il fut remis dans son ancien local lorsque celui-ci devint l'hospice Saint-Louis, dont la chapelle fut inaugurée le 6 octobre 1853 (Deloye, p. 272). — Monument historique par arrêté du 4 janvier 1910.

49. **Saint-Louis de Gonzague et saint Stanislas devant la Vierge.** — Même provenance que le précédent ; mais ouvrage perdu aujourd'hui ; il était en 1792 au dépôt national de l'archevêché d'Avignon. Inventaires de 1792, n° 40 ; de l'an II, n° 37, et de l'an VIII, n° 124.

50. **Sainte Marguerite.** — La sainte, grandeur naturelle, presse une croix sur sa poitrine ; elle est accompagnée de l'hydre légendaire. H. : 0, 74 ; L. : 1, 60. Ce tableau, qui a beaucoup souffert, a été donné au musée d'Avignon, par Quenin, propriétaire, en 1843. — Deloye, n° 244 ; Girard, n° 361 ; Catalogue illustré, n° 360.

51. **Saint-Michel**, d'après le Guide. — L'archange foule aux pieds le démon terrassé ; de la main droite, il brandit une épée et, de la gauche, il tient la chaîne attachée au collier du monstre ; grandeur naturelle. Cadre doré ; H. : 2, 05 ; L. : 1, 30. Ce tableau, peint très probablement vers 1717, pendant le séjour de Sauvan à Rome, où se trouve l'original, fut donné par une marquise de Forbin à l'église Saint-Agricol d'Avignon, en 1777. Il y resta jusqu'en 1792, époque à laquelle il fut porté au dépôt national de l'archevêché. Inventaires de l'an II, n° 41 ; de l'an VIII, n° 25, et de l'an IX, n° 92. Il fut rendu à son précédent domicile en 1816 et y est resté. *Etat descriptif des tableaux de Saint-Agricol*, 9 mai 1839 ; Deloye, p. 242. — Monument historique par arrêté du 28 février 1907.

52. **Saint Symphorien.** — Plus grand que nature et à peu près nu, le jeune saint est emporté au ciel par des anges, dont l'un tient la palme du martyre ; au lointain, la ville d'Autun, où il fut supplicié. On reproche à cette toile sa composition. La caractéristique de la légende chrétienne est la présence de la mère qui, du haut des murs, exhorte son fils à la mort ; elle n'est point dans l'assomption du corps du martyr. — Tableau peint en 1780 (Voir la biographie, III). Cadre doré, rectangulaire, avec les angles supérieurs coupés en accolade ; H. : 4 m. ; L. : 2, 30, le cadre compris. Il avait été exécuté pour la première église Saint-Symphorien, paroisse d'Avignon, rue de la Banasterie, et passa dans la seconde église de ce vocable, place des Carmes, lorsque, le 30 mars 1792, la grande chapelle de ces religieux fut érigée en paroisse. On l'y oublia pendant la Révolution, car il ne figure dans aucun des inventaires du dépôt national de l'ancien archevêché. Le premier document qui fasse mention du tableau aux Carmes est l'*Annuaire du département de Vaucluse* de 1836, p. 207. Il est singulier que l'*Etat descriptif* des tableaux de cette église, du 9 mai 1839, ne le mentionne point. Deloye, p. 270. A. Aubert le met par distraction à Saint-Didier : *Les Vauclusiens*, t. II, p. 201 — Monument historique par décret du 28 février 1907.

Digitized by Google

53. **Sainte-Thérèse.** — Appartenant à M. de Blanchetti ; détruit par l'incendie. Voir nos 9 et 45.

54-57. **Sainte-Ursule.** — Quatre épisodes de la légende de cette sainte. H. : 2, 90 ; L. : 1, 95. — 1° Ursule, tenant un étendard, exhorte ses compagnes ; 2° La sainte en prière, les yeux au ciel, demande à Dieu de calmer la tempête ; 3° Entourée de ses compagnes, elle est reçue par un officier ; 4° Elle est transpercée d'une flèche à Cologne, pendant que les Huns massacrent ses compagnes (Renseignement dû à M. le chanoine Clément Robert, curé-archiprêtre de Sainte-Anne d'Apt, lettre du 28 juillet 1926). — Monument historique par arrêté du 5 décembre 1908. — Eglise Sainte-Anne, ancienne cathédrale d'Apt (Vaucluse).

58. **Saint-Véran.** — Il bénit le peuple de Ventium, chef-lieu des Néruses. — Eglise de la Nativité de la Vierge, ancienne cathédrale de Vence (Alpes-Maritimes), chapelle Saint-Véran. Ce tableau est encadré dans le rétable (XVIe siècle) d'un tombeau romain (IVe siècle) formant autel. Georges Doublet, *Monographie de l'ancienne cathédrale de Vence (Annales de la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes*, 1899, p. 171). Paul Joanne, *Provence* ; Paris, 1896, p. 563.

## III. PEINTURE D'HISTOIRE

59. **Invention de la Croix.** — Découverte de la croix du Christ à Jérusalem par sainte Hélène, mère de l'empereur Constantin, en 327. — Tableau provenant des Récollets d'Avignon et transporté en 1792, sans cadre, au dépôt national de l'ex-archevêché. Inventaires de 1792, n° 18, et de l'an II, n° 166. — Destinée inconnue.

60. **L'empereur Héraclius portant la croix.** — Ce prince, ayant repris aux Perses la croix de Jésus-Christ, la rendit à la ville de Jérusalem et la porta lui-même en gravissant le Calvaire, en 628. Même provenance et même destinée que le précédent ; sans cadre aussi. Inventaires de 1792, n° 17 (où Héraclius est remplacé par le « grand Constantin »), et de l'an II, n° 167.

61. **Noces Aldobrandines.** — Copie de la célèbre fresque provenant des fouilles de l'Esquilin à Rome, en 1606, et acquise par le cardinal Centio Aldobrandini, d'où son titre ; actuellement au musée du Vatican. Divisée par des piliers en trois compartiments. Dans celui de gauche, quatre femmes debout préparent les ablutions et les onctions ; dans celui du milieu, la mariée, voilée et assise au bord du lit, reçoit les conseils d'une matrone assise à côté d'elle, demi-nue, tandis qu'une autre femme, debout et également demi-nue, verse dans une coquille des huiles odorantes ; dans celui de droite, l'époux, couronné de lierre et nu, est assis sur le seuil de la maison, devant laquelle se tiennent debout une parfumeuse, une chanteuse et une joueuse de lyre. — Cette copie, que Meynet déclare d'un auteur inconnu, est attribuée à Sauvan dans un des inventaires du dépôt national de l'ancien Archevêché d'Avignon. Si cette attribution est exacte, l'artiste dut la peindre vers 1717,

Digitized by Google

pendant son séjour à Rome. Voir la biographie, I. — « Les touches de la *Noce Aldobrandine*, qui sont très heurtées et qui paroissent grossières, font un effet merveilleux lorsqu'on considère ce tableau à la distance de vingt pas » (Meynet, n° 54). — Tableau oblong, cadre sculpté et doré ; H. : 1, 381 ; L. : 2, 625. — Il appartenait avant la Révolution à la famille de Galéans de Gadagne, d'Avignon ; il fut confisqué en 1792 et mis dans le dépôt de l'archevêché, puis dans le premier musée de la ville installé à l'abbaye Saint-Martial en l'an XIII. Ce musée ayant été disloqué en 1810, l'œuvre fut transportée à l'Hôtel-de-Ville. Le 12 avril 1817, le comte de Galéans de Gadagne écrivit à M. de Saint-Chamans, préfet de Vaucluse : « Dans le cours de la Révolution, deux tableaux représentant l'un la *Noce Aldobrandine* et l'autre l'*Amour adolescent*, ont été transportés de l'hôtel Gadagne au musée d'Avignon. Tous les autres tableaux qui y avaient été aussi transportés ayant été rendus aux établissements auxquels ils avaient appartenu, je viens au nom de M. le duc de Gadagne, mon oncle, absent, réclamer ces deux tableaux, qui appartiennent à ma famille. Je vous prie de donner des ordres pour qu'ils me soient remis pour leur conservation ; je m'engage à les représenter à toute réquisition qui m'en sera faite » (Arch. de Vaucluse. T. *Musée et bibliothèque d'Avignon*, carton 1817-36). Les tableaux furent rendus. *Ce que sont devenus les 77 tableaux du catalogue de Meynet*, 1816.

62-64. **Plafond de l'Hôtel-de-Ville d'Avignon**. — Peinture à la détrempe sur toile, Trois panneaux dont les figures sont plus grandes que nature. Panneau central, trapézoïde ; H. : 2, 25 ; L. : 7, 66 : le **Génie gouvernemental**, figure virile et ailée, terrassant la *Fraude* qui tient un masque, mettant en fuite les *Furies* aux ailes de chauve-souris et chassant la *Discorde* armée d'un brandon allumé et la *Famine* tenant de maigres épis et se soutenant avec un bâton. — Panneau d'extrémité, rectangulaire ; H. : 3 m. ; L. : 7, 66 : la **Souveraineté**, figure féminine tenant le portrait du pape Benoit XIV, à côté de la *Justice* tenant celui du vice-légat Aquaviva (1), entourées du cortège des autres *Vertus*. — Second panneau d'extrémité, rectangulaire ; H. : 3 m. ; L. : 7, 66 : le **Consulat**, sous la figure féminine de la *Navigation* tenant un aviron, à côté de la *Ville d'Avignon* assise et près de laquelle sont groupés les écussons aux armes des consuls ; d'un côté, *Minerve* et *Mercure* représentant les arts et le commerce, et de l'autre l'*Abondance* avec sa corne et la *Vigilance* avec une lampe à double lumignon. — Plafond peint en 1748, au prix de 3.000 livres (Voir la biographie, III). Enlevé de l'Hôtel-de-Ville, lors de sa reconstruction en 1845, et placé dans le musée d'Avignon. Deloye, n^os^ 245-247 ; Girard, n^os^ 363-365, et Catalogue illustré, n° 362.

65. **La Ville d'Avignon restituée au Saint-Siège**. — « L'*Eglise* [sous la figure d'un pape], sur son trône, figure allégorique, reçoit d'une main les clefs dans

(1) Ces portraits et les écussons consulaires sont à présent effacés.

Digitized by Google

un bassin que la *Ville* [coiffée du beffroi municipal] lui présente, tenant de l'autre le rameau d'olivier, simbole de la paix. La *France*, autre figure allégorique, apuyée noblement sur son bouclier, paraît conduire la Ville au pied du trône en signe de la reddition, et *M. de La Rochechouart* (1) par son geste regardant l'Eglise, semble l'annoncer. *Mgr de Manzi* (2) la montre aux spectateurs qu'elle reçoit au nom du Pape et, pour me conformer au discours du Pape (3) dans son consistoire, j'ay accompagné la France de deux figures allégoriques qui sont la *Piété* et l'*Equité* ». Lettre de Sauvan aux consuls d'Avignon, 17 juillet 1794 (Voir biographie, III). Dans la partie supérieure, médaillon renfermant le portrait du vice-légat. — Au bas du tableau : AVENIO ECCLESIÆ RESTITVTA ANNO 1774. — PH^vs SAVVAN INV, ET PINXIT. H. : 1, 10 ; L. : 0, 87 ; figures 0, 28. — On ignore comment cet ouvrage disparut des collections municipales ; il fut donné au musée d'Avignon par Quenin, ancien instituteur, en 1843. *Dons faits au musée Calvet de* 1840 *à* 1845, p. 58 ; Deloye, n° 243 ; Girard, n° 360, et *Catalogue illustré*, n° 359.

66. **La Tour**. — Les textes (voir la biographie, III) ne font pas connaître de quelle tour il s'agit. C'est peut-être celle que le cardinal Audouin Aubert fit construire en 1354 et qui sert encore de beffroi à l'Hôtel-de-Ville d'Avignon. Ce tableau fut ou devait être gravé par un artiste dont le nom n'a pas été marqué.

67. **Les gueux de la foire de Beaucaire**. — Cabinet de M. Paul de Faucher, à Bollène (Vaucluse). Voir le n° 82, ci-dessous.

68. **Sujet inconnu**. — Toile peinte en 1738 pour la marquise de Velleron, à Avignon. Voir la biographie, III.

## IV. GRAVURES

69. **Saint-Pierre de Luxembourg**. H. : 0, 135 ; L. : 0, 100. — Ce numéro et les neuf suivants ont été empruntés à Robert Dumesnil, *Le peintre-graveur françois* (Paris, 1835-74, t. VIII, p. 302, et XI, p. 302), et à Charles Le Blanc, *Manuel de l'amateur d'estampes* (Paris, s. d., t. III, p. 424).

70. **Saint-Pierre de Luxembourg**. H. : 0, 152 ; L. : 0, 106.

71. **Le Sacré-Cœur**, percé et enflammé. H. : 0, 135 ; L. : 0, 098.

72. **La Croix de mission** ; 1734. H. : 0, 328 ; L. : 0, 226.

73. **La Croix de mission**, entourée de deux anges ; 1734. H. : 0, 360 ; L. : 0, 216.

74. **Mandrin**. H. : 0, 413 ; L. : 0, 67. — Il faut lire *Langlade* au lieu de *Mandrin*. Jean-Dominique Langlade, se faisant appeler Dubourg, assassina

(1) Le marquis Jean-Louis-Roger de Rochechouart
(2) Vice-légat et archevêque d'Avignon.
(3) Clément XIV.

Digitized by Google

l'horloger Mince, son fils et sa servante et fut rompu vif sur la place du Palais, à Avignon, le 13 avril 1768. Le chanoine Arnavon a collé, dans son *Journal de la ville d'Avignon*, la gravure de Sauvan, découpée en ovale, et a écrit dessous : « Vray portrait de Langlade, gravé à l'eau-forte par M. Philippe Sanvan, dessiné par le même dans la prison » (Bibliothèque d'Avignon, ms. 1520, p. 100). Figure en buste, visage de trois quarts, tricorne sur la tête.

75. **Guyon de Crochans** (Joseph de), archevêque d'Avignon. H. : 0, 244 ; L. : 0, 176. — On trouve dans ce beau portrait une vue du palais des Papes et des remparts de la ville, les armes d'Avignon, etc.

76. **Guyon de Crochans** (Joseph de). — Mêmes dimensions que le n° précédent. *Ph. Sauvan inv. et sculp.* — Ce doit être une représentation de l'entrée du prélat dans Avignon, le 17 décembre 1742. Le P. Charles dit que Sauvan grava les dessins des décorations qu'il avait faites pour cette entrée. On ne retrouve ni ces dessins ni ces gravures, et le P. Charles a donné sa relation de l'entrée sans aucune illustration. Voir la biographie, III.

77. **Laure et Pétrarque**. — Portraits en deux médaillons portés par des génies. *Ph. Sauvan inv. et sculp.* H. : 0, 106 ; L. : 0, 076 (ailleurs : 0, 106 et 0, 068).

78. **Pétrarque**. — H. : 0, 122 ; L. : 0, 072.

79. **Croix sur un piédestal**. — Au centre de la croix, couronne entourant le Sacré-Cœur ; sur le piédestal, bas-relief ; en bas, la Ville d'Avignon à genoux et, près d'elle, un ange portant ses armoiries ; sur le sol, autour du piédestal, personnages agenouillés représentant le clergé et les divers ordres de citoyens. *P. Sauvan in. et scul.* H. : 0, 230 ; L. : 0, 330.

80. **Galéans de Castellane**, marquis de Salerne et seigneur des Issarts (Armoiries de Charles-Noel de). — *Pus Sauvan scul.* — Bibliothèque d'Avignon, ms. 2942, fol. 299 v°.

81. **Notre-Dame-de-Lumières**. — Reproduction d'un tableau d'un des Parrocel, avec cette légende : *Assumptio B. M. V. Patronae Aven.* — J.-F. Cerquand, *L'imagerie populaire à Avignon et dans le Comtat, XVII^e et XVIII^e siècles* (*Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, 1883, p. 60).

82. **Musique en plein air**. — Gueux jouant de divers instruments et chantant. *Ph. Sauvan inv. et sc.* Eau-forte. (Cerquand, *L'imagerie populaire*, etc., p. 70). Ce sont vraisemblablement les *Cinq gueux chantant et jouant de la musique*, estampe de la vente Lajariette, 1861, 21 francs (Dr H. Mireur, *Dictionnaire des ventes d'art faites en France et à l'étranger pendant les XVIIIe et XIXe siècles* ; Paris, 1912, t. VI, p. 442). Cette estampe paraît être une reproduction du tableau des *Gueux de la foire de Beaucaire* (ci-dessus, n° 67).

## V. ESQUISSES ET DESSINS

83. **Annonciation**. — La Vierge est assise à gauche, un livre ouvert sur ses genoux, une corbeille à ouvrage à ses pieds ; à droite, l'ange Gabriel sur des nuages tient un lis dans la main gauche et de la droite montre le Saint-

Digitized by Google

Esprit dans le ciel ; quelques têtes d'anges ailées. H.: 0, 20 ; L. : 0, 13. *Phil. Sauvan in. et del. L. Jaubert sc.* — Bibliothèque d'Avignon, *Atlas* 8, n° 10.

84. **Image de confrérie**. « Pour la Congrégation des Pauvres femmes d'Avignon ». *P. Sauvan inv. et del. G. Fournière sculpsit.* — Frontispice du *Recueil des conférances faites sur le Décalogue dans la congrégation des Pauvres, commencées le* 30 *may* 1730 (jusqu'en 1732). Bibliothèque d'Avignon, ms. 2410.

85. **Armes de l'Université d'Avignon**. — Dessin gravé par Jean Michel, 1743. — Paul Achard, *Artistes vauclusiens* (Bibliothèque d'Avignon, ms. 1574).

86. **Fronton**. — Dessin pour l'hôtel de Calvières, rue Saint-Marc, 1775. Voir la biographie, III.

87. **Bus** (le vénérable César de), fondateur des Doctrinaires (1544-1607). — *P. Sauvan del. Simon Duflos, sc.* « Se vend chez Leblond, Avignon ». Reproduction renversée d'une gravure italienne signée : *Ph. Mondelli inv. Ferd. Franceschelli Rom. sculp.* — Cerquand, *L'imagerie populaire*, etc., p. 69.

88. **Cartouche**. — Supporté par deux anges tenant des écussons armoriés, dont celui du pape. *Benedicto XIV P. O. M. Benevolente concedenti Pascali de Aquaviva, etc.* Dessin, H. : 0, 32 ; L. : 0, 21. Collection Noël Biret, au musée d'Avignon, pupitre à volets, n° 14. Jos. Girard, *Catalogue illustré*, 1924, p. 94.

89. **Scène d'histoire**. — Un roi assis sur son trône ; la reine debout à sa droite ; un vieillard parlant au roi. S'il s'agit ici, comme on peut le présumer, d'un épisode du livre d'*Esther*, les trois personnages seraient Assuérus, Esther et Mardochée (acte III, sc. 7, de la tragédie de Racine). — Dessin ovale ; H. : 0, 25 ; L. : 0, 20. Musée d'Avignon, collection N. Biret, pupitre à volets, n° 14.

90. **Pétrarque**. — Il contemple le portrait de Laure. Dessin ; H. : 0, 13. L. : 0, 08. — Même collection, n° 14.

91. **Résurrection**. — Dessin ; H. : 0, 16 ; L. : 0, 09. — Même collection, n° 14.

92. **Armoiries pontificales**. — Tiare et clefs. Dessin, H. : 0, 085 ; L. : 0, 12 ; — Même collection, n° 14.

En 1920, M. Emile de Speyr donna à la Bibliothèque d'Avignon onze dessins des XVIIe et XVIIIe siècles dont les quatre suivants pourraient être attribués à Sauvan (Bibliothèque, *Estampes*, atlas, n° 79).

93. **La Renommée couronnant un médaillon présenté par la ville d'Avignon.** — Dans le médaillon, figure de guerrier ceint de l'écharpe du commandement et qui pourrait être le marquis de Rochechouart, lequel fut gouverneur d'Avignon et du Comtat pendant l'occupation française de 1768-1774. Au bas du dessin, deux génies portant, l'un à droite, les armes de la ville, et l'autre à gauche, un écusson sommairement crayonné dont les armes sont peut-

Digitized by Google

être celles du marquis : « fascé, enté-nébulé d'argent et de gueules à six pièces ». — Crayon noir et rouge ; H. : 0, 34 ; L. : 0, 24.

94. **Ancienne porte L'Imbert, à Avignon.** — Lavis ; H. : 0, 275 ; L. : 0, 37.

95. **La Femme adultère.** — Sanguine ; H. : 0, 28 ; L. : 0, 39.

96. **Trois Saints.** — Deux sont Jean-Baptiste et François d'Assise ; le troisième, vieillard demi-nu, pourrait être saint Jérôme, s'il ne tenait un chapelet (à moins qu'il n'y ait là une inadvertance de l'artiste). — Lavis, H. : 0, 48 ; L. : 0, 28.

97. **Sujet inconnu.** — Dessin. Collection du Dr Pamard, place de la Mirande, 4, à Avignon.

98. **Voûte de la chapelle des Pénitents blancs d'Avignon.** — Dessins décoratifs : 1727. Voir la biographie, III.

99. **Naissance de saint Jean-Baptiste.** — Le sujet est identifié par la présence de Zacharie qui, étant muet, écrit sur une tablette le nom qu'il veut qu'on donne à son fils (Luc, I, 63). *Sauvan*, 1758. Dessin. — Musée du Vieil-Avignon, au palais des Papes ; don de M. Charles Le Gras, ancien notaire, en 1925.

100. **L'enfant Jésus.** — Il bénit le monde en y plantant la croix. Dessin. — Musée du Vieil-Avignon ; don de M. Charles Le Gras, 1925.

Les 53 dessins suivants ont été donnés au musée du Vieil-Avignon en 1925 par M. Émile de Speyr, rue de la Banasterie, 25 (*La Petit Marseillais* du 4 novembre 1925), qui les avait acquis d'un brocanteur les tenant de la dernière descendante de Sauvan :

101. **Père Éternel** (?) dans les nuages ; trois quarts de dos ; bras en avant ; Sanguine.

102. **Immaculée Conception.** Au milieu, la Vierge debout sur un croissant, couronnée d'étoiles; au bas, saints et saintes agenouillés ; Saint-Esprit dans le ciel. Crayon et lavis.

103. **Éducation de la Vierge.** — Marie apprend à lire dans un livre placé sur les genoux de sainte Anne; Joachim debout derrière elles. Médaillon rectangulaire ; crayon légèrement lavé.

104. **Vierge à genoux.** — Annonciation? Crayon.

105. **Vierge tenant l'enfant Jésus.** Médaillon ovale ; encre et lavis.

106. **Vierge** ou **Jeune sainte.** Médaillon ; crayon sur papier foncé.

107. **Sainte famille en marche.** — Le petit Jésus est au milieu, tenu à la main par sa mère et par saint Joseph ; Père Eternel dans le ciel. Sanguine passée au carreau à l'encre.

108. **Jésus-Christ guérissant l'aveugle-né.** — Sanguine très effacée et en partie déchirée.

109. **Christ montrant son cœur.** — Médaillon d'un ovale tourmenté ; crayon et encre.

Digitized by Google

110-111. **Assomption.** Deux projets ; crayon.

112. **Tête de saint Jean-Baptiste.** — Portée sur un bassin et dans une gloire par deux anges ; au-dessous, l'Agneau sur un autel. Encre et lavis.

113. **Anges.** — Ils adorent le Sacré-Cœur. Lavis.

114. **Ange.** — Entouré d'angelots, il soulève et présente un ostensoir. Encre.

115. **Ange gardien.** — Crayon.

116. **Ange et évêque.** A genoux l'un devant l'autre ; lavis. ;

116 bis. **Ange.** Il est debout et tient une grande croix ; angelots volants. Lavis et encre.

117 **Sainte Madeleine.** Crayon.

118. **Saint Jérôme** (?) Lisant, au milieu des rochers. Lavis.

119. **Saint François d'Assise.** Il a les stigmates et est en extase, soutenu par des anges. Crayon et lavis.

120. **Vision d'un moine.** (probablement St.François). Crayon et lavis.

211. **Saint religieux en prière.** Il porte la besace et a un chapelet à la ceinture. Lavis.

122. **Sainte Abbesse.** Elle tient la crosse. Encre et lavis.

123. **Saint prélat.** Il est debout et pose la main sur un grand livre ouvert que lui présente un ange. Crayon.

124. **Deux moines en prières.** Crayon.

125. **Un pape.** Il est assis sur son trône et reçoit le don d'une tiare. Crayon noir et blanc et lavis.

126. **Ville.** Avec couronne tourellée et corne d'abondance. dans un massif de feuillage. Encre.

127. **Amphitrite.** Elle est drapée et étendue dans une conque marine que traînent des dauphins conduits par des nymphes nues et nageantes. Crayon.

128. **Mercure.** Coiffé du pétase ailé. Buste sur piédouche dans un médaillon ovale. Crayon

129. **La Peinture.** jeune femme peignant. Ovale ; crayon noir et blanc.

130. **La Musique.** Jeune femme jouant de la lyre. Ovale; crayon noir et blanc.

131. **Flore,** (?) Jeune femme assise, prenant des fleurs dans une corbeille. Crayon.

132. **Uranie et Euterpe** (?) Deux jeunes femmes assises, celle de gauche accoudée sur un globe céleste et celle de droite tenant un instrument de musique (?) ; sanguine et lavis.

133. **Femme ailée.** Elle est assise et tient un globe. Encre.

134. **Buste sur piédouche.** Seigneur du temps de Louis XV. Serait-ce le marquis de Rochechouart des n° 65 et 93 ? Crayon.

Digitized by Google

135. **Projet décoratif.** — Au fond, arcade soutenue par des pilastres; sous l'arcade, statue avec piédestal d'un personnage tenant une branche d'olivier; au bas du piédestal, deux figures de vaincus, dont l'un a une massue. Encre et lavis.

136. **Sujet inconnu.** Une femme avec son enfant descendue d'un âne par son mari, costumes romains. Lavis.

137. **Sujet inconnu.** Mort étendu sur un lit; deux femmes éplorées assises au chevet; un soldat arrivant à droite à travers des nuages ; costumes romains. Encre et lavis.

138. **Sacrifice d'un taureau et d'un bélier.** Lavis.

139. **Cariatide** (?) Jeune fille debout, coiffée d'un chapiteau et tenant des deux mains un long bâton. Sanguine.

140-141. **Deux têtes de femmes.** Grandeur naturelle. Sanguine.

142-146. **Jeux d'enfants et de génies.** Deux génies ailés ramassant des fleurs et des fruits; crayon. – Trois enfants dont l'un, se mettant un masque, en fait tomber un autre d'épouvante à la renverse; crayon. — Trois enfants sous des palmiers dont l'un armé d'un arc, vient de tuer un lion d'un coup de flèche; médaillon; crayon sur papier foncé. — Un enfant et deux têtes d'angelots ; sanguine. — Trois génies dont l'un, aidé par ses compagnons, se hisse sur un mouton ; sanguine. Toutes ces figures d'enfants sont nues.

147. **Sujet scatologique.** — Paysan se soulageant, vu de trois quarts de dos, tandis que son chien... Ce dessin fait songer à certaines eaux-fortes de Rembrandt. Crayon et léger lavis.

148. **Etude de main.** Belle main de femme de grandeur naturelle. Sanguine

149. **Etude d'oreilles.** Grandeur naturelle. Sanguine.

150-1. **Etudes d'animaux** — Patte de palmipède ; lézard ; écrevisse ; petits animaux plus ou moins fantastiques. Encre.

152. **Etude de fleurs et de feuilles.** Sanguine

153. **Etude de pupitres.** Crayon.

N. B. — *Le Guide bleu, Provence* (Hachette 1925, p. 80), fait mention de « nombreux tableaux attribués en partie à Parrocel et à Sauvau », dans l'église N.-D. des Pommiers, à Beaucaire.

D'autres œuvres de Ph. Sauvan doivent certainement exister. Je serais reconnaissant aux personnes qui me fourniraient des indications, pour en faire l'objet d'une note additionnelle.

Digitized by Google

# APPENDICE

Des onze enfants de Philippe Sauvan, les deux aînés, Gabrielle et Pierre, s'adonnèrent à la peinture. Voici le peu de renseignements qu'il m'a été possible de recueillir sur eux.

## I GABRIELLE SAUVAN

Gabrielle naquit à Avignon le 21 juillet 1719 (1).

Elle eut son père pour maître. Etienne Parrocel dit d'elle : « Elle peignit fort agréablement, comme amateur, entre autres tableaux, une suite de *l'Histoire de Tobie* en douze toiles qui rappellent la même suite exécutée par Pierre Parrocel pour le maréchal de Noailles » (2). Les établissements religieux de sa ville natale étaient en possession de plusieurs de ses œuvres, lorsqu'elles leur furent confisquées en 1792 et transportées au dépôt national du ci-devant archevêché d'Avignon, place du Palais. Aucune ne fut jugée digne d'entrer au musée et on les vendit aux enchères publiques et à vil prix ; ainsi, à la vente du 2 messidor an V deux de ses tableaux, un *Christ* et un *Saint Joseph* obtinrent 49 francs chacun, et un troisième (*Sainte-Anne, la Vierge et l'enfant Jésus*) 50 francs (3). Dans une lettre écrite le 26 septembre 1908 à M. Jules Belleudy, alors préfet de Vaucluse, M. Horace Gineston, qui descendait de Philippe Sauvan par sa fille Madame Moricelly dit que Gabrielle a laissé son portrait peint par elle-même. (4)

Elle mourut célibataire, rue des Trois-Faucons à Avignon, le 12 pluviôse an VII (5)

## II PIERRE SAUVAN

Né à Avignon le 25 janvier 1721, Pierre fut tenu sur les fonts baptismaux par Pierre Parrocel, qui avait été le maître de son père, et par la femme de

(1) Archives d'Avignon, GG. *Saint-Didier*, naissances, 1717-44, fol. 21.

(2) *Annales de la peinture*, p. 302. — La *Vide de Tobie*, de Parroul, passée dans les collections du château Borelly à Marseille, est aujourd'hui au musée de cette ville.

(3) Archives de Vaucluse, T. *Musée et Bibliothèque d'Avignon*, carton 1791-1816.

(4) Je dois la communication de cette lettre à l'obligeance de M. Belleudy.

(5) Archives d'Avignon, E. *Décès*, an VII, fol. 44 v°.

Digitized by Google

cet artiste Marie-Anne Roque. (1) Il fit son éducation artistique dans l'atelier paternel, en compagnie de sa sœur Gabrielle, et partit pour l'Espagne à une époque que les biographes n'ont pas précisée. Il était à Valence lorsque, le 17 avril 1764, sa mère Marie Benoit testa. (2).

On sait qu'il fut membre de la *Real Academia de nobles artes de San Fernando* à Madrid, pensionnaire du roi et directeur de l'Académie de peinture de Valence. En 1781, le prince des Asturies (Charles IV) demanda six tableaux à Joseph Vernet et, comme celui-ci était le concitoyen et l'ami de Pierre Sauvan, son historien penche à croire qu'il dut cette importante commande à l'intervention de Sauvan (3).

Ce dernier professa le dessin, de 1782 à 1789 à la manufacture des soies de Valence, établie au village de Moncada (4) . Il mourut à Bilbao, à un âge avancé, et, selon la lettre de M. Gineston citée ci-dessus, il laissa postérité.

C'était, dit-on, un artiste de grand mérite. Je n'ai trouvé mentionné qu'un seul tableau de lui: *Saint Thomas de Villeneuve*, qui a été gravé par F. Guilbert le jeune. (5).

Adrien MARCEL.

(1) Archives d'Avignon, GG. *Saint-Agricol*, naissances, 1718-34, p. 60.

(2) Archives de Vaucluse, E. *Notaires* : C. Terris, 1764, fol. 216 ; fonds Pradon, reg. 1080.

(3) L. Lagrange, *Joseph Vernet*, p. 285. — Le « Livre de vérité » de Vernet (3e vol., 1774-86) donne l'adresse de Pierre : « M. Sauvan, peintre de l'Académie royale de peinture, à Valence en Espagne » (Id., p. 449).

(4) Louis Dussieux, *Les artistes français à l'étranger* ; Paris-Lyon 1876, p. 376, d'après Robert Dumesnil, t. VIII, p. 203, et la *Revue universelle des arts*, t. VII, p. 496.

(5) Etienne Parrocel, *Annales de la peinture*, p. 200.

Digitized by Google

# Le Platonisme de Pétrarque

Dans la lettre du 18 juillet 1874 qu'il écrivait à M. Saint-Martin, conseiller général de Vaucluse, pour s'excuser de ne pouvoir assister aux fêtes avignonnaises en l'honneur de Pétrarque, V. Hugo disait : « *Pétrarque est une sorte de Platon de la poésie.* » (1)

Ce qui domine, en effet, dans l'œuvre de Pétrarque, c'est la poésie, et, dans cette poésie, le platonisme.

La vie elle-même fut platonicienne. Au-dessus de l'existence banale et prosaïque, Pétrarque put mener ce que Lamartine appelle une « seconde vie », plus harmonieuse et plus belle, une vie idéale, riche de profondes émotions et de hautes pensées. Il eut des amis puissants, intelligents et fidèles, qui semblent bien avoir assuré sa vie matérielle et créé autour de lui une atmosphère de sympathie et presque de vénération. Il faut ajouter d'ailleurs que, par une sagesse précoce, un idéalisme d'artiste et un ascétisme modéré, Pétrarque sut mettre au premier rang les biens de l'âme, la tempérance, l'amour de la nature, la passion des livres, le culte de l'amitié, et, malgré ses faiblesses, une conception très élevée de l'amour.

Cette vie fut-elle heureuse ? C'est une autre question. Dans la même lettre, V. Hugo ajoutait : « *Pétrarque a eu dans cette vie toutes les splendeurs, le respect des papes, l'enthousiasme des peuples, les pluies de fleurs sur son passage dans les rues, le laurier d'or au front comme un empereur, le Capitole comme un Dieu. Disons virilement la vérité : le malheur lui manque.* »

(1) Cinquième centenaire de la mort de Pétrarque célébré à Vaucluse et à Avignon les 18, 19 et 20 juillet 1874. Avignon, Gros frères, 1874, p. 251.

Digitized by Google

Assurément il n'a pas connu les grandes tribulations de Dante. Mais son âme inquiète et vibrante a souffert du tragique quotidien et de la disproportion entre son rêve et la réalité. Du *Canzoniere* il se dégage une impression de tristesse. L'auréole de la souffrance humaine ne fait point défaut à la gloire de Pétrarque.

***

Pétrarque fut surtout platonicien par sa haute culture. Les hommes instruits de son temps formaient deux groupes assez distincts : d'une part, les dialecticiens subtils, les juristes pointilleux, les médecins suffisants, les astrologues et les physiciens nébuleux, — tous se rattachant plus ou moins fidèlement à l'aristotélisme introduit par Averrhoès ; d'autre part, les lecteurs assidus des grands écrivains de l'antiquité et de Saint Augustin. Ceux-ci avaient l'esprit indirectement imbu de platonisme. C'étaient des gens très érudits, l'âme fortement pénétrée des idées antiques, très sensibles à l'amitié, cette fleur charmante de la sagesse païenne, peu enclins aux disputes scolastiques et aux curiosités de la philosophie naturelle, soucieux avant tout de pensées claires et harmonieuses, revêtues d'une forme élégante. Pétrarque fut le plus grand de tous. Ses amis et lui formaient une sorte d'Académie libre, dispersée dans les pays de culture latine, dont le centre était alors en Avignon. C'était le prélude de l'Académie florentine, d'un platonisme moins authentique sans doute, mais plus profond peut-être et plus original.

Car le platonisme n'est pas exclusivement la doctrine même de Platon. Cette doctrine, du reste, est assez complexe et assez souple pour se prêter à des interprétations diverses, et c'est précisément ce caractère un peu flottant qui lui a valu une destinée exceptionnelle.

***

La platonisme, c'est la philosophie de l'Idée. Mais il ne faut pas concevoir l'Idée comme une simple abstraction, comme une image décolorée et appauvrie. L'Idée de l'homme, c'est l'idéal humain riche de toutes les perfections possibles, mieux encore, selon un récent inter-

Digitized by Google

prête du platonisme, c'est « *le mouvement qui emporte l'humanité à se dépasser elle-même.... c'est le souffle qui crée les héros.* » (1)

L'Idée de Beauté joue un rôle capital dans la philosophie platonicienne. Le Bien qui est le soleil du monde intelligible ne peut pas plus se regarder en face par les yeux de l'âme que le soleil du monde sensible par ceux du corps ; nous l'apercevons plus facilement dans le Beau qui en est la splendeur. Le Vrai aussi est peu accessible en ses dernières profondeurs et la dialectique platonicienne se prolonge ordinairement dans le mythe. Les preuves de l'immortalité de l'âme, si variées et si subtiles, ne nous amènent qu'à une haute vraisemblance, un beau risque à courir, une sublime espérance. C'est la beauté qui détermine notre conviction et c'est par amour que nous allons au Vrai. Le platonisme est la philosophie de la Beauté et de l'Amour.

Mais si le Bien et le Vrai absolus sont situés à l'extrême limite du monde intelligible, l'homme devra se résigner à des approximations successives. Il saura douter loyalement tout en aspirant à plus de lumière, à plus de bonté. Il sera tolérant pour les opinions des autres. Il admettra la possibilité de l'erreur dans la bonne foi. Il mettra même quelque ironie dans ses affirmations. Si Aristote est le maître de ceux qui savent ou croient savoir, Platon est le modèle de ceux qui cherchent.

On voit par là combien le platonisme est humain dans le meilleur sens du mot. Il demande qu'on aille au Vrai avec toutes les puissances de son âme. En même temps, il élève l'homme en le libérant de la vie plate et vulgaire, en lui représentant le corps comme un obstacle au progrès de l'âme, en faisant de la philosophie une méditation de la mort. Le Christianisme apportera un idéal plus sublime encore, mais sans rompre avec la tradition platonicienne. Le platonisme c'est l'*humanisme*.

***

Et Pétrarque a été appelé le premier des humanistes. Ce n'est pas qu'il ait pu étudier profondément les ouvrages de Platon. Son plato-

(1) D'Hautefeuille. *Le privilège de l'intelligence*. Paris, Editions Bossard, 1923, p. 234.

Digitized by Google

nisme est celui de Cicéron et de Saint-Augustin, ses maîtres préférés (1).

Cicéron avait puisé son éloquence aux sources de l'Académie ; dans sa retraite laborieuse, il étudia les *Dialogues* avec une pénétration sympathique, voulant les mettre à la portée des Romains. Il laissa dans l'ombre certains aspects de la doctrine, accentua, à la suite de Carnéade, son probabilisme, et surtout revêtit de l'éclat de son style les idées platoniciennes qui lui paraissaient les plus importantes. Ce fut un platonisme adouci, moins abstrait, mieux à la portée des âmes inquiètes, revenues de bien des illusions, découragées des incertitudes de la métaphysique, mais toujours en quête de certitude morale.

C'est le platonisme Cicéronien qui revit dans Pétrarque. Il nous raconte qu'il faisait ses délices de l'orateur romain, même avant de le comprendre, charmé tout d'abord par la sonorité des mots et la musique de la phrase. Il y resta passionnément attaché toute sa vie, sans abdiquer sa personnalité, car il voulait que chaque écrivain eût son style propre. Tout en reconnaissant les défauts de Cicéron, il admira toujours son idéal de justice et d'humanité, son dédain des opinions vulgaires, sa préoccupation de l'immortalité de l'âme, sa noble conception de la gloire fondée sur la vertu, son culte enthousiaste de l'amitié.

Saint Augustin viendra d'ailleurs compléter cet humanisme qui déjà n'est pas sans grandeur. Ce nouveau maître enseignera à Pétrarque, non pas sa théorie subtile de la Grâce, mais la nécessité de la vie intérieure, le mépris du monde et de la gloire, le détachement des amours terrestres ; et cela, sans l'éloigner beaucoup du platonisme cicéronien. Pétrarque avait certainement l'impression, en passant de Cicéron à Saint-Augustin, qu'il progressait dans la même voie.

***

(1) Voir le beau livre de P. de Nolhac : *Pétrarque et l'Humanisme*, 2 vol. Nouv. éd. Paris, Champion, 1907.

Digitized by Google

Le platonisme ainsi compris va nous expliquer, dans une certaine mesure, l'œuvre de Pétrarque : sa conception de l'amour, son éloquence et enfin son christianisme.

Je n'insisterai pas sur le problème de Laure qui demanderait une étude à part. Je rappellerai seulement que la critique actuelle n'admet que deux faits certains : la rencontre de Laure par Pétrarque le 6 avril 1327 à 6 heures du matin et la mort de Laure en 1348, le même jour et à la même heure (1). Encore ces deux faits, d'une coïncidence singulière, ne reposent-ils après tout que sur le témoignage de Pétrarque (2) Au surplus, il est évident que le principal mérite de Pétrarque, son imagination merveilleuse, ne dépend nullement de la matérialité des faits. Il faudrait plutôt dire le contraire.

En tout cas, il ne viendrait à l'idée de personne de considérer le portrait de Laure comme très ressemblant. Pétrarque lui même indique à plusieurs reprises que Laure est une créature exceptionnelle, surhumaine, exprimant à la perfection une Idée divine. C'est au Ciel même que son ami, le peintre Simon, aurait pris son modèle pour la peindre. Cette femme aux cheveux d'or, aux sourcils d'ébène et au col de neige, est assurément, au moins en grande partie, une création poétique. Pour mieux en souligner le caractère idéal, Pétrarque insiste sur ce qu'il y a de moins matériel dans la beauté humaine, le regard. Il célèbre les yeux de Laure dans un grand nombre de sonnets : ils font le sujet de trois admirables *canzoni*. C'est le regard, accompagné des attitudes, des paroles, des chants, qui révèle les hautes qualités de l'âme :

En noble sang, une vie humble et calme,
Cœur pur uni à haute intelligence ;
Les fruits de l'âge en la fleur de jeunesse,
L'âme joyeuse sous un air réfléchi. (3)

(1) Voir P. de Nolhac : *Le livre de Pétrarque*... (*Conferencia*, n° du 1er mai 1924).

(2) *Virgilius Ambrosianus*.

(3) Sonnet : *In nobil sangue vita umila e queta*. A l'exemple de M. Henry Cochin (*Pétrarque*, les cent chefs-d'œuvre étrangers, Paris, La renaissance du livre), je traduis en reproduisant autant que possible le rythme de l'original.

Digitized by Google

C'est bien là l'idéal platonicien, fait de mesure, d'harmonie et de perfection, qui, loin de nous paraître sans proportion avec la réalité comme une froide abstraction, s'impose au contraire à notre esprit avec un tel relief, une telle intensité de vie, un tel charme, qu'il nous donne l'illusion d'une personne familière.

L'amour n'est pas moins idéalisé. Sans doute il a ses tourments, ses violences, et même, à y regarder de près, un peu de sensualité. Mais ces traits, qui par eux-mêmes n'ont rien de platonique, sont habilement fondus dans un ensemble très raffiné qui en adoucit le mordant. Ces pointes voluptueuses sont d'ailleurs très rares et plutôt indiquées que brutalement exposées Même au plus fort de la passion, l'amour de Pétrarque reste généralement pur, presque immatériel. Il suit les mille détours, les infinis caprices d'une imagination prodigieuse. C'est sur l'âme qu'il produit ses effets alternatifs d'exaltation et d'accablement. La pâleur des amants (Pétrarque avait le visage très pâle) provient de la substitution des âmes qui se trouvent dépaysées dans un corps étranger (1). L'amour nourrit l'esprit d'un aliment subtil encore plus divin que le nectar et l'ambroisie :

> On vit d'odeurs, là-bas, près d'un grand fleuve ;
> Moi j'ai ici le feu et la lumière
> Pour mes esprits frêles et faméliques. (2)

Enfin ,tout ce qu'il pouvait y avoir de terrestre dans cet amour disparaît après la mort de Laure. La Beauté idéale est désormais l'objet d'un culte tout idéal. L'amant s'est transformé en l'aimé. Les dernières poésies de Pétrarque, les plus belles, sont d'une sérénité parfaite tout en rendant un son profondément humain.

(1) Sonnet *Quando giugne per li occhi al cor profondo.*

(2) Canzone *Ben mi credea passar mio tempo omai.* La même idée se retrouve dans le sonnet *Siccome eterna vita è veder Dio.* Chose curieuse, un savant, grand poète, de notre temps et de notre pays, J.-H. Fabre, a exprimé des idées analogues sur une nourriture presque immatérielle. Il entrevoit, pour mettre fin à la guerre, qu'il regarde comme une question de ventre, un progrès scientifique qui permettrait de déjeuner d'un rayon de soleil. Il étaie sa vision sur le fait que nombre d'insectes peuvent, pendant un très long temps, sans nourriture apparente, produire un dur labeur. (*Souvenirs entomologiques*, 9ème série, pp. 35-36.)

Digitized by Google

Ce caractère à la fois idéal et humain est vraiment ce qui fait l'originalité de Pétrarque ; c'est notamment ce qui le distingue des troubadours. Ceux-ci sont infidèles au platonisme, d'abord en orientant assez souvent leur conception de l'amour vers la possession, ensuite en lui imposant une forme rigide, monotone, conventionnelle. D'une part, l'amour courtois suit une marche précisément inverse de l'ascension platonique qui va de la beauté des corps à celle des âmes, et de celle-ci à la Beauté absolue. D'autre part, il n'a ni la richesse, ni les élans, ni la vie en un mot, de l'âme platonicienne. Il faut reconnaître cependant que la patience, la discrétion, la mesure, l'incessant progrès vers la perfection, qui étaient de règle dans l'amour courtois, ont certainement préparé une compréhension vraiment platonique de l'amour. Cette évolution, Dante la marqua de son génie ; mais c'est Pétrarque qui l'a pour ainsi dire achevée avec un art incomparable. En effet, le *Canzoniere* est d'une analyse de sentiments si abondante, si fine et si naturelle, qu'on a pu le prendre pour un roman réellement vécu (1). Et pourtant ce roman qui semble si près de l'expérience, si « réaliste », se meut dans un monde si poétique et si épuré, qu'une culture assez profonde sera toujours indispensable pour le bien comprendre et que Carducci avait raison qui raillait Léopardi d'avoir voulu faire une édition des « Rimes » pour les femmes et les enfants (2).

***

Pétrarque fut aussi un puissant et séduisant orateur, et son éloquence n'est pas moins empreinte de platonisme que sa poésie. Elle se manifeste, non seulement dans les discours dont il reste peu de chose, mais dans les lettres, les traités et surtout dans le *Canzoniere*. On la reconnaît aux accents noblement humains, aux cris de passion sincère, aux invectives contre les médecins ignorants et exploiteurs, contre les savants prétentieux, obscurs et impies, contre la corruption de la

(1) Voir Maria De-Micheli : *Le roman d'amour de Pétrarque*. Grenoble, Allier frères.

(2) Le rime... commentate da G. Carducci e Severino Ferrari, Firenze, G. C. Sansoni, p. XXXVI.

Digitized by Google

Babylone moderne, et surtout aux appels vibrants pour refaire l'unité italienne.

N'est-ce point là que j'ai d'abord marché ?
Et n'est-ce point le nid
Où avec tant d'amour je fus nourri ;
Cette patrie en qui j'ai confiance,
Mère tendre et pieuse
Qui pour moi couvre l'un et l'autre parent ? (1)

L'éloquence de Pétrarque est vraiment une flamme Cicéronienne. Elle en a l'éclat, la chaleur et la beauté. Elle confine à la poésie. Même dans ses plus fortes colères, elle garde une élégance souveraine. C'est l'éloquence d'un artiste impressionnable, vibrant, plutôt que d'un lutteur. C'est de l'idéalisme. Comme Cicéron, Pétrarque sait élever les débats, s'affranchir des subtilités politiques ou juridiques, parler à la conscience humaine, faire appel aux plus nobles sentiments de l'âme.

Nous connaissons bien les idées qui l'inspirent. C'est d'abord un profond amour de sa patrie et de sa race. Un des premiers, parmi les modernes, il a eu l'intelligence claire du génie latin qu'il oppose à la barbarie et à l'insolence tudesques. Ensuite sa pensée s'élève au-dessus des querelles politiques, des ambitions humaines, de tout ce qui est matériel et passager :

Seigneur, voyez comme vole le temps,
Comme la vie s'enfuit.....
Vous êtes là, mais songez au départ,
Que l'âme seule et nue
Doit arriver à ce sentier douteux ;
Encor dans la vallée
Veuillez quitter la haine et le dédain,
Vents opposés à toute vie sereine....
C'est la joie ici-bas
Et le chemin qui s'ouvre vers le ciel. (2)

(1) Canzone *Italia mia, benchè il parlar sia indarno.*
(2) Même Canzone *Italia mia..*

Digitized by Google

Voilà bien de la politique idéale, s'il en fut. Certes, Pétrarque regarde le présent à travers le passé. Mais, comme on l'a remarqué profondément (1), l'esprit, en se reportant vers le passé, le considère moins comme une chose réelle qui s'insère dans la trame de l'histoire, qu'à la manière d'un idéal supérieur au temps. La gloire ancienne d'un pays, d'une institution, d'une race, en est comme l'Idée platonicienne.

Pétrarque était d'autant plus porté vers cette politique qu'il l avait vue exceptionnellement à l'œuvre dans la personne de Robert, roi de Naples. On sait qu'avant de recevoir la couronne de laurier d'or au Capitole, il voulut soumettre sa science et sa sagesse au jugement de ce roi qu'il regardait comme le plus savant et le plus sage de son temps. Dans une des conversations qu'ils eurent ensemble, Robert aurait dit à Pétrarque ces nobles paroles : « *Pour moi, je jure que les lettres me sont beaucoup plus douces et plus chères que ma couronne.* »

La petite-fille de Robert, la reine Jeanne, essaya plus tard, au cours d'une vie orageuse, de réaliser ce programme platonicien. Mistral lui fait entrevoir tout un monde nouveau,

..... Ounte li rèi saran
Aquéli que lou mai de lumiero faran.
Car uno èro de gau, de lus, de couneissènço,
Que l'on pòu justamen bateja Reneissènço,
A l'ourizount uman me sèmblo qu'espelis.
De Naple à-n-Avignoun touto amo trefoulis
I plang armounious de nostegrand Pétrarco ;
La Grèço, cade jour, dins nòsti port desbarco
Li resplendènt tresor de soun Antiqueta ;
Li sant dóu Paradis pèr Giotto soun pinta ;
En un mot tout me dis que lou cèu predestino
Un reviéure de glòri à la terro latino. (2)

Ce « renouveau de gloire à la terre latine » fut le grand rêve de Pétrarque.

***

(1) M. Gustave Lanson, cité par D. Parodi dans « *Du sage antique au citoyen moderne* » Paris, Armand Colin, 1921, page 139.
(2) Mistral. *La Reine Jeanne*. Paris, Lemerre. Act. I, Sc. II, page 54.

Digitized by Google

Sa religion enfin ne fut pas moins idéaliste. Il se préoccupait peu des subtilités théologiques, s'en tenant aux grandes lignes du catholicisme, fidèle à la lettre sans doute mais surtout attentif à l'esprit. L'aspect juridique des rapports de la Papauté et de l'Empire l'intéressait moins que l'esprit évangélique. Il a même des vues très hardies sur les biens temporels de l'Eglise. Sa conception du Christianisme est celle des grands mystiques italiens qui l'ont précédé : saint François, Dante, Giotto ; sa jeune contemporaine, Catherine de Sienne, ne pense pas autrement (1). C'est le christianisme de Saint Paul et de Saint Jean.

La religion de Pétrarque est poétique, tendre et familière. Le Christ est pour lui un grand ami :

Je suis si las sous le fardeau antique
De mes péchés et de ma vie coupable
Que je crains fort de défaillir en route
Et de choir aux mains de mon ennemi.

Un grand ami m'est venu délivrer
Par courtoisie souveraine, ineffable ;
Mais de ma vue il a volé si loin
Qu'à le chercher je me fatigue en vain.

Sa voix pourtant ici résonne encore :
« Vous qui souffrez, dit-il, voici la route :
« Venez à moi, si rien ne vous arrête. »

Quelle faveur, quel amour, quel destin
Me donnera des ailes de colombe
Pour mon repos et mon envol de terre? (2)

(1) «.... Le trésor de l'église , c'est le sang du Christ versé pour le rachat des hommes et non en vue des richesses temporelles de l'Eglise... Il vaut donc mieux négliger les intérêts temporels que les intérêts spirituels. » (Lettre de Sainte Catherine de Sienne au pape Grégoire XI, citée par Johannès Joergensen, *Ste Catherine de Sienne*, 15e édition. Paris Beauchesne, 1920, p. 371.

(2) Sonnet. *Io son si stanco sotto il fascio antico.* Carducci (*op.cit.*) regarde ce sonnet comme un des plus beaux et des plus vraiment lyriques de Pétrarque et de la poésie italienne.

Digitized by Google

Toujours fidèle à l'enseignement de saint Augustin, Pétrarque reconnaît l'incertitude de la sagesse humaine et se réfugie dans le Christ. Il est fier de son ignorance devant ses jeunes insulteurs, qui la lui reprochent, croyant posséder eux-mêmes le savoir définitif. Il aime d'autant plus le Christ qu'il le voit plus outragé par ces orgueilleux (1). C'est déjà la religion de Montaigne, avec plus d'élan et de poésie. C'est « *l'ignorance savante qui se connaît* » de Pascal, avec moins de fougue et de profondeur (2). Pétrarque se trouve en parfaite communauté de sentiments avec Boccace, revenu de son libertinage, et ces deux amis, sur la fin de leurs jours, nous présentent un modèle à la fois élevé et familier de l'humaniste chrétien.

***

Élévation et familiarité, tels sont bien les caractères essentiels de l'âme et de l'œuvre pétrarquiennes. Il est permis de croire que le paysage comtadin a été pour quelque chose dans la formation de cette âme et l'inspiration de cette œuvre. Tout jeune, Pétrarque en a senti le charme. Ses yeux profonds et rêveurs ont été pénétrés de notre douce lumière et le regard de Laure n'en est peut-être que le reflet poétique. Ce site de Vaucluse où il se plaisait tant, ce contraste qu'il aimait entre la grisaille des rochers et les rives verdoyantes de la Sorgue aux « eaux claires, fraîches et douces », cette demi-solitude qui allait si bien à son esprit songeur, cet horizon assez ouvert pour donner à son imagination l'essor indispensable et assez circonscrit pour retenir sa pensée, cette atmosphère limpide où l'on peut suivre très haut le vol des hirondelles, tout cet ensemble de mesure, de finesse, d'éclat et d'élégance semble encore palpiter dans les sonnets et les *Canzoni*. De là cet enthousiasme contenu, ce lyrisme spirituel, à l'aise dans le cadre des poèmes à forme fixe, cette imagination fertile, harmonieuse et sobre, cette pénétration

(1) Voir l'opuscule de Pétrarque : *De sua ipsius et multorum ignorantia.*

(2) Sur le rapprochement entre l'humanisme latin et italien et ce qu'on pourrait appeler le « positisme religieux » de Montaigne et de Pascal, voir Maurice Mignon, *Les affinités intellectuelles de l'Italie et de la France.* Paris, Hachette, 1923.

Digitized by Google

de psychologue, cette langue enchanteresse si simple et si savante. De là ce platonisme atténué et comme transposé en pure poésie, d'un idéalisme moins abstrait que celui de Platon, plus détaché de la spéculation hardie et des subtilités logiques : moins oriental, plus près de la vie, accessible à un plus grand nombre d'esprits cultivés, plus humain en un mot. Platonisme véritable cependant, si la valeur d'un disciple consiste à s'inspirer de l'âme du maître, à se pénétrer de son esprit, à interpréter son geste, plutôt qu'à repenser son système et à reproduire ses formules. Pétrarque, peut-être mieux que tout autre, a fait épanouir la fleur de poésie et d'humanité contenue dans le platonisme. Qu'importe qu'il soit, comme on l'a dit, le reflet d'un reflet : ne faut-il pas nous résigner à vivre parmi des reflets, et même parmi des ombres plus ou moins claires, puisqu'il nous est bien difficile de contempler la lumière dans sa source?

Alfred DUMAS.

Digitized by Google

# MÉMOIRES

DE

# L'ACADÉMIE DE VAUCLUSE

DEUXIÈME SÉRIE

TOME XXVI — ANNÉE 1926

*Prix de cette livraison :* **10** *francs*

VAISON
MACABET FRÈRES, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
1927

Digitized by Google

Digitized by Google

# Au Palais des Papes

## Brèches anciennes dans le rempart de Benoît XII

Ici ou là, dans la série des registres de la Chambre apostolique, sont mentionnés trois jardins.

Nous savons que l'un d'eux s'étend au pied même de la façade orientale Les deux autres touchent le premier mais sont placés hors de l'enceinte : jardins extérieurs, créés par Clément VI et Urbain V, il ne sera pas question de leur étendue, de leurs limites, dans le présent travail.

Le verger le plus ancien, celui de Benoît XII, était entouré d'un mur de défense. Comme entrée en matière, je crois utile de fournir les caractéristiques de ce rempart.

Du côté du *nord*, nous le voyons naître contre le rocher où se fondent la « bouteillerie » et la cuisine basse.

Il se dirige d'abord de *l'ouest* à *l'est*, puis se coude brusquement et continue du *nord* au *sud*, jusqu'à ce qu'il se retourne, à angle obtus, pour se rapprocher de la tour des Anges dont il longe un moment la face méridionale.

Nous ne le suivrons pas plus loin. Il nous suffit d'avoir constaté qu'il limite sur trois côtés le verger bénédictin, partie intégrante du palais vieux (1).

Nous mesurons, sur la section même du rempart, son épaisseur,

(1) Le verger de Benoît XII est clos par le « murus viridarii » dont il est fait mention déjà en 1336.

Digitized by Google

qui est de 1m 48 et à la base s'augmente de la profondeur des contreforts extérieurs.

En somme, le rempart est de force moyenne.

La construction s'est révélée de première qualité. Le massif, composé de matériaux durs (quartiers de roche) que lie un excellent mortier de chaux grasse et de petit gravier, est parementé sur ses deux faces.

Le revêtement est fait de moëllons d'appareil, peu volumineux, grossièrement traités, d'une pierre jaune-rouge à gros grain, plutôt poreuse, mais très résistante au choc et à l'écrasement.

La hauteur de la muraille correspond au moins à deux étages de bâtiment.

Elevée, puissante, elle ne peut que bien remplir son rôle de protection. Les coupes du Génie nous laisseraient supposer qu'elle est partout fondée sur le rocher.

Je signale à l'attention la façon dont le rempart est couronné.

A l'intérieur comme à l'extérieur, des consoles sont en saillie sur le nu du mur. Comme toujours en pareil cas, des mâchicoulis occupaient les intervalles.

On a prétendu que l'architecte, Pierre Poisson, voulut ménager aux défenseurs les moyens d'agir du haut du rempart sur l'ennemi qui aurait réussi à pénétrer dans l'enceinte. Il se peut Mais plus sûrement son but a été d'élargir la tête du mur pour faciliter la circulation.

Il est question à plusieurs reprises d'un « deambulatorium » placé manifestement au-dessus de la clôture du jardin (1), chemin de ronde, couvert d'une charpente supportant des tuiles. Le long de ses parois avaient été percées alternativement des archères et des fenêtres (merlons et créneaux).

(1) Nous croyons le reconnaître dans le texte suivant: Ehrle, avril 1341, « muri crotarum facti... inter turrim magnam et murum deambulatoriorum viridarii ». V. plus loin.

Digitized by Google

Cette disposition est primitive. Nous la retrouvons dans le bâtiment de la porte de la Peyrolerie. En cet endroit, une partie de l'ancien rempart, englobée dans le palais *nouveau*, nous a été conservée telle qu'elle était à l'origine.

Quant à la toiture, nous n'avons pas à nous donner la peine d'en rechercher des traces. Elle existait anciennement : l'on procède à sa réfection dans les premières années du XVe siècle (1).

On accédait à ce chemin couvert du temps de Clément VI par une porte qui se trouvait du côté des cuisines et par une autre porte du côté de la garde-robe.

Plus tard (2), après que la « Roma » eut été construite, la tour du jardin accolée à ce bâtiment et au rempart permit, grâce à sa vis, de monter directement du jardin à la galerie de défense.

***

Bien que le titre de cette étude nous oblige seulement à traiter des » brèches anciennes », il ne sera pas inutile de dire auparavant un mot des destructions relativement récentes (elles datent de moins d'un siècle), destructions regrettables au point de vue qui nous occupe, parce qu'elles ont rétréci le champ de nos recherches.

Sur une longueur de 50 mètres environ le rempart a été démoli par le Génie militaire (3). C'était vers 1838. Le département de la Guerre avait besoin d'une sorte d'esplanade où pût se faire « l'exercice ». A l'*est* de la Caserne il remarqua deux terrains, contigus mais à des niveaux différents. Un grand mur les séparait. Il le jeta bas.

Le jardin inférieur fut remblayé jusqu'au niveau du jardin su-

(1) Claude Faure, dans *Mélanges d'archéol. et d'hist.*, mai-juin 1908 : Regista avinion., 1414-1419, « in reparandis tectis deambulatoriorum sive galeriarum (viridarii) existencium supra murum inter duo viridaria dicti palatii. »

(2) La tour du jardin date de l'année 1364 : Ehrle, 5 nov. « pro cavando XXXVI cannas fundamenti turris que fit in viridario... pro apoychirando fundamentum in quo fit turris in viridario ». Elle se termine en même temps que le bâtiment dit de Rome.

(3) V. notre travail, *Histoire d'une caserne*, p. 27-29. Ext. des *Mém. de l'Acad. de Vaucl.* 1912.

Digitized by Google

qui est
trefor
Et
La
pos
tie
fa

t

Digitized by Google

nous entrerons dans le vif de la question. Les brèches anciennes que nous nous proposons de décrire datent toutes du pontificat de Clément VI.

## La tour des cuisines

Toute bâtisse dont la hauteur l'emporte beaucoup sur ses autres dimensions, même si elle ne dépasse pas les constructions voisines, a droit au nom de *tour*. Ainsi pensaient les scribes de la Chambre apostolique.

Nous avons adopté leur manière de voir, et c'est la raison qui fait que nous usons pour la commodité du langage de l'expression « *tour des cuisines* » qu'ils ont employée et qui désigne le bâtiment édifié par Clément VI contre la cuisine de son prédécesseur (1).

Cette tour, comme les autres tours en saillie sur la façade orientale du palais, est fondée sur le sol du jardin, en contrebas de deux étages environ par rapport au sol du consistoire.

Devant la poterne du jardin, entre le rempart et la tour des Latrines était, du temps de Benoît XII, une petite place — un *planct* — bornée à l'ouest par le rocher taillé à pic.

Lorsque la détermination eut été prise par Clément VI d'élever sur cet emplacement une importante annexe des cuisines communes, l'entrepreneur eut à sa disposition dans le bas trois parois déjà constituées. Il ne s'agissait plus de bâtir que le mur du levant (2).

Mais, à la hauteur environ du sol de l'ancienne cuisine, le mur du *sud* venant à manquer (puisqu'on avait atteint le faîte du rempart), il fallut s'appuyer sur celui-ci et monter alors **deux** murs au lieu d'un.

(1) R. A. Michel, 23 déc. 1344 : « pro XXVI cannis de trecentia facta in turr coquine ut opus... cloaque posset cum dicta turri conjungi... »

(2) V. notre travail. *Les grandes cuisines du palais des Papes*, dans Congrès archéologique d'Avignon 1909, (Mém. de 1910).

Digitized by Google

La moitié supérieure de la tour des cuisines n'a pour nous présentement que peu d'intérêt.

Les étages du bâtiment de Clément VI paraissent tous servis par une unique vis, indépendante jusqu'à un certain point de la tour elle-même : la tour se trouve hors de l'enceinte et la vis en dedans.

L'épaisseur du rempart les sépare.

Nous ne saurions manquer de tenir compte de cette constatation : si la communication s'est établie entre la vis et le bas de la tour des cuisines, ce ne peut être qu'à travers le rempart.

***

La question d'un local affecté aux provisions de bouche n'a cessé de nous préoccuper, depuis l'époque lointaine où nous fîmes notre premier travail sur les cuisines communes.

Ce local existait quelque part dans le palais : nous en avions la certitude.

Un fonctionnaire, nous dit-on, reçoit du vivandier, « emptor coquine », les produits alimentaires que celui-ci est chargé d'acheter, et notamment les denrées que nous dirions périssables. Il veille à leur conservation. S'il les juge avariées, il s'en débarrasse après toutefois qu'il a prévenu ses supérieurs hiérarchiques...

Voilà ce que disent les *Instructions* relatives aux charges dépendant de la Chambre apostolique (1). Les « Avisamenta » en outre spécifient que le fonctionnaire en question « doit avoir à sa disposition un local approprié pour déposer, garder et conserver tout ce qui touche son office ».

Un terme des plus typiques, des plus pittoresques, des plus réjouissants du latin de *cuisine* employé au XIV^e^ siècle — c'est le mot : « gardamengerium » qui manifestement désigne le magasin aux provisions.

(1) *Avisamenta de officiis curiæ*, dans Muratori, *Scriptores Rerum Italicarum*.

Digitized by Google

J'avais été frappé par la constatation du double fait : que le mot n'apparaît dans les comptes qu'à partir de Clément VI, et que la tour des cuisines est du commencement du pontificat. Le garde-manger faisait-il partie de la nouvelle tour ?

Un texte de la fin du règne parle d'une fenêtre qui vient d'être percée dans le garde-manger, lequel est une chambre : « in camera vocata gardemeniar (1) ». Ce trait est commun à l'entresol de la tour des cuisines et au magasin aux provisions mentionné dans les textes. Nous constatons que le premier possède deux fenêtres : l'une primitive, l'autre, ancienne certes, mais *pratiquée après coup.*

D'une réserve, où sont gardées les provisions pendant l'été (reservatorium estatis), nous exigeons qu'elle soit — autant qu'il se peut — abritée et convenablement orientée Or l'entresol est entre deux voûtes de pierre ; ses murs ont une forte épaisseur ; ses fenêtres au levant ne reçoivent que quelques heures les rayons directs du soleil ; il n'en avait qu'une à l'origine.

Par rapport au cloître l'entresol de la tour de Clément VI est à un niveau inférieur. Il nous importe de le constater. Car il est dit — en 1353 — que trois pièces d'un même groupe : la bouteillerie, la cuisine (basse), *le garde-manger*, sont alimentées par une citerne située près du puits de la cour du cloître (2). L'eau est distribuée par des tuyaux, sans l'aide d'une machine élévatoire, ce qui suppose que les pièces en question sont en contrebas.

En septembre 1344, un plancher vient d'être établi dans le « garde-manger », *pour le salé et la venaison*, « pro carnis salsis tenendis et venatione tenenda » (3). Il faudra voir si cette soupente occupe notre entresol.

(1) Schäfer, 7 août 1351 : « ...massonariorum qui... perforaverunt murum in camera vocata gardameniar pro faciendo vistam... ».

(2) Schäfer, février 1353 : « 87 cannis 2 palmis canonum de stanno per ipsum factis et positis infra clausuram putei et a puteo usque ad coquinam, panetariam, buticulariam et et gardemengeriam ».

(3) R. A. Michel, 15 sept. 1344 : « pro manobris qui fuerunt pro fusta portanda pro uno solerio faciendo in gardamanjario pro carnibus salsis tenendis et venatione tenenda ». L'on peut croire que le plancher de bois recoupait le local et que son but était d'augmenter la surface utilisable.

Digitized by Google

L'année précédente, le garde-manger avait été muni d'un mobilier sommaire : bancs et tables.

***

La question de la chambre aux provisions est intimément liée à celle des brèches dans le rempart.

A l'étage en entresol que nous supposons avoir été le *garde-manger*, si nous cherchons où se trouvait primitivement l'entrée, nous arrivons très-vite à conclure qu'elle ne pouvait être ailleurs qu'à la place actuelle.

En effet, les fenêtres sont percées dans la paroi du levant. En face d'elles, donc au couchant, c'est le rocher. Au nord aucun dégagement ne paraît possible : cette face est adossée à la fosse de la tour des Latrines. Du côté du midi, accoté au rempart, monte l'escalier en spirale desservant les étages.

La porte, manifestement, se trouvait au *sud*.

Les documents nous laissent-ils seulement soupçonner l'existence d'une porte à ce niveau et à cet aplomb ?

Il est digne de remarque, que dans le métré qui suit d'habitude l'achèvement des travaux, s'il s'agit d'une maçonnerie neuve l'on ne mentionne ni portes ni fenêtres. C'est que l'on calcule la surface des murs « tant vide que plein ». Si donc, dans un compte de bâtisse, l'on a relaté pour être payée une ouverture quelconque, nous devons croire qu'elle a été pratiquée dans un mur adjacent ou contigu, et surtout dans un mur *plus ancien*.

Donnons un exemple. Sous Benoît XII, la tour des Latrines à peine terminée, l'on se trouve dans l'obligation d'établir la communication entre ses différents étages et l'un des bâtiments de l'ancien palais de Jean XXII. Il faut des portes, qui devront être du côté du couchant. On nous dit qu'elles sont au nombre de trois et pratiquées dans le mur « de l'appartement des chapelains » : mur *vieux*, chambre *ancienne* (1).

(1) V. notre travail, *La tour des Latrines* (*Mém. de l'Acad. de V*, ...

Digitized by Google

Revenons à notre sujet. Au mois de mai 1343, mention est faite d'une porte du garde-manger dont le prix est payé à un *peyrier*, que nous croyons être un mineur ou carrier « Pour un peyrier, appelé André d'Alais, qui a pratiqué la porte du garde-manger (1) ».

Suivant le principe établi, la porte ne pouvant être percée que dans un mur plus vieux ou préexistant, sans aucun doute ce mur est ici le *rempart*. Comme il faut traverser le rempart pour joindre la « vis des cuisines », il convient que l'on charge un mineur de percer un mur de cette épaisseur, dur comme le rocher.

***

La question est éclaircie pour l'entresol de la tour. Descendons à l'étage au dessous. En suivant la vis, nous constaterons que dans le trajet ne se rencontre aucune autre porte, sauf — bien entendu — la sortie.

La tour des cuisines possède un rez-de-chaussée. La logique exige, bien que la tour soit située hors de l'enceinte, qu'on accède à ce rez-de-chaussée par une ouverture donnant sur le verger de Benoît XII.

Il y a longtemps que nous connaissons sa place.

L'on chercherait vainement dans la vis même la porte du plus bas étage de la tour des cuisines. Elle est dissimulée derrière la vis, entre celle-ci et le rocher. Elle aussi ne pouvait être que pratiquée dans le *rempart*.

Nous penchions à croire que cette brèche était due aux gens de Boucicaut (2). Sa date est fixée définitivement par un texte publié par Schäfer, que personne n'a utilisé, ni peut-être remarqué. Le voici : — 9 nov. 1342, « à Jean Fabre recevant pour lui et pour Durand Guille, lesquels ont démoli les consoles à l'aplomb de la poterne du

(1) R. A. Michel. « De mense maï... pro uno peyrerio, vocato Andrea d'Alest qui fecit pro porta gardamanjarii faciendа... luceratur IIII sol ».

(2) V. notre travail, *Du Rhône à la grande cuisine par le souterrain du Palais* (*Mém. de l'Acad. de V.*, 1915).

Digitized by Google

jardin, et *ont percé le mur de la cave inférieure*, située au dessous de la nouvelle cuisine du palais... 3 florins. » (1)

L'étage bas de la tour des cuisines que nous nommons : le rez-de-chaussée, le Génie dans sa nomenclature le range parmi les *souterrains*.

Nous accepterons que le scribe du XIVe siècle l'appelle une « cave » et même qu'il lui donne le nom *d'inférieure*, car, aussi bien, le garde-manger de tout à l'heure peut être considéré comme une cave *supérieure* s'il appert qu'il fait partie des « partes inferiores » de la tour.

Est-ce à dire que la cave inférieure est une cave à vin? Nous ne le croyons pas. La bouteillerie est au dessous du grand tinel. Les caves et celliers sont autour et au niveau de la cour du cloître (2).

Dans la cave inférieure de la tour de Clément VI nous verrions plus volontiers une dépendance, une annexe du magasin aux provisions. Peut-être même à y bien penser — faudra-t-il supposer que nous sommes ici dans la chambre aux salaisons et que le plancher dont il a été question plus haut est celui de cette pièce basse de la tour des cuisines. L'on expliquerait plus aisément, au moyen de cette hypothèse, le texte suivant, encore emprunté à Schafer : octobre 1354, « pour 5 journées d'hommes ayant balayé la cuisine, le gardemanger et la chambre au salé », chambres ou pièces que nous imaginons superposées, *dans la même tour* (3).

***

Dès à présent une première conclusion s'impose : ***au nord du verger, deux brèches reconnaissables, authentiques, ont été pratiquées dans le mur de Benoît XII, sous le pontificat de Clément VI*** (4).

(1) « Johanni Fabri, pro se et Durando Guille recipienti, pro disturbandis boquetis super portam virgulti ac perforando muro cave inferioris subtus coquinam novam palatii... 3 flor ».

(2) V. mon travail, *La bouteillerie* (*Mém. de l'Acad. de V.*, 1925).

(3) « pro 5 jornalibus hominum qui scobaverunt coquinam, gardamengarium et larderium ».

(4) Le Génie militaire les a plus ou moins remaniées.

Digitized by Google

Nous devons maintenant nous enquérir si, à l'autre bout du jardin, l'établissement de la tour de la Garde-robe n'a pas été l'occasion de quelque opération pareille, et si de ce côté quelque fenêtre nouvelle ne fut pas ouverte dans le rempart du palais « vieux. »

## La tour de la Garde-Robe

Le palais vieux a commencé à perdre de sa belle unité et de la logique de son ordonnance au début du règne de Clément VI.

En augmentant les annexes des Cuisines et de la Garde-Robe, le pape s'est procuré des commodités, mais il a créé des entraves à la défense.

Du côté du *nord*, la poterne du jardin n'est plus protégée par son échauguette (1).

Pierre Poisson avait disposé la tour des Latrines en face de cette entrée, pour la battre en cas d'attaque et prendre à revers l'assaillant. L'intercalation de la tour des cuisines neutralise, annihile l'effet d'excellentes dispositions. Clément VI, il est vrai, se hâte d'établir une seconde enceinte...

Du côté de la tour des Anges, le mal est pour le moins aussi grand. Le rempart faisait à cette tour une chemise de protection qui tenait éloigné l'assaillant Bordée par la voie publique, l'habitation privée devient directement vulnérable.

La tour de la Garde-Robe, qui double la tour des Anges et dresse sur le rempart son mur *sud*, a l'inconvénient grave de rendre, pour ainsi dire : *extérieure* la paroi la plus exposée du donjon du pape. Car désormais — d'autres l'ont remarqué avant nous — les deux tours juxtaposées n'en font plus qu'une. C'est au point que le scribe s'y trompe et qu'il attribue à la tour des Anges, des pièces appartenant sans conteste à la tour de la Garde-Robe (2).

(1) Nous rappelons que le mur oriental de la tour s'appuie sur l'échauguette et la *pénètre*.

(2) Le scribe mentionne notamment (Ehrle, invent. de 1369) du mobilier contenu, « in camera cervi turris plumbi ». Or il est prouvé que la chambre du Cerf est située, non dans la tour de plomb ou du pape, mais dans la tour de la Garde-Robe. — Ehrle, 22 octobre 1380 : « ...in cofris capelle beati Michaelis supra cameram Cervi ». La chapelle Saint-Michel, au dessus de la chambre du cerf, occupe le sommet de la tour de la Garde-Robe.

Digitized by Google

***

Je me vois dans l'obligation de reprendre une question que nous avons déjà agitée, il y a nombre d'années (1).

La tour de la Garde-Robe a droit au titre de « tour des Etuves ». Les étuves du pape occupent le rez-de-chaussée de l'édifice. Sont-elles de Clément VI ou de Benoît XII ?

Les travaux de construction commencent, pour la tour de la Garde-Robe, le 7 sept. 1342 au plus tard. Il nous paraît difficile que deux mois après le rez-de-chaussée soit parachevé jusque dans ses dispositions intérieures. Et cependant le 23 novembre de la dite année 1342 il est question des étuves qui occupent le bas de la tour. Les travaux dont il s'agit sont faits très vraisemblablement depuis un mois, puisqu'on en règle le prix. En quatre semaines est-il vraisemblable, est-il possible que les étuves aient été constituées, avec leurs voûtes, dont l'une en croisées d'ogive ?

L'on vient d'enlever en cet endroit la couverture du «deambulatorium » qui couronne le rempart. Il le fallait puisqu'on doit élever sur le rempart le mur *sud* de la tour (2).

L'on ne se contente pas d'enlever les tuiles ; l'on supprime les mâchicoulis. L'on gagnerait du temps à les abattre. Il parait préférable de les déposer, « ad deponendum boquetos », travail délicat qui demande 15 journées d'homme. Pourquoi ces précautions ?

Si l'on eût précipité de lourdes pierres de taille sur des chambres voûtées le risque eût été grand de les voir s'effondrer.

C'est pour les ménager — croyons-nous — qu'on se donne la peine de desceller, pierre à pierre, les créneaux et les mâchicoulis qui font saillie sur le nu du mur, à l'intérieur.

(1) V. notre travail, *Où situer la tour des Etuves ?* (*Mém. de l'Acad. de V.* 1914).

(2) Nous donnons en entier le texte sur lequel roule toute la discussion : R. A. Michel : « Die XXIII novembris solvimus magistro de Luppera, pro discoperiendo deambulatorium supra stuphas... LV sol. ; ...et pro XVI dietis lapicidarum ad deponendum boquetos, perforandum murum turris et aptandum murum pro faciendo uno fornello... XLII sol ; et pro perforanda et facienda alia fenestra in muro. ... I flor. »

Digitized by Google

J'avoue ne pas comprendre quel avantage l'on aurait eu à construire hâtivement ces voûtes. Leur niveau est de 6 à 7 mètres en contrebas de la crête du rempart. Elles ne pouvaient aider ni à la démolition du crénelage, ni à l'édification du mur.

Les étuves existaient déjà : cette opinion a pour elle plus que des probabilités.

***

Le fait de la préexistence des étuves, s'il était hors de conteste, devrait nous servir à faire le recensement que nous nous sommes proposé des brèches anciennes du rempart.

Au rez-de-chaussée de la tour de la Garde-Robe sont deux pièces voûtées, dont l'une prend jour du côté de la rue, au midi. Si la fenêtre qui l'éclaire est contemporaine de la tour, cette ouverture devra figurer sur notre liste. Nous serons tenus de l'exclure dans le cas contraire (1).

Pour la pièce en entresol, au-dessus des étuves, la question se pose à peu près dans les mêmes termes. Cet étage porte le nom de garde-robe « inférieure ». Adossé lui aussi au rempart, il possède deux fenêtres. L'une regarde du côté du jardin Elle fait partie du bâtiment neuf. Elle a été établie avec le mur du levant. Nous trouvons donc tout naturel qu'elle ne soit pas mentionnée dans les textes.

La *fenêtre du midi* au contraire, nous croyons la reconnaître dans la phrase suivante tirée de l'article que nous avons en partie cité plus haut : « et pro perforanda et facienda una alia fenestra in muro... 1 flor. ». Pour avoir percé le mur, nous dit-on, et fait une fenêtre. Fenêtre à coup sûr pratiquée dans un mur vieux, comme est creusé dans le mur vieux certain foyer de cheminée dont il est question à la suite . « ad aptandum murum pro faciendo uno fornello ».

(1) L'on pourrait encore formuler l'hypothèse suivante : les étuves sont postérieures à l'établissement du rempart ; la fenêtre serait du temps de Benoît XII mais aurait été percée après coup.

Digitized by Google

Le foyer se voit dans le mur du couchant ; la fenêtre est percée dans le rempart.

Brèche authentique, du temps de Clément VI, elle figurera la 3e dans notre énumération.

## La brèche entre les étuves et le puits du jardin

La vis qui de la « Roma » descendait au jardin d'Urbain V a laissé sa trace sur le rempart de Benoît XII. Nous avons appelé l'attention des architectes sur la portion de sa paroi concave qui est engagée dans le bas du rempart

Signalons la communication qui avait dû être établie entre la galerie inférieure du bâtiment et cet escalier en spirale. Elle a disparu avec le mur d'enceinte ; elle figure sur certains plans militaires( 1).

De plus grand intérêt pour nous est l'ouverture que l'on vient de débloquer sur la place de la Mirande. Elle excite vivement la curiosité du passant ; nous nous devions de rechercher son origine.

J'ai acquis la conviction que sa date est ancienne. La brèche se montre aujourd'hui telle qu'elle était primitivement : irrégulière, anfractueuse.

Cette baie percée dans le rempart, est-ce une porte ?

Nous pouvons d'abord affirmer qu'elle fut établie sous nos pontifes, et aussi qu'elle fut fermée de leur temps. Jour par jour, nous avons suivi le travail de démolition des ouvriers qui l'ont rouverte. Ils témoigneront avec nous de l'extrême dureté de la maçonnerie. Touchant l'époque où l'on aveugla le passage, la nature du mortier ne permet pas le doute.

Le rempart fut reconstitué à bref délai. En effet — nous l'avons dit — le revêtement, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, est fait de moëllons spéciaux qui n'ont été employés nulle part ailleurs

(1) Sur un plan de 1828, on l'indique comme étant à fermer.

Digitized by Google

Digitized by Google

Brèche pratiquée dans le rempart de Benoit XII
au pied de la tour de la Garde-Robe
(place de la Mirande)

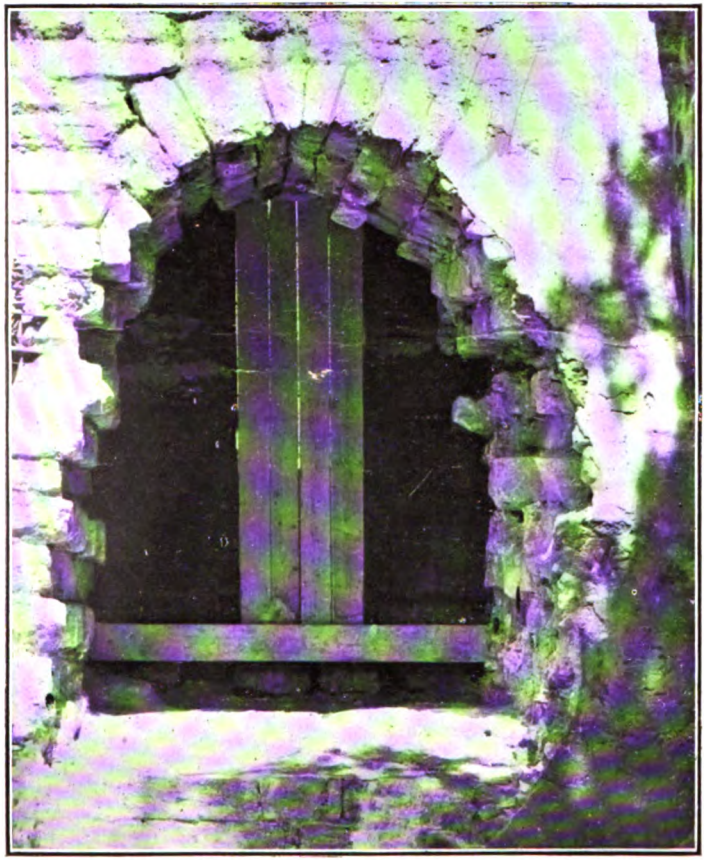

A remarquer l'anfractuosité des parois.
Cette ouverture provisoire servit à introduire dans l'enceinte les matériaux
nécessaires à la construction de la tour.

Digitized by Google

dans la construction du palais. Et notamment ils n'entrent pas dans la constitution du blocage qui forme le vif du rempart.

Ces matériaux sont très reconnaissables. Or dans la bâtisse bouchant la baie, de très nombreux débris, des blocs volumineux, ont été retrouvés. Il semble qu'au moment où la brèche fut pratiquée, les moëllons du revêtement, à mesure qu'on les retirait, étaient mis en tas par l'entrepreneur, dans le but de les réemployer plus tard.

Les documents écrits vont nous procurer le moyen de préciser

Clément VI dans les toutes premières années de son pontificat — nous le savons — s'occupa d'édifier simultanément deux annexes importantes du palais pontifical : l'une au nord (tour des cuisines), l'autre au sud ( tour de la Garde-Robe).

La tour des cuisines, s'élevant hors de la clôture, l'on y pouvait travailler en toute commodité et sans gêner personne. Il n'en était pas de même pour la tour de la Garde-Robe engagée entre la tour des Anges et le rempart. Pour amener les matériaux à pied d'œuvre, il eût fallu traverser toute la longueur du jardin. Pouvait-on songer seulement à les introduire par la poterne du dit jardin, dans le temps où précisément l'on s'employait à la remanier, où elle était devenue d'un accès plus difficile ?

Le chantier de la Garde-Robe, sans aucun doute, était établi au pied de la tour du Pape, à proximité du puits du jardin. Nous, modernes, qu'aurions-nous imaginé de mieux que de percer le rempart au point le plus favorable pour mettre ce chantier en communication avec la voie publique ? Nos anciens n'avaient aucune raison de faire autrement.

***

Le 7 septembre 1342, l'on approchait la chaux et les pierres : « pro calce et lapidibus advectis ad opus garderaube domini pape ». On les passait, prétendons-nous, par une brèche du rempart pratiquée peu de temps auparavant. Notre opinion se fonde principalement sur un texte postérieur — de 18 mois — au premier. Le voici :

Digitized by Google

16 février 1344, « nous avons payé à Pierre Clair, pour fermer une ouverture devant les étuves, le prix convenu... 3 florins, 12 deniers » (1).

Le prix de plus de trois florins — étant donné que les fournitures vraisemblablement ne sont pas comprises dans le règlement — indique que la brèche est grande. Le mot employé (foramen) ne signifie pas un simple trou. L'ouverture traverse le mur de part en part. Rien ne s'oppose à ce qu'il ait les dimensions d'une porte. L'on dira plus tard d'une brèche analogue : « porta seu foramen » (2).

La date est à retenir.

A cette époque, l'on achève de payer les peintres qui ont décoré la « vis » de la Garde-Robe. Il restait à faire quelques menus travaux ; leur exécution n'empêchait pas la prise de possession des deux garde-robes par les chambriers, et par le pape lui-même des étages hauts de la tour.

Il s'agit certainement, dans ce texte, dela brèche que nous savons percée à travers le rempart.

L'ouverture, que les ouvriers s'emploient à murer, se trouve « ante stufas ». Les étuves occupant le bas de la tour, l'ouverture est à rez-de-chaussée. L'expression « devant les étuves » signifie que la brèche est au levant de la tour de la Garde-Robe, du côté libre, dans la direction du puits du jardin. Il est non moins évident que le trou (foramen) est pratiqué dans le rempart, aucun autre mur ne se présentant à la vue, où l'on puisse situer la brèche qu'il est question, en 1344, de réparer.

Cette brèche donc est bien la nôtre (3).

(1) R. A. Michel, à cette date : « Solvimus Petro Clari pro claudendo foramen ante stufas, facto super hoc pretio... III flor., XII den. ».

(2) Ehrle, sept. 1370 : « ...feci aperire... portam sive foramen, ubi debet stare rota que trahit ligna pro coquina juxta turrim de Trolhacio... ».

(3) L'expression « devant les étuves » équivaut à « dans la direction du puits du jardin. » Il est question quelque part d'un édicule bâti entre les étuves et le puits. — Ehrle, 31 mai 1344 : pro factura camere que facta est in viridario domini nostri « inter stufas et puteum... » Il s'agit de la face libre de la tour des Etuves, la face orientale.

Digitized by Google

## Conclusions

De l'ensemble de nos observations et des renseignements recueillis par nous à l'occasion de ce travail se dégagent quelques vérités utiles dont profiteront nos recherches ultérieures.

1° L'identification est pour le moins très probable que nous avons tentée des étages inférieurs de la tour des Cuisines. Personne ne s'était inquiété de leur destination. Ces deux « caves » superposées, désormais, seront regardées comme des magasins où l'on conservait les provisions de bouche. L'on reconnaîtra dans l'entresol ou cave supérieure le « garde-manger » des textes.

2° Nous avions la sensation très nette que l'origine des étuves remonte plus haut que la construction de la tour de la Garde-Robe. Avec plus d'assurance nous soutiendrons qu'elles étaient établies à leur place actuelle, dès le temps de Benoît XII.

3° Touchant la grande brèche du rempart, notre interprétation paraîtra de beaucoup la plus naturelle ; elle explique des textes demeurés obscurs jusqu'ici. La brèche est ancienne ; elle fut pratiquée du temps de Clément VI ; elle servit à édifier la tour de la Garde-Robe ; elle fut fermée immédiatement après l'achèvement de cette tour, sous le même pontificat.

Dr COLOMBE

Digitized by Google

Digitized by Google

# Au Palais des Papes

## La grande Fresque de l'Audience

Une vaste composition ornait jadis la paroi *nord* de la grande travée de l'Audience.

Dans le remarquable ensemble de peintures murales que nous devons à notre fastueux Clément VI, cette fresque constituait le morceau principal, à tous points de vue le plus important.

Telle est du moins l'opinion que je voudrais faire prévaloir au cours de la présente étude.

Cette merveille, nous savons qu'au XIX^e^ siècle elle existait encore, délaissée, presque ignorée. Un visiteur cependant l'a décrite longuement, l'on pourrait dire : laborieusement. Etait-il suffisamment averti sur la question des « Primitifs », qui intéresse si fort notre génération ? Oui, sans doute, autant qu'aurait pu y prétendre à bon droit, en 1816, un Français de culture moyenne, doué de sens critique, pourvu de connaissances techniques qu'on aurait tort de contester.

Aux érudits de nos jours le publiciste de la « *Ruche Provençale* » a rendu un signalé service. Que saurions-nous du grand tableau aujourd'hui disparu, sans les quelques pages qu'il nous a laissées à son sujet ! (1)

Les observations consignées dans son article nous ont parues susceptibles de procurer les premiers éléments d'une discussion sur les origines de cette peinture, c'est-à-dire sur le point qui intéresse plus particulièrement l'archéologue.

La description de notre auteur, précieuse parce qu'elle est unique

(1) *Ruche Provençale*, Marseille, t. II, 1819, p. 87 et suiv. – M. Labande a donné de longs extraits de cette description dans son récent ouvrage : le *Palais des Papes*.

Digitized by Google

bien loin de la trouver « prolixe », nous aurions désiré qu'elle fût plus abondante encore en détails de toute sorte.

Convenons néanmoins qu'elle eût gagné à être conduite avec plus de méthode. S'il a tout examiné — ce que j'ignore — il n'a pas tout rapporté. Et même, pourrions-nous certifier que son interprétation est toujours juste des scènes qu'il paraît avoir longuement considérées ? A-t-il compris le dessein général de l'artiste ?

En sa qualité de témoin oculaire, nous devons le croire sur parole touchant la matérialité des faits. Les données qu'il nous fournit nous permettront de reconstituer, dans ses grandes lignes, l'œuvre qu'il estime et qu'il faut estimer avec lui d'un intérêt de tout premier ordre pour l'histoire du palais apostolique

## Description sommaire de l'ouvrage

La fresque, de large, mesurait la profondeur de la grande travée. 12m 80. Dans le bas, sur une hauteur de 10 pieds ou 3 mètres, un lambris était figuré, dont les panneaux portaient des inscriptions.

Une infinité de personnages, hauts de 3 pieds (ce doit être une moyenne) couvrait le reste de la paroi, c'est-à-dire l'intervalle entre le bord supérieur du lambris et la concavité de la voûte. La surface du tableau proprement dit était environ de 12 mètres sur 7.

Des bandes horizontales ou zones, au nombre de cinq, composaient un ensemble dont les parties se reliaient plus ou moins adroitement. L'artiste avait divisé sa composition pour en rendre l'intelligence plus facile. A une époque où les lois de la perspective étaient à peine soupçonnées, c'était assez l'habitude de procéder ainsi. Le champ était vaste ; le peintre avait à figurer *une foule*, à dérouler un *long cortège*. Il est à présumer que le terrain montait rapidement, d'invraisemblable façon — si toutefois la fresque est antérieure à la fin du XVe siècle.— Aussi accorderons-nous difficilement que, sur les cinq zones mentionnées « celle du bas seulement représentait la terre et que presque toute l'action se passait dans les cieux ».

Digitized by Google

Sur la droite, à l'une des extrémités de la première zone, le regard était attiré par deux anges, à l'attitude menaçante, postés devant la gueule de l'enfer. Que font-ils à cette place ? Poussent-ils des damnés vers le lieu des éternels supplices ? Leur fonction est-elle d'empêcher que, sortis en nombre de l'abîme qui les avait engloutis, les suppôts du *Malin* fassent irruption sur la terre ? Nous l'ignorerons toujours.

Une poignée d'infidèles, des Ethiopiens (?), considèrent sans émoi ce terrifiant spectacle. Pourquoi ?

De l'autre côté, sur la gauche de l'observateur, une multitude avec docilité se laisse disposer sur plusieurs files.

Nous devons croire que c'est la masse des fidèles. Des anges — encore et toujours — l'acheminent (2e zone) vers un tribunal placé plus haut (3e zone), devant lequel en passant le cortège parait s'agenouiller.

Ce tribunal occupant le milieu de la 3e zone forme-t-il un tout, quoique composé de 6 groupes distincts ? Le premier groupe comprend des évêques exclusivement, les autres réunissent des religieux de divers ordres.

Aucune indication que l'un quelconque des personnages qui font partie des 6 groupes ait la tête ornée du nimbe L'absence de cet attribut est à retenir.

Si je saisis bien les explications assez confuses de l'interprète, les 6 tribunaux se font face, trois d'un côté et trois de l'autre. Une sorte d'allée les sépare où les justiciables s'engagent, venant du fond, un par un, comme pour un rapide interrogatoire.

Mais nous voici parvenus dans la 4e zone. Un peu en retrait, dominant les 6 groupes des juges de la terre, un autre tribunal fait le demi-cercle. Ses membres sont des saints avérés, authentiques, dont les noms, qu'on n'a pas pris le temps de déchiffrer et de transcrire, sont marqués sur des banderolles. Combien sont-ils ? On ne sait au juste. Représentent-ils les apôtres, les docteurs de l'Eglise ?

Ce tribunal suprême donne l'impression d'assister les juges placés au-dessous et de confirmer les sentences. Il nous parait siéger dans

Digitized by Google

les couches inférieures du firmament, au milieu des élus, non dans l'empyrée (sphère) où se manifeste le Tout-Puissant dans sa majesté et sa gloire.

Le Dieu des chrétiens est aussi bien le Dieu des Juifs. Un phylactère assez voisin porte la phrase connue : « Je suis le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob ». Le Très-Haut, dont la voix remplit et le temps et l'espace, semble surtout proclamer : « Je suis celui qui jugera tous les hommes et les juges des hommes ».

Sur le sens véritable de cette grandiose représentation, il est loisible de discuter. Est-ce un tableau du « Jugement dernier » ? Le publiciste répond à cette question d'un ton décidé. Voici ses propres termes : « Il n'y a point de morts pour comparaître devant Dieu ; ce n'est point un Jugement dernier ».

Il aurait pu invoquer d'autres raisons, et d'abord celle-ci qui pourrait être décisive. Le Christ en personne, au dernier jour, doit apparaître sur les nuées pour juger l'Univers. La présence du Christ n'est pas mentionnée. La scène est dominée par Dieu le Père.

Le nombre des Frères-Prêcheurs, la situation de premier plan qu'ils occupent, impressionnent visiblement notre anonyme. Sa conviction est formée qu'il a devant lui le *tribunal du St-Office*.

La pensée de l'artiste se montre à nous plus large et plus compréhensive. Elle veut être un grand enseignement. Ici est solennellement affirmée l'autorité de l'Eglise en matière de foi et de discipline. De tous les tribunaux institués par le St-Siège l'on serait tenté de dire, comme du tribunal de la Rote : « divinitùs constitutum».

L'on sait qu'au-dessus du lieu des délibérations de ce dernier, il est coutume de figurer une colombe, emblème de l'Esprit-Saint (1).

L'Eglise n'est pas susceptible d'erreur. Suivant les termes consacrés, les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. L'assistance des Saints lui est acquise. Les Prophètes de l'ancienne loi, eux-mêmes, ont plaidé sa cause et par avance témoigné de son orthodoxie:

(1) V. nos deux études sur la Rote de l'Audience, (*Mém. de l'Acad. de Vaucl.* 1921, et *Mém. de l'Inst. hist. de Provence* 1926.)

Digitized by Google

Infaillibilité des jugements de l'Eglise ! Les auditeurs de Rote sont nourris de cette doctrine. Ce n'est pas eux qu'il faut convaincre de sa vérité Il s'agit de la faire éclater en sa splendeur devant la foule, variée, incessamment renouvelée, qui vient écouter dans le « palais des grandes Causes » l'énoncé des jugements, la lecture des décisions du plus fameux tribunal de la Chrétienté.

Nous pourrions montrer par des exemples choisis comment on comprenait ce genre d'apologétique par l'image, vers le milieu du XIV^e^ siècle. L'interprétation de quelques scènes similaires, de Sienne ou de Florence, nous donnerait le droit de conclure : que la fresque de l'Audience appartenait sans conteste au genre des compositions allégoriques qu'affectionnaient les artistes du « trecento » et ceux qui les inspiraient.

La peinture qui couvrait le mur *nord* de la grande travée avait des rapports étroits avec la *fresque des « Prophètes »*. Contiguës, elles devaient se compléter et concourir au même but. Etaient-elles contemporaines ?

Le millésime 1539 avait été gravé, paraît-il, au bas de la composition qui nous occupe, en chiffres arabes vraisemblablement. Nous estimons qu'il ne faut en tenir aucun compte, mais faire état au contraire de la particularité : que les inscriptions sont en caractères gothiques.

Les traces sont visibles sur la pierre même d'un dessin au crayon jaune. Nous trouvons des linéaments semblables, à même la pierre dans les oratoires St-Martial et St-Michel. Les procédés ici et là sont identiques.

La parenté proche de toutes ces peintures se révèle encore au coloris, au dessin, au modelé, car il reste quelques vestiges de la fresque de l'Audience, où nous remarquons d'ailleurs que la couche de mortier est épaisse, dure et adhérente, d'un blanc caractéristique... Aucune différence notable entre ce revêtement et les enduits servant d'assiette aux autres peintures « a fresco » du palais papal.

Digitized by Google

De plus en plus il devient probable que la fresque des Jugements est de la même époque que notamment la fresque des Prophètes.

Mais alors, comment expliquer que dans les registres de compte on ne trouve aucune mention d'un ouvrage pareil, de tout premier ordre, qui dut coûter à son auteur de longues journées de travail et occasionner au trésor des débours considérables ?

C'est ce qu'il convient d'examiner maintenant.

## Le prix de la fresque dite des Prophètes

Nous remplissons un devoir en rappelant que Robert André-Michel a éclairé d'un jour nouveau l'énigme de cette fresque (logée — comme l'on sait — dans un segment de voûte de la grande travée de l'Audience).

Le texte qu'il a publié, et admirablement commenté, est concluant. Il démontre que les 20 personnages, se détachant sur fond bleu parsemé d'étoiles, ont pour auteur *Matteo Giovannetti de Viterbe*.

Dans le texte visé, personne cependant jusqu'ici ne semble avoir remarqué le chiffre de la dépense : 600 florins. La somme est considérable. Il n'y a aucune vraisemblance qu'on ait consacré 36.000 fr.. (valeur de 1914) à la peinture du triangle de la voûte de l'Audience. Chaque personnage, à ce compte, aurait coûté 1800 fr. Du temps de nos papes on était moins prodigue même à l'égard d'artistes de talent. Nous avons vérifié que 1144 journées de travail passées à décorer les deux oratoires de St-Michel et de St-Martial n'ont rapporté à Matteo de Viterbe, pour lui et ses aides, que 293 florins, soit environ 17.500 fr. ! (1).

Il est sûr que Matteo Giovannetti est l'auteur de la fresque des Prophètes ; nous savons qu'elle mesure 25 mètres carrés seulement. Pour une surface 6 fois plus grande ce même artiste aurait touché

(1) V. les textes relatifs aux fresques de ces deux chapelles, dans Ehrle, *Hist biblioth. Rom. Pont.* 1890, p. 633-634.

Digitized by Google

une somme deux fois moins forte ! Cette supposition se heurte à l'obstacle d'une véritable impossibilité.

Le prix énorme de 600 florins nous porte à croire que dans la somme sont incluses de grosses dépenses relatives à des travaux connexes. Imaginons que ces dépenses s'appliquent à la fresque des Jugements : aussitôt la question s'illumine ; toutes les difficultés sont levées.

La proportion n'est pas encore tout-à-fait normale, si, calculant le prix au mètre carré, l'on compare la surface des deux fresques de l'Audience avec l'étendue plus grande des parois peintes — réunies — des chapelles de St-Michel et de St-Martial.

Mais le scribe nous le dit : Matteo a traité *à forfait* pour les travaux de l'Audience. En pareil cas, de son temps comme du nôtre, doit jouer le mécanisme de l'offre et de la demande. De nombreuses considérations légitiment l'augmentation de prix. La maîtrise de l'artiste s'est affirmée ; son talent est manifestement à son apogée ; le nouvel ouvrage qu'on lui propose d'entreprendre est de conception spéciale. Plus de ces scènes détachées, ni de cette suite d' « histoires », comme ils disent, où reviennent les figures de même type. Vivante allégorie, le peintre devra mettre en œuvre toutes ses facultés pour en réaliser l'unité. Les figures sont « innombrables », de caractère différent ; les études se multiplieront. D'ailleurs, les termes du contrat ne nous étant pas connus, nous ignorons dans quelle mesure le peintre du pape s'est engagé à employer les matières riches et coûteuses : l'or et l'azur.

Formulons nettement notre avis :

« *Les 600 florins, mentionnés pour la décoration murale de l'Audience, concernent tout à la fois les peintures de la voûte et les peintures de la paroi nord de la grande travée* ».

Telle est l'hypothèse. Il faut voir si dans les documents nous trouverons pour l'étayer des preuves plus solides que les arguments, d'ailleurs plausibles, qui viennent d'être développés.

Digitized by Google

## La signification du mot « Archus »

Le principal mérite de Robert A. Michel consiste moins à avoir publié l'article des comptes où il est question des peintures de l'Audience que d'avoir montré : que le texte s'applique à la fresque des Prophètes. Toujours est-il qu'il n'a pas connu toute la vérité.

Les termes du précieux document méritent d'être lus, relus et pesés : « 12 nov. 1353. Etant donné qu'il y a eu prix-fait avec maître Matteo Giovannetti, peintre, touchant la peinture d'un arc, en tête de l'Audience nouvelle du palais, pour la somme de 600 florins, et qu'il en avait déjà touché 500 du seigneur-évêque de Comminges, nous lui avons payé le solde : 100 florins, par ordre de la Chambre, le jour marqué ci-dessus » (1).

Robert A. Michel a toute raison d'affirmer que ce texte regarde la fresque des Prophètes : « de pingendo unum archum in capite Audientie nove palatii ». Dans le terme employé « archus », il reconnaît un segment de voûte. Cependant, avec sa finesse habituelle, il a senti que son interprétation pourra être contestée : « L'expression *archus*, dit-il dans une note, n'a rien qui doive surprendre. Si l'on se place dans la dernière travée du nord de l'Audience, devant le mur oriental, les deux compartiments dessinent bien un grand arc au-dessus du spectateur » (2).

Ces explications sont pour nous inutiles. Nous n'avons aucune envie de chicaner à ce sujet, d'autant que l'imprécision des termes à cette époque a été remarquée par nous en maintes circonstances. Le même mot pris tantôt dans le sens large, tantôt dans le sens étroit, en arrive à désigner des choses entièrement différentes.

Là où le mot *arcus* se rencontre, dans les comptes de la Cham-

(1) Robert A. Michel. (*Annales d'Avignon*, 1917-1918, fasc. II p. 7) : « Die. XII° novembris (1353). Cum olim fuisset factum precium cum magistro Matheo Johanneti, pictore, de pingendo unum archum in capite audientie nove palacii in VI° florenis auri de quibus habuerat V°flor. a domini episcopo Convenarum, die qua supra, in complementum dicte summe per ordinacionem camere fuerunt eidem soluti : C flor. »

(2) R. A. Michel, *Avignon. Les Fresques du Palais des Papes*, 1920, p. 5 .

Digitized by Google

bre, si nous nous donnons la peine de nous enquérir de ses significations, il nous faudra constater qu'en somme elles sont très diverses.

Sur le point particulier qui nous occupe nous ne saurions mieux faire que de recourir aux passages relatifs aux fameux *arcs du Conclave* (1)

***

Pour l'intelligence de ce qui va suivre, il me faut rappeler que le conclave renferme trois grandes salles : le grand tinel, la chambre de parement, l'appartement de l'empereur. Elles font partie, dans le palais vieux, de corps de logis différents mais qui se touchent.

Sitôt les convocations lancées pour la réunion du Sacré Collège, l'on s'occupait de murer, en toute hâte, dans le bas des trois édifices, toutes les ouvertures (portes et fenêtres) jusqu'à 8 mètres au-dessus du sol.

Le local que l'on destinait à l'élection, situé au premier étage devait remplir les conditions : d'être vaste (car il comprenait le logement des cardinaux), d'être totalement indépendant et soigneusement clos.

Afin de supprimer les recoins, les réduits propices aux conciliabules défendus, et de faciliter la surveillance générale de chacun par tous, l'on pratiquait à travers les murs de séparation des brèches larges, comprenant toute la profondeur du bâtiment.

Un arc avait été établi au-dessus des parties à démolir dès la mort de Benoît XII. Inutile d'insister sur les avantages de ces dispositions.

Quand le conclave avait pris fin, le mur était remonté. L'arc persistait, engagé dans la maçonnerie. A chaque vacance du siège, la double opération était renouvelée : démolition, reconstruction. Deux de ces arcs ont été retrouvés par nous à peu près intacts, l'un entre la

(6) V. notre travail : L'Aile du Conclave, dans *Mém. de l'Acad. de Vaucl.* 1917.

Digitized by Google

chambre de parement et le grand tinel, l'autre entre le grand tinel et la chambre de l'empereur.

Dans les textes qui ont trait à l'élection de Grégoire XI (1370-1371), il est dit que les arcs du conclave sont au nombre de quatre. Deux sont en pierre ; les deux autres — chose à remarquer — sont en plâtre, « de gippo ». On marque la situation de ces derniers : l'un dans le milieu de la chambre de l'empereur, l'autre dans le grand tinel (1).

En ce moment, ce qui nous importe le plus ce sont les termes employés. Le scribe dit : « l'on a passé toute une nuit à *démolir* ces quatre arcs ». Gardons-nous de prendre au pied de la lettre la phrase que je souligne : « *ad diruendum predictos quatuor arcus in predictis locis.* »

Personne ne voudra croire qu'on a démoli les arcs eux-mêmes. On s'est contenté de les dégager. C'est le mur au dessous qui est jeté bas. Les arcs n'ont de raison d'être, ils n'entrent en fonctions et ne remplissent leur rôle de soutien, précisément, qu'alors que les brèches sont ouvertes qui mettent les 3 salles en communication.

Si le texte a un sens, le mot *arcus* désigne ici non l'arc classique, mais la maçonnerie qui s'encadre dans l'arc vrai, et dont le bord supérieur en épouse la forme : plein cintre ou arc brisé.

Deux arcs sont dits « en plâtre ». N'est-il pas manifeste qu'ils constituent des cloisons ? Nous savons par ailleurs que des méjans semblables, sous des arcs de pierre, en temps ordinaire se dressent dans le milieu de la chambre de l'empereur et à l'extrémité du grand tinel (2).

(1) R. A. Michel (*Annales d'Avignon*, 1917-1918, fasc. II, p. 33) : « Expense facte pro conclavi faciendo in palacio apostolico per me Bernardum supradictum. Et primo die jovis XIX mensis decembris(1370)... pro XXI dietis magistrorum lapicidorum factis et positis ad diruendum duos arcus de muro et alios duos arcus de gipo existentes tam in magno tinello et in camera paramenti et in alia magna camera ibidem contigua qui dirupti fuerunt pro conclavi...

Item, solvi et tradidi pro XXXII dietis magistrorum lapicidarum factis per totam noctem... ad diruendum predictos quatuor arcus...

Item, eadem die solvi pro sex dietis aliorum magistrorum lapicidarum factarum ad diruendum unum medium de gipo infra coquinam...

(2) V. l'*Aile du Conclave* etc...

Digitized by Google

Les vrais arcs, les arcs de pierre n'ont pas été touchés par la démolition. Nous pouvons en faire la preuve.

Le scribe note, le 1er janvier 1361, qu'on a remonté deux murs de 6 palmes d'épaisseur, dont l'un notamment est sous l'arc situé entre le grand tinel et la chambre de l'empereur, « infrà magnum arcum ». Les deux murs, ajoute-t-il, avaient été démolis à l'occasion du conclave.

Les salles rétablies dans leur état antérieur, et rendues à leur destination première, il était coutume de repeindre leurs murs reconstruits. A cette besogne l'on s'attelle presque aussitôt : le fait est relaté à la date du 31 janvier de la même année 1361 (1) ; « J'ai payé à Guillaume Barthélemy surnommé Nobis et Antoine *Sancii*. 125 florins pour avoir décoré...(j'appelle toute votre attention sur l'énumération qui suit) :

1° un méjan, peint d'un seul côté, méjan de plâtre « medium gippi », dans le grand tinel ; 2° un arc, entre le grand tinel et la chambre de parement, « unum arquum », peint sur les deux faces ; 3° (voici le passage important) un autre arc ou méjan de plâtre « arcum sive medium de gippo » situé au milieu de la chambre de l'empereur ».

Nous avons bien lu : « arcum sive medium ». *L'arcus* c'est le méjan ou cloison ; le méjan est appelé l'arc. Il y a identité.

Nous sommes autorisés à conclure que le mot « archus », dans la langue du scribe, désigne tantôt l'arc classique, l'arc proprement dit, et tantôt, s'il est aveuglé, la maçonnerie qu'il limite, qu'il encadre — toute la paroi jusqu'au sol.

(1) R. A. Michel (*Ann. d'Avignon*, 1917-18, fasc. II, p. 36-37) : « Die ultima januarii (1371)...Sequitur expensa facta in palacio predicto pro picturis factis ibidem tam in magno tinello quam in camera paramenti ac in camera imperatoris.

Item, solvi magistris Anthonio Sancii et G. Bartholomei, alias Nobis, pictoribus, pro pingendo unum medium gippi in magno tinello, ab uno latere, et unum acquum inter dictum tinellum et cameram paramenti ab utroque latere, et unum alium arcum sive medium de gippo in medio dicte camere imperatoris, ac eciam pro pingendo omnia foramina facta tam in dicto tinello quam in dictis cameris, ad precium factum tam de omnibus coloribus quam de manu in universo, videlicet in florenis de XXIIII sol : CXXV flor. »

Digitized by Google

Huit ans plus tôt (1), à l'avènement d'Innocent VI, Matteo et ses aides avaient repeint les murs démolis et relevés aussitôt qui portent le même nom dans cette autre circonstance : « de pingendo III arcus in tinello magno, et parvo, et camera paramenti... » Le peintre touchait 200 florins pour ce travail. Le prix de la note indique assez l'importance de la surface à couvrir.

N'a-t-il pas le sens très particulier que nous lui reconnaissons dans les textes relatifs au conclave, ce mot *archus*, lorsqu'il est employé dans l'article concernant les peintures de l'Audience. Pour nous, le doute n'est pas permis. « Archus », c'est le segment triangulaire de la voûte, mais c'est aussi le mur au-dessous du formeret et toute la paroi jusqu'au sol.

Puisque la facture est commune aux peintures qui couvrent et le mur et une partie de la voûte au dessus, ne nous étonnons pas de ne trouver nulle part, en feuilletant les registres, un compte qui concerne spécialement la grande fresque. Il est naturel au contraire que l'article cité par Robert A. Michel ne désigne pas la fresque des Jugements d'une façon plus explicite que la fresque des Prophètes, et inversement. *L'arc en tête de l'Audience* — nous n'en saurions plus douter — c'est principalement ou essentiellement le mur encadré par le formeret. La décoration débordant sur la voûte, l'on devait nécessairement comprendre la voûte et ses peintures dans le même règlement, comme elles avaient été prévues sans doute dans le même devis initial.

(10) R.A. Michel, (op. cit., fasc. II p. 5) : « Die XXVII° mensis aprilis facto precio per cameram apostolicam cum magistro Matheo, pictore, de pingendo tres arcus in tinello magno et parvo et camera paramenti... in CC flor. auri... »

Digitized by Google

## La date de la Grande Fresque

Sûrs maintenant que la fresque des Jugements comme la fresque des Prophètes est de la main de Matteo Giovannetti, rien n'empêche que nous abordions aussitôt un autre problème. Vers quelle époque les deux ouvrages furent-ils exécutés ?

Une seule indication chronologique nous est fournie : le compte fut réglé définitivement le 12 nov. 1353.

C'est la raison sans doute qui porte M. Labande à croire que les fresques de l'Audience « sont de cette année » (1). Nous ne le pensons pas. Ce n'est point dans les 10 premiers mois du règne d'Innocent VI que le travail pouvait être accompli.

Je cite les paroles de Robert A. Michel : « Les fresques des Prophètes, dit-il, avaient été commandées à Matteo par Clément VI pour 600 florins, dont 500 lui avaient été remis avant le 12 novembre 1353 par l'évêque de Comminges et dont les 100 autres lui furent soldés à cette date par la Chambre Apostolique ».

Il est constant que l'évêque de Comminges, Bertrand de Cosnac, exerce la charge de trésorier de l'année 1347 jusqu'à la mort du pape qui l'a nommé. A l'avènement d'Innocent VI il cesse ses fonctions.

Le nouveau pape nourrit des projets qu'il ne dissimule pas. Dès le début de son règne, décidé à reconquérir les Etats de l'Eglise, il envoie à la fonte une partie importante de sa vaisselle d'or et d'argent. Il lui faut en effet entretenir en Italie, à grands frais, une armée de mercenaires. Les dépenses de pur luxe dont l'exagération était à bon droit reprochée au précédent pontificat, notamment les commandes d'œuvres d'art qui supposent des finances prospères, ne pouvaient manquer d'être supprimées.

Sous l'empire de la nécessité, Innocent VI liquide les travaux en cours et renonce à toute entreprise nouvelle de ce genre. Le nom

(1) *Le Palais des Papes*, t. II p. 75.

Digitized by Google

de Matteo Giovannetti disparaît des comptes à partir de 1353 ; nous ne le retrouverons inscrit sur les registres que dans le cours du règne d'Urbain V.

Plaît-il de serrer de plus près cette question de la date ? Nous serons alors dans l'obligation de rechercher à quel moment le peintre a pu jouir de la pleine liberté qui lui était nécessaire pour se consacrer à ce grand ouvrage. Il lui faut se documenter abondamment, et longuement méditer son sujet, avant de tracer l'esquisse générale de l'immense composition. Il lui faut multiplier les études de détail, mettre enfin la main à l'œuvre et, morceau par morceau, la mener à bien d'une façon méthodique.

Entre autres grands travaux exécutés par Matteo Giovannetti sous le pontificat de Clément VI, je constate que les peintures décorant la salle du Consistoire, dans le palais vieux, étaient terminées au mois de septembre 1348 (1). Le Viterbois est occupé l'année suivante, en 1349, à *fabriquer* des panneaux peints, — probablement des rétables, « pro fabricatione tabularum depictarum » — destinés à 8 chapelles du monastère de la Chaise-Dieu, travail considérable, long et délicat, qui a dû l'absorber la plus grande partie de cette année (2).

A-t-il joui réellement des loisirs que suppose l'absence à peu près complète de mentions le concernant, entre l'exécution de ces 8 tableaux et son départ pour la Chaise-Dieu ? Il se dispose à ce voyage dans les derniers mois de l'année 1351.

Rien ne s'oppose — si l'on consulte les registres de compte — à ce que les années 1350 et une bonne partie de 1351 aient été employées par lui à la préparation de son œuvre maîtresse.

Un auteur avisé et consciencieux, le toujours regretté Maurice Faucon, affirme qu'il avait quitté pour n'y plus revenir, le monastère

(1) K.H. Schafer. *Die Ausgaben der apostolichen kammer* 1335 1362, in Vatikanische Quellen. t. III, p. 379

(2) Id. *ibid. p.* 432

Digitized by Google

casadéen à la fin décembre 1351. Bien avant septembre 1352, il était de retour à Avignon puisqu'il déclare à cette époque avoir confectionné des toiles peintes translucides pour les fenêtres de la grande chapelle, sur le point d'être inaugurée.

Dans la note de frais divers, qu'il fournit à cette occasion, d'autres travaux sont mentionnés (1) : la peinture d'un ex-voto commandé par le vicomte de Turenne ; la confection d'une tête de cire, à la ressemblance du pape, dont les ornements ont été dorés ; enfin et surtout une série de 28 dessins représentant des scènes de la vie de Saint-Robert. Matteo était tenu d'envoyer cet album à l'orfèvre parisien qui avait mission d'ouvrer la châsse en argent du fondateur de la Chaise-Dieu.

Sauf pour ce dernier travail, le peintre du pape a de nombreux collaborateurs. Ce sont d'ailleurs des ouvrages secondaires... Tout bien considéré, nulle période ne fut plus propice à la longue gestation de l'œuvre de l'Audience que les années 1350 et 1351 ; mais il nous parait invraisemblable que Matteo ait eu la faculté de passer à l'exécution avant le début de 1352. Voici nos raisons qui sont d'ordre pratique.

La voûte de la grande Chapelle Clémentine étant terminée, le 21 octobre 1351. 100 florins de gratification ont été distribués au personnel (2). La dépose de la charpente et des cintres a dû suivre dans les deux mois ainsi que le dallage de la nef ; de telle sorte que la voûte de l'Audience située au-dessous n'a plus à craindre ni les fortes secousses ni les trépidations ni les infiltrations d'eau qui lui seraient préjudiciables. L'enduit de mortier pourra être appliqué sur les murs sans retard, et la fresque elle-même commencée, à l'entrée de 1352.

Nous avons, dans une précédente étude (3), appelé l'attention sur les importants travaux de maçonnerie et de menuiserie effectués dans

(1) R. A. Michel fasc. I, p. 123.
(2) Ehrle p. 643.
(3) *Mém. de l'I.H.P.* 1926.

Digitized by Google

l'Audience même vers cette époque. Les textes nous ont montré Jean de Loubières occupé à la construction de bancs de pierre tout autour de la grande salle, et dans toute l'étendue de la même salle à l'établissement du dallage, de même qu'à la confection de l'enceinte ronde ou *rote* de pierre qui sert de parquet au tribunal. 30 journées de fustiers-tapissiers ont à peine suffi pour lambrisser et capitonner les bancs de la rote et ceux de l'Audience. En outre il a fallu dresser la barrière du cancel, mettre en place l'autel de bois sur son estrade, ouvrer les cadres des fenêtres etc... etc... En y joignant les ouvrages semblables entrepris dans la petite Audience le prix dépasse 1.000 florins. Sûrement l'on dut attendre la fin de cet aménagement général du palais des grandes Causes pour commencer la fresque. Les appartements ne sont livrés, d'habitude, aux peintres qu'après le départ des maçons et des menuisiers.

Nous devons croire que Matteo a mis le pinceau à la main seulement au mois de février 1352 et que l'exécution de la grande fresque s'est poursuivie activement durant le cours de la même année.

A l'avénement d'Innocent VI, en 1353, le travail se trouvait très avancé. Ce qui restait à faire nous pourrions essayer de l'imaginer, peut-être les bordures, les inscriptions, à coup sûr les revêtements simulés de la partie basse, car l'on termine toujours par les registres inférieurs.

## Conclusions

Le peintre de Viterbe si heureusement tiré de son obscurité par Eugène Müntz méritait cette bonne fortune. A l'égard de son principal ouvrage, nous partagerions l'enthousiasme de certain de nos devanciers.

Les termes nous ont frappé dont s'est servi le visiteur inconnu de l'année 1816, notre feuilletoniste provençal : « Les figures de cette fresque, dit-il, sont innombrables ; les mouvements sont pleins de justesse, de correction et de grâce ; les têtes ont toutes beaucoup d'expression ; celles des anges et des femmes sont d'une beauté admirable qui rappellent les plus belles de Raphaël ». Nous serons moins ten-

Digitized by Google

tés de sourire à la lecture de ce dithyrambe quand nous aurons attentivement considéré la qualité esthétique des personnages figurés sur la voûte, seul reste de la composition : admirablement campés, majestueux, tragiques, si vrais, si naturels, si variés...

Mais prenons garde de perdre de vue notre objet. Dégagé des questions secondaires que cette discussion a fait naître, réduit à ses justes proportions, il apparaîtra plus nettement dans les conclusions suivantes :

1° Il est prouvé, à notre avis, et l'on doit admettre, que la vaste composition — couvrant jadis en son entier la paroi nord de la grande travée de l'Audience — ne faisait qu'un tout avec les 20 personnages connus sous le nom de « Prophètes », qui remplissent un des segments triangulaires de la voûte.

2° Nous pouvons affirmer en outre que, sûrement contemporaines, la « fresque des Jugements » et la « fresque des Prophètes » sont toutes deux de la main de maître Matteo Giovannetti de Viterbe, à qui elles ont été payées par acomptes, et soldées le même jour.

3° Comme les autres peintures murales importantes du palais papal, l'ensemble de la grande fresque de l'Audience, la partie détruite, et la partie conservée, furent exécutées, en majeure partie sinon en totalité, sous le pontificat de Clément VI, et — croyons-nous — principalement au cours de l'année 1352.

Dr COLOMBE

Digitized by Google

Digitized by Google

# Nouvelle Contribution à l'histoire anecdotique d'Avignon

## I. — L'éclipse de Lune

Pierre de Luna — qui, en devenant pape, avait pris le nom de Benoît XIII — était assiégé dans son palais des bords du Rhône, depuis le 22 septembre 1398, par ses propres cardinaux, ses sujets d'Avignon et le roi de France Charles VI, qui s'étaient coalisés pour l'obliger à résigner ses fonctions et terminer ainsi le schisme d'Occident. Afin de rendre la sérénité au ciel de la chrétienté, l'illustre Gerson affirmait qu'il ne fallait qu'une éclipse de lune. Mais Pierre de Luna appartenait à une race dont l'entêtement était proverbial, puisqu'on prétend encore en Espagne que les Aragonais enfoncent des clous avec leur tête, tant elle est dure, et les Parisiens disaient de lui en plaisantant : « Il est Aragonais, il est du pays des bonnes mules » (1). Cette opiniâtreté lui interdisait absolument de s'éclipser.

Cependant, après une résistance de sept mois, sa garnison était arrivée aux dernières extrémités. Le bûcher ayant été brûlé par les assiégeants, elle n'avait plus de bois pour se chauffer : elle buvait du vinaigre trempé d'eau en guise de vin et, pour se nourrir, elle était réduite à la chasse aux rats et à tuer, pour la table du pontife, quelques oiseaux sur les tours. Benoît XIII aux abois se vit obligé de licencier ses troupes, et elles sortirent du palais le 29 avril 1399. Alors on donna au pape des vivres ; mais comme il refusait toujours

(1) Luc d'Achéry, *Spicilegium*, t. VI, p. 182.

Digitized by Google

d'abdiquer, on prit le parti de le garder étroitement dans la demeure apostolique jusqu'à ce qu'il s'y fût résigné. Pendant quatre ans il tint bon et ne recula pas d'un pouce.

Il faut dire que Benoît était entretenu dans sa superbe obstination par un certain nombre de partisans qui ne cessaient de l'encourager à la résistance. Ces partisans n'étaient point les premiers venus, puisque deux d'entre eux portaient la couronne et qu'un autre était le frère même du roi de France. Le premier des deux monarques, Don Martin, roi d'Aragon, avait pour épouse Marie Lopez de Luna, parente du pape, et, afin de suivre de près les évènements où, au besoin, les diriger, ce prince avait envoyé à Avignon, Jacques de Prata, connétable d'Aragon, lequel logeait dans une hôtellerie à l'enseigne de Saint-Antoine, rue de la Grande-Fusterie, au carrefour ou proche le carrefour où aboutissent encore la rue du Pont, la rue Ferruce et la rue du Puits-de-la-Reille. — Le second monarque était le jeune Louis II d'Anjou, comte de Provence et roi de Sicile, qui le 2 décembre 1400, avait épousé une nièce de D. Martin, Yolande d'Aragon, et qui parait avoir eu pour agent Martin de Salva, cardinal de Pampelune, l'un des rares membres du sacré-collège restés fidèles à Benoît et qui, échappé du palais d'Avignon, s'était installé à Arles — Quant au frère de Charles VI, Louis de Valois, duc d'Orléans, il s'était jeté dans le parti de Benoit par opposition à ses oncles, les ducs de Berry et de Bourgogne, qui appartenaient au parti adverse ; il était représenté à Avignon par un certain Robinet de Braquemont, gentilhomme normand, arrivé avec des troupes qu'on avait fait venir de Normandie pour renforcer la garde du palais.

Ce Braquemont commandait une compagnie qui avait été placée dans une localité voisine d'Avignon (1) ; mais, pour les besoins du service, il avait fréquemment affaire dans cette ville et entrait au

(1) Le Religieux de Saint-Denis ne donne pas d'autre précision : ce qui n'a pas empêché Barjavel (*Dict. biog. de Vaucluse* ; Carpentras, 1841, t. I, p. 288) de désigner Carpentras. On serait bien en peine de légitimer une pareille assertion.

Digitized by Google

palais ou en sortait sans aucune difficulté et sans éveiller la moindre suspicion. Tous ces Normands haïssaient Benoit XIII et le raillaient au sujet de sa longue barbe, car il avait juré de ne la point raser qu'il ne fût libre, et eux ne se gênaient point de dire qu'ils la lui feraient un jour ou l'autre. Le duc d'Orléans gagna Braquemont à l'insu de ses compagnons d'armes, et ce capitaine projeta, avec la connivence du connétable d'Aragon, de faire évader le pontife captif.

Le ciel semblait, depuis quelques années, se montrer favorable à la cause de ce dernier. Une comète était apparue subitement et divers météores s'étaient entrechoqués sous forme d'étoiles (1). En octobre 1400, on avait aperçu des terrasses de Villeneuve une langue de feu passer au-dessus du Rhône et s'étendre jusqu'au Rocher-des-Doms, et une religieuse du couvent Sainte-Catherine d'Avignon avait vu dans le firmament une croix penchée sur la tour de Plomb (tour des Anges) et, peu après, un boulet était tombé sur cette tour en tordant la croix fleurdelisée qui la surmontait. Une autre fois, sur les combles du palais, au milieu de la nuit, il apparut des formes blanches et des lumières resplendissantes (2). Pour les esprits du temps, ces signes mystérieux ne laissaient de place à aucun doute et étaient manifestement des marques de la volonté divine.

En revanche, il se produisit à Arles un fait que les Provençaux interprètèrent, non en faveur de Benoît XIII, mais en celle de son compétiteur de Rome, Boniface IX. Louis d'Anjou, se trouvant dans cette ville en 1402, fit combattre un lion contre un mouton et, à la surprise générale, ce fut le mouton qui mit en fuite le lion.

Ici, je laisse la parole à l'historien provençal Gauffridi : « Cette nouvelle, dit-il, est portée à Avignon. Le peuple en prend une nouvelle alarme. Il s'imagine que ce combat étoit une image de celui des deux papes ; que le mouton désignoit Boniface, homme d'une bonté singulière et de mœurs pleines d'innocence et de candeur ; que le lyon

(1) Jean-François de Gauffridi, *Histoire de Provence* ; Aix, 1694, t. I, p. 278.
(2) Martin de Alpartils, *Chronica actitatorium temporibus domini Benedicti XIII*, publiée par Franz Ehrle ; Paderborn, 1906, p. 139.

Digitized by Google

représentoit Benoît, dont le cœur altier et l'humeur fougueuse ne pouvoient mieux être figurés que par ce symbole ; que sans doute la victoire de Boniface feroit tomber toute sa vengeance sur la ville qui avoit servi de retraite à son ennemi. Cette opinion s'étant répandue par la ville, échauffe extrêmement les esprits. Non-seulement on murmure contre Benoît, mais on renouvelle les imprécations. On revient aux premières menaces, de manière que les cardinaux mêmes en prennent la peur. Pour empêcher que la chaleur allât plus avant, ils recourent aux prières publiques. Ils ordonnent plusieurs dévotions, entre autres une procession générale où ils assistèrent tous en corps. Cependant Benoit, qui n'a pas la moindre part de la peur, prend le dessein de se délivrer » (1).

Cette fuite, combinée par Benoit, Prata et Braquemont fut décidée pour la nuit du dimanche au lundi, 11-12 mars 1403. Elle exigea certains préparatifs, car on ne médite point de perpétrer un coup aussi hardi sans au préalable s'assurer des moyens propres à le faire réussir. Dans la soirée du dimanche, Robinet de Braquemont prit avec lui cinq cents cavaliers, gagna les bords du Rhône en aval d'Avignon et posta ce petit escadron en un lieu solitaire et boisé, probablement au quartier de la Courtine, vers le confluent de la Durance. Dans le même temps, une grande barque appartenant au patron Béranger Barthélemy, de Lile, montée par quatorze rameurs et conduite par un moine de l'abbaye de Montmajour, s'amarra au port d'Avignon : elle était envoyée par le cardinal de Pampelune (2). Grâce à ces précautions, on assurait l'évasion soit par la voie de terre soit par la voie fluviale.

Sur quel point et de quelle façon la fuite s'opéra-t-elle ? — Comme je me trouve là-dessus en présence de deux versions très affirmatives et en même temps très différentes, force m'est de les examiner avec la plus minutieuse attention.

(1) Gauffridi, *ibidem*, t. I, p. 273.

(2) Bertrand Boysset, *Chronique provençale* (*Archiv für litteratur und Kirchengeschichte des mittellatters* ; t. VII, p. 367).

Digitized by Google

D'après la version française rapportée par le Religieux de Saint-Denis et Juvénal des Ursins, et qui est celle du duc d'Orléans, l'agent de ce prince Braquemont fit sortir Benoît déguisé en domestique par la grande porte du palais, à la tombée de la nuit et dans le va-et-vient des soldats ravitaillant la place. Cela était-il possible ? On surveillait Benoît de près, et la garnison avait pour consigne de ne laisser pénétrer personne jusqu'à lui sans s'informer de ce qu'on lui voulait et de ce qu'on lui portait (1). Dans ces conditions, comment le pape aurait-il pu passer parmi ses surveillants, lui qui était si reconnaissable par son âge (soixante-quatorze ans), par sa taille qui était petite et surtout par sa barbe qui, d'après un contemporain, le faisait ressembler au patriarche Abraham ?

La version espagnole se trouve dans la chronique de Martin de Alpartils, familier de Benoît XIII, qui rapporte que celui-ci s'échappa par une ancienne porte du mur septentrional du palais donnant issue dans le cloître de Notre-Dame-des-Doms. Cette porte ayant été murée, il fallut, dit Martin de Alpartils, la rouvrir en renversant les vingt-deux grosses pierres taillées et équarries qui l'obturaient (2). Or, je demande si cela aussi est acceptable. Un pareil travail de démolition demandait le concours de plusieurs ouvriers, et le chroniqueur espagnol ne dit, ni comment ces ouvriers s'étaient introduits dans le palais, ni comment ils avaient pu exécuter une besogne de cette importance sans que personne les vît ou les entendît. Le chroniqueur ajoute qu'en sortant par cette porte, Benoît se trouva immédiatement dans la rue. Je lui en demande bien pardon ; mais en sortant par cette porte, il se trouva, non pas dans la rue, mais

(1) Le Religieux de Saint-Denis, traduction Bellaguet ; Paris, 1839, t. III, p. 71.

(2) Martin de Alpartils, p. 139. — J'ai négligé une autre hypothèse qui veut que la fuite se soit produite par une brèche pratiquée dans le mur septentrional, et qui est rapportée par Geronimo Zurita (*Anales de la corona de Aragon*; Saragosse, 1610, livre III) et par Fantoni-Castrucci (*Istoria della citta d'Avignone* ; Venise, 1678, t. I, p. 281), tous deux bien loin des événements et l'un ayant simplement copié l'autre. Il est probable que Zurita a trouvé cette version dans les archives aragonaises, car ce mur démoli se rapproche assez bien de la porte démurée.

Digitized by Google

dans le cloître ; pour sortir de celui-ci, il y avait une nouvelle porte à franchir, et cela sous les yeux des sentinelles placées dans deux gâches qu'on avait établies sur le toit de la métropole et sur celui de la chapelle Saint-Jean.

Admettons néanmoins que Pierre de Luna sortit du palais, soit par la grande porte d'entrée, soit par la porte démurée et celle du cloître. Il restait encore un dernier obstacle à vaincre. Nous savons formellement que le palais avait été entouré de trois barrières destinées à empêcher qu'on ne s'esquivât de la forteresse par les rues avoisinantes ; l'une de ces barrières était gardée par les troupes de la ville, une autre par les gens des cardinaux et la troisième par les soldats français (1). Aucune des deux versions ne mentionnant ces barrières et ne paraissant soupçonner l'existence d'un obstacle qui, cependant, était au moins aussi difficile à surmonter que tous les autres, il faut bien admettre que les deux versions sont inexactes et que le récit de la fuite de Benoît a été arrangé dans l'une comme dans l'autre.

Martin de Alpartils paraît avoir eu le pressentiment des objections futures, car il se hâte de déclarer qu'il est merveilleux que le pape et les siens n'aient pas été reconnus par leurs ennemis. Si, comme il le raconte, Benoît passa dans la rue dès que la porte eût été rouverte, pourquoi s'émerveille-t-il que son héros n'ait pas été vu, puisqu'il n'y avait pas de gardes à cette porte condamnée et murée ? Le merveilleux n'est donc pas là où il feint de le voir ; il est dans le passage de la seconde porte, celle du cloître, et dans le passage des barrières, dont il ne souffle mot. En voulant trop finasser, Martin de Alpartils a discrédité sa version et en a singulièrement confirmé l'inexactitude. Je sais que cet annaliste est actuellement très en faveur. C'est le dernier dont la relation a été publiée, et elle est pleine de détails si inédits et si précieux qu'on en a tout accepté sans contrôle. Pour ma part, je crois qu'il est généralement sincère et véridique ; mais pour ce qui touche à l'évasion de Benoît je suis

(1) Pierre Pansier, *Le premier siège du palais sous Benoît XIII* (*Ann. de la Société des Amis du palais des Papes d'Av.* ; 1917, p. 63).

Digitized by Google

persuadé qu'il a voulu, et très sciemment, nous donner le change. J'en indiquerai plus loin une autre raison.

Mais si l'éclipse de Luna ne se produisit pas ainsi que le narrent les versions espagnole et française, comment se produisit-elle ? A ce sujet, nous avons une tradition populaire qui a été recueillie par César de Nostredame et acceptée par un grand nombre d'historiens (1) jusqu'en 1906, époque à laquelle fut publiée la chronique d'Alpartils. D'après cette tradition, Benoît XIII serait sorti du palais « ratièrement » (2), c'est-à-dire à la manière des rats, par les égouts.

Il existe au palais des Papes un égout sur lequel M. le Dr Colombe a écrit un excellent mémoire en 1915 (3). Il avait été construit sous le pontificat de Clément VI par les maîtres pierriers Pierre Prot et André d'Alais, dont le compte fut réglé le 31 Janvier 1344 (4). Cet égout, qui se dégorge dans le canal de la Durançole ou Sorguette sous la prison départementale actuelle, entraînait autrefois, non-seulement les eaux usées de la cuisine pontificale, mais encore les immondices de la tour de la Glacière qui était alors la tour des Latrines. C'est une construction de pierres de taille à voûte surbaissée, longue d'environ deux cents mètres et ayant une hauteur d'un mètre soixante sur une largeur de quatre-vingts centimètres. Un homme peut y passer facilement Les historiens nous font connaître que, le 26 octobre 1398, les assiégeants avaient pris ce chemin pour surprendre le palais et qu'ils s'y étaient introduits en descellant

(1) Prosper Mérimée, *Notes d'un voyage dans le midi de la France* ; Bruxelles, 1836, p. 144. — Paul Achard, *Notice hist. sur les anciens remparts d'Avignon* (*Annuaire de Vaucluse* ; 1850, p. 396). — Jules Courtet, *Guide de l'étranger dans Avignon* ; 1867, p. 69. — Léopold Duhamel, *Une visite au palais des Papes* ; Montpellier, 1904, p. 27. — Etc., etc.

(2) Nostredame, *L'histoire et chronique de Provence* ; Lyon, 1614, p. 538.

(3) *Du Rhône à la grande cuisine par le souterrain du Palais* (*Mém. Académie de Vaucluse* ; 1915, p. 233-250).

(4) F. Ehrle, *Historia bibliothecæ Romanorum pontificum* ; Rome, 1890, t. I, p. 627. — Il fut déblayé par le Génie militaire et utilisé dès 1858 pour l'évacuation des eaux. Voir le rapport du Dr Pamard au Conseil municipal, 24 juin 1859, et la lettre au *Journal des Débats* de Jules Courtet (*Mémorial de Vaucluse* du 1er novembre 1863).

Digitized by Google

la grille de fer placée à l'endroit où le conduit se décharge dans la Durançole (1).

Cette voie sale et malodorante avait quelque chose de si immonde que ni les rédacteurs de la version française ni ceux de la version espagnole ne purent se résoudre à la faire prendre à un personnage tel que Benoît, hidalgo d'une souche illustre, apparenté à une famille royale et portant sur sa tête la triple couronne Les rédacteurs se trouvèrent d'accord pour escamoter l'égout ; mais ils négligèrent de s'entendre pour le reste : d'où les deux versions. Au fond, chaque parti voulut jalousement avoir seul l'honneur du succès et cela est si vrai que le parti espagnol affecta d'ignorer Robinet de Braquemont et le parti français Jacques de Prata. Les deux relations sont donc volontairement altérées.

Est-ce à dire, cependant, que tout y soit faux ? Non ; car il y a certainement dans chacune d'elles une grande part de vérité et des détails particuliers si précis que, bien loin de les rejeter, on doit au contraire les rapprocher et tâcher d'en faire un ensemble qui présente la plus grande somme d'évidence ou, tout au moins, de probabilité. Je vais donc essayer de raconter les choses telles que, à mon sentiment, elles paraissent avoir dû se passer.

Le dimanche 11 mars 1403, la nuit étant venue, il y eut dans l'appartement du pape réunion de ses fidèles, je veux dire de ceux qui habitaient le palais avec lui et auxquels s'était joint Braquemont, le seul des amis de l'extérieur qui pût librement communiquer avec le prisonnier. Benoît confia la garde de la demeure apostolique à l'évêque d'Imola, aux abbés de San-Juan de la Pesia et de Saint-Etienne de Bagnolles et à deux chevaliers aragonais nommés Pierre Sanchez

(1) Juvénal des Ursins, *Histoire de Charles VI* (Michaud et Poujoulat, *Mémoires pour servir à l'histoire de France*, t. II, p. 423) ; Martin de Alpartils ; etc. — « Il y avoit un esvier ou conduit d'eaues de la cuisine dudit palais qui estoit grand et large et par iceluy, en ostant un treillis de fer qui y estoit, on pouvoit très aisément entrer » (Buchon, *Choix de chroniques* ; Paris, 1841, p. 404. — Cité par M. Colombe).

Digitized by Google

et Vital de Blanes (1). Ce point réglé, il revêtit un déguisement de docteur et glissa dans sa poitrine une petite boîte d'argent qui renfermait une hostie consacrée, les souverains-pontifes étant dans l'usage, quand ils voyageaient, de se faire accompagner par l'Eucharistie (2). Son escorte ne se composait que de Braquemont, d'un camérier et d'un seigneur aragonais dont je n'ai trouvé les noms nulle part. Ces quatre hommes descendirent à la cuisine et s'engagèrent ensuite dans l'égout qui, je le répète, desservait à la fois cette cuisine et la tour des Latrines. On marchait à la lueur d'une torche, l'un derrière l'autre, probablement Braquemont en tête, le pape après lui, le camérier et le chevalier en arrière-garde. Le chemin était puant et boueux ; mais comme il n'était pas très long, on arriva bientôt au point où l'égout se déverse dans la Durançole, c'est-à-dire au coude que fait le canal pour prendre la direction du nord et aller se jeter dans le Rhône. La grille étant ouverte, il n'y eut plus qu'à se hisser sur la berge.

Il passe en cet endroit et à une faible distance à l'est, une rue qui, partant de l'église Saint-Pierre au sud, se prolonge jusqu'à l'enceinte de la ville au nord ; on l'appelait déjà la rue de la Banasterie, évidemment à cause des vanniers qui l'habitaient et qui se pourvoyaient de matières premières aux oseraies du cours d'eau. Dans l'espace entre le coude du canal et la rue de la Banasterie, s'étaient embusqués le connétable Jacques de Prata, le chevalier François de Pace, le docteur ès-lois Jean de Valterra et le docteur en décrets François de Blanis. Martin de Alpartils ayant eu le soin de marquer que le temps était très couvert, il dût être extrêmement facile à ces quatre personnages de desceller la grille au commencement de la nuit sans être vus, et de se dissimuler dans les touffes d'osier jusqu'à l'arrivée des fugitifs.

(1) Archives du Vatican, *Reg. Avenion. XXXI Benedicti XIII*, fol. 46 r° ; cité par Noël Valois, *La France et le grand Schisme d'Occident* ; Paris, 1901, t. III, p. 325.

(2) Religieux de Saint-Denis, III, 74 ; Juvénal des Ursins, p. 423 ; Martin de Alpartils ; L. d'Achéry, *Spicileg.*, I, 800.

Digitized by Google

Les deux groupes s'étant réunis en une seule troupe, on se mit en marche, parce qu'il y avait danger à s'attarder dans un quartier que, pendant le siège, les canonniers de Benoît avaient impitoyablement bombardé. Les portes de la ville étaient alors fermées pendant toute la durée de la nuit. Il fallait donc s'enquérir d'un abri pour attendre sans danger qu'elles se rouvrissent. Le connétable avait prévu cette éventualité. La petite troupe, conduite par lui et sans doute en ordre dispersé, s'engagea dans les rues tortueuses, désertes et sombres ; elle contourna le palais par le sud et, sans avoir fait de fâcheuse rencontre, atteignit la rue de la Grande-Fusterie. Là, elle trouva un asile dans cette hôtellerie Saint-Antoine où logeait le connétable d'Aragon (1). Elle y était attendue par quelques gentilshommes et personnes sûres qui s'agenouillèrent devant le pape, lui baisèrent la bouche et le pied et lui rendirent les honneurs qui lui étaient dus (2).

Benoît et ses compagnons prirent ensuite quelques heures de repos jusqu'au petit jour ; mais dès que l'aube eut paru et la porte du Rhône, près du pont Saint-Bénézet, eut été ouverte, ils sortirent de la ville sans attirer l'attention des gardes encore mal éveillés. En quelques enjambées ils furent sur le quai où était embossée la grande barque envoyée par le cardinal de Pampelune (3) ; ils y montèrent ; les amarres furent coupées, et les quatorze rameurs, penchés sur leurs avirons, firent force pour gagner le large. En ce moment, le chevalier de Pace, qui était dans la barque, vit des gens sur la rive

(1) Alpartils ; Zurita ; Fantoni ; etc. — Boysset (p. 367) est le seul qui dise que Benoît se réfugia dans la maison d'un barbier, et en cela il a été suivi par Bouche et par Gauffridi ; mais ce bon bourgeois arlésien doit être consulté avec beaucoup de prudence. Il ne semble pas avoir su ni vu grand'chose dans cette affaire de l'évasion. Il n'est même pas sûr des dates, puisqu'il fait sortir Benoît du palais le 10 mars et de la ville le 11 : ce en quoi il a trompé Gauffridi (I, 273). — Honoré Bouche (*Histoire de Provence* ; Aix, 1664, t. II, p. 431) n'est pas plus exact, ayant fixé les deux dates aux 10 et 12 mars.

(2) Religieux de Saint-Denis, III, 71.

(3) Alpartils et Boysset. — Noël Valois cite encore le *Brief des chroniques* (Bibl. Nationale, ms. latins, 8975, p. 191) et la *Chorographia regum Francorum* t. III, p. 204. — Boysset joint à la troupe un certain François de Paluns, qui serait sorti avec le pape, tous deux à cheval, par la porte du Limas (l'Oulle) ; ce qui est contraire à tous les autres récits et à toutes les vraisemblances.

Digitized by Google

et leur cria ironiquement : « Allez au cardinal d'Albano et dites-lui que le grand chapelain s'en va, de telle sorte que lui et les autres en fassent un mauvais déjeuner » (1).

Il y avait pourtant quelque danger à descendre le Rhône ; car le sacré-collège pouvait faire partir d'Avignon ou de Villeneuve un bâtiment plus puissant que la barque et qui l'aurait rattrapée avant qu'elle n'atteignît Arles. Aussi Robinet de Braquemont fit-il accoster la nef à l'endroit où ses cinq cents cavaliers étaient postés (2). On mit rapidement pied à terre. Les fugitifs montèrent sur des chevaux qui avaient été amenés en surnombre, et, escortés par le petit escadron, ils trottèrent à travers les sables et les galets de la rive gauche de la Durance : ce qui devait dépister les poursuivants au cas où il y en aurait.

Il n'existait dans ce temps-là d'autre moyen de traverser la rivière que le pont de Bonpas, construit, dit-on, au XIIe siècle, à près de quatre lieues du confluent de la Durance et du Rhône (3). On passa le pont et, sur la rive gauche, on fut rejoint par le cardinal de Pam-

(1) *Ite ad cardinalem Albanensem et dicite sibi, quod maximus capellanus recedit, taliter quod ipse cum aliis habeant malum prandicem* (De Alpartils, p. 139) Le cardinal d'Albano, l'un des adversaires les plus acharnés de Benoît XIII était Nicolas de Brancas, évêque de Cosence, promu le 16 décembre 1378 cardinal-prêtre au titre de Sainte-Marie *trans Tiberim*, évêque d'Albano en avril 1388, décédé à Florence en 1412.

(2) Bouche (II,431) ne parle pas de ces cavaliers et semble croire que la barque accosta à un endroit dit Roque-Colombier, où l'attendait le cardinal de Pampelune, qui conduisit Benoît à Châteaurenard. Comme il ne mentionne pas la Durance — que, d'ailleurs, la barque n'eût pu remonter parce qu'elle n'est pas navigable — on doit croire qu'il place Roque-Colombier sur les bords du Rhône. Ce lieu-dit devait forcément être en amont du confluent, car en aval l'accostage était à peu près impossible à cause des îlots, langues de sable et bancs de graviers formés par la rivière à son débouché. Toutes ces raisons m'incitent à croire que Roque-Colombier était en Courtine et que c'est là que se trouvaient les cavaliers de Braquemont.

(3) On dit que François Ier coupa ce pont en 1537 et qu'il fut plus tard remplacé par une passerelle en bois souvent emportée par les crues. La première pierre de la culée d'un nouveau pont fut jetée le 1er vendémiaire an XII ; il était composé de 46 travées en bois et long de 600 mètres (P. Achard, *Les ponts du département de Vaucluse*, dans l'*Annuaire de Vaucluse*, 1870, p. 87-90). Il a été remplacé par un pont suspendu, en 1807.

Digitized by Google

pelune qui amenait un renfort d'hommes d'armes et de cavaliers (1). Toute la troupe traversa Noves sans s'y arrêter et arriva à Châteaurenard à neuf heures du matin : c'était le lundi 12 mars 1403. Châteaurenard était une petite place forte qui couvrait la Provence du nord ; son castel, dont il reste encore deux belles tours, est mentionné dès le Xe siècle ; Bérangère, femme de Richard Cœur-de-Lion, y avait séjourné en 1193, et Philippe le Hardi, ramenant de Tunis le corps de son père, y avait passé en 1271 (2). Benoît XIII était là en terre provençale et, par conséquent, sauvé.

Il se dépouilla de son déguisement et endossa les habits et les insignes du pontificat, et, comme ce jour-là était la fête de saint Grégoire le Grand, il donna l'ordre de construire dans le castel et à ses frais une chapelle sous le vocable de ce pape illustre. Dans la soirée, d'autres fidèles de Benoît, qui s'étaient évadés du palais d'Avignon après lui et en profitant de la confusion que son départ y avait causée, rejoignirent leur maître : c'étaient François de Ribalta, son médecin ; Jean Romani, son valet de chambre, et un ancien soldat François de Aranda, qui était devenu convers de la maison des Chartreux de la Porta-Cœli (3). Le lendemain 13 mars, le roi de Sicile accourut à Châteaurenard et se jeta dans les bras de son grand ami Pierre de Luna. Celui-ci, enfin libre, se décida à faire couper sa barbe, cette fameuse barbe qui avait près de deux palmes de long et que Louis d'Anjou lui demanda pour la conserver comme une relique. — « De quel pays es-tu ? demanda le pape au barbier de ce prince venu pour le raser. — Je suis Picard. — Picard ? s'écria joyeusement Benoît ; les Normands sont donc des menteurs puisqu'ils se vantaient de me faire la barbe » (4).

Ainsi finit cette éclipse de Lune réclamée par Gerson, mais qui,

(1) Comment le cardinal de Pampelune, qui était à Arles, se trouva-t-il si tôt sur les bords de la Durance ? On doit présumer que ses agents l'instruisirent à temps du changement d'itinéraire.

(2) L. Duhamel, *Bords de la Durance* (*Monde illustré* du 22 août 1903).

(3) Martin de Alpartils.

(4) Religieux de Saint-Denis.

Digitized by Google

contrairement à ses vœux, ne fut pas suffisante pour rendre la sérénité au ciel de la chrétienté. Si l'on veut concilier toutes les hypothèses, je ne crois pas qu'il soit possible de reconstituer les faits avec plus de chance de certitude que de la manière que j'ai tenté de le faire. J'en laisse l'appréciation à ceux qui me liront.

## II. — La Grande Demoiselle à l'hôtel de Crillon

Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier, petite-fille d'Henri IV, fille de Gaston d'Orléans et cousine-germaine de Louis XIV, a écrit une très curieuse page où elle raconte le voyage qu'elle fit à Avignon en 1660. Cette page appartient si absolument à l'histoire anecdotique de notre ville que, bien qu'elle ne soit point inédite, j'ai cru pouvoir en faire état en la détachant de l'ouvrage considérable que la Grande Demoiselle a consacré à son autobiographie et dans lequel elle est, en quelque sorte, perdue.

La princesse était partie de Toulouse pour rejoindre la cour en Provence et elle avait passé par Montpellier et par Nimes. Ce n'était pas tout-à-fait un voyage d'agrément ; car il faisait un froid si terrible qu'un jour le régiment des gardes, allant de Tarascon à Beaucaire, avait pu traverser le Rhône sur la glace. Elle avait avec elle dans son carrosse madame de Montglas, la duchesse d'Orval et mademoiselle d'Armentières (1). Aux approches de Villeneuve-lez-Avignon, elle avait fait prévenir les autorités qu'elle désirait rester *incognito* et ne recevoir aucun honneur, son intention étant de visiter Avignon sans apparat avant d'aller à Arles s'unir au cortège royal.

Le carrosse atteignit Villeneuve le 12 janvier 1660, au commencement de la nuit. Le gouverneur du fort Saint-André et le vice-légat d'Avignon ne crurent pas devoir obtempérer aux désirs de la prin-

(1) Cécile-Elisabeth Hurault de Cheverny, épouse de François-de-Paule de Clermont, marquis de Montglas. — Duchesse d'Orval, épouse du premier écuyer de la reine-mère Anne d'Autriche. — Henriette de Conflans d'Armentières, nièce de Mme d'Orval.

Digitized by Google

cesse, dont le père était alors gouverneur du Languedoc ; ils craignaient, sans doute, de désobliger celui-ci en ne recevant pas sa fille avec toute la pompe et tout le cérémonial auxquels son rang lui donnait droit.

Aussi, dès que l'arrivée de la duchesse de Montpensier lui fut signalée, le gouverneur du fort se hâta de faire tirer son canon.

Mademoiselle eut beau dire : « Je ne suis pas moi, je suis inconnue », elle dut faire arrêter sa voiture et subir les discours de bienvenue dont elle aurait voulu si bien se passer. Les harangues entendues, elle se remit en marche, traversa la ville et, à la hauteur de la tour de Philippe-le-Bel, s'apprêta à prendre le pont Saint-Bénézet. Là, nouvel arrêt. La chaise du vice-légat l'attendait, et bon gré mal gré, elle dut s'y installer avec ses trois compagnes de route. « Je vis le pont et le Rhône au clair de lune, rapporte-t-elle ; l'un et l'autre me parurent une fort belle chose et me firent grand'peur, car le Rhône est fort rapide et fort large, et le pont est fort étroit, fort haut et en mauvaise réparation ». Les arches emportées par le fleuve à différentes époques et reconstruites d'abord en maçonnerie, avaient été ensuite suppléées par des charpentes ; au moment du passage de Mademoiselle, il y avait quatre ou cinq arches en bois,

Au bout du pont, à la lueur des flambeaux et au son des tambours et des trompettes, la voyageuse fut accueillie par une grande foule. Agacée et assourdie, elle s'élança de la chaise, traversa le quai et, pour échapper à une ovation qui l'exaspérait, se jeta dans une maison qui était dit-elle, « un bureau du roi » (1) ; elle tira la porte sur elle et la ferma. Très amusées, mesdames d'Orval, de Monglas et d'Armentières qui l'avaient suivie, se mouraient de rire. Tout-à-coup la porte se rouvre. Le vice-légat, Mgr Gaspard de Lascaris de Castelar, qui était gros et très fort, l'avait rompue d'un coup de poing. Il entre ; Mademoiselle lui crie : « Je veux être inconnue » ;

(1) Ce devait être la « maison de la gabelle du pont », qui touchait à celle de la capitainerie de la porte du Rhône, au corps de garde de cette porte et à l'hôpital Saint-Bénézet. *Terrier de la Chambre apostolique*, fol. 41 v° (Biblioth. d'Avignon, ms. 1710).

Digitized by Google

mais le représentant du saint-siège a une harangue à placer et il la débite imperturbablement sans tenir compte des protestations de la princesse, laquelle était d'autant plus irritée que cette harangue était faite en italien, langue qu'elle n'entendait point.

Ce ne fut pas tout. Mgr de Lascaris était accompagné du commandeur Lomelino, grand-prieur d'Angleterre et commandant de l'armée du pape dans le Comtat, ainsi que des magistrats municipaux, à savoir Jean François de Cambis de Servières, viguier ; Balthazar de Fogasse de La Bastie, Pierre Bourelly et François Gouget, consuls, et Jean Sauier, assesseur. Chacun joignit son compliment à celui du vice-légat et tous achevèrent d'affoler la princesse en lui rendant des hommages qu'elle ne voulait pas qu'on lui rendît.

Enfin elle repartit et entra dans la ville. Il y avait cohue partout, et partout les dames aux fenêtres ; la garnison et « tout le bourgeois » étaient en armes. Le canon de Saint-André continuait à tonner et celui d'Avignon lui répondait « furieusement ». Vous pensez bien qu'après la violence que lui avait faite le vice-légat, elle refusa nettement de loger au palais. Laissons-lui la parole : « J'arrivai chez M. le marquis de Grillon, homme de qualité de ce pays-là, que je connoissois (1)... La maison de Grillon est fort belle, bâtie et peinte à l'italienne. Comme je fus dans ce logis où il y avoit un monde infini, je me rassurai et voulus bien lors être ce que j'étois. Je devins civile, commençai à ne plus gronder personne et reçus le monde à mon ordinaire. Le vice-légat y fut longtemps. Comme le monde fut sorti, un de mes gens me conta une histoire qui me fit bien rire. Il y a une compagnie de cavalerie, qui n'est pas une troupe fort aguerrie ni qui monte souvent à cheval : c'étoit Rospigliosi qui la commandoit. Je crois qu'il est à cette heure cardinal. On voulut mettre en escadron cette troupe dans un quartier où je passai. Le brigadier, peu ac-

(1) Louis III de Berton, baron de Crillon, seigneur de Saint-Jean-de-Vassols, de Montmeran, de Beauvais et en partie de Velleron. Mademoiselle lui donne le titre de marquis ; d'après Pithon-Curt, ce n'est pas Louis III qui porta ce titre le premier, mais son fils Joseph-Dominique-Nicolas (*Histoire de la noblesse du Comté Venaissin* ; Paris, 1743, t. I, p. 149).

Digitized by Google

coutumé à de telles choses, et son cheval aussi, tomba dans une cave. Cette aventure n'a pas été oubliée.

« Comme j'avois fait une longue journée, que mes officiers n'étoient pas arrivés, le marquis de Valavoir (1), qui étoit à M. le cardinal (Mazarin), et que je connoissois, me dit : « Si on osoit, l'on vous donneroit à souper ». Il étoit tard ; j'avois envie de dormir ; j'acceptai cette offre avec joie. J'allai souper chez la tante de sa femme, qui étoit belle-sœur de madame de Crillon (2). On entroit d'un logis à l'autre. Pendant le souper j'entretins un des plus beaux esprits de la ville, qui étoit le chef de l'Académie (3). Après l'on me donna les marionnettes ; mais j'avois si envie de dormir que de meilleurs divertissements ne m'auroient pas arrêtée ».

Le lendemain 13 janvier, elle parcourut la ville en commençant par le palais apostolique. « La vue du palais, dit-elle, est admirable : les appartements sont grands ; mais c'est une vieille maison, point ajustée, meublée à l'italienne ». Elle alla ensuite se promener au Cours, sur le bord du Rhône, le long des murailles de la ville « qui sont les plus belles du monde » (4). Elle se rendit à la Synagogue et n'en garda pas un bon souvenir : « Jamais je n'ai vu un si vilain lieu ni de si vilaines gens ». Elle visita aussi une fort belle chapelle dédiée à Notre-Dame, « où l'on dit qu'il se faisoit force miracles », et qui se trouvait au bout de la ville ; ce doit être Notre-Dame-du-Miracle qui existe encore dans la rue de la Velouterie, près de la porte

(1) Probablement François-Blaise de Valavoire, seigneur de Valonne, dont la femme était Claire de Jaubert.

(2) Mme de Crillon s'appelait Marquise d'Albertas ; elle était fille d'Antoine-Nicolas d'Albertas et de Marguerite de Riquetti-Mirabeau.

(3) L'Académie des Emulateurs, créée en 1658, deux ans avant le voyage de Mademoiselle, et qu'avec un peu de complaisance on pourrait considérer comme l'ancêtre de l'Académie de Vaucluse.

(4) Ce Cours et le terrain contigu s'étendant jusqu'au fleuve furent transformés, sur la proposition de Joseph-François-Xavier de Seytres, marquis de Caumont, premier consul, et par délibération du Conseil de ville du 9 septembre 1755, en une belle promenade ombragée d'ormes et garnie de bancs (Arch. d'Avignon, BB. *Délibérations du Conseil*, 1754-57, fol. 183 v°). On lui donna d'abord le nom d'allées de Caumont, puis de promenade de l'Oulle et, en 1918, d'allées de Verdun.

Digitized by Google

Saint-Roch. Elle parle ensuite des Carmélites et d'un autre couvent où Mme de Crillon l'avait priée d'aller.

A cette époque, les grandes dames d'Avignon avaient pour coutume de faire danser chez elles tour à tour La princesse accepta d'assister à une de ces réunions mondaines. « Si je me souviens bien, c'étoit chez madame la marquise de Châteauneuf, dont le mari est de la maison de Simiane (1). Madame d'Orval et madame de Montglas étoient en la bonne place. Comme j'étois inconnue, j'étois sur un siège (2), M. le vice-légat auprès de moi. On me dit que les vice-légats dansent d'ordinaire, mais pour celui-là je crois que de la grosseur dont il étoit, on eût eu peine. Mais il y a une autre coutume que l'on ne pratiqua pas ce jour-là, c'est qu'à chaque courante la dame le vient baiser. Cela me paroît assez ridicule pour un vieil évêque-prêtre. Je dis que je trouvai cela ridicule ; il me dit qu'il en étoit bien aise et qu'il l'aboliroit. Tout finit par là »

Après avoir entendu la messe aux Célestins, dans la chapelle Saint-Pierre-de-Luxembourg, la Grande Demoiselle partit d'Avignon dans la matinée du 14 janvier ; elle s'embarqua dans un bateau que Mgr de Lascaris lui offrit obligeamment et qui devait la transporter à Arles. « Il dégeloit, et la gelée avoit été fort grande ; ainsi il y avoit des rochers [de glace] d'une effroyable grosseur sur le Rhône. Il va d'une vitesse qui fait à mon gré plus de plaisir que de peur. Il faisoit très beau ; le pays que l'on voit est admirable. Je m'y rassurai de manière que je m'endormis dans le bateau ; ainsi je trouvai le trajet fort court jusqu'en Arles » (3).

Elle devait revenir à Avignon deux mois après avec le jeune Louis XIV et, pendant tout le séjour de la cour, du 19 mars au

(1) Ce devait être la femme de Joachim de Simiane, qui possédait une grande maison dans la rue des Amoureux (rue Artaud) qu'il céda en 1662 à son frère Octave, lequel la vendit à Jean de Calvet, seigneur de La Tour-du-Camp et aide-major dans le régiment des gardes-françaises.

(2) La question des sièges était fort importante dans l'étiquette de cette époque et, suivant son rang, on avait droit soit à un fauteuil, soit à une chaise, soit à un placet ou tabouret, soit enfin à un simple pliant.

(3) *Mémoires de Mlle de Montpensier*, édit. A. Chéruel ; Paris, 1868, t. III, p. 398-402.

Digitized by Google

1er avril 1660, elle fut encore logée à l'hôtel de Crillon (1). Dans la partie de ses mémoires où elle mentionne ce second séjour, elle ne parle plus d'Avignon et se borne à renvoyer à ce qu'elle en a dit précédemment.

Je ne quitterai pas cette intéressante voyageuse sans noter sa sympathie pour la nature provençale Elle trouva le Rhône « une fort belle chose » et le paysage « admirable ». Les monuments ne l'impressionnèrent pas moins. Elle admira le pont Saint-Bénézet et le palais des Papes, et les murailles lui parurent « les plus belles du monde ». Une appréciation de cette nature est tout-à-fait remarquable à une époque où les monuments de l'ancienne architecture nationale étaient méprisés et dédaigneusement flétris de l'épithète de gothiques. Il faut savoir gré à la Grande Demoiselle de n'avoir pas dissimulé le sentiment mêlé de plaisir qu'elle éprouva en présence des imposantes œuvres léguées par un passé artistique que la Renaissance avait si bien et si malheureusement réussi à faire oublier.

## III. — Une agression nocturne en 1758

L'aristocratie d'Avignon recherchait beaucoup autrefois les fonctions de viguier. Primitivement, le viguier était une sorte de gouverneur de la ville et, bien que ses attributions eussent été par la suite très amoindries, elles n'en étaient pas moins restées fort hono-

(1) Le roi fut logé au palais des Papes, appartement de la Mirande, ainsi que le cardinal Mazarin, le maréchal de Villeroy et le duc de Créqui, qui occupèrent les appartements du vice-légat, de l'auditeur général et de l'avocat général. La reine-mère et le duc d'Anjou, frère du roi, logèrent à l'archevêché (Petit Palais); Mademoiselle chez M. de Crillon (rue de la Masse) ; le prince et la princesse de Conti chez M. de Caderousse (plan de Lunel); le comte et la comtesse de Soissons chez M. de Montréal (rue de la Masse), les quatre secrétaires d'Etat, Letellier, La Vrillière, Du Plessis-Guénégaud et le comte de Brienne chez MM. de Montaigu (rue du Four-de-la-Terre), de Castellet (rue de l'Anguille), de Monclar (place du Palais) et de Vilhardi (rue des Ortolans). — *Relation de ce qui s'est fait et passé à l'arrivée et durant le séjour de Louis XIV, roi de France et de Navarre, dans la ville d'Avignon* (Biblioth. d'Avignon, ms. 2438, n° 6, p. 15). Laurent Drapier, *Journal historique de la ville d'Avignon* (Id., ms. 2563, fol. 27 v°). Collection Massilian (Id., ms. 2394, fol. 183 v°).

Digitized by Google

rables et, par conséquent, fort enviables. On lui donnait la qualité de vicaire particulier de Sa Sainteté pour le temporel, et il avait un tribunal à Saint-Pierre avec deux juges connaissant des causes laïques, tant civiles que criminelles. Il était nommé par bulle du pape, présidait aux assemblées du conseil municipal et était le conservateur des privilèges de la ville et de l'Université d'Avignon. Etant toujours pris dans la noblesse, il avait la préséance, pendant l'exercice de ses fonctions, sur tous les gentilshommes du pays.

Bien qu'il fut généralement nommé pour une année, il y avait de fréquentes exceptions à cette espèce de règle. Ainsi, M. de Roux (1), choisi en 1755, avait été maintenu l'année suivante. Lorsque le pape avait à promouvoir un nouveau viguier, il consultait préalablement son vice-légat d'Avignon et celui-ci lui désignait le candidat qui lui paraissait remplir le mieux les conditions requises. Or, comme M. de Roux trouvait fort avantageuses les fonctions qu'il devait cesser de remplir en 1758, il désirait très vivement y être remplacé par son neveu M. d'Arnoux-Bouchardoni (2).

Malheureusement pour ses ambitions, il y avait bien des gens qui repoussaient une telle combinaison politique, soit qu'ils fussent eux-mêmes des candidats éventuels, soit qu'ils s'alarmassent de l'influence qu'avaient prise et que voulaient perpétuer les membres d'une même famille. A la tête des opposants se trouvait le premier consul en exercice, M. de Fortia d'Urban, qui, lui-même, avait été viguier pendant les deux années ayant précédé la viguerie de M. de Roux (3). Il opposa à la candidature d'Arnoux-Bouchardoni celle de M. des Achards de Sainte-Colombe (4). Le fer étant ainsi croisé,

(1) Jean-Louis de Roux. Il possédait dans la rue Saint-Marc un hôtel contigu à celui de Castellane et à celui de Calvières et qui fut, avec eux-ci, abattu pour le passage de la rue de la République.

(2) Charles-Guillaume d'Arnoux-Bouchardoni, rue de la Petite-Calade.

(3) Paul-Hercule-Catherine de Fortia d'Urban. J'ignore où était alors son habitation qui, plus tard, fut transportée dans la rue de la Petite-Fusterie ; mais l'itinéraire que nous allons lui voir suivre laisse présumer qu'il demeurait dans le quartier Saint-Didier.

(4) Jean-François-Etienne des Achards de Ferrus, marquis de Sainte-Colombe, rue de la Petite-Fusterie, futur hôtel d'Urban.

Digitized by Google

M. de Roux intrigua avec tant d'habileté qu'il parvint à obtenir en faveur de son postulant et grâce aux manœuvres d'un autre de ses neveux, l'abbé de Boucoiran, l'adhésion de Mgr Paul Passionei, ancien grand inquisiteur de Malte qui était vice-légat d'Avignon depuis quatre ans. Mais il ne s'en tint pas là et, ne pouvant supporter qu'on lui fît opposition, il laissa son parti s'engager dans la voie de l'intimidation et des menaces.

Le 10 Avril 1758, M. d'Urban passa une partie de la soirée chez madame de Vaucluse (1), dont l'hôtel était situé dans la rue Sainte-Praxède, en face de la rue du Portail-Bienson. Il en sortit à neuf heures du soir, c'est-à-dire à la nuit. En ce temps-là, les rues d'Avignon n'étaient pas encore éclairées, les premières lanternes ne devant y être installées que dix-neuf ans plus tard (2). Il y avait donc une certaine imprudence à s'engager, à une heure tardive, seul, dans des voies étroites et sombres qui, la nuit, étaient souvent fréquentées par des rôdeurs dangereux. Or, M. d'Urban n'était accompagné par personne : il portait une épée et avait à la main une canne à pomme d'or.

Il descendit la rue Sainte-Praxède, tourna dans la rue Basile, puis dans celle de la Bouquerie et parcourut la rue des Ortolans d'une extrémité à l'autre, jusqu'au couvent des religieuses de Notre-Dame qui devaient céder leur immeuble aux Orphelines en 1768. Là, comme il tournait dans la rue Dorée, il fut violemment heurté par un individu qui paraissait l'attendre en cet endroit. — « Parbleu ! s'écria le premier consul ; voilà un faquin et un ivrogne. — Qu'appelles-tu ivrogne ? » dit l'homme en le saisissant au collet et en le serrant de près pour l'empêcher de tirer son épée. M. d'Urban se débattit et essaya de se défendre avec sa canne ; mais elle se rompit, et la pomme seule lui resta dans la main.

(1) Marie-Elisabeth-Balthazar de Donis, veuve de Paul de Seytres, marquis de Vaucluse.

(2) Délibérations du Conseil de ville des 15 février et 4 mars 1777 (Arch. d'Avignon, BB. *Délibérations du Conseil*, 1776-78, fol. 51 et 179).

Digitized by Google

Il parvint cependant à se dégager et, sans cesser de se chamailler, tous deux suivirent la rue de l'Anguille (aujourd'hui rue Mignard), depuis l'hôtel de Donis, rue Dorée, jusqu'à l'hôtel de Castellane de Lauris, rue Saint-Marc. — « Qui es-tu ? demanda le consul ; es-tu homme d'épée ? — Non, je ne le suis pas, répondit l'inconnu ; mais je suis bien aise de te bien secouer. Je m'appelle Laffitau », et, en disant cela, il se précipita de nouveau sur lui avec une telle brutalité qu'il le renversa et le jeta contre la porte de la remise de l'hôtel de Castellane, qui s'ouvrit brusquement (1). En ce moment, un autre homme cria de loin à Laffitau : « C'est assez ; viens-t'en ! » L'agresseur, craignant peut-être qu'il ne sortit quelqu'un de la remise ou qu'il n'eût tué M. d'Urban, s'éloigna précipitamment et disparut dans les ténèbres.

Cette violente altercation n'était pas allée sans écho. Des portes s'ouvrirent dans la rue Saint-Marc et des gens en sortirent qui se portèrent au secours de la victime et la relevèrent : M. d'Urban était tout hérissé et tremblant encore tant des efforts qu'il avait fait pour se défendre que de la chûte qui l'avait meurtri. M de Fontclaire (2), le fit entrer dans sa maison, lui donna tout le soulagement possible et le fit reconduire chez lui. M. d'Urban se coucha. Son valet de chambre lui demandant s'il savait qui l'avait insulté, il lui répondit que c'était un nommé Laffitau. — « Ah ! je le connais, dit le domestique ; c'est un valet de chambre de M. l'abbé de Boucoiran ». Ce nom éclaira le premier consul qui comprit soudain que l'agression dont il avait été l'objet avait pour cause son opposition à la candidature d'Arnoux-Bouchardoni. Il envoya son valet de chambre en prévenir le vice-légat qui se trouvait chez M. de Roux et qui, après avoir entendu le récit de cet évènement, répondit négligemment : « Nous verrons cela demain ». Cette réponse indigna M. d'Urban, qui se hâta de mettre au courant ses collègues du consulat.

(1) Ce fut un peu l'aventure d'Olivier de Clisson, dans la nuit du 13 juin 1392.

(2) Pierre-Joseph Goudareau, seigneur de Fontclaire. Il demeurait rue de la Bancasse, à l'angle de le rue de l'Anguille.

Digitized by Google

Cependant, Laffitau était rentré chez son maître et, tout fier de son exploit, il avait dit à une femme de service : « Je viens d'étriller la Ville ». On ne saurait admettre que Laffitau eût agi, en cette circonstance, de son propre mouvement et sans y avoir été autorisé par l'abbé de Boucoiran. Celui-ci se rendant compte de la grave responsabilité qu'il encourait et craignant que son valet, s'il était arrêté, ne fût amené à faire des révélations trop compromettantes, le fit partir le lendemain, à sept heures du matin, pour Villeneuve, hors des atteintes de la justice pontificale.

Dans la même matinée, les consuls Pierre Duret et Joseph Bastide et l'assesseur Thomas Teissier, vingt-cinq gentilshommes de la ville et plusieurs autres personnes de condition se rendirent chez le vice-légat. Ils lui remontrèrent l'injure faite au premier consul et lui demandèrent d'écrire incessamment à la cour de France et aux intendants des provinces voisines pour qu'ils fissent arrêter Laffitau, celui-ci devant être incarcéré dans les prisons d'Avignon et recevoir trois traits de corde (1).

Cambis de Velleron et Fogasse de La Bastie parlèrent avec tant de force que Passionei s'engagea à écrire dans l'après-midi même. Il fit plus ; il alla rendre visite au magistrat outragé. Mme d'Urban et sa tante Mme de Caux l'accueillirent assez mal. — « Monseigneur, lui dirent-elles, quand il a été question de chercher celui qui avait jeté des pierres aux fenêtres de M. de Roux, Son Excellence ordonna sur-le-champ de faire arrêter tous ceux qu'on pouvait soupçonner d'avoir fait le coup ; plusieurs innocents furent mis en prison, qu'on fit sortir après. Quand il s'agit de rendre justice au premier consul, il faut attendre le lendemain pour donner à Laffitau le temps de passer en France. »

Passionei, interdit, balbutia une vague réponse. Ce ne fut que quatre jours après l'agression nocturne, le 14 avril, qu'il publia une ordonnance exilant Laffitau d'Avignon et du Comtat, et qu'il donna

(1) C'était le supplice de l'estrapade.

Digitized by Google

satisfaction à M. d'Urban, à la municipalité et aux notables en déclarant qu'il ne serait plus question de la candidature d'Aincux-Bouchardoni. En effet, il proposa à la cour de Rome M. des Achards de Sainte-Colombe, qui fut nommé viguier (1).

Ainsi finit cet incident ; mais la satisfaction, bien qu'on s'en contentât, fut loin d'être complète. Passionnei ménagea évidemment ses ambitieux et violents alliés, puisqu'on ne voit nulle part qu'il ait fait faire une enquête et ouvrir une instruction contre eux Mais peut-être, pour expliquer sa conduite, qui, au premier abord, paraît si équivoque, faudrait-il descendre plus au fond des choses et des consciences. Malheureusement, la documentation fait défaut, et on doit avoir recours aux conjectures. Avant l'agression contre le premier consul, il y avait eu une agression contre l'hôtel de Roux. Si l'une de ces affaires ne fut pas éclaircie, l'autre ne le fut pas non plus. Y a-t-il de la hardiesse à présumer que les deux faits furent corrélatifs, et que le vice-légat, en faisant le silence sur l'un et l'autre, a voulu ménager les partis en présence, étouffer les rancunes et apaiser les esprits? En ce cas, au lieu de blâmer son imprudence, il y aurait lieu de louer sa sagesse.

## IV. — Le faiseur de bas qui fit le voyage de Paris en 1789.

En 1890, M. Pierre Charpenne publia le *Voyage à Paris en* 1789 *de Martin, faiseur de bas d'Avignon* (2), qui est le mémorial dans lequel ce Martin a consigné, jour par jour, le détail des incidents et surtout des dépenses de son voyage... Ce petit opuscule, qui offre peut-être moins d'intérêt historique que l'éditeur ne l'a cru, demeure cepen-

(1) Joseph-Laurent Drapier, *Journal historique d'Avignon* (Bibliothèque d'Avignon, ms. 2564, fol. 21 et suiv.).

(2) Avignon, J. Roumanille, in-16 de 94 pages. Le manuscrit fut acquis en 1861 par la Bibliothèque d'Avignon et porte le n° 1519 du catalogue.

Digitized by Google

dant assez curieux pour les économistes en quête de renseignements sur le prix des choses et les frais de déplacement à la fin du XVIIIe siècle.

L'auteur n'y dit rien de sa personne ni des siens ; on voit seulement qu'il avait une sœur et qu'il était en correspondance avec elle. M. Charpenne reconnaît que, malgré les plus minutieuses recherches, il n'a pu l'identifier. « Nous sommes au regret, dit-il de ne pouvoir donner aucune notice sur la vie et la famille de l'auteur d'un manuscrit si curieux et si intéressant » (1). Il suppose, néanmoins, sur je ne sais quels indices, que Martin n'avait plus ni père ni mère en 1789 et qu'il était resté célibataire (2). Mais les renseignements que, de mon côté, j'ai pu recueillir me font connaître, tout au contraire, qu'à l'époque de son voyage, il avait encore ses parents, était marié et avait un enfant.

Il demeurait dans cette rue de l'Épicerie qui, prolongée par la rue de la Ferraterie, devait devenir en 1843 la rue des Marchands. Sa maison, située sur le côté sud de la rue et regardant au nord la petite rue Saint-Pierre, se mouvait pour un quart de la directe du seigneur de Barbentane et pour les trois autres quarts de celle de la confrérie des marchands drapiers d'Avignon. Elle avait appartenu au commencement du XVIIe siècle à François de Chassagne, puis à Gabriel de Gouze (3) et, à la fin de ce même siècle, à Anne-Simon Girardin et à Simon Girardin, chaussetier; qui en firent la déclaration, l'un le 27 avril 1682 et l'autre le 5 avril 1707 ; l'héritière de ce dernier, Marguerite Girardin, femme Martin, la légua à son fils Jean Martin qui fit à son tour sa reconnaissance de directe le 21 janvier 1740 (4).

(1) *Voyage à Paris*, etc,, page 87.
(2) *Idem*, p. 3, 4 et 87.
(3) Arch. Vaucluse, G. *Chapitre Saint-Agricol d'Avignon*, 57, fol. 88.
(4) L'acte de cette dernière reconnaissance dit que la maison avait alors pour confronts, de bise, la rue de l'Épicerie et la petite rue qui tend à l'église Saint-Pierre ; du midi, la maison de M. d'Imonier ; du couchant, celle de M. André Buisson, marchand, autrefois de M. Cambin, de la directe de Sainte-Catherine, et du levant la maison du susdit Imonier. Elle était soumise à une cense de 6 livres payable à la Saint-Michel. Bibliothèque d'Avignon, ms. 1562, fol. 27.

Digitized by Google

Ce Jean Martin, faiseur de bas, épousa Marguerite Veyrier qui le rendit père, le 10 août 1740, de Jean-Laurent Martin, aussi faiseur de bas (1), lequel prit à femme Jeanne-Madeleine Cerlin, jeune fille qui paraît avoir été de Carpentras, attendu que son contrat de mariage fut reçu le 27 septembre 1779 par les notaires Balmelle et Jehan de cette ville (2). Il naquit de cette union un petit garçon qui fut prénommé Pierre.

C'est évidemment ce Jean-Laurent Martin qui fit en 1789 le voyage de Paris. A cette date, il était âgé de quarante-neuf ans ; sa mère en avait soixante-douze : ce qui permet de supposer que son père, avec qui il travaillait alors, en avait au moins soixante-quinze, c'est-à-dire un âge où, en l'absence des chemins de fer, on ne se risquait guère autrefois à entreprendre de trop lointaines pérégrinations. D'autre part, comme le narrateur rapporte avoir touché une pension viagère et le montant d'une lettre de change, c'est qu'il voyageait pour affaires ; et comme il rapporte aussi qu'il fréquenta le monde des théâtres, et plus particulièrement les actrices, et qu'il mena une vie plutôt joyeuse, c'est qu'il voyageait également pour son plaisir. Tout cela n'est guère admissible pour un vieil homme n'aspirant plus qu'au repos ; mais l'est fort bien pour un homme d'âge mûr qui veut se donner quelques distractions avant d'entrer dans la cinquantaine.

Outre sa maison de la rue de l'Épicerie, Martin père en possédait une autre rue de la Calade (3) et une troisième rue de la Triperie (4).

(1) Arch. Avignon, GG. *Saint-Symphorien*, naissances 1733-69, fol. 58 v°.

(2) Arch. Vaucluse, Q 24, *Enregistrement*, 20, fol. 89 v°.

(3) Aujourd'hui rue Joseph-Vernet. Cette maison touchait à celle d'un sieur Marcel que Jean Martin fit assigner, le 27 février 1742, par devant l'auditeur général, pour lui être ordonné que son locataire Jacques Jonquet, tisseur en soie, n'appuyât plus les barres de ses métiers contre la muraille séparatoire des deux immeubles, attendu que le battement des dits métiers ébranlait sa maison et menaçait de la ruiner. Marcel et Jonquet ayant fait défaut, il leur fut signifié commandement, le 28 février, d'éloigner ces métiers de la muraille commune (Id., B. 847, fol. 134 et 140).

(4) Aujourd'hui rue de la Lanterne. Le 20 mars 1743, Martin, « fabricant de bas de soie », donna au maçon Barthélemy Bounoure le prix-fait de réparations à exécuter dans cette maison (Id., E. *Notaires* : G. Roux, 1743, fol. 216 v° ; fonds Lapeyre, reg. 416). — En 1746, Jean Martin, « négociant », poursuivit Audibert, de Lyon, en paiement de 51 livres, montant d'un billet à ordre (Id., B. 1035).

Digitized by Google

Il perdit sa femme Madeleine Veyrier le 20 floréal en VII, âgée de quatre-vingt-deux ans (1), et, huit jours après, il se désempara, en faveur de son fils Jean-Laurent, de sa maison de la rue de l'Epicerie, estimée 3.900 francs, et de plusieurs meubles et effets meublants évalués 400 francs, en paiement du donatif de 4.000 francs qu'il lui avait accordé dans son contrat de mariage du 27 septembre 1779, donatif payable en biens fonds et en objets mobiliers (2). Jean-Laurent ne profita guère de ces avantages, car il mourut deux ans après, presque jour par jour, le 30 floréal au IX, âgé de soixante-un ans (3). Il avait testé la veille, laissant la moitié de ses biens à sa veuve et l'autre à leur fils Pierre (4).

Son voyage à Paris fut le fait capital, le grand événement de sa biographie. Il en a terminé le mémorial par ces mots : « j'ai dépensé pour ma nourriture, loyer, comédie, fiacres, voyages, etc, depuis le 21 avril 1789, jour du départ d'Avignon, jusqu'au 20 septembre 1789, jour d'arrivée à Avignon, la somme de cinq cent quatre-vingt-quinze livres cinq sols ». Cela faisait, pour 153 jours, 4 livres moins quelques sols par jour : ce n'était vraiment pas trop cher, même pour ce temps-là. On voit que Jean-Laurent Martin était un homme de négoce, méthodique, ponctuel, consignant ses dépenses personnelles comme il avait accoutumé de consigner ses dépenses commerciales. Sans doute, ce comptable, en traversant par hasard une période politique extraordinaire (Etats généraux, prise de la Bastille, etc.) ne pouvait pas éviter de marquer en points de repère les faits sensationnels qui se passaient sous ses yeux ; mais il faut reconnaître qu'il ne s'était certainement pas mis en route pour en être le témoin ni pour en être le

(1) Arch. Avignon, E. *Décès*, an VII, fol. 74 v°.

(2) Arch. Vaucluse, Q 24, *Enregistrement*, 20, fol. 89 v°.

(3) Arch. Avignon, E. *Décès*, an IX, fol. 136.

(4) Jeanne-Madeleine Cerlin, sa veuve, déclara à l'Enregistrement, le 6 brumaire an X, que le défunt avait laissé la maison de la rue de l'Epicerie (île 103, n° 22) évalué 3900 fr., et un mobilier estimé 320 (Archives de Vaucluse, Q 22, *Mutations par décès*, 8, fol. 23). — Quant aux deux autres maisons, rue de la Calade et rue de la Draperie, il n'en est plus question nulle part, et je dois conclure de ce silence qu'elles avaient été vendues par le père de Jean-Laurent dans les dernières années du XVIIIe siècle.

Digitized by Google

narrateur. Voilà pourquoi M. Charpenne a tiré si peu de renseignements de ses notes. Il les écrivait pour lui et non pour la postérité... Il n'y a donc rien de commun entre cet honnête faiseur de bas et l'économiste Arthur Young, par exemple, et on ne doit pas, par conséquent, lui demander plus qu'il n'a voulu faire.

Sa maison passa à sa mort à son fils Pierre, qui exerça la même profession que lui. Elle fut ensuite la propriété de Florent Cayranne, chapelier, puis de Félix Madon, courtier en soie. Elle advint vers 1876 à la famille Chauvet. Elle fut reconstruite et porte de nos jours les nos 36 et 38 de la rue des Marchands, et le rez-de-chaussée en est occupé par un magasin de vêtements confectionnés ayant pour enseigne: *Au bon diable.*

## V. — Bonaparte à Avignon sous le Directoire

Après cette extraordinaire campagne d'Italie qui fut, comme on a dit, la plus étonnante série d'exploits que l'histoire militaire connaisse, Bonaparte, rentré à Paris le 5 décembre 1797, y fut reçu au milieu d'un enthousiasme indescriptible. Cet accueil, cette popularité effrayèrent le Directoire ; il crut devoir tout craindre de ce général de vingt-huit ans, énivré de gloire et dont l'ambition s'ouvrait aux plus vastes espérances. Il chercha les moyens de l'envoyer au loin, et ces moyens furent d'autant plus facilement trouvés que Bonaparte, qui avait en horreur l'inaction, brûlait d'occuper les esprits par de nouvelles actions d'éclat. Il proposa lui-même une expédition en Egypte.

Il y avait deux raisons principales qui justifiaient ce projet audacieux. La première, c'est que Magallon, consul de la République au Caire, avait envoyé au gouvernement français une série de pétitions de nos nationaux qui subissaient en Egypte d'intolérables avanies et en demandaient vengeance. La seconde — la plus importante — c'est que, par la conquête de la vallée du Nil, on pouvait frapper la puissance anglaise avec laquelle on était alors en guerre en allant menacer ou détruire ses comptoirs dans l'Inde. Le Directoire, qui avait hâte d'é-

Digitized by Google

loigner le jeune conquérant, décréta l'expédition et lui en confia le commandement.

Il fallait bien des précautions pour ne pas éveiller les soupçons. On donna le change à l'Angleterre et même à l'opinion française en laissant croire soit à une descente sur les côtes britanniques, soit à une tentative sur Gibraltar, et, pendant que ces bruits se répandaient, Bonaparte, avec la précision, les soins et la rapidité qu'il mettait dans toutes ses opérations, envoyait partout ses ordres, rappelait ses troupes d'Italie et réunissait une escadre : le rendez-vous était à Toulon. Rien ne transpira sur le véritable but de l'entreprise projetée.

Quand tout fut sur le point d'être prêt, Bonaparte partit pour Toulon. Joséphine de Beauharnais qu'il avait épousée deux ans auparavant et qui l'avait accompagné dans sa campagne d'Italie, voulait le suivre en Egypte ; mais il n'y consentit point et elle dut se contenter de l'accompagner jusqu'au port où il devait s'embarquer.

Le 19 floréal an VI (8 mai 1798), à six heures du matin, une barque venant de Valence s'amarra au port d'Avignon ; il en descendit une cinquantaine de personnes et on en sortit quatre voitures dont trois carrosses et un cabriolet. C'étaient Bonaparte et sa femme, accompagnés de l'aide-de-camp et de l'homme d'affaires du général et de quelques autres individus, ainsi que de leurs postillons, domestiques et cuisiniers. Comme le secret devait être gardé jusqu'au bout, le vainqueur de l'Italie et Joséphine étaient déguisés. Le taffetassier Joseph Coulet, qui tenait registre des évènements quotidiens ayant Avignon pour théâtre, nous a laissé les détails suivants : « Il avait un habit puce avec de gros boutons d'acier, et teste nue ; son épouse était coiffée en cheveux avec un chapeau de paille et un voile noir et une robe commune ». Ils entrèrent en voiture par la porte de l'Oulle et descendirent à l'hôtellerie du Palais-Royal qui, depuis la Révolution, s'appelait le Palais-National et était tenue par la citoyenne Pierron (1).

(1) Catherine-Alix Bongard, veuve de Claude-Etienne Pierron, traiteur. Elle tenait à bail le Palais-National, qu'elle quitta en 1799 pour aller en face, sur la même place, créer l'hôtel d'Europe.

Digitized by Google

Chose curieuse : dès leur arrivée, les cuisiniers du général se mirent à la besogne et lui préparèrent son dîner. Je ne crois pas que c'était par défiance et que Bonaparte, qui se savait jalousé et craint par le Directoire, ait redouté un seul moment quelque attentat sur sa personne ; je pense plutôt que c'était par simple précaution et pour ne pas être retardé dans les hôtelleries surprises par l'arrivée d'un si grand nombre de voyageurs tombant tous à la fois et pressés de repartir. La nouvelle de son entrée se répandit dans la ville, certainement à son insu, et, à neuf heures, la municipalité et les membres du département, musique en tête, vinrent lui rendre visite ; puis, une demi-heure après, il reçut celle des officiers des bataillons casernés à Avignon, qui lui présentèrent leurs compliments. A dix heures, le vainqueur de Rivoli et sa suite partirent en voiture pour Marseille. « En partant, écrit Joseph Coulet, il a fait donner à la citoyenne Pierron, pour son dîner, quinze louis et à tous les domestiques de la maison six francs chacun, à la musique un louis double, aux portefaix qui ont sorti ses voitures de la barque un louis double, au patron le prix convenu et de surplus une belle médaille d'or, et il lui a signé tous ses papiers en lui disant : « Tu peux à présent rouler toute la République, que tu n'as rien à craindre » (1).

Bonaparte et ses compagnons de route passèrent à Marseille la nuit du 19 au 20 floréal ; ils en sortirent le lendemain matin de très bonne heure et allèrent dîner à Toulon, où, à quatre heures après-midi, le général passa en revue l'armée expéditionnaire (2). Cette armée comptait 33.500 fantassins, 2.500 cavaliers, 10.000 marins, 16 généraux, 4 amiraux et 122 savants et artistes ; la flotte se composait de 50 vaisseaux et frégates, 72 corvettes et 400 transports. Elle mit à la voile le 30 floréal (19 mai).

(1) Joseph Coulet, *Journal* (Biblioth. d'Avignon, ms. 2493, p 122). Cf. Chambaud, *Journal* (Idem, ms. 2495, fol. 18).

(2) H. Monin, *Napoléon Ier*, le fait par distraction arriver à Toulon le 3 mai (*Grande Encyclopédie*, t. XXIV, p. 768).

Digitized by Google

Je n'ai pas à parler ici de l'expédition d'Egypte. Je dirai seulement qu'ayant passé par Avignon à l'aller, Bonaparte y passa également au retour. Parti secrètement des rivages du Delta, à deux lieues d'Alexandrie, le 5 fructidor an VII (22 août 1799), il passa comme par miracle à travers les croisières anglaises et débarqua, le 17 vendémiaire an VIII (9 octobre), dans la rade de Saint-Raphaël, à un mille de Fréjus. Deux jours après, il était à Avignon.

Le général, le commandant de la place, les membres du département et de la municipalité, accompagnés de la musique et d'une forte escorte, allèrent à sa rencontre, et l'on entra sur les huit heures et demie du soir, le 19 vendémiaire (11 octobre), par la porte de l'Oulle, au bruit des canons qui tirèrent toute la soirée. Bonaparte dîna au Palais-National ; mais cette fois, n'ayant pas de cuisiniers avec lui, il se contenta du menu de l'hôtellerie.

Les deux contemporains qui se sont occupés de ce second passage, le taffetassier Coulet et le notaire Chambaud, ne sont pas d'accord sur l'heure du départ du général. Coulet dit qu'il partit sur les onze heures de la même soirée par la route de Paris « pour prendre, dit-il, des arrangements avec la Convention nationale ». Il oublie, en premier lieu, que le gouvernement conventionnel était remplacé depuis quatre ans par le gouvernement directorial, et, en second lieu, que le voyageur, venu en deux jours de Fréjus, avait besoin d'au moins quelques heures de repos (1). Chambaud est certainement plus exact. Il rapporte qu'il y eut des salves d'artillerie, des visites, une affluence énorme de curieux qui remplirent la place, devant l'hôtellerie, jusqu'à onze heures du soir, poussant les cris de « Vive Bonaparte ! Vive la République ! » ; qu'une garde d'honneur fut placée au Palais-National et qu'enfin Bonaparte reprit le chemin de Paris le lendemain, 20 vendémiaire (12 octobre), à la pointe du jour (2).

(1) Biblioth. Avignon, ms. 2493, p. 125.

(2) On trouve une autre date (18 octobre) dans le *Journal* du chanoine Arnavon (Biblioth., ms. 1520, p. 460) ; mais cet ecclésiastique était alors en Italie et il ne put compléter ses mémoires, en ce qui touche les évènements d'Avignon, qu'après coup et sur des informations très imprécises.

Digitized by Google

Je compléterai ces renseignements par la mention d'un petit fait sans importance assurément, mais qui achève le tableau en y ajoutant un peu d'ombre. Le 21 floréal an VIII, le commissaire du directoire exécutif écrivit au commissaire près l'administration centrale de Vaucluse : « Le jour du passage du général Bonnaparte en cette commune, citoyen, deux filles du quartier de la Fusterie se permirent de tenir des propos outrageants et par dérision de ce héros ; des bons citoyens en instruisirent sur le champ le commandant de la place qui les fit arrêter et conduire au violon par mesure de police, d'où ils (*sic*) sortirent deux heures après » (1).

Que faut-il penser de l'acte de ces deux filles ? Selon toute apparence, leurs réflexions furent un écho des milieux qu'elles habitaient. On sait qu'à Avignon le quartier des Fusteries était en majorité d'opinion royaliste comme celui de la Ligue l'était d'opinion révolutionnaire. Les royalistes n'avaient sans doute pas oublié que Bonaparte avait foudroyé ceux de Paris, le 13 vendémiaire, sur les marches de Saint-Roch. Il y avait très probablement dans la partie nord-ouest de la ville une ambiance hostile au futur César. Faut-il voir là une des causes obscures et latentes des fureurs qui éclatèrent à Avignon à la chûte du régime impérial ? Je ne serais pas éloigné de le croire.

Adrien MARCEL.

*Erratum*

Dans la liste des guillotinés de la place de l'Horloge que j'ai donnée dans ma première *Contribution* (*Mémoires de l'Académie*, 1925, p 177) figure un Figuières, curé de Mornas, exécuté le 22 nivôse an II. Son nom n'est point au fol. 408 du registre E. 17 des décès de la ville d'Avignon, comme je l'ai marqué ; mais on le trouvera, par exemple, dans Charpenne (*Les grands épisodes de la Révolution dans Avignon et le Comtat*, 1901, t. III, p. 109) : « Le 11 janvier 1794, on guillotina l'abbé Figuières, de Cucuron, qui était curé de Mornas ».

A. M.

(1) *Copie des lettres écrites par le commissaire du Directoire exécutif depuis le 26 nivôse an VII de la République française* (Arch. d'Avignon, *Période révolutionnaire*, B. 5, p. 65).

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

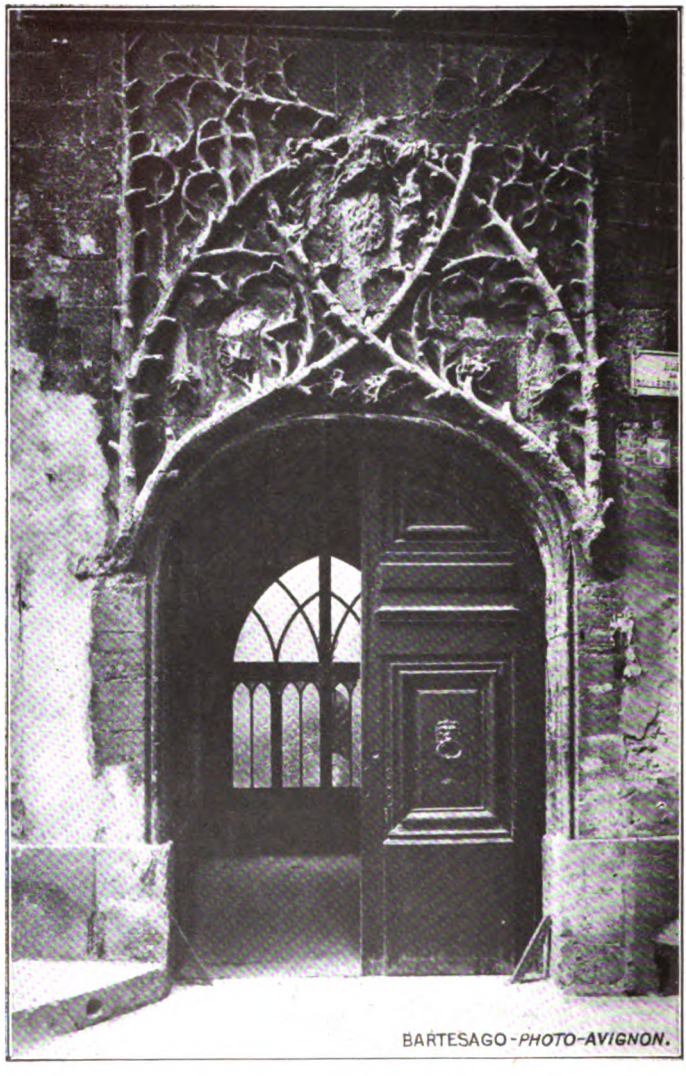


La porte de la maison construite par Pierre Baroncelli
vers 1490 : état actuel

Digitized by Google

## Un coin du vieil Avignon

# La Taverne de l'Amorier

PAR

Le Dr P. PANSIER

### I

Il y avait, au XIVe siècle, entre la livrée d'Albane (Hôtel de ville), le Plan-de-Lunel et la place du Change, un dédale de rues dont la topographie actuelle des lieux ne peut nous donner aucune idée. C'était là le centre de la ville, le siège du marché, de la boucherie, de la Poissonnerie ; le quartier marchand par excellence, donc très peuplé, très resserré avec des ruelles et des culs-de-sac multiples.

La principale, ou une des principales rues de ce quartier, était la *Triperie Antique*. Au XIVe siècle son origine, ou point de départ, est imprécis. Voici pourquoi : à cette époque une rue partait du Masel (l'emplacement actuel de la brasserie de l'horloge) allant du nord au sud. Arrivée à la taverne de l'Amorier (actuellement l'hôtel Baroncelli) elle se divisait en deux branches : l'une, à l'ouest, descendait vers le plan-de-Lunel ; l'autre, à l'est, se dirigeait vers la place du Change. La première de ces rues était la *Triperie vieille ou antique* la seconde *l'Argenterie*. Le tronçon, allant de la taverne de l'Amorier au masel, était dénommé tantôt rue Argenterie, tantôt rue Triperie. A cette époque bienheureuse on ne connaissait pas comme actuelle-

Digitized by Google

ment les plaques agrémentées de notices biographiques indiquant le commencement et la fin des rues, ce qui explique la confusion.

Dans la seconde moitié du XIVe siècle, le commerce de la triperie s'était déplacé ; il s'était transporté vers le portail du Pont-Fract ou rue des Trois-Faucons. Dès lors la dénomination de Triperie donnée à la rue allant du Masel au Plan-de-Lunel n'avait plus de raison d'être. Aussi insensiblement nous voyons cette artère prendre la dénomination de rue de *l'Amorier*. On donna plus spécialement ce nom à la portion de cette rue allant de la taverne de l'Amorier au Plan-de-Lunel. C'est cette taverne de l'Amorier qui va faire l'objet de notre étude

## II

Comme les peuples heureux, la taverne de l'Amorier n'a pas d'histoire, jusqu'en 1372, époque à laquelle elle apparaît pour la première fois dans les textes. Un nommé Guillaume de *Vetulis* l'avait trouvée dans l'héritage de son père. Le 18 août de cette même année, son tuteur et oncle Nicolas de *Vetulis*, évêque de Viterbe, la vend à un marchand toscan immigré, André de Tis, de Pistoie. La taverne de l'Amorier était attenante à certains autres immeubles ou corps de logis qui se vendaient avec elle (1)

André de Tis revendit cet immeuble à Nicolas de Mauregars, trésorier du roi de France.

En 1385, le 12 mars, Nicolas de Mauregars et Gillette sa femme, repassent la propriété de la taverne de l'Amorier à Jean Guimot, procureur du cardinal Pierre de Montaigu, au prix de 2.500 francs (2). La

(1) 1372 18 Août. Instrumentum venditionis et emptionis facte per dnum Nicholaum, episcopum Viterbiensem, nomine tutorio Guillelmi, pupili et ejus nepotis, discreto viro Andree Ticii, de Pistoia, mercatori Avinion, videlicet de quodam hospicio cum quadam taberna vocata de l'Amorier, cum aliis hospiciis eidem contiguis. (Arch. Vaucl. duché de Caderousse, n° 257).

(2) 1385 12 mars. Nicholaus de Malo Respectu, thesaurarius dni Karoli, Francorum regis, et Gileta ejus uxor, vendent Jni Guimoti, procuratori dni Cardinalis Petri de Monteacuto, jura que habent supra quodam hospicio quod olim idem Nicholaus de Malorespectu emit ab Andrea de Tyssio, campsori Avi-

Digitized by Google

taverne de l'Amorier était sur les limites septentrionales et occidentales de la livrée de Dax qu'occupait le cardinal de Montaigu (1) ; c'est ce qui explique pourquoi il l'achetait. Mais il fit cette acquisition *ut privata personna* ; la taverne ne fut jamais grevée du droit de livrée et légalement ne fit jamais partie d'une livrée cardinalice.

Ici la question de la propriété de la taverne de l'Amorier avec ses dépendances, se complique singulièrement. Je ne sais pour quelle cause André de Tis avait hypothéqué tous ses biens, et parmi eux la taverne de l'Amorier, à Raymond de Turenne. Quand il acheta la maison de l'Amorier, le cardinal Pierre de Montaigu se fit céder par Raymond de Turenne ses droits sur cet immeuble, mais le cardinal Thomas des Amanatis s'était engagé au nom dudit André de Tis, à rembourser au cardinal de Montaigu les 1.500 francs que lui avaient coûtés la levée d'hypothèque de Raymond de Turenne. Il ne fit pas ce remboursement, et le 9 mars 1387 André de Tis s'engage à rembourser lui-même cette somme au cardinal de Montaigu (2).

Le cardinal Pierre de Montaigu mourut le 8 novembre 1388 ; je suppose qu'il laissa la propriété de la maison de l'Amorier à la Cham-

nion ; quodquidem hospicium appellatur hospicium Amorerii, situm in par. S. Agricoli. ; confrontatum ab una parte cum carriera publica et cum hospicio Urtice Urtice, licenciati in legibus, a parte retro cum hospicio Guiraudi Mercaderii, tunc collectoris provincie Arelaten., et cum duobus domibus supradicti Andree Ticii, precio 2500 francorum (Duché de Caderousse, liasse 261)

(1) La livrée de Dax était dans les rues Garlanderie et Muse, entre la livrée de Poitiers (Préfecture) et le Change, au midi de la rue Argenterie.

(2) 1387 9 mars. Cum Andreas Ticii, mercator de Luca, habitator Avinion. hypothecasset dno Raymundo de Turenna, dno de Baucio, Arelat. dioc., omnia bona ipsius Andree, et inter cetera, quodam hospicium vocatum hospicium du Morier, situm in par. S. Agricoli, confrontatum : ab oriente, cum hospicio Urtice Urtice ; a parte ante sive septentrionali, cum carreria publica de Morerio nuncupata et duabus domibus Andree Ticii ; ab occidente, cum apothecis heredum quondam Cathursii Lori, speciatoris ; a meridie cum quibusdam hospiciis Gerardi Mercaderii, olim collectoris Provincie Arelat. ; et cum dictus dnus Raymundus transtulisset dictum jus in rev. dnum cardinalem Laudunensem, cumque rev. dnus Thomas tituli S. Praxedis cardinalis, nuper se obligasset nomine et vice dicti Andree Ticii ad solvendum dicto cardinali Laudun. 1500 francos auri, dictus Andreas Ticii, certificatus de transportatione predicta per prefatun dnum Thomam, cardinalem Neapolitanum facta, promisit dictum precium Johanni Maignerii, procuratori dni Petri cardinalis Laudun. solvere (Duché de Caderousse, liasse 1261)

Digitized by Google

bre Apostolique (1). C'est ce qui nous explique comment le 10 janvier 1390, François de Conzié archevêque d'Arles, camérier du pape, agissant au nom de la Chambre Apostolique, vend la maison de l'Amorier à Bernard Flamenchi, chevalier, docteur en lois, juge mage de Provence et conseiller des rois de France et de Sicile (2). La vente faite, l'acquéreur accompagné d'un courrier de la cour se transporte à l Amorier, et prend possession de l'immeuble en ouvrant et fermant la porte. Ce dont le notaire, y présent, prend acte passé devant la grande porte de ladite maison. Flamenchi paya cet immeuble 1.236 francs.

Mais le 4 mai 1390 une réclamation surgit de la part de Catherine de Sabran, héritière par sa mère (Marie de Carmignane, mariée en premières noces à Jean de Vetulis, fils de maître Paul de Vetulis, de Viterbe, médecin à Avignon) de quelques droits anciens sur cet immeuble (2). Cette réclamation aboutit le 13 juin à un rachat de ces droits par Flamenchi (4).

(1) 1390 2 *juillet*. Instrumentum dacionis et remissionis facte per dnum Bertrandum, executorem testamenti (*en blanc*) dno Francisco, archiepiscopo Arelat. D. N. P. camerario et ejus camere supradicte de quodam hospicio vocato de Morier, sito in par. S. Agricoli, confrontato ab oriente cum hospicio dni Urtice Urtice (Duché de Caderousse, n° 257).

(2) 1390 10 *janvier*. Franciscus, archiepiscopus Arelaten., D.N.P. camerarius nomine camere apostolice, *vend a* Raymundus Bernardus Flamenchi, milit et legum doctori, quodam hospicium dicte camere cum taberna simul contiguis, in par. S. Agricoli, in carreria Triperie Antique, vocatum hospicium de l'Amorier, confrontatum ab una parte cum hospicio heredum dni Urtice Urtice, condam lic, in legibus, ab alia parte cum hospicio Girardi Mercaderii, ab alia parte cum, hospicio Andree de Tici et cum hospicio Jhis Chambonis et Ludovici Chalchati, campsorum, ab alia parte cum carreria publica, precio 1236 francorum. L'acheteur est mis en possession le même jour par Richardus Marcelli, cursor, apperiendo januam taberne. Dont le notaire prend acte ante magnam januam dicti hospicii (A. de V. Duché de Caderousse, n° 256, minutes d'A. Garnerii, f° 49 et liasse 261).

(3) M° Paul de Vetulis ou P. de Viterbe, est porté en 1331 « phisicus in Romana Curia » ; il demeurait rue de la Poissonuerie. Il était père de Nicolas, évêque de Viterbe. Il mourut en 1361, laissant un petit-fils, nommé Guillelmus, (Chap. St Agricol, 4, liasse 3e).

(4) 1390 4 *mai*. Aymo Henrieti, licentiatus in legibus, nomine nobilis domicelle Katerine de Sabrano, filie nobilis Raym. de Sabrano, domicelli dum viveret et Marie de Carmighano, condam conjugum, ac nomine ipsius Katerine tanquam filie et heredis dicte quondam Marie de Carmighano perantea uxoris Jhis de Vetulis, filii magistri Pauli de Vetulis, de Viterbio, phisici habitatoris Avinion. cum questionem movisset cum dno Raymundo Bernardo Flamengi, milite et legum professori super quodam hospicio nuncupato de Morerio sito in par. S.

Digitized by Google

Flamenchi n'en avait pas fini avec les procès. Le 15 juillet de la même année, c'est Nicolas de Mauregars, et Gillette, sa femme qui reparaissent en scène. En 1385 ils avaient vendu l'immeuble de l'Amorier à André de Tis: ils réclament 1.265 francs qui leur seraient encore dus sur cette vente (1). Les parties transigent encore à l'amiable, la sagesse des nations leur ayant déjà sans doute appris que le plus mauvais accomodement est encore préférable au meilleur des procès (2).

## III

Nous venons de constater combien fréquemment cette maison de l'Amorier changeait de main et de quelles spéculations elle était l'objet. C'était en effet un immeuble de bon rapport : la taverne admirablement placée au centre des marchés, était bien achalandée, et le loyer qu'en tirait le propriétaire était fort rémunérateur. En plus, à côté de la taverne étaient des logements et boutiques très

Agricoli in carreria antique Triperie olim,confrontatum ab una parte,cum hospicio heredum Rostagni Benedicti Macellarii,ab alia parte, cum hospicio Cathurcii Lori, speciarii ; ab alia parte, cum hospicio dni Urtice Urtice tunc baccalarii in legibus ; et a parte retro, cum hospicio Guymeti Hugonis quod tenere solebat dnus Mauricius de Barda, clericus camere apostolice ; et a parte ante, cum carreria publica ; nunc autem confrontatur ; ab oriente, cum hospicio heredum Urtice Urtice quondam ; ab occidente, cum hospicio Andree Ticii,alias de Thiciis,mercatoris et carreria publica ; a parte retro, cum hospicio Guymeti Hugonis, a parte, ante cum carreria publica.

*Le 18 juin, les parties transigent* (Duché de Caderousse, liasse 261).

(1) 1391 15 *juillet*. Nicolas de Mauregars, conseiller du roi, et demoiselle Gile sa femme, affirme avoir droit sur une maison séans à Avignon, nommée l'ostel du Morier, pres du maisel, jougnant d'un costé aus hoirs de messire Urtigue Urtigue, et de l'autre costé à l'ostel qui fu ou est à André de Tiz, s'aboutissant par derreires à l'ostel de messire Gérard de Ternier, chevalier ; ou au moins que sur le dit hostel ou le pris de celui ,ils doivent avoir 1265 frans ; messire Raymon Bertran Flamenc, chevalier et docteur en lois, disant avoir acquis à juste tiltre le dit hostel du Morier.... transaction entre les parties (Duché de Caderousse, liasse 261).

(2) Raymundus Bernardus Flamengi, miles, utriusque juris doctor et professor, mourut antérieurement à 1406. Sa veuve, nobilis Philipa de Margiis, loci de Vercoyrano, Sistaricen. dioc, devient tutrice de ses enfants : Raymundus et Ginota. En 1455 Ginota ou Guinota Flamenge était la femme nobilis et potentis viri Anthonii Alamandi, domicelli, dni loci S. Georgii, Gratianopol dioc. En 1439 Ginota Flamenge est dite : dna S. Georgii, condominaque loci Cadorossie (Duché de Caderousse, n° 254).

Digitized by Google

appréciés des curiaux ou des marchands suivant la cour romaine. Cela nous explique le prix de 2.500 francs, prix élevé pour l'époque, auquel se vendait cet immenble.

Au cours des guerres civiles qui ruinèrent Avignon, de 1397 à 1411, je perds de vue la taverne de l'Amorier. A cette époque d'ailleurs elle a rapidement perdu de sa valeur. Sa clientèle a disparu, car le vide s'est fait dans la ville : les grands palais cardinalices sont abandonnés ; plus de curiaux à loger et à abreuver, plus de marchands et de courtisanes attirés par le luxe et la richesse de la cour pontificale.

Cependant, si elle échappe à la chronique, notre taverne n'a pas fermé ses portes. En 1439 elle est signalée dans des confronts de maison (1). Vers le milieu du XVe siècle je la retrouve entre les mains d'Alaman de Pas ou de Pasy, marchand et banquier. Elle faisait partie d'un pâté de maisons lui appartenant et correspondant à l'emplacement actuel de l'hôtel Baroncelli et de la maison de M. de Beaulieu.

Le 6 juillet 1457, Alaman de Pas (2) avait reçu en dépôt deux mille écus d'or de noble Guillaume du Chastel seigneur de Lescohet au diocèse de Quimper. En 1466, G. du Chastel, réclamait son dépôt, mais Alaman n'avait pas d'argent liquide pour le lui rembourser. Les deux parties cependant s'accordent et G. du Chastel consent à être remboursé en biens meubles et immeubles En conséquence le 15 février de cette année, par acte notarié, Charles de Pas, neveu et procureur d'Alaman de Pas, passe à Charles Lescohet, procureur de Guillaume du Chastel : 1° une maison paroisse St-Agricol dans la rue de l'Amorier (3) estimée à 600 écus ; 2° le mobilier de cette maison

(1) 1439 30 avril. Hospicium in par. S. Agricoli, in carreria recta tendente de peyssonaria versus S. Agricolam ; confrontatum ab oriente, cum traversia taberne dicte de l'Amorier ; a meridie, cum taberna de l'Amorier (Notaires, fonds Martin, brèves de J. de Briende).

(2). Cette famille était venue à Avignon au XIIIe siècle, le 22 décembre 1397 *Aguynolphus de Paziis campsor*, habitait *ex conducto* une maison place du Change (Chap. St. Agricol C VIII, 9).

(3) Hospicium in par. S. Agricoli, in carreria vocata de l'Amorier, in quo de presenti moratur nobilis Petrus Baroncelli, gener dicti Alamani ; confrontatum ; ab oriente, cum hospicio nobilis Annete, filie et heredis condam nobilis Petri Urtice ac uxoris Jhs. Pinagot; a meridie, cum hospicio ejusdem nobilis Ala-

Digitized by Google

estimé à la même valeur (1). Pour les 300 écus restant, il lui donne certains autres immeubles. La maison de la paroisse St-Agricol était précisément la taverne de l'Amorier, habitée alors par le gendre d'Aleman de Pas, Pierre Baroncelli.

Immédiatement Charles Lescoet revend à Jean Anselme, marchand de Florence, la maison que venait de lui céder Alaman de Pas. La vente est faite au prix de 600 écus payables par annuités de 150 écus à partir du 1er janvier 1467 (2).

D'autre part Alisète de Pasy, rachète à Guillaume du Châtel les meubles que lui a vendus son mari. Elle lui rachète au prix de 600 écus, payables eux aussi par annuités de 150 écus à partir du 1er janvier 1467 (3).

Ces annuités ne furent pas payées régulièrement puisque ce n'est qu'après la mort d'Alisète, en 1476, que, le 1er août, ses fils et

manni de Passis in quo inhabitat ; ab occidente cum alio hospicio dicti nobilis Alamanni et cum hospicio dni Jhis Filioli, prepositi Grassen. ; ab alia parte, cum dicta carreria publica (A. de Vaucl. notaires, fonds de Beaulieu, n° 754 f° 129).

(1). Cum dictus nobilis Alamannus habeat nonnulla bona mobilia, frodium et domus ustensilia in quaterneto inferius inserto extimata, que universalis extima ascendit ad sexcentum scuta,ibidem dictus nobilis Karolus dedit et in pagam assignavit prefato dno Karolo Lescoet, pro sexcentum scuta,dicta domus utensilia (*Ibidem*)

(2) 1466 15 *février*. Nobilis Karolus de Lescoet, in decr. bac., Corisopit. diocesis, procurator et nomine procuratorio dni Guillelmi de Castro, dni loci de Lescoet, dicti Corisopit. diocesis, vendidit honorabili viro Johi. Ancelmi, mercatori Florentino, hospicium situm in parr. S. Agricoli, in carreria vocata de l'Amorier, in quo de presenti moratur nobilis Petrus Baroncelli, gener nobilis Alaminni de Passis, eciam mercatoris, confrontatum (ut supra)...precio sexcentum ducatorum auri.... Actum in palatio episcopali in camera paramenti prope viridarium (Notaires, fonds de Beaulieu, n° 754 f° 129).
La famille de Lescoet, n'est pas éteinte, en 1872, le marquis de Lescoet a publié le catalogue de son importante collection de livres (Paris Labitte éd, 2 vol. in-8).

(3) Nuper nobilis Karolus Lestoet, in dec. bac., Corisop. (dioc.) procurator et nomine procuratorio dni Guillelmi de Castro, domini castri de Lestoet, dicti Corisopitan.d ocesis,vendidit nobili dne Alisete de Passis,uxori nobilis Alamanni de Passis, mobilia et domus utensilia per supradictum nobilem Alamannum de Passis dicto dno Guillelmo de Castro pro sexcentum scutis in pagam et solutum assignata, quequidem bona fuerunt extimata prout sequitur (*Inventaire*) Cette somme de 600 écus est payable par la dite Alisète par acomptes de 150 écus par an à partir du 1er janvier 1467) (*Ibidem*).

Digitized by Google

héritiers payent à Guillaume du Châtel 300 écus qu'on restait encore à lui devoir (1).

Ces combinaisons nous indiquent que la maison de commerce d'Alaman de Pasy traversait alors une période difficile au point de vue financier.

La maison d'Alaman de Pas, revendue par Guillaume de Châtel à Jean Anselme, ne resta pas longtemps entre les mains de celui-ci. Trois ans plus tard elle était devenue la propriété de Bernard de Kergadiou (2) qui le 1 juillet 1469 la vend à Pierre Baroncelli au prix de 600 écus (3). Pierre Baroncelli avait d'ailleurs continué à l'habiter à titre locatif.

## IV

Les Baroncelli étaient des marchands florentins qui vinrent faire du négoce à Avignon dans la seconde moitié du XIVe siècle. Vers 1375. deux d'entre eux, « Simone Baroncelli et Philipo Baroncelli, di Firenze » figurent sur les listes de l'Aumône de N.-D. de la Major (4).

(1). 1476 die prima mensis augusti. Dnus Karolus Lescohet, procurator dni Guillelmi de Castro, confessus fuit habuisse a dictis fratribus presentibus, per manus nobilis Petri de Passis, tricenta scuta auri pro complemento et integra solucione sexcentorum scutorum auri in quibus eidem dno Guillelmo de Castro hereditario nomine supradicte condam nobilis Alisete, ut supra tenerint... Actum in domo dicti Alamani de Passis... (*Ibidem*, acte ajouté en marge).

(2) Le rédacteur de l'inventaire de 1500 traduit *Kaergadiou* en provençal et en fait *Cargodieu* : Empcio hospicii in carreria de l'Amorier venditi per magistrum Bernardum de Cargodieu, Leon dioc, condam, Petro Baroncelli precio sexcentum scutorum auri, sumptum per magistrum L. Michaelis sub anno 1469 die prima julii (Notaires, fonds de Beaulieu, n° 1018, inventaire de l'hoirie de Baroncelli, n° 229).

(3) 1469 1er *juillet*. Bernardus de Kaergadiou *vend* nobili viro Petro Baroncelli de Florentia, habitatori Avinion, hospicium in par. S. Agricol, in carreria vocata de l'Amorier, confrontatum : ab oriente, cum hospicio heredum nobilis Agnete, filie condam Petri Urtice, uxoris Johannis Pinagoti dum viveret ; ab occidente, cum alio hospicio nobilis Alamanni de Passis et cum hospicio ven. viri Jhis Filioli, prepositi Massiliensis et precentoris ecclesie S. Agricoli Avinion.; ab alia parte, cum carreria publica; a meridie, cum hospicio nobilis Mathei de Passis de Florentia : *au prix de* 600 *écus d'or*. Notaire L. Michaelis (Pièce communiquée par feu M. Duhamel, d'après l'original se trouvant dans les archives de la famille Baroncelli).

(4) Arch. de la ville, hôpital, Aumône de la Major.

Digitized by Google

En 1376 je trouve un Jean de Baroncelli, marchand de Florence prenant à ferme la gabelle du vin de la ville d'Avignon (1).

Les Baroncelli quittèrent Avignon à la fin du XIVe siècle au moment des troubles et guerres qui amenèrent la fuite du dernier de nos papes Benoît XIII. Mais ils avaient conservé des relations d'affaires dans notre cité. C'est ce qui explique comment le 30 septembre 1462, Pierre Baroncelli, de Florence, passe son contrat de mariage avec Léonarde Antonie de Pas, fille naturelle et légitime de noble Alaman de Pas, seigneur d'Aubignan et d'Alisète sa femme. Tous les membres de sa famille habitant Florence, et donc en leur absence, le futur se contente d'apporter leur consentement (2). La future avait 1200 florins de dot ; Pierre Baroncelli reconnaît à sa femme 300 florins qui deviendront sa propriété en cas de prédécès. Il est stipulé dans un acte spécial passé le même jour que Pierre Baroncelli fixera son domicile à Avignon mais aura le droit de se transporter dans toutes les cités où il sera appelé par son commerce ainsi que font tous les marchands. (3).

Pierre Baroncelli continua à Avignon à se livrer au négoce. En 1467 je le trouve recevant un ballot contenant : « un drap de parement », 660 peaux de petit-vair et 150 peaux d'hermine (4), ballot pour lequel il paye à la gabelle 2 florins 14 sous de droit d'entrée

La fortune de Pierre Baroncelli lui permettait déjà de subventionner les œuvres pies. Le 8 avril 1472 *Pierre Jacques de Baroncelli. François Berti de Perrussis, Barthélemy Ruffi de Baudelmont,* marchands

(1). 1370 6 *mai*. Concession de la régie de la gabelle du vin faite au nom du pape par les cardinaux Anglic Grimoard et Pierre d'Estaing « discreto viro Johanni de Baroncellis, de Florentia, mercatori, romanam curiam sequenti (Arch, de la ville CC, quittances, liasse 1309 -1400).

(2) Consensum genitorum et aliorum parentum suorum.

(3) Salvo duntaxat quod ipse nobilis Petrus possit ire extra presentem civitatem ad civitates et loca tosciens quosciens sibi videbitur causa mercandi et negociandi prout est inter mercatores fieri consuetum (A. de Vaucl., notaires, fonds de Beaulieu, n° 750, f° 380 et 382).

(4) 1467. Piero Baroncely deu donar per un sieu conte, e fon per uno balla en que a un drap de parament mes à lioras L, e VICLX varses en mantels, e per CL latissas, mes tout à florins II, sols XIIII (Arch. de la ville, CC, pièces just. des comptes).

Digitized by Google

florentins, au nom des autres florentins d'Avignon, s'engagent à construire à leurs frais l'église de l'Observance (1), travaux à l'achèvement desquels ils présidaient encore en 1488 (2).

En 1484 Pierre Baroncelli fait édifier à ses frais une chapelle de la même église(3).Il avait promis aux frères Mineurs de l'Observance de contruire leur sacristie,mais la mort ne lui en donna pas le temps et il en laissa la charge à son héritier qui, en 1501, mit ce projet à exécution (4).

Pierre Baroncelli était rapidement devenu un personnage important Il fut d'abord l'agent d'affaire du cardinal légat Pierre de Foix (mort le 13 décembre 1464) qui laissa une succession pas mal embrouillée (5). Nous le rencontrons consul de la cité en 1477-78, 1487-88, 1494-95. En 1475 il était trésorier du Comtat (6). En 1484 il est délégué par le conseil de ville avec Jean Chabert et Antoine Galian pour s'assurer de la suffisance d'un maître d'école qui se proposait à la ville.

En 1485 il préside aux réparations que la ville faisait exécuter dans la boucherie (7). En 1481 il était devenu l'agent d'affaire, l'intendant du cardinal-légat Julien de la Rovère ; ce fut l'apogée de sa fortune : il avait alors des maisons de négoce et de banque à Rome, à Lyon, à Genève (8). Entre temps Julien de la Rovère l'avait nommé comte palatin ce qui lui donnait le droit de procéder, moyennant finances, à des créations de notaires et à des légitimations de bâtards(9).

(1) Notaires, fonds Martin, étendues de B. de Blengeriis, f° 252.
(2) *Ibidem*, brèves de J. de Gareto, 21 mars 1488.
(3) Fonds de Beaulieu, brèves de F. Morini, f° 62.
(4) *Ibidem*, brèves de F. Morini, 24 juin 1501, f° 130 v° ; et 23 octobre 1504, f° 235.
(5) Procuratorium in quo Petrus Baruncelli constituit procuratorem Karolum Baroncelli ad recipiendum debita cardinalis de Fuxo. De Blengeriis, notarius. — Instrumentum vidimus facti pro securitate debiti cardinalis de Fuxo. — Alius paquetus diversarum scripturarum tangentium negocia dni cardinalis de Fuxo (Inventaire de l'hoirie de P. Baroncelli en 1500, notaires, fonds de Beaulieu, n° 1018).
(6) 1475, 5 avril. Intimation faite contre noble Pierre Baroncelli, trésorier du Comtat, par Jean de Arlendo, précepteur de Saint Jean de Jérusalem et chatelain d'Oppède (Notaires, fonds de Beaulieu, n° 995, f° 55).
(7) Cf *Annales d'Avignon et du Comtat*, 1913, p. 78, 83.
(8) Inventaire de l hoirie de P. Baroncelli.
(9) Bulla dni Juliani, cardinalis et legati ,privilegii comitatus palacii pro Petro Baroncelli ad creandum notarios et legitimandum bastardos (Inventaire de l'hoirie de P. Baroncelli).

Digitized by Google

## V

Pierre Baroncelli avait deux enfants : une fille Jeanne qui épousa le marchand Florentin Louis de Pérussis, et un fils, Julien Siffrein. Pierre Baroncelli trépassa en 1499, son fils mourut peu de temps après (1). Celui-ci avait disposé de son héritage en faveur d'un de ses parents : « noble François, jadis Charles Baroncelli » (2). Mais sa sœur, Jeanne de Pérussis, attaqua le testament. Clément de la Rovère, gouverneur d'Avignon et lieutenant du légat nomma commissaire spécial en cette affaire Antoine de la Rovère, évêque d'Agen.

Le juge commissaire fit procéder à l'inventaire détaillé de l'hoirie de Pierre Baroncelli. Cet inventaire nous est parvenu ; il ne comprend pas moins de 130 pages grand in-4, d'une écriture très serrée (3).

Durant cet inventaire, à chaque séance, François Baroncelli proteste et demande acte de sa protection, faisant cependant ses réserves quant à l'usage qu'il pourrait faire de cette pièce (4).

Ce François Baroncelli était à Avignon depuis déjà un certain nombre d'années. En effet dans l'élection des recteurs de la confrérie de St-Jean-Baptiste, ou confrérie des marchands florentins, élection faite le 4 avril 1485 au siège de cette œuvre pie en la chapelle des Augustins, figurent parmi les confrères, outre Pierre Baroncelli, deux autres membres de cette famille, Jacques et François Baron-

(1) 1501, 24 juin. Par Antoine Colin, maçon, prixfait de la sacristie de l'église des frères Mineurs de l'Observance pour le compte de : « Francisci Baruncelli, nobilis Petri Barunceli heredis, per medium condam Juliani Baruncelli, filii et heredis dicti Petri » (Notaires, fonds de Beaulieu, brèves de F. Morini, f° 130 v°).

(2) Nobilis Franciscus, olim Carolus, de Baruncellis, sepedictus, heres dictorum Petri et Juliani Baroncelli (Inventaire, f° 7).

(3) Inventarium bonorum mobilium et immobilium que fuerunt quondam nobilium Petri et Juliani Sifredi Baruncelli, patris et filii, civium habitatorum, dum viverent Avinionensium, de mandato rev. in X° P., dni episcopi Agenensis, judicis et commissarii per rev. in X° P., dnum Clementem de Rovere, dni legati locumtenentem generalem, et dicte civitatis rectorem, specialiter deputati, ad instanciam nobilis et generose dne Johanne Baruncelli, uxoris nobilis Ludovici de Perussiis... die veneris XVII septembris, anno a nativitate 1500. (A. de Vaucl. notaires, fonds de Beaulieu, n° 1018).

(4) *Ibidem*, f° 7.

Digitized by Google

celli (1). Enfin en 1498, parmi les personnes de la ville déléguées pour aller à la rencontre du cardinal-légat arrivant du Piémont figure un Jean Baroncelli, (2) qui, nous le verrons, était frère de François.

J'ignore quel fut le résultat du procès, ni par quels sacrifices François Baroncelli désintéressa Jeanne de Pérussis ; mais, en 1501, nous l'avons trouvé en possession de l'hoirie de Pierre Baroncelli, et, en sa qualité d'héritier, exécutant les dernières volontés du testateur.

En 1504, François Baroncelli était à Rome. Le 19 février de cette année, par l'intermédiaire de son frère Jean, resté à Avignon, il avait commandé au peintre et sculpteur Florentin Pierre Torrisani, trois statues en terre cuite peinte destinées à l'église des Frères Mineurs de l'Observance et représentant : le crucifiement, la Vierge et St-Jean l'évangéliste. Le 4 avril, Torrisani, voulant à son tour quitter Avignon pour Rome, promet à « Jean Baroncelli, frère de François » de faire faire quelques ornements, qui restaient à exécuter audit travail, par son collègue avignonais, le peintre Clément de la Motte. Ces deux actes (3) sont passés à Avignon dans le *studium* de la maison de François Baroncelli, donc celui-ci était alors en possession de l'hôtel construit par feu Pierre Baroncelli (4).

## VI

Cette maison d'Alaman de Pasy, habitée probablement depuis son mariage (1462) par Pierre Baroncelli, vendue à Guillaume du Châtel, passée ensuite entre les mains de Jean Anselme, puis de Bernard de Kergadiou, rachetée enfin en 1469 par le même Pierre Baroncelli, était, je le répète, la taverne de l'Amorier.

(1) A. de la ville, notaires, fonds Martin, brèves de Blengeriis.

(2) 7 septembre 1498. Item ledit jour ay loyé deux chevaulx pour Jehan de Baroncelli et pour Baudichon (le courrier de la ville) ; ce fut quant allirent au devant de monseigneur d'Avignon : gros 8. (A. de la ville, CC, mandat n° 192).

(3) Notaires, fonds Pons, n° 40, f° 113 et fonds de Beaulieu, brèves de H. Serre, 1504-1506, fol. 26-27.

(4) François Baroncelli fut consul d'Avignon en 1517-18, pendant la peste.

Digitized by Google

Pour procéder à cette identification nous n'avons qu'à suivre les confronts de ces immeubles depuis 1372 jusqu'en 1500.

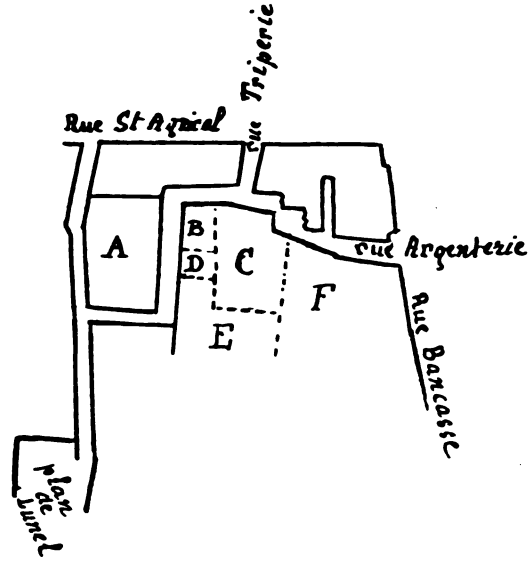


PLAN SCHÉMATIQUE DES CONFRONTS DE LA TAVERNE DE L'AMORIER

A. Livrée de Poitiers ; collège du Roure ; préfecture.
B. Maison d'André de Tis (XIVe), puis de Jean Filhol (1466) achetée en 1485 par Pierre Baroncelli.
C. Taverne de l'Amorier.
D. Boutique de Catorce Lori (XIVe) devenue au XVe la propriété d'Alaman de Pas.
E. Maison de Jean Mercadier (1385) ou de Guimet Hugues et, au XVe, d'Alaman de Pas.
F. Maison d'Ortigue (1385), de Jean Pinagot (1466), de François de Sobiras (1500).

La maison de l'Amorier se surperpose exactement sur l'immeuble acquis en 1469 par Pierre Baroncelli. Au nord, les confronts sont immuablement la rue Triperie Vieille ou de l'Amorier ; au levant la maison d'Ortigue (1385), qui devient la maison de Jean Pinagot (1466-69) par le mariage de celui-ci avec Annette, fille de Pierre Ortigue, avant de passer (avant 1500) dans les mains de François de Sobiras ; au midi, la maison de Jean Mercadier (1385) ou de Guimet Hugues, devenue ensuite la propriété d'Alaman de Pas et de ses hoirs ; au couchant, maison et boutique d'André de Tis et de Catorce Lori, épicier au XIV$^{e}$ ; ces deux immeubles passent ensuite entre les

Digitized by Google

mains, l'un d'Alaman de Pas, l'autre de Jean Filhol, prévôt du chapitre de Grasse (1466) et ensuite prévôt du chapitre de Marseille et précenteur du chapitre de St-Agricol d'Avignon (1469).

Mais, en 1485, la maison de Jean Filhol, qui, après le décès de celui-ci était devenue la propriété du Chapitre St-Agricol est achetée par Pierre Baroncelli au prix minime de 36 florins (1), ce qui prouve qu'elle devait être en fort mauvais état.

D'autre part Alaman de Pas avait cédé à son gendre l'autre immeuble au midi de la maison de Jean Filiol ; d'où en 1499-1500 la maison où mourut Pierre Baroncelli confrontait au couchant « le collège St-Pierre du Roure, la rue entre » (2).

## VII

L'inventaire dressé en 1466 quand Alisète de Pasy racheta le mobilier vendu par son mari, va nous permettre de pénétrer dans l'intérieur de la maison de Pierre Baroncelli, et dans la taverne de l'Amorier. En même temps il nous montrera comment était alors meublée une maison bourgeoise. Cet inventaire est en outre curieux par sa langue (3) : il fut écrit par le juif Lionet, dans un argot mélangé de provençal et de français (4).

(1) Empcio domus site in par. S. Agricoli, juxta libratam antiquitus dictam de Poytiers, et nunc collegium de Rovere, vendite per capitulum S. Agricoli condam Petro Baruncelli, pretio XXXVI florenorum ; sumptum per magistrum Franciscum Morini, notarium, sub anno 1485 et die XIX augusti. (Arch. de Vaucl., notaires, fonds de Beaulieu, n° 1018, inventaire de l'hoirie Baroncel de 1500, n° 160).

(2) Et primo quedam domus sita in par. S. Agricoli, in carrerria dicta de l'Amorier, in qua mortui sunt dicti pater et filius, confrontata : a borea, cum carreria publica tendente a macello ad Planum Lunelli ; ab oriente, cum domo nobilis Francisci Sobiracii ; que fuit condam dni Jhis Pinagoti ; ab occidente, cum collegio de Ruvere, eadem carreria in medio ; a meridie, cum domo nobilium heredum condam Alamani de Passis (Inventaire de 1500, f° 1).

(3) Ce juif polyglotte parlait donc quatre langues : le français, le provençal l'hébreu et l'argot hébraico-provençal en usage dans les juiveries comtadines, jusqu'au début du XIXe siècle.

(4) Je l'ai publié in-extenso dans mon « *Histoire de la langue provençale à Avignon du XIIe au XIXe siècle* », Avignon, Aubanel frères, 1925, t. II, p. 205-209.

Digitized by Google

Au rez-de-chaussée, il ne paraît y avoir eu qu'une cour et les communs. Ceux-ci comprennent : 1° la cuisine ; 2° un bureau ou *escritori* ; 3° la chambre des valets ; 4° la *farinière* ; 5° la dépense ; 6° la cave.

Le mobilier de cette partie de maison est peu intéressant. Notons dans la cuisine : 2 landiers, 5 broches de fer ; 16 bassines ou écuelles cuivre et léton ; 2 *lavamans* ou cuvettes de léton ; 3 *sartans* ou poëles ; deux *pairols* ou chaudrons ; une cuve pour faire les lessives ; un gril ; 2 mortiers de pierre ; 3 *escofaires*, chaufferette, bassinoire ou chauffe-mains.

La cave devait être grande : elle contenait 47 futailles ; 2 *bolhidors* ou tonneaux pour faire le vin ; deux *descargairis*, futailles ou bennes servant à décharger la vendange ; une *tiradoira* ou récipient servant à tirer le vin.

*L'escritori* servait de débarras et ne contenait que des caisses. La *farinière* contenait une *mastre* ou pétrin, deux coffres renfermant les tamis ou *baritalieras*, une table ou planche à pain.

Dans la cour, probablement sous les galeries, nous voyons figurer une table en noyer avec trois bancs et un dressoir. La cour devait donc servir de salle à manger. Ajoutons le puits et ses accessoires habituels : les deux *feras* ou seaux avec la chaîne de fer ; une *baussete de loton*, ou poelon en léton pour puiser l'eau dans le seau.

Au premier étage, nous trouvons, dans le corps de bâtiment donnant sur la rue de l'Amorier : 1° la chambre sur la rue ; 2° la chambre sur la cour ; 3° une grande salle à manger ; 4° la chambre de madame Alisette de Pas ; 5° une arrière-chambre. Dans un autre corps de bâtiment en dessus de la cuisine et auquel on arrivait par un corridor, nous rencontrons : 1° la chambre du corridor ; 2° la chambre de Léonarde, femme de Pierre Baroncelli ; 3° une arrière-chambre ; 4° la chambre du *magister* ; 5° la chambre de Charles ; 6° la chambre de Johannin.

Cette énumération nous indique que, à cette époque, la maison était indivise entre Pierre Baroncelli et son beau-père.

La grande salle, ou salle à manger avait comme mobilier : un dressoir de noyer ; deux tables de noyer avec leurs tréteaux ; un banc de

Digitized by Google

sapin muni de son *espalière* ou dossier ; 2 bancs de sapin simples ; un *cobrefoc de fer*, couvre-feu de fer ; *une mole et une forquette*, pincette et tisonnier en forme de fourche ; 2 landiers ; un candélabre de léton pendu au plafond.

Le mobilier des chambres est à peu près toujours le même ; prenons comme type la chambre sur la cour : elle contient : 1° un grand lit *avec les bancs ou marchepieds*. Les accessoires du lit sont : matelas, courte-pointe, coussin, couverture, courtines de France bordées. 2° un petit lit avec les mêmes accessoires. Les autres meubles sont : un banc de sapin avec dossier ; un dressoir de noyer. Dans la cheminée il y a deux landiers, une petite pelle et des pincettes.

Le mobilier de la chambre de Léonarde Baroncelli est un peu différent. Nous y trouvons le lit avec ses accessoires : un matelas, une *cossère* ou courte-pointe, un coussin, une couverture rayée, une petite courte-pointe et un petit coussin. Le lit est environné de grandes courtines avec double pendentif. Comme meubles il n'y a qu'une caisse de sapin servant de banc et, dans la cheminée, deux landiers.

Il y a en plus dans cette chambre une grande caisse qui renferme du linge : des nappes à *l'ouvrage de Venise*, des nappes à *l'ouvrage d'Avignon*, des draps de lit et des serviettes.

L'arrière-chambre contient : la *lichière* ou lit avec son matelas, sa courte-pointe, son coussin, des courtines et un ciel-de-lit, une *cadière* ou chaise de noyer. C'est d'ailleurs la seule chaise qui figure dans cet inventaire.

La maison devait avoir un second étage, qui se composait d'une *garde-robe* et d'un grenier. La garde-robe est un capharnaüm où l'on trouve, outre de nombreuses caisses, des pièces d'armure (brigantines, cotes de maille, salades, haches, jusarmes, vouges etc.), deux arbalètes et un *carnequin* ou carquois ; des tapis, des portières ; des *bancals* ou housses à divers usages ; deux « pièces de tapisserie avec deux petits personnages ; des coussins de soie, des courtines, un bureau, des coffres de bahut. Deux grandes caisses contiennent : des draps de lit, nappes, serviettes, essuie-mains. A côté n'oublions pas un alambic en cuivre.

Digitized by Google

L'ancienne taverne de l'Amorier existait encore à cette époque, ou du moins une partie ou un coin de la maison servait à faire taverne (1). Ce corps de logis est inventorié à part sous le titre de : *En l'Amorier.* Il comprenait 1° la cave ; 2° l'étable ; 3° l'*ostal* lui-même dans lequel nous trouvons mentionnés : la cuisine ; la chambre neuve ; la salle de la taverne.

## VIII

La maison de l'Amorier avec ses dépendances fut démolie par Pierre Baroncelli, et sur cet emplacement s'éleva l'hôtel qui existe encore (2).

A quelle époque eut lieu cette construction. Après 1485 et avant 1499. Après 1485, puisque nous savons que c'est à cette date que Pierre Baroncelli acheta la maison de feu Jean Filhol qui le séparait à l'ouest, de la rue Triperie ou Amorier. Avant 1499, puisque l'inventaire dressé à la mort de Pierre Baroncelli nous donne une configuration des lieux tout à fait différente. Il est probable que ce fut peu de temps après l'acquisition de Jean Filhol que fut édifié le nouveau bâtiment, soit vers 1490. Cette époque correspond à la période brillante de la vie de Pierre Baroncelli, période où honneurs et richesse pleuvent sur lui.

La porte d'entrée de cette construction existe encore telle qu'elle fut édifiée à la fin du XV^e^ siècle,avec une treille grimpant de chaque côté des montants et soutenant en dessus un écusson. Cette treille est-elle une allusion à l'ancienne taverne ou bien est-ce une fantaisie de l'architecte ? Comme il vous plaira.

(1) Dans beaucoup de maisons bourgeoises, aux XIVe et XVe siècles, après les vendanges on ouvrait taverne pour vendre le vin au détail.

(2) En 1484 la maison de P. Baroncelli était encore dénommée *maison de l'Amorier* :

1484. Hospicium in par. S. Agricoli, in carreria Argentarie, confrontatum: ab oriente,cum carreria Argentarie ; a meridie cum carreria tendente de dicta carreria Argentarie ad domum de l'Amorier ; ab occidente,cum alia domo dni de Brancassiis. (Notaires, fonds Pons, n° 74, f° 66).

Digitized by Google

De l'inventaire dressé en 1500, voici ce qu'on peut tirer au point de vue de la topographie de la nouvelle demeure de Pierre Baroncelli.

Nous trouvons d'abord une cour, avec puits, environnée de galeries de deux côtés : levant et couchant.

En rentrant, d'un côté, à gauche, on rencontre les communs : deux dépenses ou caves, une grande et une petite, un bûcher, une cuisine au midi avec une chambre assez basse.

De l'autre côté nous avons à signaler: 1° une salle basse près de l'entrée 2° une garde-robe près de cette salle basse ; 3° une autre salle basse devant la maison de Pérussis (donc au midi), du côté de la rue et du collège St-Pierre du Roure ; 4° le bureau neuf : *scriptorium novum*

Au premier étage nous rencontrons : 1° une chambre au dessus de la la grande salle ; 2° une autre chambre ; 3° contigüe à cette chambre une pièce dite *studium* servant d'archives ; 4° une chambre haute ; 4° une chambre moyenne regardant la rue de l'Argenterie (donc au nord) ; 6° la chambre située dans la partie opposée à la maison de M. de Sobiras (donc à l'ouest), chambre dans laquelle est mort Julien Baroncelli, 7° une salle au midi, en dessus de la cuisine, avec une dépense à côté ; 8° la chambre de dame Agnès ; 9° une chambre au dessus d'une des salles basses.

Le second étage ne comprenait que des greniers. Quand au mobilier qui garnissait cette maison, sa description exigerait une étude trop longue pour trouver place ici.

## IX

Nous avons vu que la maison de Pierre Baroncelli était voisine de la *livrée de Poitiers* dont elle n'était séparée que par une étroite ruelle. Ce palais, dit livrée de Poitiers du nom de son dernier occupant, eut l'honneur d'abriter successivement les cardinaux Pierre Godin (1312—1336), Guillaume de la Jugie (1342 — 1374), Pierre de la Jugie (1375— 1376), Pierre de Luna (1381—1394), Gui de Malesec, évêque de Poitiers (1394 — 1412).

Digitized by Google

En 1479 le cardinal Julien de la Rovère, fondant un collège d'étudiants, l'installa dans la livrée de Cambrai (rue Bouquerie, sur l'emplacement actuel du Musée). Quelques années plus tard il le transporta dans la livrée de Poitiers que lui vendit le chapitre St-Agricol.

Le collège St Pierre du Roure n'eut pas une brillante existence. En 1643 il était devenu « un lieu d'escandale public, de bordels et saletés, lieu de refuge de larrons et séditieux, enfin occasion de toute sorte de débauche » (1). Il fut alors péniblement réformé par les pères de *Propagande Fide*. Inutilement réparé ou reconstruit en 1697 par « M. Mignard », il fut supprimé en 1709. Ses bâtiments furent acquis par M. de Forbin en 1712 ; cent ans plus tard ils devinrent l'hôtel de la préfecture. Il est à peu près certain que la façade actuelle de cet hôtel est celle qui fut construite par Mignard en 1697-1702.

Mais, heureusement pour elle, la maison, édifiée vers 1490 par Pierre Baroncelli sur les ruines de la taverne de l'Amorier, n'a jamais eu rien de commun avec le collège St-Pierre du Roure.

(1) Enquête pour la réforme du collège du Roure, en 1643. (Bibl. d'Avignon ms. 2895).

Digitized by Google

Digitized by Google

# COMPTE-RENDU DES SÉANCES

DE

# L'ACADÉMIE DE VAUCLUSE

## ANNÉE 1926

### Séance du 14 janvier

—:—

Présidence de M. le Dr RÉMY-ROUX, *Président*

Etaient présents : Mesdames Joseph Pons, Lœydet, Mademoiselle Jacquemin ; MM. Boissin, Bruneau, Brusset, Cambe, Dr Colombe, Y. Colmet de Santerre, J. Didiée, Faton, Gap, Lg Imbert, A. Marcel, Poinet, R. Pons, J.-A. Ripert, abbé Sautel, Sicard, Tallavignes, Chanoine Trouillet, H Vernet, etc.

Après l'adoption du procès-verbal de la séance du 3 décembre dernier, M. le Président proclame l'admission de MM Fernand Lapujade et Pierre Boitelet, de Mesdemoiselles Elizabeth de Groux et Rose André, puis il propose deux nouvelles candidatures : celles de M. Edouard Théodore-Aubanel, diplomé des Hautes Etudes commerciales de Paris et licencié en droit, présenté par MM. Jean Théodore-Aubanel, Dr Remy-Roux et l'abbé J. Sautel, et celle de M Th. Doumas, présenté par MM. le Dr Tallet, le chanoine Trouillet et Lucien Gap.

Nous avons néanmoins à regretter des pertes cruelles, car notre société a été affligée dans le cours du mois dernier par les décès de Madame Auguste Palun, bienfaitrice de l'Académie et qui nous dota, avec M. Auguste Palun de l'hôtel historique de la rue Dévéria, de M. Fernand Rieu, président de la Société départementale d'Agriculture, docteur en droit et de M. A Brémond, industriel à Cavaillon M. le Président, en nous faisant part de ces pertes, présente aux familles en deuil les condoléances émues de l'Académie.

Les statuts nous obligent à renouveler cette année le bureau de la Société par des élections

M. le Dr Remy-Roux nous y convie, et, après les tours du scrutin réglementaire, il donne le résultat de la consultation en proclamant :

| | |
|---|---|
| *Président* : | M. le chanoine Aurouze, |
| *Vice-Présidents* : | M. Jean Théodore Aubanel, |
| | M. le Dr Pansier, |
| *Présidents de sections* : | MM. Dauvergne, |
| | Sicard, |
| | Poinet, |
| *Secrétaire général* : | M. Léo Imbert, |
| *Secrétaire des séances* : | M. l'abbé Sautel, |
| *Trésorier* : | M. P. Boissin, |
| *Bibliothécaire-Archiviste* : | M. A. Marcel. |

Les félicitations et les vœux du Président vont aux nouveaux élus, et aussitôt l'ordre du jour est abordé avec M. Louis Brusset, avocat à Orange, qui parle du *Rôle de la poésie dans la vie*. Il en dit d'abord tous les avantages : c'est elle qui embellit l'existence de chaque jour et lui donne son vrai rôle ; c'est elle encore qui élève à un degré supérieur les sentiments humains, comme l'amour sous toutes ses formes, et les sentiments sociaux, tels

Digitized by Google

que le patriotisme et le culte du sol natal. Notre collègue signale ensuite les ennemis de la poésie, parmi lesquels il cite la trivialité et l'esprit romanesque

M Léo Imbert, notre secrétaire général, vivement ému, comme tous les membres des sociétés historiques, littéraires et archéologiques d'Avignon, de certains projets municipaux au sujet de *l'Eglise du Lycée*, nous met au courant de la question et traite de *L'embellissement d'Avignon et de la destruction de ses monuments.*

Après avoir remercié et félicité notre municipalité de son heureuse intervention en faveur du clocher des Carmes, il montre que la préoccupation, si louable, d'assurer à Avignon tous les avantages d'une *station touristique* comporte naturellement le soin d'entretenir les curiosités archéologiques et artistiques qui attirent et retiennent nos visiteurs ; la loi même impose les travaux indispensables d'entretien de monuments.

Aussi M. Imbert se demande comment ce souci d'embellissement peut se concilier avec le projet de détruire un des édifices qui donnent à notre cité son caractère si particulier et qui marquent une date dans son histoire. Il faut éclairer l'opinion de nos concitoyens sur le grand intérêt que présente, au point de vue de l'histoire de l'art et du développement de la ville, la chapelle de l'ancien « Collège d'Avignon, le plus beau de tout le royaume ».

Etabli par un des plus brillants légats, Alexandre Farnèse, et grâce à l'intérêt que portaient les magistrats municipaux de l'époque à toutes les choses de l'enseignement, cet établissement eut des protecteurs insignes, comme Richelieu, des maîtres renommés, comme Coton, le futur confesseur d'Henri IV, le P. Kircher, un des premiers astronomes, et surtout des élèves remarquables parmi lesquels on peut citer Gondy, Peiresc, Franque, la Valfrenière, un des Mignard, les Parrocel, Sauvan, Joseph Vernet, Suarès, Bouche, Cambis-Velleron, l'abbé de Véras, Massilian, Calvet, etc. Sa chapelle participe à tous ses souvenirs ; bien plus, elle représente pour notre région une conception architecturale qui peut être discutée, mais qui n'en existe pas moins, celle de l'art de la contre-réforme catholique, inspirée de l'église du Gesù à Rome, dont elle constitue un des modèles les plus parfaits.

Voilà pourquoi notre confrère associe l'Académie au cri d'alarme poussé par la Société des Amis du Palais des Papes : il demande que le malentendu soit dissipé loyalement par l'administration municipale après une étude plus approfondie des projets récents, et que tous les Avignonais continuent à travailler ensemble et chacun dans leur sphère « à restreindre de plus en plus le domaine de la sottise et de l'ignorance. »

---

## Séance du 11 février

—:—

Présidence de M. le Dr RÉMY-ROUX, *Président sortant*
et de M. le Chanoine AUROUZE, *nouveau Président*

Etaient présents : Mesdames la comtesse d'Adhémar, Leydet, Mesdemoiselles Jacquemin et Jouve ; MM. Bastide, Boissin, Bruneau, Capeau, Charavin, Y. Colmet de Santerre, Dassac, Doumas, Faton, Gap, Gilles, L. Imbert, de Loye, Marcel, Mouzin, Dr Pansier, E. Poinet, Poirson, J.-B. Ripert, abbé Sautel, Sicard, de Speyr, chanoine Trouillet, Tallavignes, E. de Vernéjouls, H. Vernet, Zacharewicz, etc.

Après avoir fait adopter le procès-verbal de la séance du 14 janvier, M. le Dr Rémy-Roux se lève pour présenter le nouveau Bureau.

Mesdames, Messieurs, Chers Collègues,

Tous les deux ans, à pareille époque, suivant une coutume des plus louables, votre président sortant doit se présenter devant vous, non pour vous rendre des comptes que vous avez l'exquise délicatesse de ne pas exiger de lui, mais pour vous adresser l'expression de sa reconnaissance et pour souhaiter la bienvenue à son successeur. C'est l'agréable devoir que je viens remplir aujourd'hui au nom de mes collègues du Bureau sortant et au mien.

Si nos statuts, moins prévoyants, avaient rendue possible une réélection dans les mêmes fonctions, nous aurions, tout comme les élus du suffrage universel, l'obligation d'exposer l'emploi de notre temps, à l'expiration de notre mandat, devant nos électeurs, devenus pour nous, des juges, peut-être avec la secrète ambition d'un renouvellement et cette préoccupa-

Digitized by Google

tion incessante, après nous avoir privés du calme nécessaire à la bonne administration d'une Société comme la nôtre, rendrait angoissante l'heure de l'échéance. La sagesse de nos fondateurs a tout prévu et c'est grâce à elle que nous nous présentons confiants et rassurés, sachant très bien, d'ailleurs, que quoique ayant, malgré tout, le droit de nous juger, vous le ferez avec cette indulgence qui ne nous a jamais fait défaut.

En reprenant ma place dans vos rangs et en me retirant devant celui qui, parmi les plus dignes, a accepté la tâche de perpétuer nos traditions et de présider, à son tour, aux destinées de notre belle et prospère Société, je n'ai qu'un regret, c'est de voir s'achever la période de douce béatitude que je devais à votre sympathie. *Deus nobis hoec otia fecit* — et « deus » c'est vous tous, mes chers Collègues, ce sont aussi les collaborateurs que vous m'aviez donnés, notre Secrétaire général, notre Secrétaire des séances, notre Trésorier, notre Archiviste, qui, eux, sont toujours sur la brèche, ce sont mes collègues du Bureau, dont les sages avis n'avaient qu'à être suivis, ce sont surtout nos savants conférenciers qui, par leurs importants travaux, ont maintenu l'Académie de Vaucluse à la place élevée qu'elle occupe depuis longtemps parmi les Sociétés savantes de Province.

Car il faut bien qu'on le sache et qu'on se le dise, notre Académie est active, ses publications sont lues et admirées partout. Certains de ses membres, que je ne veux point nommer, parce que je sais leur modestie égale à leur savoir et aussi parce que la liste en serait trop longue, mais que vous connaissez pour les avoir maintes fois applaudis, ont leur place marquée dans les premiers rangs du monde savant ; leur réputation s'étend bien au-delà des limites de notre région.

A des degrés divers, tout le monde travaille parmi nous. A chacun son champ d'études, suivant ses préférences, ses aptitudes, sa préparation et ses goûts. Notre Société est éclectique : elle accueille avec le même intérêt les communications les plus diverses ; mais quels que soient les sujets, vous avez pu vous rendre compte qu'ils sont toujours parfaitement étudiés et souvent traités avec maîtrise.

C'est que le bon exemple aussi est contagieux. A force d'écouter, les plus timides, les plus défiants de leurs propres forces prennent de la hardiesse et, à leur tour, affrontent la tribune, souvent avec un plein succès. Notre Académie n'est donc pas seulement une Société savante, c'est aussi une Ecole d'enseignement mutuel.

Et voilà pourquoi il faut lui laisser sa constitution actuelle. On lui a très ouvertement reproché d'être trop accueillante. Toutes les suggestions raisonnables méritent d'être prises en considération : mais, après sérieux examen, on se demande ce que nous aurions à gagner à une stricte limitation, qui ne manquerait pas de paralyser notre activité et de nuire à notre prospérité. Si notre recrutement est assez large, il repose néanmoins sur un principe de sélection dont nous ne voulons point nous départir. Mais pourquoi fermer la porte à des talents insoupçonnés, pourquoi leur refuser les moyens de se développer, et plus tard, de se manifester ?

Je ne veux pas tarder davantage à vous féliciter de l'heureux choix que vous avez fait en appelant à la présidence M. le Chanoine Aurouze et en me le donnant de nouveau comme successeur. Je dis « de nouveau » parce que je n'ai pas oublié que vous lui avez déjà accordé vos suffrages unanimes en Janvier 1914, quand, pour la première fois, j'ai quitté ce fauteuil. Si, pour des raisons personnelles et surtout, peut-être, par une trop grande modestie à laquelle nous sommes heureux d'avoir pu faire enfin violence, il crut devoir se récuser à cette époque, ce double témoignage n'en est pas moins une preuve de la haute estime en laquelle nous le tenons ici. Qu'il veuille bien agréer l'hommage de ma sympathie personnelle, dont j'espère qu'il n'a jamais douté.

Que vous dire de notre nouveau président que vous ne sachiez déjà ? Ses titres littéraires sont connus de vous. Il s'est consacré tout entier au culte de la Provence. Sans bruit, mais par des moyens élevés et par cela même très efficaces, il a glorifié sa langue. C'est la langue provençale qui a inspiré sa thèse de Doctorat ès Lettres et toutes ses publications. Il connaît mieux que personne notre beau pays, son caractère ses usages et l'esprit de ses habitants. Je n'en veux pour preuve que sa plus récente conférence à l'Ecole Palatine, qui restera comme un chef-d'œuvre d'analyse philosophique, que tout le monde aurait dû entendre ou devra lire, parce que je ne crois pas que l'on puisse dire, avec plus de profondeur, de finesse et de sincérité, rien de plus définitif sur le caractère provençal.

Ajoutons que M. le Chanoine Aurouze joint à ces qualités celles de l'homme le plus aimable, que son enseignement religieux aux jeunes générations universitaires est des plus appréciés, que son esprit est aussi largement ouvert aux merveilleux progrès de la Science

Digitized by Google

qu'aux B[illegible] nous pourrons espérer avoir tracé de lui un portrait, sinon complet, du moins fidèle.

J'aimais à trouver provençal des vice-présidents dignes de lui, ayant, si possible, les mêmes goûts et le même idéal. Vous les avez trouvés et je puis dire, choisis. Votre dernière [illegible] une vraie manifestation en l'honneur de la Provence. Le nom de Théodore-[illegible] un symbole : la gloire de notre grand poète illumine notre ciel. Son fils, [illegible] gardien fidèle des traditions paternelles, nous a donné une nouvelle preuve [illegible] à l'Académie en acceptant un poste que ses absorbantes occupations pro-[illegible] faisaient redouter.

[illegible] Pierre Pansier, à qui nous devons tant de remarquables travaux d'histoire, [illegible] le savant qui connaît le mieux et qui nous a fait le mieux connaître la [illegible] des siècles passés, il est aussi le fondateur et président de l' « Avignou-[illegible] Société prospère d'études provençales et c'est ce titre qui le rapproche le plus de [illegible] président.

Votre choix n'a pas été moins heureux en ce qui concerne les présidents de sections. MM. [illegible] et Sicard sont des membres fidèles, dévoués, parmi les plus distingués : nous ne [illegible] pas à les voir à l'œuvre et nous pouvons leur faire confiance. Quant à M. Poinet, [illegible] depuis longtemps la mesure de son dévouement actif et éclairé dans ses fonctions [illegible] que nous l'avons vu, avec grand regret, abandonner, sans vouloir nous quitter, [illegible].

Réjouissons-nous de voir MM. Imbert, l'Abbé Sautel et Adrien Marcel demeurer à leur [illegible] pour assurer la bonne marche de l'Académie. Tout ce que je pourrais vous dire d'eux [illegible] rien à la haute estime en laquelle vous les tenez si justement. Aussi habiles [illegible] que savants distingués, ils sont de ceux dont l'éloge n'est plus à faire.

Vous avez très sagement confié notre trésorerie à M. Boissin : nous la savons en bonnes mains et ce choix pouvait seul nous dédommager du passage de M. Poinet à d'autres fonctions.

Au risque d'empiéter sur les attributions de mon successeur, je ne puis, me semble-t-il, terminer sans dire un mot d'adieu à celui de nos collègues du Bureau sortant qui, hélas, vient de nous quitter sans espoir de retour, à mon excellent confrère ami, le Docteur Alfred Chobaut. Les liens de sympathie qui nous unissaient, aussi bien que la grande part qu'il a prise à la vie intellectuelle de notre Académie, me faisaient un impérieux devoir de ne pas l'oublier aujourd'hui. Il est de ceux dont je disais tout-à-l'heure que la réputation s'étend bien au-delà de nos frontières régionales et même nationales. Son nom est connu et honoré des savants entomologistes de tous les pays ; ses travaux sont cités partout, ses découvertes mentionnées dans toutes les Revues. L'Académie de Vaucluse, qu'il affectionnait, a eu la primeur de plusieurs de ses études et vous n'avez certainement pas oublié le soin qu'il apportait à nous présenter sous la forme la plus délicieusement littéraire et la plus attrayante, des sujets qui pouvaient paraître arides et qu'il avait le secret de rendre compréhensibles aux moins initiés.

Notre regretté collègue nous avait donné un dernier témoignage d'intérêt en acceptant, malgré les préoccupations de ses recherches, poursuivies jusqu'au bout et celles de sa santé déjà ébranlée, un poste de vice-président. Je ne pouvais me séparer d'un collaborateur aimé et admiré sans m'associer par quelques mots aux regrets de l'Académie. Que M. le Président Aurouze veuille bien me pardonner si j'ai outrepassé mes droits.

Excusez-moi, à votre tour, mes chers Collègues, de vous laisser sous une impression de tristesse : je suis sûr que vous partagez mes sentiments. Je veux cependant finir cette allocution, déjà trop longue, par une pensée et par un vœu réconfortants. Les hommes passent, mais les belles institutions restent : l'Académie de Vaucluse déborde de sève et de vitalité ; je lui souhaite de persévérer dans sa marche confiante vers de nouveaux horizons de prospérité.

M. le chanoine Aurouze, nouveau président, répond en ces termes :

Mesdames, mes chers Collègues,

Si quelqu'un est étonné de me voir à cette place, aujourd'hui, c'est moi. Tant d'autres, parmi vous, méritaient mieux que moi les honneurs qui sont venus me surprendre. Franchement, lorsqu'il y a un mois, je reçus l'aimable visite de votre Président, pas une cellule de mon cerveau ne soupçonnait qu'il pût m'apporter... son fauteuil.

Si votre intention fut de me ménager une surprise, je puis vous donner la satisfaction de vous certifier que vous y avez parfaitement réussi.

Digitized by Google

Je fus, il est vrai, au temps jadis un fidèle de vos réunions : c'était au siècle passé ! Il est vrai encore, que vos suffrages, un jour, essayèrent de récompenser mon assiduité. Ce souvenir, trop aimablement évoqué par notre Président, me rappelle que j'ai peut-être bien un mérite exceptionnel : celui d'être un doyen ; l'ancienneté est un titre, en effet irrécusable, mais si peu flatteur qu'il peut suffire, à lui seul, à expliquer la carence de compétiteur !

La guerre survint, qui, sans oblitérer mes goûts, changea mes habitudes et même mon costume, accoutumant mon oreille à un langage dont la réaliste précision et l'algébrique laconisme ne prédisposent que très indirectement aux délicates nuances, aux harmonieuses amplitudes des formules qui vous sont chères.

Après guerre, mon ministère m'a situé au milieu des enfants qui m'ont appris une autre langue, toute faite d'expressions naïves et d'images familières.

Par surcroît, peut-être pour m'épargner les dangers d'une trop opulente oisiveté, on m'a chargé de diverses fonctions, sociales et charitables, dont je n'aurais garde de me plaindre, puisqu'elles me donnent la joie de rendre ma vie utile aux autres, mais qui, absorbant mes loisirs, m'avaient hélas ! enlevé celui de venir à vos intéressantes séances.

Si je parle de tout cela, c'est pour me faire pardonner mes infidélités et donner raison de mes hésitations à accepter une charge à laquelle vous voyez bien que de tels antécédents me préparaient fort mal.

Je suis d'ailleurs, arrivé à l'âge où l'œil, accoutumé à chercher les réalités derrière les illusions, voit les honneurs à travers l'auréole qui en exagère les charmes et en dissimule les charges.

Aussi lorsque ceux dont vous avez voulu m'accabler sont venus, si inopinément, fondre sur moi, j'ai compris le geste que firent jadis les Célestin et les Vérèdème, et, n'eût été la rigueur de la saison, j'aurais peut-être, comme eux, regardé vers les tranquilles et pittoresques grottes, de l'Ardèche ou du Gardon, du Tibre ou de l'Arno, où ils allèrent chercher refuge contre les suffrages de leurs compatriotes !

Et je n'avais pas encore remarqué que l'estrade sur laquelle il faut que je monte, et qui, jadis, n'avait qu'une marche, douce à gravir, en a aujourd'hui plusieurs rudes, escarpées, obliques, et que, sur ses planches nues, les fleurs qu'on jettera ne s'étaleront plus si harmonieusement comme jadis sur le tapis velouté, où elles tombaient, comme neige, mystérieuses et discrètes !

Vraiment, Monsieur le Président, la tâche que vous me transmettez est bien lourde, et ce qui me navre, c'est d'avoir à vous accuser, vous, de l'avoir rendue plus particulièrement difficile, en la remplissant avec tant d'art, tant de maîtrise, tant de délicatesse. Vous semblez né pour présider les assemblées des hommes. En langage scolastique on dirait que vous êtes Président par essence.

Votre compétence est universelle : aucune des branches du savoir humain ne vous est étrangère. Vous discutez, avec aisance, de omni re scibili. Aussi, vous a-t-on vu, tour à tour, présider, et avec un égal succès, toutes nos Sociétés : scientifiques, artistiques, littéraires.

Vous aimez tout ce qui touche à la gloire et à la beauté de notre pays. C'est un charme d'aller vous visiter en votre demeure : vous en avez fait un Musée d'art où toutes nos gloires locales sont représentées. Montaigne dirait que c'est aussi une « librairie » où s'étalent, dans leurs antiques reliures, les œuvres les plus précieuses et les plus rares.

Que dire du fantastique laboratoire et des instruments mystérieux d'où vous savez faire jaillir des rayons de toutes couleurs, de toutes intensités, de toutes fréquences, qui vont jusque dans les profondeurs de l'organisme, tarir les sources mêmes de nos douleurs.

Ami des arts, maître de la science, bienfaiteur de l'humanité, vous l'êtes, avec tant d'autorité, de simplicité, de bienveillance, qu'il est vraiment bien difficile, je ne dis pas de vous remplacer, mais seulement de vous succéder.

Fort heureusement pour moi, et comme pour corroborer ce que je viens dire, vous avez voulu, avant de me céder la charge, avoir la suprême attention de m'assurer l'aide précieuse de collaborateurs exceptionnels.

L'usage vous a réservé l'avantage de présenter leur éloge. Vous l'avez fait si bien que vous ne me laissez plus rien à ajouter.

Je me contenterai de constater que le nom seul de mes deux vice-présidents me fera une suffisante auréole : d'un côté, tout un passé de poésie intense et colorée ; de l'autre, une érudition profonde, avertie pleine d'humour ; Mes présidents de Section? apportant avec eux tous les secrets et tous les secours de la procédure, des finances et des Beaux-Arts, ils me constitueront un véritable ministère ! Quand aux membres du Bureau à qui on a si judicieu-

Digitized by Google

sement accordé le privilège de la pérennité, je sais qu'ils excellent à entretenir dans notre Société et la vie et l'action. Nous, nous passons ; ils sont eux, les véritables immortels !

Nos monuments avignonais ont-ils besoin d'être défendus ? Ils savent emprunter aux aigles de notre blason non seulement leur plume fulgurante, mais aussi, quand il faut, sinon le bec, du moins la griffe qui aiguillonne sans déchirer.

Faut-il exhumer du sol notre passé romain? Ils savent chercher, trouver, mettre en valeur les richesses découvertes.

Souhaitons-nous d'entendre parler nos vieilles maisons? Ils n'ignorent aucun de leurs secrets et savent nous les redire avec autant de discrétion que d'agrément.

Avons-nous besoin, pour veiller sur nos finances, d'un surintendant vigilant, expérimenté? Nous savons sur qui nous pouvons compter.

Avec un tel Etat-major, la charge me sera donc tellement allégée que j'en viens maintenant à me demander ce que finalement il restera à faire à votre nouveau président !

Heureusement l'usage prévoyant lui a réservé un privilège, qui lui sera très doux, il se plaît à vous le dire : celui d'avoir à exprimer aux conférenciers la satisfaction de tous.

Dans le calme atmosphère de notre pacifique Société où l'on ne parle que de sujets qui intéressent, délectent et rapprochent : archéologie, littérature, poésie, art, science, histoire ; où tout se passe simplement, sans habit brodé, sans épée, fût-elle à garde de nacre, je sais que c'est un véritable charme d'écouter les orateurs ; je suis persuadé que ce doit être une plus douce joie de pouvoir le leur dire.

Cette joie, vous avez voulu me la réserver. De cette gracieuse attention, je vous remercie. A défaut d'autres qualités, je vous donne l'assurance que je mettrai à m'acquitter d'une si attrayante fonction, non seulement toute ma bonne volonté, mais aussi tout mon cœur de vieil avignonais et de franc provençal.

M. le Président passe tout de suite à l'action et proclame l'admission de M. Edouard Théodore-Aubanel et de M. Doumas. Il propose ensuite quatre nouvelles candidatures : M. de Monchy, inspecteur des Eaux et Forêts, présenté par MM. Sicard, l'abbé Sautel et M. le chanoine Aurouze; M. Bastide, par MM. l'abbé Sautel, L. Imbert et le Dr Rémy-Roux; M. Euvrard, par MM. Girard, Mouzin, et le Dr Rémy-Roux; et M. Dumas agrégé des Lettres, par MM. l'abbé Sautel, Dr Pansier et L. Imbert..

M. Emile Poinet donne alors le compte-rendu financier de l'année 1925 (1).

M. le chanoine Aurouze nous fait part de la mort de M. le Dr A. Chobaut, notre vice-président, et après avoir rappelé la carrière scientifique de ce modeste savant, ses laborieuses recherches et ses études dans la région du Ventoux, il prie la famille et en particulier notre confrère, M. Hyacinthe Chobaut, d'accepter nos bien sincères condoléances.

L'ordre du jour comporte la communication de M. Sylvain Gagnières, sur *L'Atelier néolithique du Mourre de la Cabane à Châteauneuf-du-Pape*, qui est insérée dans les *Mémoires*.

Enfin, M. E gar de Vernéjouls donne lecture de quelques-uns de ses derniers essais sous le titre « *Echos et horizons de Provence* » : il chante la terre d'Arles, les Alyscamps, les « Arènes », Saint-Trophime, la tombe de Mistral, le chansonnier Charloun, etc.

---

(1) Ce compte-rendu est inséré à la suite de la séance de mars.

Digitized by Google

## Séance du 4 Mars

—:—

Présidence de M. le Chanoine AUROUZE, *président*

Etaient présents : Mesdames Valayer, de Speyr, Rachet, Poirson, Leydet, Jouve, Jacquemin, de Flandreysy, Günd, la comtesse d'Adhémar ; MM. Boissin, de Camaret, de Chansiergues, Charavin, Dauvergne, Doumas, Euvrard, Finielz, German, Girard, Lapuyade, de Monchy-Mouzin, Poinet, Poirson, R. Pons, Raparé J.-B. Ripert, abbé Sautel, de Speyr, H. Vernet, etc.

Après l'adoption du procès-verbal de la séance du 11 Février, M. le Président proclame l'admission de MM. de Monchy, Bastide, Euvrard et Dumas, proposés à la dernière séance, puis sont présentés :

MM. le Lieutenant-Colonel Juster, par MM. le docteur Pansier, Boissin et le Président ;

Antoine Achard, avocat, par M. l'abbé Sautel, H. Vernet et le chanoine Aurouze ;

Sylvain Aicard, publiciste, par MM. Raparé, H. Jean et Imbert.

M. Honoré Vernet au nom de la commission de contrôle, composée de MM. Poirson, Sicard et H. Vernet, approuve pleinement les comptes de M. Poinet, notre trésorier, et le félicite de son heureuse et habile gestion.

Alors, M. l'abbé Sautel aborde l'ordre du jour en faisant l'historique des *Fouilles entreprises à Vaison depuis la Renaissance jusqu'au XIX^e Siècle*. Il montre l'action des hommes de la Renaissance qui recueillent pieusement les restes antiques épars sur le sol, celle de Mgr Joseph-Marie Suarès, évêque de Vaison, au XVIIe siècle, qui pendant trente-deux ans releva les inscriptions de la région et a sauvé ainsi de l'oubli des documents de la plus grande importance, celle des érudits du XVIIIe siècle, Calvet, le président de Vérone, le P. Boyer, Fabre de Saint-Véran, qui continuèrent l'œuvre commencée, et enfin, les recherches des Commissions archéologiques de 1821 et de 1833 qui eurent de si beaux résultats. Les fouilles du début du XXe siècle ont confirmé les hypothèses de ces générations d'érudits et ont abouti surtout à la création d'un Musée que les savants de tous les pays réclamaient depuis longtemps et qui empêchera la dispersion des témoins de l'illustre passé de l'antique cité.

M. le Docteur Pansier nous raconte l'histoire des *Chapelles du Pont Saint-Bénézet*, insistant tout particulièrement sur celle de Saint-Nicolas, la plus ancienne : documents d'archives, actes notariés, pièces ecclésiastiques, permettent à notre infatigable collègue d'établir solidement un nouveau chapitre de l'histoire monumentale d'Avignon.

M. Ferdinand Benoit, ancien membre de l'Ecole française de Rome a poursuivi le même but en étudiant la chapelle du Lycée, sous le titre : *Une Eglise d'art baroque à Avignon*. Il la situe d'abord dans l'évolution de l'architecture européenne en la rapprochant des églises d'Italie, de Bavière et de Tchéco-Slovaquie, puis il en donne une histoire détaillée en rappelant tous les souvenirs qui s'y rattachent ; ensuite il en décrit l'extérieur et l'intérieur, sa décoration sobre, sa grande clarté, sa disposition ingénieuse, ses tribunes élégantes, qui en font par excellence l'église de la parole ; enfin, il en note le caractère particulier, à la fois autochtone et imitateur, original et inspiré.

M. le Président tient à remercier M. Benoit d'avoir maintenu une question un peu délicate sur le terrain, dont l'Académie ne veut pas sortir, et il ajouta :

« Dans toutes les études et démarches qu'elle s'est plu à faire et qu'elle continuera avec une toujours douce et sereine tenacité, sous l'œil ouvert de notre clair soleil, l'Académie de Vaucluse n'a jamais eu la pensée de faire échec à qui que ce soit. Elle aime toute les richesses artistiques qui font, dans notre pays déjà privilégié, la vie plus belle, plus attirante.

Elle dit pourquoi elle les aime, elle en énumère et les titres et les charmes, et elle s'efforce ainsi de les faire aimer ».

La séance fut levée sur cette déclaration digne, mais ferme qui reflétait si bien l'état d'esprit et les préoccupations de tous les assistants.

Digitized by Google

# Compte et Budget

## *Compte des Recettes et Dépenses pour 1925*

### RECETTES

| | | |
|---|---|---|
| Reliquat au 1 Janvier 1925 | | 2.843 90 |
| Revenus des valeurs mobilières : sans affectation | 336 » | |
| — : avec affectation | 45 » | 381 » |
| Intérêts des Bons de la Défense Nationale | | 125 » |
| — du dépôt à la Caisse d'Epargne | | 118 » |
| — du compte-courant à la Société générale | | 98 40 |
| Revenus de l'immeuble, rue Deveria | | 2.175 » |
| Cotisations ; 234 à 20 fr. | | 4.680 » |
| Vente de faiscules et abonnements | | 662 » |
| Subvention de la Ville d'Avignon | | 200 » |
| — du Conseil général | | 200 » |
| Prix de Faucher (versé par Mme Faucher) | | 200 » |
| Total des Recettes | | 11.683 30 |

### DÉPENSES

| | | |
|---|---|---|
| Loyer du local des réunions du Bureau | | 402 50 |
| Impositions (431 fr. + 58 fr. 25 + 128 fr. 70) | | 617 95 |
| Assurances (62 fr. 45 + 52 fr. 95) | | 115 40 |
| Frais de bureau, correspondance, entretien des collections, éclairage et chauffage | | 172 36 |
| Traitement du gérant | | 210 » |
| Etrennes diverses | | 40 » |
| Convocations (impression et envoi) | | 589 89 |
| Recouvrement des cotisations : Timbres | 62 50 | |
| Frais | 89 85 | 15 352 |
| Frais de garde des titres et impôts | | 30 38 |
| Frais d'impression des Mémoires (clichés) (1) | | 127 25 |
| Frais d'expédition des Mémoires | | |
| Prix Dufossé | | 46 » |
| Attribution du Prix de Faucher ( à M. L. Imbert) | | 200 » |
| Entretien de l'immeuble de la Deveria | | 97 » |
| Total des Dépenses | | 2.801.08 |
| Solde en caisse | | 8.882 22 |
| Total égal aux Recettes | | 11.683 30 |

(1) Les factures de l'imprimeur pour les Mémoires en cours ne sont pas réglées à ce jour, le chiffre des dépenses de cet article s'élèvera à 4.800 fr. environ, le solde en caisse sera donc diminué d'autant.

Digitized by Google

## *Budget de prévision pour 1926*

### RECETTES

| | |
|---|---|
| Reliquat au 1er janvier 1926 | pour mémoire |
| Revenus des valeurs mobilières | 350 » |
| Intérêts des Bons de la Défense Nationale | 125 » |
| — du dépôt à la Caisse d'Epargne | 60 » |
| — du compte-courant à la Société Générale | 50 » |
| Revenus de l'immeuble, rue Deveria | 3.000 » |
| Cotisations | 4.600 » |
| Vente de fascicules et abonnements | 50 » |
| Subvention de la Ville d'Avignon | 200 » |
| — du Conseil général | 200 » |
| Allocation du prix Faucher | 200 » |
| Total des Recettes | 8.835 » |

### DEPENSES

| | |
|---|---|
| Loyer du local des réunions du Bureau | 405 » |
| Impositions | 750 » |
| Assurances | 115 » |
| Frais de bureau, correspondance, entretien des collections, éclairage et chauffage | 350 » |
| Imprimés divers | 150 » |
| Traitement du gérant | 210 » |
| Etrennes diverses | 50 » |
| Convocations | 835 » |
| Recouvrement des cotisations | 160 » |
| Frais de garde des titres, et impôts | 35 » |
| Frais d'impression des Mémoires | 5.000 » |
| Frais d'expédition des Mémoires | 100 » |
| Prix Dufossé | 45 » |
| Prix de Faucher | 200 » |
| Entretien de l'immeuble, rue Deveria | 300 » |
| Dépenses imprévues | 280 » |
| Total des dépenses | 8.835 » |

Digitized by Google

## Séance du 8 avril

—:—

Présidence de M. le Chanoine AUROUZE, *président.*

Etaient présents : MMmes Günd, de Flandreysy, Leydet ; Mlles Jouve, Théodore-Aubanel ; MM. Boissin, Clamon, Y. Colmet de Santerre, Dauvergne, Dumas, Gap, Didiée, Euvrard, Gilles, L. Imbert, commandant de Loye, Marcel, docteur Michel-Béchet, docteur Pansier, Poinet, Pons, Ramette, docteur Rémy-Roux, de Speyr, Théodore-Aubanel, chanoine Trouillet, etc., etc.

Après l'adoption du procès-verbal de la séance du 4 Mars, M. le Président proclame l'admission, comme membres titulaires, de MM. le lieutenant-colonel Juster, Achard et Aicard, présentés à la séance précédente.

Sont présentés au même titre :

M. le pasteur Schlœsing, par MM. Verdet-Kléber, l'abbé Aurouze et Mme Gund.

M. Léon Chaillard, par M. le Docteur Pansier, MM Théodore-Aubanel et Clamon.

M. Dumas donne lecture de la communication annoncée sur : *Le Platonisme de Pétrarque,* qui est insérée dans les *Mémoires.*

M. le Dr Pansier a bien voulu détacher de son volume qui paraîtra prochainement sur les « Anciennes Livrées d'Avignon », un chapitre sur les palais cardinalices de Lavergne et de Venise, qui occupaient l'emplacement de notre Lycée. Son érudition abondante et précise fit revivre les possesseurs de ces grandes demeures au XIVe siècle et leurs successeurs jusqu'à la fondation du Collège. Il s'étendit surtout sur la figure curieuse du cardinal Annibal Ceccano, un des prélats les plus fastueux de l'Eglise, qui possédait, en outre de sa livrée, des maisons de campagne près de N. D. des Miracles, à Villeneuve et à Sorgues.

---

## Séance du 6 mai

—:—

Présidence de M. le Chanoine AUROUZE, *Président.*

Etaient présents : Mesdames de Speyr et Valayer ; Mademoiselle Jacquemin ; MM. Achard, Alphan, Boissin, Bruneau, de Chansiergues, Clamon, Dr Colombe, Dragon, Euvrard, Faton, Alphonse Gilles, de Guilhermier, Imbert, commandant de Loye, Marcel, Poinet, R. Pons, J. B. Ripert, abbé Sautel, Sicard, de Speyr, chanoine Trouillet, H. Vernet Zacharewicz, etc.

Après l'adoption du procès-verbal de la séance du 8 Avril, M. le Président proclame l'admission comme membres titulaires de M. le pasteur Schlœsing et de M. Léon Chaillard, puis est présenté M. Pierre de Loye, maire de Sérignan, par MM. le commandant de Loye, Boissin et le chanoine Aurouze.

Ensuite M. Adrien Marcel nous communique le résultat de ses recherches sur *Philippe Sauvan,* peintre célèbre du XVIIIe siècle, ce travail est inséré dans les *Mémoires.*

M. Pierre Boissin a extrait de ses travaux une étude sur la *Baronnie de Sérignan* également insérées dans les *Mémoires.*

---

## Séance du 10 juin

—:—

Présidence de M. le Chanoine AUROUZE, *Président.*

La séance mensuelle a eu lieu dans les galeries du Musée du Vieil-Avignon au Palais des Papes, où M. le Docteur Colombe désirait montrer aux membres de l'Académie et à leurs invités les résultats de ses travaux sur le monument auquel il a consacré toute son activité. Dans la salle, les autorités civiles et religieuses occupaient le premier rang : M. le Maire d'Avignon, Mgr de Llobet, coadjuteur de Mgr l'Archevêque, M, le général Mou-

Digitized by Google

rier, M. Cusson, président du tribunal ; puis Mesdames la Comtesse d'Adhémar, Günd, Leydet, Poirson, Rieu, Valayer, de Flandreysy, Mesdemoiselles Jacquemin. Jouet-Pastré, Jouve ; MM. Alphan, J, Amic, Dr Azémar, Bézar, Boissin, de Camaret, Cappeau, Dr Colombe, Colombe, de Conchy, Dauvergne, Dunan, Finielz, Fousson, Gap, Goubet, de Guilhermier, Huot-Sordot, Legras, de Loye, Poinet, Poirson, Pons, Dr Remy-Roux, abbé Sautel, Siau, Sicard, Tallavigne, chanoine H. Trouillet, H. Vernet, Dr Vincenti, Zacharewicz, etc., etc.

Après l'adoption du procès-verbal de la séance du 6 mai, M. le Président proclame l'admission de M. Pierre de Loye, industriel à Sérignan, puis sont présentés :

MM. Edouard Perrot, docteur en droit, MM. Baudoin, J.-B. Ripert et G. Bonnet ;

Louis Dibon, par MM. Dausse, le Dr Remy-Roux et Madame la Comtesse d'Adhémar.

M. le Président félicite la nombreuse assemblée de l'intérêt qu'elle porte aux gloires et aux traditions Avignonaises ; il remercie en particulier M. le Maire, Mgr l'Archevêque, M. le général Mourier, et M. le Président du Tribunal, qui sont venus se joindre aux auditeurs habituels des séances.

Ensuite, il aborde directement son sujet et s'efforce de nous donner une idée de ce que furent les *Processions jubilaires des Pénitents Gris*, dont on célèbre cette année le septième centenaire. Il rappelle d'abord les origines de la Compagnie, celles de l'Adoration perpétuelle et celles de la procession elle-même, établie en 1226, sous Louis VIII, à l'occasion de sa victoire sur les Albigeois. Alors, au moyen des rapports documentés qui se trouvent encore dans les archives de la confrérie, il décrit l'appareil de cette profession jubilaire : les démarches préparatoires, les réunions du Conseil, l'étude du parcours occupent de longues semaines ; puis, c'est l'annonce de la fête, les invitations, l'organisation des moyens de transport et des approvisionnements, la préparation des chants et des musiques, la réception des étrangers et des confréries voisines. Enfin, voici le grand jour : les détails circonstanciés des rapports permettent d'assister aisément à la fête elle-même : la matinée, l'ornementation des rues, le cortège, son parcours, et surtout la bénédiction du St-Sacrement sur la Place du Palais, dont tous les témoins célèbrent le caractère grandiose et solennel.

M. le docteur Colombe, étudie à son tour les *Brèches* faites à diverses dates *dans les remparts du Palais des Papes* : ce travail figure dans le volume des *Mémoires*.

---

## Séance du 1er Juillet

—:—

Présidence de M. le Chanoine AUROUZE, *président*.

La séance est ouverte sous la voûte des Tours jumelles du Fort Saint-André, à Villeneuve-les-Avignon, devant une nombreuse assistance composée principalement des membres de l'Académie et de leurs invités.

M. le Président proclame l'admission de MM. Edouard Perrot et Louis Dibon, présentés à la dernière séance.

Puis M. l'abbé Sautel fait revivre l'histoire du Mont Andaon, en guidant ses collègues à travers les monuments et les vestiges de toutes les époques :

*Le mon' Andaon, station préhistorique et gallo-romaine. — La grotte de Ste-Casarie et les tombes mérovingiennes. — L'abbaye bénédictine ; les deux chapelles romanes de N. D. de Belvezet, St-André et St-Martin ; le cloître. — Les fortifications du Moyen-Age : enceintes et tours jumelles. — Les transformations du XVIIIe siècles.*

M. le Président remercie à la fois M. l'abbé Sautel et les aimables propriétaires de l'abbaye, Mesdemoiselles Lioubov et Kaeberlé, qui nous ont donné l'occasion de faire une promenade aussi instructive qu'agréable.

Digitized by Google

## Séance du 7 octobre

—:—

Présidence de Mr le Chanoine AUROUZE, *président*

Etaient présents : Mesdames Günd, Leydet, Rieu ; Mesdemoiselles Jacquemin et Théodore Aubanel ; Messieurs Achard, Alphan, Boissin, Gaston-E. Broche, de Camaret, Cambe, Clamon, Docteur Colombe, Dauvergne, Euvrard, Fousson, Alph. Gilles, Imbert, colonel Justdr, Labrely, commandant de Loye, de Monchy, Palun, docteur Pansier, Poinet, Pons, docteur Rémy-Roux, abbé Sautel, Jean Théodore-Aubanel, chanoine Trouillet, Honoré Vernet, etc.

M. le Président fait adopter le procès-verbal de la séance de Juillet, puis il remercie chaleureusement M. le Maire d'Avignon de nous avoir assuré une salle plus agréable et plus intime.

Il présente ensuite M. Maurice Mignon, professeur à l'Université d'Aix-Marseille, au nom de MM. Emile Ripert, Gaston-E Broche et de M. le chanoine Aurouze, et donne la parole à M. Euvrard pour son étude sur le départ des Papes d'Avignon intitulé : *Rome ou Avignon : Une tempête dans une Conclave.* Notre collègue raconte d'après les travaux les plus récents, les premières difficultés qui surgirent entre Avignon et Rome au sujet du trône pontifical, les menaces des Romains, qui envoyèrent à Avignon Catherine de Sienne, et le retour du Pape sur les rives du Tibre. Ensuite il aborde le récit des luttes qui eurent lieu à Rome au moment de la mort de Grégoire XI, il dit l'attitude provocante du peuple, l'ouverture du conclave au milieu d'une foule hostile et l'élection par crainte de la mort du cardinal de *Barri* sous le nom d'Urbain VI. Ce fut l'origine du grand schisme d'Occident qui bouleversa la chrétienté pendant de longues années et amena jusqu'à trois papes sur le trône de saint-Pierre.

M. l'Abbé J. Sautel décrit alors les caractères de la *Vie économique du pays de Vaison sous l'Empire.* Elle fut d'une intensité particulière, ainsi qu'en témoignent les inscriptions et les objets de toutes sortes livrés par les fouilles. Les richesses du sol, comme les céréales, la vigne, les oliviers, les légumes, les richesses minérales, comme les argiles, les pierres à bâtir, etc., donnèrent naissance à des industries locales fort développées et puissament organisées en corporations légales ou *collegia : centonarii* ou tisserands, *opifices lapidarii* ou tailleurs de pierre, tessèraires, potiers, ouvriers divers. Aussi les échanges commerciaux furent très actifs : favorisés par des routes nombreuses, par des monnaies abondantes, par des corporations, comme celles des *utricularii* ou passeurs, ils furent le point de départ d'importations et d'exportations non seulement locales entre les agglomérations de la cité, mais encore régionales, pour les produits des Alpes et de la vallée du Rhône ; elles s'étendirent même assez rapidement aux autres peuples de la Gaule et de l'Empire. Aussi Vaison jouit dans l'antiquité d'une grande renommée et Pomponius Mela la place parmi les plus opulentes de la Narbonnaise.

---

## Séance du 4 novembre

—:—

Présidence de M. le Dr PANSIER, *Vice-Président*

Etaient présents : Mmes la comtesse d'Adhémar, Günd, Leydet, Poirson, de Speyr, de Flandreysy, Jacquemin, Jouët-Pastré ; MM. Achard, P. Alphant, docteur Azémar, Boissin, colonel Boyer, Bruneau, Brusset, docteur Colombe, Euvrard, Alph. Gilles, L. Imbert, colonel Juster, V. Laugier, commandant de Loye, A. Marcel. Poinet, Poirson, Pons, Ramette, docteur Rémy-Roux, Sicard, abbé Sautel, de Speyr, Jean Théodore-Aubanel, chanoine Trouillet, H. Vernet, etc.

Après l'adoption du procès-verbal de la séance du 7 octobre, M. le Président proclame l'admission de M. Mignon, professeur à la Faculté des Lettres d'Aix. et annonce que le

Digitized by Google

bureau a décerné le prix annuel de Faucher à M. Fernand Benoit, bibliothécaire de la ville d'Arles.

M. le docteur Pansier nous fait ensuite connaître un des coins les plus curieux du Vieil Avignon, la *Taverne de l'Amourié*, ce travail est inséré dans les *Mémoires*.

M. Adrien Marcel apporte une nouvelle contribution à l'histoire anecdotique d'Avignon, également publiée dans les *Mémoires*.

---

## Séance du 3 décembre

—:—

Présidence de M. le Chanoine AUROUZE, *Président*.

Etaient présents: Mmes Abric, Günd, de Speyr, Leydet, de Flandreysy ; Mlles Jouve, Jacquemin ; MM. Boissin, colonel Boyer, Cambe, docteur Colombe, Dunan, A. Marcel, de Monchy, Huot-Sordot, Alph. Gilles, L. Imbert, Poirson, docteur Rémy-Roux, abbé Sautel, Sicard, Schlœsing, Jean Théodore-Aubanel, etc.

Le procès-verbal adopté, M. le Président présente M. Gabriel Roux, secrétaire de l'Ecole nationale des Arts décoratifs de Limoges, au nom de MM. le docteur Léon Barre, E. Dampeine, et M. le chanoine Aurouze, puis il félicite M. l'Abbé Sautel de sa soutenance de thèse pour le doctorat ès-lettres sur l'*Histoire de Vaison dans l'Antiquité* : le jury de la Faculté des Lettres d'Aix l'a reçue avec la mention très honorable et ses félicitations.

Il donne ensuite la parole à M. le Docteur Colombe qui a consacré ses récents travaux à la *Fresque de la Grande Audience du Palais des Papes* ; les résultats en sont publiés dans ce volume,

Après les remerciements de M. le Président, M. Jean Théodore Aubanel nous fait connaître *Les Admiratrices* de son père d'après les nombreux documents inédits qu'il possède. C'est Marie Jenna, avec laquelle le poète entretint une longue correspondance, qui fut très favorisée par les ressemblances de ces deux tempéraments, qui comprenaient profondément ce qu'étaient l'amour et la souffrance. Ce sont ensuite les enthousiastes de la *Miougrano entreduberto* : Madame du Terrail, connue par les *Lettres à Mignon*, et surtout la Reine de Roumanie Carmen Sylva, la mère au cœur meurtri que Théodore Aubanel essaya de soutenir et de consoler. Et au milieu de souvenirs inédits et de détails du plus haut intérêt, notre collègue essaye de rechercher quelle aurait été la renommée de notre félibre, s'il se fût adonné, ainsi que d'aucuns le lui conseillaient, aux lettres françaises. Mais, comme le fait aimablement remarquer le Président dans ses chaleureux remerciments, la question est de moindre importance, puisque Théodore Aubanel reste notre grand lyrique provençal, celui qui excite l'admiration de ses nombreux lecteurs et auquel s'attachent irrésistiblement tous ceux qui comprennent sa belle nature de poète profond et sincère.

---

Digitized by Google

Digitized by Google

# BIBLIOGRAPHIE VAUCLUSIENNE

(3me PÉRIODE)

---

## AVERTISSEMENT

—:—

La présente bibliographie est la suite de la **Bibliographie Vauclusienne** publiée par M. Labande dans les **Mémoires de l'Académie de Vaucluse** de 1894 à 1905 et continuée de 1906 à 1920.

Cette nouvelle série a le même but que la précédente, donner l'indication de tous les ouvrages et articles de revue intéressant l'histoire, les institutions, la littérature, les biographies, l'étude économique et scientifique du département de Vaucluse et des provinces qui l'ont formé.

Nous avons introduit toutefois une modification importante. Les notices ne sont plus énumérées par ordre alphabétique des noms des auteurs, mais suivant un classement systématique dont on trouvera le « cadre » ci-après. Cette disposition nouvelle nous a paru de nature à faciliter grandement la consultation de cette bibliographie.

## PRINCIPALES ABREVIATIONS

—:—

A. A. — Annales d'Avignon et du Comtat Venaissin.

A. E. P. — Annales de l'Ecole palatine.

A. S. A. P. — Annuaire de la Société des amis du Palais des Papes.

Bull. — Bulletin.

C. R. — Comptes-rendus.

M. A. V. — Mémoires de l'Académie de Vaucluse.

Soc. — Société.

Digitized by Google

# CADRE DE CLASSEMENT

—:—

I. — **Généralités. Département de Vaucluse.** — Bibliographie 1— Histoire générale 2-8 ; histoire chronologique (préhistoire, antiquité), 9 23 ; — (moyen-âge), 24-25 : — (époque moderne) 26-28. — Agriculture, 29-43. — Art et archéologie, 44-55. — Assistance, 56. — Chasse, 57. — Commerce, Industrie, 58. — Gastronomie, 59. — Géographie, 60-63. — Linguistique, 64-73. — Littérature, 74-80. — Noblesse, 81. — Sciences naturelles, 82-111.

II. — **Avignon.** — Généralités, 112-116. — Histoire chronologique XIV^e s.), 117-139 ; — (XV^e-XVIII^e s.), 140-149. — Art et archéologie, 150-160. — Littérature, 161-165. — Monographies (par ordre alphabétique), 166-212.

III. — **Monographies vauclusiennes.** — Pays, Cours d'eau, Montagnes, Communes et localités, Biographies et familles (classement alphabétique), 213-378.

Digitized by Google

# BIBLIOGRAPHIE VAUCLUSIENNE

## ANNÉES 1921 A 1923

I. GÉNÉRALITÉS

### Département de Vaucluse

#### Bibliographie

1. MONTANDON (Raoul). — Bibliographie générale des travaux palethnologiques et archéologiques (époques préhistorique, protohistorique et gallo-romaine). France T. II... Premier supplément du tome I. (...*Provence*). — *Genève et Lyon, Georg ; Paris, Leroux*, 1921, in-8°.

1 bis. Catalogue des ouvrages concernant Avignon et le département de Vaucluse, Voir : Avignon (*Musée Calvet*). n° 181.

#### Histoire générale

2. BOUCHES-DU-RHONE (Les) ; encyclopédie départementale... 1re partie : Des origines à 1789. Tome II : Antiquité et moyen-âge par V.-L. Bourrilly, R. Busquet, L.-A. Constans, E. Duprat... Tome III. Les temps modernes (1482-1789) par G. Arnaud d'Agnel, V.-L. Bourrilly, R. Busquet, L. Constans, P. Gaffarel...— *Marseille, Archives départementales*, 1921-1924, 2 vol-gr. in-4o.

3. BROCHE (Gaston-E.) — Provence et Italie. — *A. E. P.*, 1922, 214-218.

4. CORTEZ (Fernand). — Les grands officiers royaux de Provence au moyen-âge. Listes chronologiques du haut personnel administratif, judiciaire et financier. Supplément à la chronologie des officiers des cours souveraines, par B. des Clapiers-Collongues et de Boisgelin. — *Aix, Nicollet*, 1921, in-8°, XVIII, 382 p. (Publications de la Société d'études provençales, 5).

5. DENIZET (Jean). — Les Etats de Provence, depuis l'origine jusqu'à la réunion de la Provence à la France (1481.) — *Ecole Nat. des Chartes. Positions des thèses*, 1920, p. 5-18.

6. DUPRAT (Eugène). — Origines des communes provençales. — *A. E. P.*, 1921, p. 24-36.

7. GACHON (P.). — Histoire du Languedoc. — *Paris, Boivin*, 1921, in-8, VIII-288 p., 16 pl.

8. LECLÈRE (Léon). — La Question d'Occident. Les pays d'Entre-Deux de 843 à 1921 (régions rhodaniennes, Alsace et Lorraine, Belgique et Rhénanie). — *Bruxelles, Lamertin*, 1921, in-8°, 218 p. — Voir : Picavet, dans la *Revue critique*, 1922, p. 227-229.

#### Histoire chronologique

(*Préhistoire. Antiquité*)

9. SAUTEL (Abbé J.). — Essai historique sur le pays d'Avignon et la région de Vaucluse avant les invasions barbares. — *A. E. P.*, 1921, p. 14-23 ; 1922, p. 165-170. — Voir : Jullian (C.), dans *Revue des Etudes anciennes*, 1922, p. 55.

10. COTTE (V). — Documents sur la Préhistoire de Provence. La Civilisation néolithique (suite). — *Annales de Provence*, 1921 et 1922, passim, et 1923, p. 41-57.

11. Id. — Le Néolithique en Provence, *Rhodania*, 1921, p. 31-33.

Digitized by Google

12. MULLER (H). — Provenance des silex et détermination des roches des haches des stations du bassin du Rhône. — *Rhodania*, 1922, n° 711, p. 70-72.
13. VAYSON (André). — L'étude des outillages en pierre. — *Anthropologie*, t. XXXII, 1922, p. 1-38.
14. CARIAS (L). — Contacts sanglants en thérapeutique primitive. — *Revue des traditions populaires*, t. XXXIII, 1919, II, p. 192.
15. SARTIGES (Vicomte de). — Les Cababanes en pierres sèches du Sud de la France. — *Bull. de la Soc. préhistorique française*, t. XVIII, 1921, p. 338-358,
16 RAMETTE (Gustave). — Les Ligures dans le midi. — *M. A. V.* 1922, p. 137-148.
17. Id. — Les Celtes en Provence. — *A. E. P.* 1923, p. 303-309.
18. Id. — Quelques recherches sur les Salyens. — *M. A. V.* 1923, p. 87-103.
19. BROCHE (Gaston-E.). — Sur les Celtes. — *A. E. P.*, 1923, p. 379-380.
20. CATELAN (Auguste). — Notes pour servir à la solution du problème annibalique. Le nom de l'Eigue à travers les âges ; l'entonnoir des Bas-Voconces ; l'Isara dans l'histoire de la Gaule ; les frontières méridionales du Vocontium. — *Bull. de la Soc. d'archéolog. et de statistique de la Drôme*, 1923, p. 76-82, 282-290, à part ; *Valence, Céas*, 1924, in-8°.
21. CONSTANS (L.-A). — (La Route d'Hannibal du Rhône aux Alpes) — *Bull. archéologique*, 1922, p. LXXVII - LXXVIII.
22. REYNAUD (X.). — Le Passage du Rhône par Annibal. — *Rhodania*, 1921, 25-30.
23. ROUX (Cl.). — L'Itinéraire vocontien d'Annibal. — *Rhodania*, 1923, n° 770, p. 55-63.

### Histoire Chronologique
*(Moyen-Age)*

24. BENOIT (Fernand). — La Provence sous Raimond-Bérenger V. Etude sur le gouvernement du comte suivie d'un recueil de ses actes (1209-1245). — *Ecole Nationale des Chartes. Position des thèses*, 1921, p. 29-36.
25. LOT (Ferdinand). — Itinéraires du XIIIe siècle. I. De Valenciennes à Avignon ; II. De Lyon à Orléans et à Paris. Suivis d'un relevé de quelques curiosités qu'on rencontre sur ces routes — *Bull. historique et philologique*, 1920, p. 217-222.

### Histoire chronologique
*(Epoque moderne)*

26. WRANGEL (F.-U.) - Drottning Kristinas Resa fran Rom till Franska hovet 1656. — *Stockholm*, P. A. *Norstedt et Soners*, s. d. [1923], in-8°, fig. [Voyage de la reine de Christine de Suède en France : son passage à Avignon, Orange, Mondragon].
27. BELIN (René). -- Un représentant du peuple en mission dans ses rapports sur la Convention et le Comité de salut public. Etienne Maignet, membre de la Convention nationale [Thèse]. — *Ambert, Migeon*, 1921, in. 8°, 109 p.
28. BELLEUDY (Jules). --Que faut-il penser du XVe corps? Préface du colonel Gros Long. -- Menton, impr. coopérative, 1921, in. 8°.

### Agriculture

29. ARBOS (Philippe). -- La Vie pastorale dans les Alpes françaises ; étude de géographie humaine. — *Paris; Colin*, s. d., in. 4°.
30. Id. — La transhumance savoyarde en Provence. — *Rev. de géogr. alpine*, VIII, 1920, p. 665-666.
31. Concours de primes d'honneur, de prix culturaux et de spécialités dans le département de Vaucluse en 1920. Concours et exposition d'Avignon du 22 avril au 28 avril 1921. Liste des récompenses... -- *Avignon, D. Seguin*, 1921, in. 8°, 24 p.
32. ESTRANGIN (Etienne). — (Les Syndicats agricoles et les Unions de Syndicats agricoles en Provence). — *Bull. du Comité des travaux historiques et scientifiques. Section des sciences économiques et sociales*, 1921-1922 (paru en 1923), p. 154-157.
33. FAUCHER (D). — La production des fruits et des légumes dans le département de Vaucluse. — *Annales de géographie*, XXXI, 1922, p. 266-269.
34. FONDARD (Louis). — Recherches morphologiques et biologiques sur les lavandes. — *Antibes, impr. commerciale et horticole*, 1922 (1923), in-8°, 383 p. 2 pl.
35. Ministère du Commerce et de l'in-

Digitized by Google

dustrie. Travaux de l'Office national des matières premières végétales pour la droguerie, la pharmacie, la distillerie et la parfumerie. — Notice N° 1. La lavande. Rapport de la première mission d'études de M. H. [et non A.] Humbert. *Lons-le Saunier, Declume*, 1919, in-8°, 22 p. — Notice N° 7. Une mission d'études sur la lavande et son industrie dans le Sud-Est de la France. Paris, Vigot, 1921, in-8°, 59 p., 12 pl. — Notice N° 9. Compte-rendu de la Commission d'études de la lavande réunie au Ministère du commerce, le 11 mai 1921, sous la présidence de M. le Prof. E. Perrot. *Paris, Vigot*, 1921, in 8°, 38 p.

36 MOURRE (Charles). — La lavande française : sa culture, son industrie, son analyse, Préface de H. Jumelle. — *Paris, Gautier-Villars*, 1923, XXIV, 152 p.

37 RAYBAUD (L.). — La lutte contre le déboisement en Provence. — *Aix, A. Dragon*, 1921, in-8°, 50 p. 1 pl.

38. ZACHAREWICZ (Ed.). — Culture intensive du blé. — *Avignon. D. Seguin*, 1922) in-8°. (Office agricole départemental).

39. Id. — Formules d'engrais préconisées par M. Ed. Zacharewicz. — *Avignon Offray*, [1922], in-fol, placard.

40. Id. — Du fumier de ferme. *Avignon. Seguin*, 1924, in-8°, 15 p. (Office agricole départemental de Vaucluse)

41. Id. — Centre d'expérimentation sur la culture maraîchère ; rapport. — Ibid. 1923, in-8° 20 p. (Id).

42. Id. — Résumé de conférence sur le crédit agricole. — [Ibid. 1922], in-8°, 12 p. (Id).

43. Id. — Rapport sur le concours du blé en 1920-1921. — Ibid. 1921, in-8° (Id).

## Art et Archéologie

44. ARAGON (Henry). — Les danses de la Provence et du Roussillon. Cours d'amour. Danses de la Provence. Danses historiques (XVIe-XVIIIe siècles). Fêtes et danses catalanes. — *Perpignan, Barrière*, 1922, in-16, XV-136 p.

45. BLANCHET (Adrien). — Recherches sur les tuiles et briques des constructions de la Gaule romaine. — *Revue archéologique* 5e série, t. XII, 1920, p. 189-210. — Voir : Jullian (C.), dans *Revue des études anciennes*, 1921, p. 128.

46. BREUIL (H). — Représentation d'armes ibériques sur les monuments romains de Provence. — *Revue archéologique*, série V, t. VI, 1917, p. 68-74.

47. CABRENS (René de). — La Céramique gothico-mauresque dans le sud-est de la France. — *Faenza*, 1922, 25-35

48. COUISSIN (Paul). — Les armes figurées sur les monuments romains de la Gaule méridionale. — *Revue archéologique*, 5e série, t. XVIII, 1923, p. 29-87.

49. FILHOL (César). — Les plaques de bride muletière dans les Cévennes et sur les bords du Rhône ; étude d'ethnographie. — *Revue du Vivarais*, 1918, p. 129-40, 167-87, 201-6, 246-56, 300-13, 354-67.

50. FORMIGÉ (Jules). — (Dates de construction des monuments romains de Provence). — *Bull. de la Soc. Nat. des Antiquaires de France*, 1922, p. 216-219.

51. Id. — (Les machines des décors mobiles dans les théâtres antiques). — *Ibid.* 1921, p. 190-195.

52. Id. — (Les représentations dans les théâtres romains). — *Ibid.* 1921, p. 88-93.

53. Id. — Note sur l'appareil des voûtes en cul-de-four romanes de Provence. — *Bulletin monumental*, 1923, 197-201.

54. LEFÈVRE-PONTALIS (E.) — (Signes lapidaires relevés sur des monuments du moyen-âge, notamment à Apt, Avignon, Carpentras, Orange, Pernes, Vaison, Villeneuve-les-Avignon). — *Bull. de la Soc. Nat. des Antiquaires de France*, 1922, p. 114-117.

55. VARENNE (Marc). — Le Meuble provençal. — *La Renaissance de l'Art français*, 1920, p. 524-526, fig.

## Assistance

56. LEDÉ (Dr). — Elevage mercenaire des enfants du premier âge dans les départements du littoral méditerranéen et les départements adjacents. (Vaucluse). — *Bull. du Comité des travaux historiques et scientifiques. Section des sciences économiques et sociales*, 1921-1922 (paru en 1923), p. 175-178.

Digitized by Google

### Chasse

57. MOULIN (P). — La Chasse en Provence du XIIIe au XVIIIe siècle ; étude historique et juridique — *Aix, Dragon*, 1920, in-8°, 112 p.

### Commerce, Industrie

58. BLANCHARD (Marcel). — Premiers projets de chemin de fer dans la vallée du Rhône (1825-1836). — *Bull. de la Soc. languedocienne de Géogr.*, XLVI, 1923, p. 131-141.

### Gastronomie

59. CURNONSKY et ROUFF (Marcel). — La France gastronomique, guide des merveilles culinaires et des bonnes auberges françaises. La Provence. — *Paris, Rouff*, s. d., in-12, grav.

### Géographie

60. BEAUVAIS (Gaston). — De Paris aux Alpes et à la Méditerrannée. Réseau P. L. M. — *Paris, Hachette*, 1920, in-8°, XL — 534 p., 21 cartes et 16 pl. (Les Guides bleus).

61. Provence. — *Paris Hachette*, 1922, in-12. XXXVI -- 497 p. -- 52 cartes et 29 plans. (Les Guides bleus).

62. REYNAUD (Jean). — Les Cassini et la carte de Provence (1776-1790). — *Comité des travaux hist. et scientif. Bull. de la Section de Géogr.*, 1922, p. 113-126.

63. ZIMMERMANN (Maurice). — La population de la France en 1921. — *Annales de Géogr.*, 1922, p. 37-51.

### Linguistique

64. ANGLADE (Joseph). — Grammaire de l'ancien provençal ou ancienne langue d'oc. Phonétique et morphologie. — *Paris Klincksieck*, 1921, in-12, XXXVII - 448 p.

65. Id. — Histoire de la littérature méridionale au Moyen-Age. — *Paris, de Boccard*, 1921, in-8°.

66. Id. — Pour étudier les patois méridionaux ; notice bibliographique — *Paris, de Boccard*, 1922, in-8°, 35 p.

67. BRUN (A). — L'introduction de la langue française dans les provinces du Midi. — *A. E. P.* 1921, p. 110-120.

68. Id. — Recherches historiques sur l'introduction du français dans les provinces du Midi. — *Paris, Champion*, 1923, in-4°.

69. FOURVIERES (Xavier de). — Grammaire et guide de la conversation provençale. — *Avignon, Aubanel*, 1921, in-32, IX — 249 p.

70. GUÉRIN (Pierre). — A propos de nos dialectes de langue romane et de la Renaissance provençale. — *Mémoires de l'Acad. de Nimes.* VIIe série, t. XL, 1920-21, p. 171-182.

71. ICARD (Dr G.) et ARNAUD (G). — Familles et villes provençales dont les noms et les armes parlantes répondent à des mots provençaux ; utilité de ce travail pour l'étude de la langue provençale. — *Rhodania*, 1922, n° 721, p. 98-103.

72. LÉVY (Emil). — Petit dictionnaire provençal-français, 2e édit. — *Heidelberg, Winter*, 1923, in-8°, VIII — 388 p. (Sammlung romanischer Elementar-und Handbücher, Reihe 3. II).

73. MISTRAL (Frédéric) neveu. — La grande pitié des chaires de langue d'oc en France. — *A. E. P.* 1923, p. 335-342.

### Littérature

74. CHAYTOR (H.-J.). — The troubadours and England, — *Cambridge, University Presse*, 1923 in-8°, VI-164 p. — Voir : Broche (Gaston-E.), dans *A. E. P.*, 1923, p. 376-377.

75. DONTENWILLE (Henri). — Nietzche et la Provence. — *A. E, P.*, 1922, p. 285-290.

76. GALISSARD (Albert). — Au Pays du Soleil, contes et nouvelles. — *Avignon, Seguin*, 1921, in-12.

77. LAVAUD (R.). — La Poésie des troubadours. — *A. E. P.*, 1921, p. 100-104.

78. PICCO (Francesco). — Dante et la Provence. — *A. E. P.*, 1922, p. 206-213.

79. Revue Comtadine, organe de la Société littéraire Benoît. Directeurs : Paul Chauvin et Pierre-Carlo Vian. N° 1. — *Vaison, Macabet*, janvier 1922, in-8°.

80. RIPERT (Emile). — Les Horizons de la littérature provençale. — *A. E. P.*, 1921, p. 43-57.

### Noblesse

81. DU ROURE (Baron). — La critique du Nobiliaire de Provence. — *Bull. de la Soc. d'études scientif. et archéolog. de Draguignan*, 1918-19, procès-verbaux, p. 41-42.

Digitized by Google

## Sciences naturelles

82. BÉNÉVENT (E.). — Le régime des vents en Provence, dans ses rapports avec la position du minimum barométrique ligurien. — *Rev. alpine*, XI, 1923, p. 241-260, 1 fig. carte.

83. CHOBAUT (Dr A.). — Le Mystère d'une pomme de pin. — *M. A. V.*, 1923, p. 53-59.

84. COTTE (J.). — Nouvelles considérations sur la faune cécidologique de Provence. — *Congrès des Sociétés savantes : Sciences*, 1922, p. 39-41.

85. DJANELIDZÉ (A.). — Notice sur quelques *spiticeras* nouveaux du Sud-Est de la France. — *Ann. de l'Univ. Grenoble*, t. 33, 1922, p. 363-372, 4 pl.

86. GAZAUD (L.). — Note sur le mistral. — *Bull. de la Soc. languedocienne de géogr.*, XXXIX, 1916, p. 120-129, 2 fig., cartes.

87. GIGNOUX. — Au sujet de la tectonique de la « formation de Suzette ». — *Bull. Soc. géolog. de France*, 4e série, t. 23, 1923, p. 539-540.

88. JACOB (Ch.). — Sur la position tectonique et sur l'origine des lambeaux visités de la formation de Suzette. — *Bull. Soc. géolog. de France*, 4e série, t. 23, 1923, p. 537-538.

89. KILIAN (W.). — Sur la nappe de Suzette. — *C. R. sommaire de la Soc. géolog de Fr.*, 1922, p. 112-113.

90. KILIAN (W.) et autres. — (Observations, relevés et corrections sur 6 feuilles des Alpes au 80.000e et sur les feuilles Lyon et Avignon au 320.000e). — *Ministère des travaux publics. Service de la carte géologique de la France...* t. XVII, 1922-1923, n° 151, p. 17-19.

91. KILIAN (W.) et RÉVIL (J.). — Etude sur la période pléistocène (quaternaire) dans la partie moyenne du bassin du Rhône. — *Annales de l'Univ. de Grenoble*, XXIX, 1917, p. 151-235, 309-326, 2 pl. ; XXX, 1918, p. 307-366.

92. LENOBLE (F.). — Les limites de végétation de quelques espèces méditerranéennes dans le bassin du Rhône et les Préalpes subocciden-tales. — *Rev. de géogr. alpine*, IX, 1921, p. 457-470, carte.

93. MARTIN (David). — Phénomènes pléistocènes du Sud-Est de la France. — *Bull. Soc. des Etudes des Hautes-Alpes*, XXXIV-XXXV, 1915-16, p. 53-75, 192-221, fig. ; XXXVIII, 1918, p. 132-177, fig.

94. Réunion extraordinaire de la Société géologique de France dans le Gard, le Vaucluse et la Drôme. — *Bull. Soc. géolog. de France*, 4e série, t. 23, 1923, p. 461-545, 7 pl. et 1 carte. (En tête, bibliographie). — Voir aussi *C. R. sommaire des séances de la Soc. géolog. de France*, 1923, p. 153-171.

95. ROMAN (F.). — Révision de la feuille d'Avignon au 80.000e. — *Ministère des Travaux publics. Service de la carte géologique de la France. . Bulletin*, n° 146, 1921-22, p. 35-37.

96. Id. — Révision de quelques espèces de mollusques continentaux de l'éocène du Midi de la France. — *Bull. de la Soc. géolog. de France*, 4e série. t. XXIII, 1923, p. 113-122, 10 fig., 1 pl.

97. ROUCH (J.). — Notes sur le mistral. — *L'Aéronautique*, n° 18, nov.-déc. 1920, p. 257-258.

98. SOULIÉ et LE BRUN (P.). — D'Aurillac à Nice par les Causses, le Vivarais, les Alpes de Provence — ou vingt jours de cyclo-herborisations. — *Monde des plantes (Agen)*; n° 6-121, 1919, p. 4-6.

99. TERMIER (Pierre). — Les mylonites de la vallée du Rhône et leur liaison avec les déplacements tangentiels de la région d'Alais. — *Bull. Soc. géolog. de France*, 4e série, t. 23, 1923, p. 515-519.

100. Id. — Phénomènes de charriage d'âge alpin dans la vallée du Rhône, près d'Avignon. — *C. R. Acad. des Sciences*, t. 168, 1919, p. 902-904.

101. Id. — La Nappe de Suzette. Excursion du 17 septembre (1923 de la Soc. géolog. de France). — *Bull. Soc. géolog. de France*, 4e série, t. 23, 1923, p. 520-526.

102. Id. — Le problème tectonique de Suzette. — *Bull. Soc. géolog. de France*, 4e série. t. 23, 1923, p. 541-545

103. Id. — Encore quelques mots sur la nappe de Suzette. — *C. R. Sommaire de la Soc. Géolog. de France*, 1922, p. 166-168.

104. Id. — Le trias de Mérindol et de Propiac. Excursion du 18 septembre (1923 de la Soc. géolog. de France

Digitized by Google

— *Bull. Soc. géolog. de France*, 4e série, t. 23, 1923, p. 527-533.

105. TERMIER (Pierre) et THIÉRY (Paul). — Réunion extraordinaire de la Société géologique de France dans le Gard, le Vaucluse et la Drôme. Septembre 1923. Livret-guide sommaire des excursions. — *Paris, Gauthiers-Villars*, 1923, in-12, 35 p.

106. TERMIER (Pierre) et JOLEAUD (Léonce). — Le lambeau de recouvrement de Propiac (Drôme), témoin d'une vaste nappe, d'origine alpine, poussée avant le Miocène sur la vallée du Rhône. — *C.R. de l'Acad des Sciences*, t. 172, 1921, p. 409-413.

107. Id. — Nouvelles observations sur la « Nappe de Suzette », nappe de recouvrement formée de terrains triasiques, issue des Alpes et ayant couvert, à l'époque aquitanienne, une partie de la région du Rhône. — *C. R. Acad des Sciences*, t. 173, 1921, p. 1033-1038.

108. Id. — Résumé de nos connaissances sur la Nappe de Suzette (âge précis, constitution, extension) ; la question de son origine. — *C. R. Acad. des Sciences*, t. 173, 1921, p. 1308-1313.

109. Id. — La Nappe de Suzette. — *C. R. sommaire Soc. geolog. de France*, 1922, p. 12-13.

110. TERMIER (Pierre) et JOLEAUD (Léonce). — Sur l'âge des phénomènes de charriage dans la région d'Avignon. — *C. R. Acad. des Sciences*, t. 172, 1921, p. 24-27.

11. Id. — Sur l'âge des phénomènes de charriage dans les montagnes de Gigondas. — *R. C. Acad. des Sciences*, t. 172, 1921, p. 191-196.

## II. AVIGNON

### Généralités

112. Avignon, Villeneuve, Orange, Saint-Rémy, Arles, Les Baux. — *Paris, Hachette*, 1921, in-16, 64 p. pl. (Guides Diamant).

113. GIRARD (Joseph). — Avignon : histoire sommaire ; guide des monuments. — *Avignon, D. Seguin*, 1923, in-8°.

14. GUILLAUME (L.) — Plan, guide et monographie, français et anglais : Avignon. — *Avignon, Guillaume*, s.d., in-8°.

15 HALLAYS (André). — Avignon et le Comtat-Venaissin, 3e édit. — *Paris, Laurens*, 1921, in-8°, 168 p., pl. (Les villes d'art célèbres).

116 PRÉVOT (H. M.). — Histoire et origines d'Avignon. Itinéraire et description de ses monuments. La Fontaine de Vaucluse, Villeneuve. Le Pont du Gard. Saint-Rémy. Les Baux... — *Avignon, Barthélemy et Thibon*, (1922) in-12, fig. (Le guide du Touriste).

### Histoire chronologique

(*XIVe s.*)

117 ZDEKAUER (Lod.) — Atti del parlamento della contea d'Avignone dal 29 maggio 1302. — *Bulletino della R. Accademia dei Lincei (Roma)*, 1920, 18 p.

118 BALUZE (Etienne). — Vitae paparum Avenionensium. Nouvelle édition par G. Mollat, tomes III et IV. — *Paris, Letouzey et Ané*, 1921-22, in-8°, 569 p.

119 MARCHAL (Abbé G.) — L'Etablissement de la papauté à Avignon. — *A. E. P.*, 1921, p. 37-42.

120 BARTHÉLÉMY (Auguste). — Le régime municipal d'Avignon sous les papes. — *A .E. P.*, 1922. p. 257-266.

121 BROCHE (Gaston-E. — L'Université de Prague et Avignon. — *A. E. P.*, 1923, p. 365-369.

122 COCHIN (Henri). — La grande controverse de Rome et Avignon au XIVe siècle — *Etudes italiennes*, 1921, p. 1-14, 83-94. (Réplique française à l' « Apologie » de Pétrarque).

123 FIERENS (A.) — Ons prebenden — wezen onder de pauzen van Avignon. Een inleidend overzicht. — *Verlagen en Mededelingen der Vlaadmsche Academie (Gent)*, 1921. p. 809-848.

124 GIRARD (Joseph). — Avignon au temps des papes. — *A. S. A. P.*, 1921, p 19-42.

125 Id. — Avignon au temps des papes, *M. A. V.*. 1921, p. 85-146 ; à part. *Avignon, D. Seguin*, 1922, in-8°.

126 Id. — Avignon, ville du moyen-Age. — *A. E. P.*, 1921, p. 87-99.

127 MOLLAT (G.) — Avignon et Rome aux XIVe et XVe s. (d'après les derniers ouvrages parus sur ce sujet). — *Revue des sciences religieuses*; 1re année, 1921, p. 170-177.

128 Id. — La Collation des bénéfices ecclésias-

Digitized by Google

tiques sous les papes d'Avignon (1305-1378). — *Paris, de Boccard*, 1921, in-8°, 353 p. (Université de Strasbourg, Bibliothèque de l'Institut de droit canonique. Volume 1). — Aussi in-4°, 156 p., sous le titre : (Lettres communes de Jean XXII ; introduction).

129 Id. — Les Papes d'Avignon (1305-1378). 3e édit. revue et augmentée. — *Paris, Gabalda*, 1920, in-16, XV — 439 p.

130 POULET (Dom Ch.) — Guelfes et gibelins. I. La lutte du sacerdoce et de l'empire (1152-1250). 2. La diplomatie pontificale à l'époque de la domination française (1266-1378). — *Bruxelles, Vromant*, 1922, 2 vol. in-8° (Collection Lovanium, 5).

130 bis (Monnaie de **Clément V**). — Voir : Avignon (Art), No 153-155.

131 ALBE (Chanoine Ed.) — La Cour d'Avignon sous **Jean XXII** (suite). — *Bull. de la Soc. des Etudes littéraires... du Lot*, t. XXXIX, 1914, et t. XLII., 1021, p. 37-58.

132 CHAILLAN (Abbé M.) — Saint-Rémy-de-Provence sous le Pape **Jean XXII** ; documents inédits (1318-1322). — *Aix, Dragon*, 1922, in-8°.

133 DAUMET (Georges). — **Benoît XII** (1334-1342). Lettres closes, patentes et curiales se rapportant à la France. Introduction et index. — *Paris E, de Boccard*, 1920, in-4°, LXXXVI p. (Bibl. des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome).

134 FAGE (R.) - Les gants et la Croix-reliquaire de **Clément VI**. — *Bull. de la Soc. des lettres, sciences, et arts de Tulle*, 1914, p. 115-120.

135 PANSIER (Dr P.) — Les Prétendus statuts de la Reine **Jeanne** réglementant la prostitution à Avignon, 1347. — *Bull. de la Soc. fr. d'hist. de la Médecine*, t. XVII, 1923, Nos 5 et 6, p.157-175; tir. à part, *Paris*, 1923, in-12.

135 bis (Monnaie de **Clément VII**). — Voir : Avignon (Art), No 154.

136 FARGES (Albert). — Histoire des familles Albert ou Alberti (à laquelle appartenait Etienne Aubert, pape **Innocent VI**.) — *Bull. de la Soc. des lettres, sciences et arts de la Corrèze*, t. XXXVII, 1920, p. 191-237, 348-386 ; à part, *Tulle, Juglard*, 1922, in-8°.

137 DOUBLET (G.) — La Dévotion des Niçois envers le pape **Urbain V** au XIVe s. (d'après le livre, publié en 1897, du chanoine Ulysse Chevalier). — *Nice historique*, 1920, p. 78-86.

138 BENOIT (Fernand). — L'Interrogatoire de Margarit. Document inédit sur **Benoît XIII** (1410-1411) et supplément à l'inventaire du fonds des notaires d'Orange conservé à la Bibliothèque du Vatican. — *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 1921-22, p. 267-301 ; tir. à part, *Rome, Cuggiani*, 1923, in-8°.

139 PUIG Y PUIG (Sébastian). — **Pedro de Luna**, ultimo papa de Avignon (1387-1430). — *Barcelona, editorial Poliglota*, 1920, in-4°, 632 p.

## Histoire chronologique

(*XVe-XVIIIe s.*)

140 GIRARD (J.) — Avignon après les papes. — *A. S. A. P.*, 1922, p. 25-53.

141 Id. — Les Maîtres des rues d'Avignon au XVe siècle. — *A. A.* 1917-1918, 2e pagination, p. 43-80 (Paru en 1922).

142 BARON (François). — Le Cardinal Pierre de Foix le vieux et ses légations (1386-1464). — *France franciscaine*, 1920, t. III, p. 286-334 ; t. IV, p. 1-40, 245-287 ; à part, *Paris, Picard*, 1922, in-8°, 204 p.

143 HIRSCHAUER (Ch.) — La Politique de St Pie V en France (1566-1572)... — *Paris, de Boccard*, 1922, in-8°. (Bibl. des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome, fasc. 120)

144 JOUVE (M.) — Les Réunions temporaires d'Avignon et du Comtat à la France sous Louis XIV. — *A. E. P.* 1922, p. 267-278.

145 BENOIT (Fernand). — Les Archives de la Sacrée Congrégation d'Avignon au Vatican (1693-1790). — *M. A. V.* 1923, p. 105-130.

146 CHOBAUT (Hyacinthe). — Une levée de troupes en Avignon et dans le Comtat pour le service du pape (1708). — *M. A. V.*, 1921, p. 147-163.

147. Id. — Avignon et le Comtat à la veille de la Révolution française. — *M. A. V.*, 1923, p. 139-161.

148 BARTHÉLEMY (Auguste). — L'Organisation municipale d'Avignon à la fin de l'ancien régime. Thèse pour le doctorat (Sciences politiques)... *Avignon, Rullière*, 1921, in-8° (Université de Montpellier. Faculté de droit.)

Digitized by Google

149 PERETTI (Roland). — Les Avignonnais et les Comtadins régnicoles, thèse. — *Avignon, Rullière*, 1922, in-8° (Université de Montpellier, Faculté de droit.)

## Art et archéologie

150 ARNAUD D'AGNEL (Abbé) et Isnard (Emile). — La sculpture du moyen-âge et de la Renaissance au Musée Grobet à Marseille. — *Bull. archéologique*, 1923, p. 216-222.

151. BÉRANGER. — (Médailles d'or frappées pour le cardinal Georges d'Amboise, légat d'Avignon). — *Revue numismatique*, 1916, LVI.

152. BONNET (Emile). — Documents pour servir à l'histoire de l'art en Bas-Languedoc. Une asssociation de peintres montpelliérains et avignonnais au XIVe siècle. — *Mémoires de la Société archéolog. de Montpellier*, 2e série, tome VIII, 2e fasc. ; à part *Montpellier, Firmin et Montane*, 1922, in-8°, 12 p. — Voir un compte-rendu de M. Durrieu, dans *Bull. archeol.* 1922, p. CLVI—CLVIII

153 CASTELLANE (Comte de). — (Monnaie avignonnaise du début du pontificat de Clément V, de la Coll. F. David.) — *Revue numismatique*, 1915, p. L. III.

154. Id. — (Monnaie de Clément VII). — *Ibid.*, 1923, p. XXXV.

155. DAVID (F). — (Gros de Clément V.) — *Revue numismatique*, 1918, p. XXVI.

156. DUCHARTRE (P. L.) — Avignon et Nicolas Froment. — *L'Amour de l'Art*, 1921, 193-197.

157. MAETERLINCK (Louis). — L'Enigme des Primitifs français. — *Gand, L. Vanderporten*, 1923, in-16, 200-VI-II p., 140 fig.

158. Id. — L'Ecole avignonnaise avant les Van Eyck. — *Revue de l'art ancien et moderne*, 1922, p. 261-272.

159. MARCEL (Adrien). — Un artiste parisien à Avignon : Thomas Lainée (1682-1730). — *M. A. V.*, 1923, 15-44.

160. Une protestation des habitants d'Avignon à propos d'un tableau attribué à Nicolas Mignard (et qui était en réalité de Philippe Sauvan). — *Revue histor. de la Révol. française*, t. X. 1916, p. 324-325.

## Littérature

161. BERTHERÓY (Jean). — Roseline et l'amour — *Paris. Plon-Nourrit*, (1923), in-12.

162. GUERLIN (Henri). — Le Crime du Pénitent gris. — *Paris, Bloud et Gay*, 1922 in-12.

163. MANIVET (Paul). — La Filleule d'Avignon. — *M. A. V.* 1923, p. 51-52

164. PÉLADAN (Joséphin). — Les Dévotes d'Avignon, roman ; avec un avant-propos de Gustave-Louis Tautain. — *Paris, éditions du Monde nouveau*, 1922, in-12.

164 bis. Id. — Les Dévotes vaincues, roman. — *Ibid.*, 1923, in-12.

165. ROUX (Bienvenu). — Dernières glanes ; vers et prose. — *Avignon, Aubanel*, 1922, in-12.

## Monographies avignonnaises

*(par ordre alphabétique)*

166. (**Académie de Vaucluse**). Installation du nouveau Conseil d'Administration. (Discours de MM. Joseph Girard et J.-B. Ripert). — *M. A. V.* 1922, p. 1-9.

167. BROCHE (Gaston-E) — Notes vauclusiennes : **L'Académie de Vaucluse**. — *Avignon, Quotidien du Midi*, 1918, in-8°.

168. Statuts de **l'Académie de Vaucluse** — *M. A. V.*, 1922, p. 155-161.

168 bis. (**Christine de Suède** à Avignon). — Voir : *Généralités (Histoire)*, n° 26.

169. Annales de l'**Ecole Palatine** d'Avignon (depuis 1921).

170. BROCHE (Gaston E.) — Communication sur l'**Ecole Palatine** au Congrès régionaliste d'Aix-en-Provence. — *A. E. P.*, 1921, p. 7-13.

171. JULLIAN (C.) — Chronique gallo-romaine. — (L'**Ecole Palatine** d'Avignon). — *Revue des Etudes anciennes*, 1923, p. 265.

172. GAUTHEROT (Gustave). — La **Franc-Maçonnerie** à Avignon au XVIIIe siècle : la loge Saint-Jean-de-Jérusalem. — *Revue internationale des sociétés secrètes* (Paris), 1921, t. X, p. 113-117. — Voir un résumé de cet article dans la *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, 1922, p. 392-393.

172 bis. (**Géologie** d'Avignon. — Voir : Généralités (Sciences naturelles), n°s 95, 100, 110 et Rhône, n° 327.

173. MARCEL (Adrien). — Les Quatre

Digitized by Google

Maisons des **Illuminés** d'Avignon. — *M. A. V.*, 1922, p. 85-101.

174. KAHN (S). — Une bulle inédite de Martin V (du 13 août 1427 en faveur des **juifs** d'Avignon). — *Mémoires de l'Académie de Nimes*, VIIe série, tome XXXVIII, 1916-1917, p. 5-23.

175 PANSIER (Dr P.) — Histoire du **livre** et de l'Imprimerie à Avignon du XIVe au XVIe s. — *Avignon, Aubanel*, 1922, 3 vol. in-8°.

176. Id. — Les **Livrées** de la Vergne et de Venise (Lycée actuel). — *A. S. A. P.*, 1921, p. 43-49.

177. (Avignon, rue Bouquerie : Inauguration de la plaque commémorative du séjour de **Molière** à Avignon). — *M. A. V.*, 1922 p. 37-39.

178. MARCEL (Adrien). — **Molière** à Avignon. — *M. A. V.* 1922, 19-39. 153.

179. HALLAYS (André). — Les **Musées** d'Avignon. Au Palais des Papes : tombeaux et tapisseries. Au Musée Calvet : la salle Mariéton. — *L'Illustration*, 29 décembre 1923, p. 675.

180. Acta ordinis SS. Trinitatis. Volumen I. n° II. P. 510-515 : Catalogus manuscriptorum ad ordinem nostrum qualibet ratione respicientium, que in Bibliotheca publica Avenionensi (**Musée Calvet**) servantur... — Rome, s. n. (1923), in-8°.

181. Bibliothèque du **Musée Calvet** d'Avignon. Catalogue des ouvrages concernant Avignon et le département de Vaucluse (Fonds Requien, Massilian-Mouttet, Chambaud et divers). Tome 1er (Préface signée: J. Girard). — *Avignon, D. Seguin*, 1912-1921, in-8°, XVI p. — 1.110 col. Voir : Stein, dans le *Bibliographe moderne*, 1922, t. 21, p. 66.

182. COUISSIN (Paul). — Le Gaulois de Mondragon (aujourd'hui au **Musée Calvet**) — *Revue archéologique*, 5e série, t. XVIII, 1923, p 213-221.

183. DURRIEU (Paul). — (Compte-rendu de l'étude d'Henri Guerlin sur le psautier de Boucicaut du **Musee Calvet**). — *Bull. archéologique*, 1921, p. XXIV-XXVI.

184. GUERLIN (Henri). — A propos d'un manuscrit de l'école tourangelle (psautier du maréchal de Boucicaut au **Musée Calvet** d'Avignon) — *Bull. trimestriel de la Soc. archéolog. de Touraine*, 1920, t XXI, p. 19-31.

185. JALABERT (Denise). — Répertoire des catalogues des **Musées** de province. — *Bull. de la Société de l'hist. de l'art français*, 1923, p 121-290 (P. 146-148 : Avignon, P. 169 : Carpentras).

186. LUNEAU (V). — La Collection des médailles papales du **Musée Calvet** d'Avignon. — *Rhodania*, 1921, p. 80-82.

187. MACLER (Frédéric). — Notices de manuscrits arméniens ou relatifs aux Arméniens vus dans quelques bibliothèques de la péninsule Ibérique et du sud-est de la France (Avignon, Carpentras). — *Revue des Etudes arméniennes*, 1921, 235-291.

188. MARCEL (Adrien). — Un tableau de Claude Gordot au **Musée** d'Avignon. — *M. A. V.*, 1921, 13-27.

189. (**Musée Calvet** d'Avignon : salle Mariéton). — *Beaux-Arts*, 1923, p. 132.

190. PLAT (Paul). — Note sur deux fragments de statues trouvés à Vachères (Basses-Alpes). — *Rhodania*, 1923, n° 790, p. 119-121. (Noté pour le guerrier de Vachères, au **Musée Calvet**.

190 bis (**Notre-Dame des Doms**). — Voir: Généralités (Art), n° 54.

191. VALLA (Abbé L.). — **Notre-Dame des Doms** (Avignon) ; histoire et guide, 2e édit — *Montpellier, impr. de la Manufacture de la Charité*, 1920, in-8°, 68 p.

192. ANDRÉ-MICHEL (Robert). — Le **Palais des Papes** d'Avignon ; documents inédits. — *A. A.*, 1917-1918, 2e pagination, p. 1-42 (suite du n° 3116 ; paru en 1922).

193. COLOMBE (Dr). — A bâtons rompus (Architectes du **Palais des Papes**. Le P. Ehrle. Origine de l'expression « Audience des contredites ». Etymologie de la porte de l'Oulle. Dessin d'Hubert Robert représentant la cour de la Vice-Gérence). — *A. S. A. P.*, 1922, p. 55-60.

194. Id. — Au **Palais des Papes**. Documents inédits : plans, coupes et élévations tirés des Archives de la Chefferie du Génie militaire à Avignon. — *Paris, Champion*, 1921, in-4° obl., IV ff. n. ch., IX pl.

195. Id. — Chronique monumentale. — *A. S. A. P.*, 1921, p. 50-52 et 1922, p. 61-92.

196. Id — Les grands architectes du **Palais des Papes** à Avignon. —

Digitized by Google

*Bulletin archéologique*, 1920, p. 427-448.

197. Id. — La « Rota » de la Grande-Audience au **Palais des Papes**. — *M. A. V*, 1921, p. 1-12.

198. Id. — Les Constructions et réparations de François de Clermont-Lodève au **Palais des Papes**. — *M. A. V.*, 1922, p. 49-78, pl.

199. Id. — Au **Palais des Papes** : Le Bûcher ; la Roue qui monte le bois. *M. A. V.*, 1923, p. 57-77, pl.

200. Id. — (Visite de M. Millerand, président de la République au **Palais des Papes**). — *A. S. A. P.*, 1921. p. 50-52.

201. LABANDE (L.-H.). — (Les Peintures du **Palais des Papes**). — *Bull. archéologique*, 1922, p. LXXXVII.

202. (**Palais des Papes** d'Avignon : dons au Musée et exposition de tapisseries). — *Beaux-Arts*, 1923, p. 266 et 330.

203. PASQUIER (F.). — Un mirapicien, architecte du **Palais des Papes** en Avignon. — *Bull. period. de la Soc. ariégeoise des Sciences, lettres et arts*, t. XVI, n° 2 ; à part, *Foix, Gadrat*, 1923, in-8°, 3 p.

204. Ville d'Avignon. Musée du **Palais des Papes**. Exposition de tapisseries anciennes et de tapis de la Savonnerie des collections du Mobilier national. Hiver 1923-1924. — *Avignon, Rullière*. 1923, in-12.

205. PANSIER (Dr P.). — Histoire de l'ordre des Frères du **pont** d'Avignon (1181-1410). — *A. A.*, 1920-21, 5-74.

206. CLÉRY (L.). — De la construction des **ponts** en France et légendes de Saint Bénézet. — *Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen*, 1920, p. 125-152.

206 bis (**Remparts** d'Avignon : porte de l'Oulle). — Voir : Palais des Papes; n° 193.

207. MIQUET (F.). — Le Collège de **Saint-Nicolas d'Annecy** en Avignon. — *Revue Savoisienne*, 1918 et 1919, p. 33-36 ; à part, *Annecy, Alery*, 1020, in-8° 15 p.

208. PANSIER (Dr P.). — La Charité de **St-Symphorien** (1110-1447). — *A. A.*, 1920-21, 81-88.

209. Mélanges thomistes publiés par les Dominicains de la Province de France à l'occasion du VIe centenaire de la canonisation de Saint **Thomas d'Aquin** (18 juillet 1923). — *Kain (Belgique), Le Saulchoir* 1923, in 8°.

210. MANDONNET (Le P.). — La Canonisation de Saint **Thomas d'Aquin** (18 juillet 1323). — *Kain, Le Saulchoir*, 1923, in-8°, 48 p. (Extrait des « Mélanges thomistes »).

211. PANSIER (Dr P.). — Histoire des religieux de la **Trinité** à Avignon (1354-1789) — *A. A.*, 1922, p. 1-147.

211. MIQUET (François). — Les Savoyards aux **Universités** de Pavie, de Ferrare et d'Avignon. — *Revue Savoisienne*, 1920, t. 61, p. 66-72, 163-173 ; à part, *Annecy, Abry*, 1921, in-8°, 19 p.

212 bis (**Vice-gérence**). — Voir : Palais des Papes, n° 193.

## III. MONOGRAPHIES VAUCLUSIENNES

### Pays. Cours d'eau. Monagnes Communes et localités. Biographie et familles

#### (Classement alphabétique)

213. JULLIAN (C). — Chronique gallo-romaine (**Aeria**). — *Revue des Etudes anciennes*, 1921, p. 59.

214. LOQUE (M.). — Nos ancêtres. Bodland-**Aeria**. — *Avignon, Millo*, 1914, in-12.

215. Famille **d'Agard** (de Cavaillon). — *Intermédiaire des chercheurs et curieux*. t. 84, 1921, col. 283 et t. 86, 1923, col. 15.

216. CHEVALIER (Alexandre). — **Altonum**, fille d'Aeria. Origines gallo-romaines de Montbrison, Le Pègue, Rousset, Valréas, Saint-Pantaléon. — *Valence, Céas*, 1923, in-8°, pl.

216 bis (Cardinal d'**Amboise**). — Voir : Avignon (Art), n° 151.

217. CHARLAND (Paul-Victor). — Le Culte de sainte **Anne** en Occident ; 2e periode (de 1400 à nos jours). — *Québec, impr. franciscaine*, 1921, in-8°, 526 p.

218. **Anselme** (Général d'). (Notes bibliographiques sur lui). — *Annales du Midi*, 1922, 485.

218 bis (Cathédrale d'**Apt**), Voir : Généralités (Art), n° 54.

219. DURAND (J.-F.). — Les Ocres d'**Apt**. — *La Nature*, 1923, 2e semestre, p. 21-23.

220. GÉRIN-RICARD (Dr). — (Découvertes préhistoriques faites en Provence au XVIIIe s. et notamment à **Apt**). — *Bull. archéologique*, 1922, p. XCI.

Digitized by Google

221. SAUTEL (Abbé Joseph), — **Apt.** — *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, fasc. XV—XVI, 1922, col. 1080-1088.

222. BERGERON (N.). — Cinq lettres oubliées du cardinal d'**Armagnac** (1580)). — *Rev. de Gascogne*, 1921, p. 37-39.

223. TATOUAT (Henri). — Un chapitre inédit de la vie du cardinal d'**Astro**. Son droit à porter le titre de dernier évêque d'Orange (1817-1819). — *Avignon, Seguin*, 1921, in-8°. 41 p.

224. MAZEN (Dr J.) et AUBANEL (Jean). — A la mémoire d'Alphonse Charasse (1895-1918) et Charles **Aubanel** (1892-1914). — *Avignon, Aubanel*, 1922, in-8°.

225. PITOLLET (C.) — **Aubanel**, Jean Reboul et Perquin de Gembloux. — *Revue des langues romanes*, t. LVI, 1913, p. 24-63.

226. MOUZIN (Alexis). — La Geste de la belle **Aye** d'Avignon. — *M. A. V.*, 1921, p. 37-50.

227. SAURIN (Ed.) — Statuette-momie provençale (trouvée sur le plateau de St-Julien-de-la-**Bastidonne**, près Pertuis). — *Rhodania*, 1921, 71-74.

228. COTTE (Charles). — Au sujet de la sépulture à incinération du Champ Guigues à la **Bastidonne** (Vse). — *Ibid.*, 74-80.

229. Id. — La vallée du Lauzon préhistorique : Station nécropole des **Bérards**. — *Bull de la Soc archéolog. de Provence*, tome III, n° 25, 1919-21, p. 266-281.

230. VITRY (Paul). — Notes sur quelques sculptures du XVIIIe siècle du Musée du Louvre (entre autres, une « Charité », esquisse en terre cuite attribuée à Jacques **Bernus**). — *Bull. de la Soc. de l'Hist. de l'art français*, 1920, p. 211-213.

231 ROYER (L.) — Correspondance de savants dauphinois et provençaux au XVIIIe s. (le Marquis de Caumont, Joseph de **Bimard**, baron de la Bâtie-Montsaléon), etc. — *Rhodania*, 1920, fasc. I, p. 42-43.

231 bis. **Bollène**. — Voir : Aeria, n° 214.

232. MALBOIS (E). — Quelques notes sur l'abbaye de **Bouchet**. — *Bull. de la Soc. d'archéo. et de statistique de la Drôme*, 1919, 291-300.

233. Id — Nouvelles notes sur l'abbaye de **Bouchet**. — *Ibid.* 1923, 397-401.

234. NUSSAC (L. de). — Le Portrait du maréchal **Brune** par Mme Benoist. — *Bull. de la Soc. scientif. histor. et archéol. de Brive*, 1917, p. 385-388.

235. VERMEIL DE CONCHARD. — Le Maréchal **Brune** pendant la première Restauration et les Cent jours jusqu'à sa mort. — *Bull de la Soc: scient. histor. et archéol. de Brive*, 1914, p. 249-298.

236. Id. — Les Origines du Maréchal **Brune**. — *Ibid*, 1917, p. 114-124.

237. Id. — Notice historique sur le maréchal **Brune**. — *Ibid.* 1918, p. 277-301.

238. JACQUÊME (C). — Histoire de **Cadenet** (du Pagus Candellensis) depuis les temps géologiques jusqu'à la Révolution de 1789. — *Marseille, Samat*, 1922-1924, in-8°, 3 fasc.

239. THOMAS (Louis-J.) — Un ami d'Esprit **Calvet** : Le chevalier de Courtois, de Beaucaire (1717-1769). — *A. E. P.* 1923, p. 313-334.

240. BOISSIN (Pierre). — Placide **Cappeau**, son œuvre et ses relations littéraires. — *M. A. V.*, 1922, p. 121-132.

240 bis. (Bibliothèque de **Carpentras**). — Voir : Avignon (Musée Calvet), n° 187.

241 BORRICAND (André). — L'Organisation municipale de **Carpentras** aux XVIIe et XVIIIe siècles — Lyon, *imp. Deprelle*, 1922, in-8°.

242. BOURDIN (Paul). — Eloge de **Carpentras**. — Lyon, 1923 (Les Terrasses de Lourmarin, VI).

242 bis. Catalogues du Musée de **Carpentras**. — Voir : Avignon (Musée Calvet), n° 185.

243. CHOBAUT (Hyacinthe). — Les Maîtres d'œuvre de l'église Saint-Siffrein de **Carpentras**. — *M. A. V.* 1923, p. 1-14.

243 bis (St-Siffrein de **Carpentras**). — Voir : Généralités (Art), n° 54.

244. BONDOIS (Paul-M.) — Une lettre archéologique de Milord-Maréchal (au marquis de **Caumont**). — *A. A.* 1920-21, p. 75-80.

244 bis. Marquis de **Caumont**. — Voir : Bimard (Joseph de), n° 231.

245. OMONT (Henri). — Nouvelles acquisitions du département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale. (Correspondance et mémoires de Joseph de Seytres, marquis de **Caumont**). — *Bibl. de l'Ecole des Chartes*, 1921, p. 141.

Digitized by Google

245 bis. (Alphonse **Charasse**). — Voir : Aubanel, n° 224.

246. FAURÉ (V.) — Le cimetière ligure de Cancabeau à **Châteauneuf-de-Gadagne**. — *Bull. de la Soc. archéolog. de Provence*, tome III, n° 25, 1919-21, p. 253-262.

247. OMONT (Henri). — Nouvelles acquisitions du département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale... (Guy de **Chaulliac** : Traités médicaux). — *Bibl. de l'Ecole des Chartes*, 1921, p. 142-144.

248. BRÉCHET (Camille) — Une ancienne possession **comtadine** (le Nyonsais). — *M. A. V.*, 1923, p. 131-138.

248 bis. (**Comtat Venaissin**). — Voir : Avignon (Généralités), n° 115, et Avignon (Histoire chronologique, XVe-XVIIIe s.) n°s 144, 146, 147, 149.

249. COTTE (Ch.) — L'origine des **Cotte**. — *Rhodania*, 1921, p. 35-37.

250. BOISSIN (Pierre). — Le Général de **Dianous** de la Perrotine. — *Avignon, Rullière*, (1921), in-8°, 122 p.

251 LABANDE (L. - H.) — Léopold **Duhamel**. — *Bibl. de l'Ecole des Chartes*, 1922, p. 401-463.

252. MISTRAL (Frédéric) neveu. — Adolphe **Dumas** (1805-1861). — *A. E. P.* 1921, p. 105-109.

253. Id. — Un poète bilingue, Adolphe **Dumas**. — *Le Feu*, 1923, p. 367-369.

254. BELLEUDY (Jules). — Identification de la « Dame inconnue » de **Duplessis** au Musée Condé. *Revue de l'art ancien et moderne*, 1922, t. II, p. 101-106.

255. Id. — Le Portrait d'une dame inconnue du Musée Condé, attribué à **Duplessis**. *Bull. de la Soc. de l'histoire de l'art français*, 1921, p. 53-54.

255 bis (Basse **Durance**). — Voir : Rhône, n°s 339.

256. BLANCHARD (Raoul). — L'aménagement de la **Durance**. — *La Géographie*, XXXIV, 1920, p. 361-362.

257. Id. — Le glacier de la **Durance** à l'aval de Sisteron. — *C. R. de l'Acad. des Sciences*, 1920, 1er semestre, p. 1454-1456.

258. BOYER (Adrien). — L'Endiguement de la **Durance**. — *Le Feu*, 1923, 128-130.

259. CHENAY (Octave). — La Régularisation du Verdon et la question de Fontaine-l'Evêque. — *Le Feu*, 1923, 177-179. (Canaux de la **Durance**).

260. DYRION (L.) — Aperçus nouveaux sur Fontaine-l'Evêque. — *Avignon, D. Seguin*, 1921, in-8°, 8 p. (Société d'agriculture). (Canaux de la **Durance**).

260 bis. **Eigue**, rivière. — Voir : Généralités (Histoire), n° 20.

261 Centenàri (Lou) de J. Enri **Fabre**. — *Lou Felibrige*, 8e année, 1923, n° 29, p. 71-73.

262. CORNETZ (Victor). — Rémy de Gourmont, J.-H. **Fabre** et les Fourmis. — *Mercure de France*, t. 58, 1922, p. 27-39.

263. JULIAN (Pierre). — Les Poésies inédites de J.-H. **Fabre**. — *A. E. P.* 1923, p. 353-364.

264. LEGROS (Dr G. V.) — La Vie de J.-H. **Fabre** naturaliste, suivie du répertoire général analytique des Souvenirs entomologiques. Préface de J.-H. Fabre. — *Paris Delagrave*, 1921, in 8°, pl.

265. MATHON (Louis). — Henri **Fabre**. — *A. E. P.*, 1922, p. 192-201.

266. BENOIT (Fernand). — **Farnesiana**. — *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 1923, p. 165-206 ; tir. à part. *Rome Cuggiani*, 1923, in 8°.

267. COL. (F.) — Présentation d'objets préhistoriques (de la collection **Faure**, à Uchaux). — *Rhodania*, 1922, n° 734, p. 163-164.

268 MOUZIN (Alexis) — Madame Justine **Favart**, artiste et femme de lettres ; sa famille, ses amis, son entourage. — *M. A. V.*, 1922, p. 103-120.

269 RUY (Abbé L.) — **Fléchier** (1632-1710) — *A. E. P.*, 1921, p. 127-143.

269 bis (Cardinal de **Foix**) — Voir Avignon (Histoire : XVe-XVIIIe s.), n° 142.

270 OMONT (Henri). — Nouvelles acquisitions du département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale... (Lettres du Chevalier de **Folard**). — *Bibl. de l'Ecole des Chartes*, 1921, p. 141.

271 **Franque** (François), architecte, 1710-1793. — *Intermédiaire des chercheurs et curieux*, t. 85, 1922, col. 908-909.

271 bis (Nicolas **Froment**). — Voir Avignon (Art), N° 156.

272 MARCEL (Adrien). — Marquise de **Ganges** (Son acte de baptême). — *Intermédiaire des chercheurs et curieux*, t. 85, 1923, col 927.

273 Marquise de **Ganges**. — *Intermédiaire des chercheurs et curieux*, t. 85,

Digitized by Google

col. 671, 790 et 791, 927.

273 bis. (Montagnes de **Gigondas**). — Voir : Vaucluse (Sciences naturelles), N° 111.

273 ter. Claude **Gordot**. — Voir : Avignon (Monographies : Musée Calvet), N° 188.

274 Souvenir. Inauguration du monument aux Enfants de **Grillon** morts pour la France... 23 avril 1922. — *Vaison, Macabet*, s. d. (1922), in-12, 4 ff. n. ch.

275 Anglic de **Grimoart**, frère du pape Urbain V. — *Intermédiaire des chercheurs et curieux*, t. 85, 1922, col. 950, et t. 86, 1923, col. 307-308.

276 Exposition rétrospective des œuvres de Pierre **Grivolas**, peintre avignonais (1823-1906) à l'occasion du premier centenaire de sa naissance. Catalogue de l'Exposition. — *Vaison, Macabet*, 1923, in-8°, pl.

277 SAUTEL (Abbé J.). — L'Aqueduc romain du **Groseau**. — *M. A. V.*, 1923, 61-83 ; tir. à part, *Avignon, Seguin*, 1921, in-8°.

278 MOIRENC (A.) et COTTE (J. et Ch.). — Une inclusion remarquable dans un os paléolithique (provenant de la grotte d'Combe-Buisson, Com. **Lacoste**). — *Revue des Études anciennes*, 1921, p. 117-119, et *Bull. de la Soc. dauphinoise d'ethnologie et d'anthropologie*, t. XXI, N° 1-4 1920-21, p. 60. — Voir aussi : *Bulletin de la Soc. préhistorique française*, t. XVIII, 1921, p. 68.

278 bis (Thomas **Lainée**). — Voir, Avignon (Art.) N° 159.

279 JOVY (Ernest). — Jules de **La Madelène** (1820-1859). — *Vitry-le-François*, s. n., 1920, in-8°.

280 CATELAN (Louis et Auguste). — La grotte du Levant de **Leaunier** (Vaucluse). — *Comptes-rendus Ass. fr. pour l'avancement des sciences*, 44e session, 1920, 425-431.

281 FALGAIROLLE (Adolphe) et THABOURIN (Robert). — Un sculpteur provençal, J.-L. **L'Homme**. — *Le Feu*, 1923, p. 56-59, pl.

282 BROCHE (Gaston-E.). — Etude sur l'histoire de **L'Isle-sur-Sorgue**, depuis la Révolution. — *La Province* (Lyon-Le Hâvre), septembre, octobre, novembre 1904 (Réimprimé dans *L'Echo de Vaucluse*, 1er, 8 et 15 juillet 1911).

283 LAURENT-VIBERT (F.). — Un graffito d'histoire lyonnaise en Provence (à **Lourmarin** 1561). — *Revue du Lyonnais*, 1921, t. I. p. 558.

284 BLANCHET (Adrien). — Victor **Luneau**. — *Revue numismatique*, 1923, p. 233-234.

285 WICKERSHEIMER (Dr Ernest). — Les guérisons miraculeuses du Cardinal Pierre de **Luxembourg** (1387-1390). — S. l. n. d., in-8°.

285 bis **Maignet** (Etienne). — Voir : Généralités (histoire), N° 27.

286 VAYSON (A.). — Les maillets préhistoriques, notamment ceux de Murs et de **Malaucène**). — *Anthropologie*, t. XXXIII, 1923, p. 171.

287 CARIAS (L.) — Sur une particularité du culte de S. Nicolas (à **Mallemort**). — *Revue des traditions populaires*, t. XXXIII, 1919, II, p. 44.

288 MARMOTTAN (Paul). — Le cardinal **Maury** et les Bonaparte. — *Revue des Études historiques*, 1922, p. 17-58.

288 bis (Trias de **Mérindol**). — Voir : Vaucluse (Sciences naturelles), N° 104.

289 CARIAS (L.) — Notes sur **Méthamis** préhistorique. — *Bull. de la Soc. préhistor. française*, t. XVII, 1920, p. 70.

290. CARIAS (L.) — Note sur un marteau-pic à rainure trouvé à **Méthamis**. — *Rhodania*, 1922, N° 706, p. 46-49.

291 **Mignard** (Nicolas), peintre, 1606-1668. — *Intermédiaire des chercheurs et curieux*, t. 85. 1922, col. 957-958 et t. 86, 1923, col. 314.

291 bis (**Mignard** (Nicolas). — Voir : Avignon (Art), N° 100.

292 REY (Louis). — John Stuart **Mill** en Avignon. — *A. E. P.*, 1921, p. 150-160 ; à part, *Vaison Macabet*, 1922, in-8°.

293 DUHAMEL (L.) — Une Comtesse de **Modène**. — *M. A. V.*, 1922, 11-17, 153.

293 bis (**Mondragon**). — Voir : Généralités Histoire, N° 26, et Avignon (*Musée Calvet*), N° 182.

294 TROUILLET (Henri). — Messire Jean **Monier**, prêtre, docteur en théologie, historien de Pertuis. — *Aix-Dragon*, s.d. 1923, in 8°, 41 p.

295 ROMAN (Frédéric). — Monographie de la faune de mammifères de **Mormoiron**, Ludien supérieur. — *Mém. de la Soc. géolog. de France, Paléontologie*, t. 25, fasc. 1, 1922, 40 p.,

Digitized by Google

4 fig., 8 pl. — Voir aussi ; *C. R. sommaire des séances de la Soc. géolog. de France*, 1922, p. 57-58.

296 MAIRE (A.) — Stations en plein air de Vaucluse, Sault, Villes et **Murs**. — *Bull. de la Soc. préhistor. française*, t. XVII, 1920, p. 175.

296 bis Maillets de **Murs**. — Voir Malaucène, N° 286.

297 LAUNAY (Robert). — Figures Juives : Alfred **Naquet**. — *Paris, nouv. librairie nationale*, 1921, in-16-208 p.

298 MONTVALON (De) — Deux magistrats provençaux, **Naquet** et Fassin, *Annales de Provence*, 1922, p. 195-211,

299 BLANCHET (Adrien). — Mémoires et notes de numismatique. 2e série (Contient : Documents relatifs au monnayage de la principauté **d'Orange**). — *Paris, Picard*, 1920, in-8°, 304 p.

300 BOURRILLY (V.-L.) — Les Protestants de Provence et d'**Orange** sous Louis XIV. — *Bull. de la Soc. de l'hist. du protestantisme français*, LXXIe année, 1922, p. 7-40. — Voir un résumé de cet article dans *Revue d'hist. de l'Egl. de France*, 1923, p. 586.

301. BRÉCHET (Camille). — Guide d'**Orange** et de ses environs à l'usage des touristes et des voyageurs. — *Orange, Carre*, 1922. in-8°, 32 p.

302. BREUIL (H.). — A propos des armes ibériques de l'arc d'**Orange**. — *Revue archéologique*, 1922, p. 188-190.

303. CASTELLANE (Comte de). — (Diplôme de Frédéric Ier en faveur du prince d'**Orange**, en 1178). — *Revue numismatique*, 1922, p. XXXIII.

303 bis. (Christine de Suède à **Orange**). — Voir : Généralités (Histoire), n° 26.

304 CUVELIER (Joseph). — Les Origines de la fortune de la maison d'**Orange**.-Nassau, contribution à l'histoire du capitalisme au Moyen-Age. — *Bruxelles, Lamertin*, 1921, in-8°, 114 p.

305. DES RIEUX (Lionel) — Guilllaume d'**Orange** (le Comte d'Orange), tragédie en 4 actes. Edition du Théâtre Antique d'Orange. — *Avignon, D. Seguin*, 1921, in-12.

305 bis. (Eglise d'**Orange**). — Voir : Généralités (Art), n° 54.

305 ter. (Evêque d'**Orange**). — Voir : Astros, n° 223.

306. FONT-RÉAULX (J. de). — Excursion à **Orange** et Vaison. — *Bull. de la Soc. d'archéol. et de statistique de la Drôme*, 1923, p. 82-88.

307. FORMIGÉ (Jules). — (Le gymnase d'**Orange**). — *Bull. de la Soc. Nat. des Antiquaires de France*, 1921, p. 81-84.

308. Id. — Le Théâtre romain d'**Orange**. — *L'Architecture*, 1923, p. 335-339, 10 fig.

309. GINIÈS (Louis). — La Délatinisation d'**Orange**. — *Le Feu*, 1923, p. 386-387.

310. LE HARDELAY (Ch.). — (Denier tournois de Guillaume VII, prince d'**Orange**). — *Revue numismatique*, 1918, p. XXVII.

310 bis. (Notaires d'**Orange**). — Voir : Avignon (Histoire), n° 138.

310 ter. (**Orange**). — Voir : Avignon (Généralités), n° 112.

311. PEYRE (Roger). — Nîmes, Arles, **Orange**, Saint-Rémy, 4e édit. — *Paris, Laurens*, 1923, in-4°, 172 p. (Les Villes d'art célèbres).

312. Théâtre-Antique d'**Orange**... Fêtes d'art de MCMXXI... Programme officiel. —, *Avignon, D. Seguin*, 1921, in-4°.

312 bis. (Eglise de **Pernes**). — Voir : Généralités (Art), n° 54.

313. GIBERTI (Jean-Julien). — L'Histoire de la ville de **Pernes**... publiée d'après le manuscrit de la Bibliothèque de Carpentras, avec une introduction et des notes par Hubert Giraud. — *Marseille, Flammarion*, 1923, in-4°.

314. ENJOUBERT (Hilaire). — Une vieille fête provençale. La Belle Etoile (à **Pertuis**). — *Paris, Soc. Franç. d'impr. et de librairie*, 1923, in 8°, fig.

315. CESAREO (Giovanni-Alfredo). — Francesco **Petrarca**, la vita. — *Messina, Principato*, 1920, in-16, 94 p. (Storia critica della letteratura italiana).

316. COCHIN (Henry). — **Pétrarque** et Jacques Colonna. Une cour épiscopale en Gascogne au XIVe s. — *Annuaire-Bull. de la Soc. de l'hist. de France*, 1922, p. 96-134 ; à part, *Paris*, 1923, in-8°, 41 p.

316 bis. (**Pétrarque**). — Voir : Avignon (Histoire : XIVe s.), n° 122.

317. COL (F.). — Présentation d'un mobilier préhistorique provenant des

Digitized by Google

fouilles dites de **Piolenc**. — *Rhodania*, 1923, n° 779, p. 79-90.

318. Napoléon et **Raspail**. — *Revue histor. de la Révol. française*, 1918, t. XIII, p. 161.

319. BLANCHARD (Raoul). — L'Aménagement du **Rhône**. — *Recueil des Travaux Institut de Géogr. alpine (Univer. de Grenoble)*, VII, 1919, p. 703-709 ; *Rev. de Paris*, 1er janvier 1920. p. 199-224 ; *Annales de géogr.*, XXIX 1920, p. 36-41 ; *Les Alpes économiques*, 1920, p. 255-267.

320. Chambres de Commerce du Sud-Est. Office des transports, C. R. trimestriel, XXe année, n° 60, 1er juillet-1er octobre 1919. (Nombreux documents sur les transports du Sud-Est. L'Aménagement du **Rhône**, étude économique (p. 98-108). — Rapport présenté par M. Armand, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées : Aménagement du Rhône ; étude technique (p. 109-126).

321. DENIZET. — Le **Rhône** et son utilisation. — *Annales des Ponts-et-Chaussées*, 1923, t. II, mars-avril, p. 198-210.

322. DUHAMEL (L.). — Le **Rhône** à travers l'histoire. — *A. E. P.*, 1922, p. 171-182.

322 bis. (Passage d'Annibal). — Voir : Généralités (Histoire), nos 20-23.

322 ter. (Préhistoire du bassin du **Rhône**). — Voir : Ibid, n° 12.

323. FAURE (Gabriel). — La vallée du **Rhône**. — *Paris, Fasquelle*, 1923, in-8°.

324. FONT-RÉAULX (J. de). — Un itinéraire le long du **Rhône** au XIIIe siècle. — *Bull. de la Soc. d'archéol. et de statistique de la Drôme* 1923, p. 88 93.

325. FOURNIOLS (M.). — L'aménagement du **Rhône** au point de vue de l'énergie, de la navigation et des irrigations. — *Rev. génér. des Sciences*, XXXI, 1920, p. 269-280, 4 fig., cartes.

326. FULLERTON (W. Morton). — Au seuil de la Provence. Le **Rhône** cévenol. — *Paris, Nouvelle librairie nationale*, s. d. (1923), in-16, 127 p.

327. LAMOTHE (Général L. de). — Les anciennes nappes alluviales de la vallée du **Rhône** en aval de Lyon. — *Bull. Soc. géolog. de France*, 4e série, XXI, 1921, p. 97-115. (Nappe près d'Avignon).

328. LE VALLOIS. — Aménagement du **Rhône** et création d'une voie navigable dans la vallée. — *Bull. mensuel Chambre de Commerce Fr. pour la Suisse*, Genève, 20 juillet 1921, n° 7, p. 251-267.

329. MAHL (L.). — L'Avenir de la vallée du **Rhône**. Aménagement du Rhône entre la mer et la frontière suisse pour la navigation et la force motrice (Etude sommaire annexée à la demande de concession générale présentée le 30 octobre 1917). — *Paris, Dunod*, 1918, gr. in-8°, 32 p. 15 fig., photos, pl. et carte.

330. Ministère des Travaux publics. Conseil supérieur de travaux publics. Aménagement du **Rhône** entre la frontière suisse et la mer. Propositions du Comité d'études constitué le 10 août 1918. — *Paris, Lahure*, 1919, in-4°, 102 p., 2 fig., 2 cartes.

331. PARDÉ (Maurice). — Les crues de décembre 1918 et janvier 1919 dans le bassin du **Rhône**. — *Recueil des travaux Institut de géogr. alpine (Univ. Grenoble)*, VII, 1919, p. 227-239, 1 fig.

332. Id. — Note sur les forces hydrauliques du **Rhône** français. — *Recueil des travaux Institut de géogr. alpine. (Univ. de Grenoble)*, VII, 1919, p. 711-713.

333. PAWLOWSKI (Auguste). — L'Aménagement du **Rhône** français. — *La Nature*, 1919, p. 300-316, 7 fig.

334. Id. — Le Congrès de la houille blanche de Grenoble et l'aménagement du **Rhône**. — *Journal Houille blanche*, 1919, p. 425-445, 2 cartes.

335 PERCHOT. — Rapport fait, au nom de la Commission du Sénat chargée d'examiner le projet de loi adopté par la Chambre des Députés, approuvant le programme des travaux d'aménagement du **Rhône**, de la frontière suisse à la mer, au triple point de vue des forces motrices, de la navigation et des irrigations et autres utilisations agricoles, et créant les ressources financières correspondantes.-- *Journal Officiel*, Documents parlementaires, Sénat, 1920. . Annexe N° 255, session ordinaire, séance du 18 juin 1920.

336 PERRIER (Léon). — L'Aménagement du **Rhône** et de ses affluents. Rapport présenté au Conseil général de l'Isère (session d'août 1918). — *Grenoble, Allier*, in-8°, 41 p. 2 cartes.

337 Id. — Rapport fait au nom de la Com-

Digitized by Google

mission de l'énergie hydraulique chargée d'examiner le projet de loi approuvant le programme des travaux d'aménagement du **Rhône**, de la frontière suisse à la mer. — *Journal officiel*, Chambre des députés. Onzième législature, session de 1919. (Annexe au procès-verbal de la séance du 9 août 1919, N° 6.719).

338 RATEAU. — L'Aménagement du **Rhône**. Aménagement du Bas-Rhône, projet Rateau. Extrait de l'étude générale. — *La Houille blanche*, XX., 1921, p. 10-13, 3 fig. ; 1921, p. 45-48, 1 fig.

339 SOULEYRE (A.) — L'Aménagement du **Rhône** et de la Basse Durance. Les transports maritimes de l'Afrique du Nord. La première électrification du P. L. M. Les usines à engrais de synthèse azotés. — *Bône, Emile Thomas*, 1920, in-8°, 57 p.

340 VARILLE (Mathieu). — Les Bateaux à vapeur du **Rhône** de 1829 à 1855. — *Revue du Lyonnais*, 1921, p. 272-275, fig.

341 VILLETARD (Henri). — L'aménagement du **Rhône**. Etat actuel de la question. La Compagnie nationale du Rhône en formation. Rapport présenté, au nom de la Commission des transports et de la navigation,... dans la séance de la Chambre syndicale du 11 juillet 1922. — *Marseille, impr. du Sémaphore*, 1922, in-4°, 12 p.

341 bis. — (Chemins de fer de la vallée du **Rhône**). — Voir Généralités (Commerce), N° 58.

341 ter. (Géologie de la vallée du **Rhône**). — Voir : Généralités (Sciences naturelles), N° 91, 92, 99, 100, 106, 107.

342 DURIEU (Paul). — François de **Ripert-Monclar**. — *Bibl. de l'Ecole des Chartes*, 1921, p. 247.

343 (Eloge funèbre du Marquis de **Ripert-Monclar**). — *Bull. de la Soc. Nat. des Antiquaires de France*, 1922, p. 86-87.

344 PEISE (Lucien). — **Rovère** acquéreur du couvent de Gentilly à Sorgues. — *Revue historique de la Révol. française*, 1915, t. VIII, p. 74-81.

345 Id. — **Rovère** et le marquis de Sade. — *Ibid.* 1914, t. VI p. 70-81.

346 Id. — Une liquidation de succession en l'an III (succession du marquis de Belmont, beau-père de **Rovère**) — *Ibid.*, 1918, t. XIII: p. 149-154.

347 LUKA. — Marquis de **Sade** und sein Volk... — *Bremen, Friedrich*, 1921, in-8°, 22 p.

348 Manuscrits du marquis de **Sade** à retrouver. — *Intermédiaire des chercheurs et curieux*, t. 85, 1922, col. 628.

348 bis. (Marquis de **Sade**). — Voir : Rovère, N° 345.

349 Portrait du marquis de **Sade**. — *Ibid.* t. 83, 1921, col. 92 et 168, t. 84, 1921, col. 126.

350 Marquis (Le) de **Sade** à Charenton. — *Revue histor. de la Révol. française*, 1917, t. XII, p. 329.

350 *a* (**Saint-Pantaléon**). — Voir : Altonum, N° 216.

350 *b* (**Sault**). — Voir : Murs, N° 206.

350 *c* (Philippe **Sauvan**). — Voir, Avignon (Art.) N° 160

351 AUROUZE (J.) **Savinien** et le Savinianisme — *A. E. P.*, 1921, p. 58-65.

352 MISTRAL (Frédéric) neveu. — La vie, l'œuvre, la méthode de Frère **Savinien**. — *Le Feu*, 1923, p. 70-82, 103-108.

353 (Pierre). — Un peintre de la Provence. René **Seyssaud**. — *L'Art et les Artistes*, 1921, juin.

354 BELLEUDY (Jules). — J.-S. **Schnerb**, peintre, graveur et écrivain. — *M. A. V.*, 1921, 29-36.

355 CARIAS (L.) — Les Radeaux lumineux de la **Sorgue**. — *Revue des traditions populaires*, t XXXIII. 1 10, II, p. 338.

355 bis (**Sorgues**). — Voir: Rovère, N° 344.

355 ter (Nappe de **Suzette**). — Voir Vaucluse (Sciences naturelles). Nos 87-88, 101-109.

356 ROLLAND (H.) — De **Tulle**, marquis de Villefranche. — *Bulletin Héraldique*, 1re année, N° 2, novembre 1900.

356 bis (**Uchaux**). — Voir : Faure, N° 267.

357 BLANCHET (A.) — (Causes de la destruction des statues antiques de **Vaison**). — *Bull. de la Soc. Nat. des Antiquaires de France*, 1921, p. 154.

358 BOREL (Pierre). — Les Théâtres romains en Provence. Les belles statues de **Vaison**. — *La Renaissance de l'art français*, 1923, 686-689.

358 bis (Excursion à **Vaison**). — Voir: Orange N° 306.

359 FORMIGÉ (Jules). — (Le théâtre de **Vaison**). — *Bull. de la Soc. Nat.*

Digitized by Google

*des Antiquaires de France*. 1921, p. 139-144.

360 REINACH (Salomon). — Courrier de l'art antique. (Découverte de statues impériales à **Vaison**). — *Gazette des Beaux-Arts*, 1922, 1er semestre, p. 111-128.

361 SAUTEL (abbé J.) — Documents inédits sur le culte de Mercure à **Vaison**. — *Rhodania*, 1921, p. 82-87 ; à part, *Aix-en-Provence, Nicollet*, 1922, in-8°, 8 p.

362 d. — Inscriptions inédites et nouvelle présentation d'inscriptions trouvées à **Vaison**. — *M. A. V.*, 1923, p. 79-84 pl.

363 Id. — Note sur deux autels inédits avec roue solaire trouvés à **Vaison**. — *Bull. archéologique*, 1923, p. 103-106.

364 Id. — Note sur le « Nid de statues » du Théâtre romain de **Vaison**. — *M. A. V.*, 1922, 41-48, pl. ; à part, *Avignon, Seguin*, 1922, in-8°, 14 p. — Voir : Formigé (J.) dans *Bull. de la Soc. Nat. des Antiqu. de France*, 1922, p. 309-310.

365 Id. — Survivances romaines dans les monuments de **Vaison**. Inscriptions romaines récemment trouvées à Vaison. — *Bull. archéologique*, 1923, p. XCIII - XCIV.

366 Id. — (**Vaison** depuis l'époque romaine jusqu'au XIVe s.) — *Bull. de la Soc. Nat. des Antiquaires de France*, 1923, p. 164-170.

367 Id. — **Vaison** et ses monuments. Guide illustré. — *Avignon Seguin* 1921, in-8°, XLVII — 64 p. fig.

368 (Société des Amis de **Vaison**). — *Beaux-Arts*, 1923, p. 274.

368 *a* **Vaison** ; monuments du moyen-âge. — Voir : Généralités (Art) N° 54.

368 *b* **Valréas**. — Voir : Altonum, N° 216.

368 *c* Fontaine de **Vaucluse**. — Voir : Avignon (Généralités), N° 116.

369 Bulletin de la **Vauclusienne**, société amicale et philanthropique. 1re année, novembre 1921. — *Paris, 97, rue Réaumur*, 1921, in-4°.

370 Famille des peintres **Vernet**. — *Intermédiaire des chercheurs et curieux*, t. 86, 1923, col. 336 et col. 459-460.

371 LECOMTE (Mme Hipp.) née Vernet. — Mémoires inédits sur les **Vernet**. — *Revue de l'art ancien et moderne*, 1923, II., p. 223-224, 391-393.

372 NOLHAC (P. de). — Le dernier album d'Hubert Robert (Description de tableaux de Joseph **Vernet**). — *Bull. de la Soc. de l'histoire de l'art français*, 1921, p. 174.

373 MOUZIN (Alexis). — **Viala**, drame en vers. — *Avignon, Aubanel, et Roumanille*, 1923, in-8°, portr.

374 MISTRAL (R.) — **Viens** préhistorique. — *Rhodania*, 1922, N° 705, p. 40-46, et 1923, N° 794, p. 126-130.

375 (Mosaïques romaines de **Villelaure** en vente chez un antiquaire parisien). — *Bull. de la Soc. Nat. des Antiquaires de France*, 1923, p. 109.

376 LEFÈVRE-PONTALIS (E). — La Croix couverte de **Villeneuve-lès-Avignon**. — *Bulletin monumental*, 1922 p. 428-429, 1 fig.

376 *a* **Villeneuve-lès-Avignon**. Monument du moyen-âge. — Voir : Généralités (Art), N° 54.

376 *b* **Villeneuve-lès-Avignon**. — Voir : Avignon (Généralités), N° 112 et 116.

376 *c* (**Villes**). — Voir : Murs, N° 206.

377 FAGES (R. P.) — Histoire populaire de Saint **Vincent Ferrier**. — *Vannes, Lafolye*, 1919, petit in-8°, 200 p.

378 MALBOIS (Abbé). — Notes sur l'atelier monétaire de **Visan** (Vaucluse) — *Revue numismatique*, 1921, 206-207.

378 bis **Voconces**. — Voir : Généralités (Histoire). N°s 20 et 23.

JOSEPH GIRARD

Digitized by Google

Digitized by Google

# TABLE DU TOME XXVI

## DEUXIÈME SÉRIE

---

## ANNÉE 1926

---


BOISSIN (Pierre). — La baronnie de Sérignan ..... ..... 5

COLOMBE (Dr). — Au Palais des Papes : Brèches anciennes dans

— le rempart de Benoit XII ..... 75

Id. : La Grande Fresque de l'Audience ..... 93

DUMAS (Alfred). — Le platonisme de Pétrarque..... 63

GAGNIÈRE (Sylvain). — Les maillets du « Mourre de la Cabane »

à Châteauneuf-du-Pape..... 1

MARCEL (Adrien). — Le peintre Philippe Sauvan..... 19

— Nouvelle contribution à l'histoire anecdotique d'Avignon. 111

PANSIER (Dr). — Un coin du vieil Avignon : La taverne de

l'Amorier..... 143

Liste des Membres de l'Académie..... 1

Compte-rendu des séances ; Allocutions ; Actes de la Société ..... 163

Compte-rendu financier : budget et comptes ..... 178

Bibliographie Vauclusienne (1921-1923


Digitized by Google

Digitized by Google

IMPRIMERIE
MACABET FRÈRES
VAISON (Vᵉ)

Digitized by Google

mission de l'énergie hydraulique chargée d'examiner le projet de loi approuvant le programme des travaux d'aménagement du **Rhône**, de la frontière suisse à la mer. — *Journal officiel*, Chambre des députés. Onzième législature, session de 1919. (Annexe au procès-verbal de la séance du 9 août 1919, N° 6.710).

338 RATEAU. — L'Aménagement du **Rhône**. Aménagement du Bas-Rhône, projet Rateau. Extrait de l'étude générale. — *La Houille blanche*, XX., 1921, p. 10-13, 3 fig. ; 1921, p. 45-48, 1 fig.

339 SOULEYRE (A.) — L'Aménagement du **Rhône** et de la Basse Durance. Les transports maritimes de l'Afrique du Nord. La première électrification du P. L. M. Les usines à engrais de synthèse azotés. — *Bône, Emile Thomas*, 1920, in-8°, 57 p.

340 VARILLE (Mathieu). — Les Bateaux à vapeur du **Rhône** de 1829 à 1855. — *Revue du Lyonnais*, 1921, p. 272-275, fig.

341 VILLETARD (Henri). — L'aménagement du **Rhône**. Etat actuel de la question. La Compagnie nationale du Rhône en formation. Rapport présenté, au nom de la Commission des transports et de la navigation..., dans la séance de la Chambre syndicale du 11 juillet 1922. — *Marseille, impr. du Sémaphore*, 1922, in-4°, 12 p.

341 bis. — (Chemins de fer de la vallée du **Rhône**). — Voir Généralités (Commerce), N° 58.

341 ter. (Géologie de la vallée du **Rhône**). — Voir : Généralités (Sciences naturelles), N° 91, 92, 99, 100, 106, 107.

342 DURIEU (Paul). — François de **Ripert-Monclar**. — *Bibl. de l'Ecole des Chartes*, 1921, p. 247.

343 (Eloge funèbre du Marquis de **Ripert-Monclar**). — *Bull. de la Soc. Nat. des Antiquaires de France*, 1922, p. 86-87.

344 PEISE (Lucien). — **Rovère** acquéreur du couvent de Gentilly à Sorgues. — *Revue historique de la Révol. française*, 1915, t. VIII, p. 74-81.

345 Id. — **Rovère** et le marquis de Sade. — *Ibid.* 1914, t. VI p. 70-81.

346 Id. — Une liquidation de succession en l'an III (succession du marquis de Belmont, beau-père de **Rovère**) — *Ibid.*, 1918, t. XIII: p. 149-154.

347 LUKA. — Marquis de **Sade** und sein Volk... — *Bremen, Friedrich*, 1921, in-8°, 22 p.

348 Manuscrits du marquis de **Sade** à retrouver. — *Intermédiaire des chercheurs et curieux*, t. 85, 1922, col. 628.

348 bis. (Marquis de **Sade**). — Voir : Rovère, N° 345.

349 Portrait du marquis de **Sade**. — *Ibid.* t. 83, 1921, col. 92 et 168, t. 84, 1921, col. 126.

350 Marquis (Le) de **Sade** à Charenton. — *Revue histor. de la Révol. française*, 1917, t. XII, p. 329.

350 *a* (**Saint-Pantaléon**). — Voir : Altonum, N° 216.

350 *b* (**Sault**). — Voir : Murs, N° 206.

350 *c* (Philippe **Sauvan**). — Voir, Avignon (Art.) N° 160

351 AUROUZE (J.) **Savinien** et le Savinianisme — *A. E. P.*, 1921, p. 58-65.

352 MISTRAL (Frédéric) neveu. — La vie, l'œuvre, la méthode de Frère **Savinien**. — *Le Feu*, 1923, p. 70-82, 103-108.

353 (Pierre). — Un peintre de la Provence. René **Seyssaud**. — *L'Art et les Artistes*, 1921, juin.

354 BELLEUDY (Jules). — J. S. **Schnerb**, peintre, graveur et écrivain. — *M. A. V.*, 1921, 29-30.

355 CARIAS (L.) — Les Radeaux lumineux de la **Sorgue**. — *Revue des traditions populaires*, t XXXIII. 1 19, II, p. 338.

355 bis (**Sorgues**). — Voir: Rovère, N° 344.

355 ter (Nappe de **Suzette**). — Voir Vaucluse (Sciences naturelles). Nos 87-8 6, 101-106.

356 ROLLAND (H.) — De **Tulle**, marquis de Villefranche. — *Bulletin Héraldique*, 1re année, N° 2, novembre 1900.

356 bis (**Uchaux**). — Voir : Faure, N° 267.

357 BLANCHET (A.) — (Causes de la destruction des statues antiques de **Vaison**). — *Bull. de la Soc. Nat. des Antiquaires de France*, 1921, p. 154.

358 BOREL (Pierre). — Les Théâtres romains en Provence. Les belles statues de **Vaison**. — *La Renaissance de l'art français*, 1923, 686-689.

358 bis (Excursion à **Vaison**). — Voir: Orange N° 306.

359 FORMIGÉ (Jules). — (Le théâtre de **Vaison**). — *Bull. de la Soc. Nat.*

Digitized by Google

*des Antiquaires de France*, 1921, p. 139-144.

360 REINACH (Salomon). — Courrier de l'art antique. (Découverte de statues impériales à **Vaison**). — *Gazette des Beaux-Arts*, 1922, 1er semestre, p. 111-128.

361 SAUTEL (abbé J.) — Documents inédits sur le culte de Mercure à **Vaison**. — *Rhodania*, 1921, p. 82-87 ; à part, *Aix-en-Provence*, *Nicollet*, 1922, in-8°, 8 p.

362 d. — Inscriptions inédites et nouvelle présentation d'inscriptions trouvées à **Vaison**. — *M. A. V.*, 1923, p. 79-8[illegible] ; pl.

363 Id. — Note sur deux autels inédits avec roue solaire trouvés à **Vaison**. — *Bull. archéologique*, 1923, p. 103-106.

364 Id. — Note sur le « Nid de statues » du Théâtre romain de **Vaison**. — *M. A. V.*, 1922, 41-48, pl. ; à part, *Avignon, Séguin*, 1922, in-8°, 14 p. — Voir : Formigé (J.) dans *Bull. de la Soc. Nat. des Antiqu. de France*, 1922, p. 301-310.

365 Id. — Survivances romaines dans les monuments de **Vaison**. Inscriptions romaines récemment trouvées à Vaison. — *Bull. archéologique*, 1923, p. XCIII - XCIV.

366 Id. — (**Vaison** depuis l'époque romaine jusqu'au XIVe s.) — *Bull. de la Soc. Nat. des Antiquaires de France*, 1923, p. 164-170.

367 Id. — **Vaison** et ses monuments. Guide illustré. — *Avignon Séguin* 1921, in-8°, XLVII — 64 p. fig.

368 (Société des Amis de **Vaison**). — *Beaux-Arts*, 1923, p. 274.

368 *a* **Vaison** : monuments du moyen-âge. — Voir : Généralités (Art) N° 54.

368 *b* **Valréas** — Voir : Altenum, N° 216.

368 *c* Fontaine de **Vaucluse**. — Voir : Avignon (Généralités), N° 116.

369 Bulletin de la **Vauclusienne**, société amicale et philanthropique, 1re année, novembre 1921. — *Paris*, 97, *rue Réaumur*, 1921, in-4°.

370 Famille des peintres **Vernet**. — *Intermédiaire des chercheurs et curieux*, t. 86, 1923, col. 336 et col. 459-460.

371 LECOMTE (Mme Hipp.) née Vernet. — Mémoires inédits sur les **Vernet**. — *Revue de l'art ancien et moderne*, 1923, II., p. 223-224, 301-303.

372 NOLHAC (P. de). — Le dernier album d'Hubert Robert (Description de tableaux de Joseph **Vernet**). — *Bull. de la Soc. de l'histoire de l'art français*, 1921, p. 174.

373 MOUZIN (Alexis). — **Viala**, drame en vers. — *Avignon, Aubanel, et Roumanille*, 1923, in-8°, portr.

374 MISTRAL (R.) — **Viens** préhistorique. — *Rhodania*, 1922, N° 705, p. 40-46, et 1923, N° 714, p. 126-139.

375 (Mosaïques romaines de **Villelaure** en vente chez un antiquaire parisien). — *Bull. de la Soc. Nat. des Antiquaires de France*, 1923, p. 109.

376 LEFÈVRE-PONTALIS (E.). — La Croix couverte de **Villeneuve-lès-Avignon**. — *Bulletin monumental*, 1922 p. 428-430, 1 fig.

376 *a* **Villeneuve-lès-Avignon**. Monument du moyen-âge. — Voir : Généralités (Art), N° 54.

376 *b* **Villeneuve-lès-Avignon**. — Voir : Avignon (Généralités), N° 112 et 116.

376 *c* (**Villes**). — Voir : Murs, N° 206.

377 FAGES (R. P.) — Histoire populaire de Saint **Vincent Ferrier**. — *Vannes, Lajolve*, 1919, petit in-8°, 200 p.

378 MALBOIS (Abbé). — Notes sur l'atelier monétaire de **Visan** (Vaucluse). — *Revue numismatique*, 1921, 206-207.

378 bis **Voconces**. — Voir : Généralités (Histoire) N°s 20 et 23.

JOSEPH GIRARD

Digitized by Google

Digitized by Google

# TABLE DU TOME XXVI

## DEUXIÈME SÉRIE

ANNÉE 1926


BOISSIN (Pierre). — La baronnie de Sérignan ..... ..... 5
COLOMBE (Dr). — Au Palais des Papes : Brèches anciennes dans
— le rempart de Benoit XII..... 75
Id. : La Grande Fresque de l'Audience ..... 93
DUMAS (Alfred). — Le platonisme de Pétrarque..... 63
GAGNIÈRE (Sylvain). — Les maillets du « Mourre de la Cabane »
à Châteauneuf-du-Pape..... 1
MARCEL (Adrien). — Le peintre Philippe Sauvan..... 19
— Nouvelle contribution à l'histoire anecdotique d'Avignon. 111
PANSIER (Dr). — Un coin du vieil Avignon : La taverne de
l'Amorier..... 143

Liste des Membres de l'Académie..... 1
Compte-rendu des séances ; Allocutions ; Actes de la Société ..... 163
Compte-rendu financier : budget et comptes ..... 178

Bibliographie Vauclusienne (1921-1923


Digitized by Google

Digitized by Google

IMPRIMERIE
MACABET FRÈRES
VAISON (V^e^)

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 03668 1214

Digitized by Google